

Bibliothèque numérique

medic@

Cullerre, A.. Les frontières de la folie

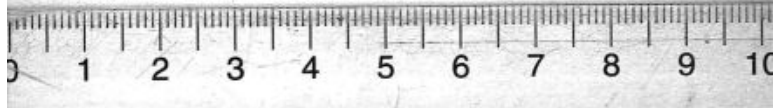
Paris : JB. Baillière, 1888.

Cote : 70235



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?70235>

LES FRONTIÈRES
DE LA FOLIE



TRAVAUX DU MÊME AUTEUR

Magnétisme et hypnotisme. Exposé des phénomènes observés pendant le sommeil nerveux provoqué, au point de vue clinique, psychologique, thérapeutique et médico-légal, avec un résumé historique du magnétisme animal. *Deuxième édition.* 1 vol. in-18 Jésus, 358 p. avec 28 fig. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1887. (*Bibliothèque scientifique contemporaine.*)

Nervosisme et névroses. Hygiène des énervés et des névropathes, 1 vol. in-18 Jésus, 352 p. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1887. (*Bibliothèque scientifique contemporaine.*)

Recherches sur la période de début de la paralysie générale, 1873. (Thèse récompensée par la Faculté de médecine, Paris.)

Etude clinique de la Lypémanie stupide. (*Annales médico-psychologiques*, 1873.) Travail couronné par la Société médico-psychologique. (Prix Esquirol, médaille d'or.)

Alcoolisme et délire de persécutions, 1875. — *Contribution à l'étude de la tuberculose chez les aliénés,* 1876. — *Observation de catalepsie chez un hypochondriaque persécuté,* 1877. — *Paralysie générale et aphasie,* 1878. — *Emploi de la métallothérapie dans un cas d'hystérie convulsive et vésanique,* 1880. — *De la démence paralytique dans ses rapports avec l'athérome et le ramollissement jaune,* 1882. — *Des dégénérescences psycho-cérébrales dans les milieux ruraux,* 1884. — *Des perversions sexuelles chez les persécutés,* 1836. (*Annales psychologiques*, 1885-1886.)

Du rôle des lésions cardiaques chez les aliénés. (*Marseille médical*, 1880.)

Des causes de la paralysie générale chez la femme. — *Observations pour servir à l'étude des localisations cérébrales.* *Observations d'alcoolisme par le vin de quinquina.* (*Recueil des actes du Comité médical des Bouches-du-Rhône*, 1879-1880.)

Cas d'idiotie avec hypertrophie du cerveau. (*Archives de neurologie*, n° 37, 1887.)

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

0235

BIB

NTIFIQUE CONTEMPORAINE

LES FRONTIÈRES

LES FRONTIÈRES

DE

LA FOLIE

PAR

LE D^r A. CULLERRE

Membre correspondant de la Société médico-psychologique.



70235



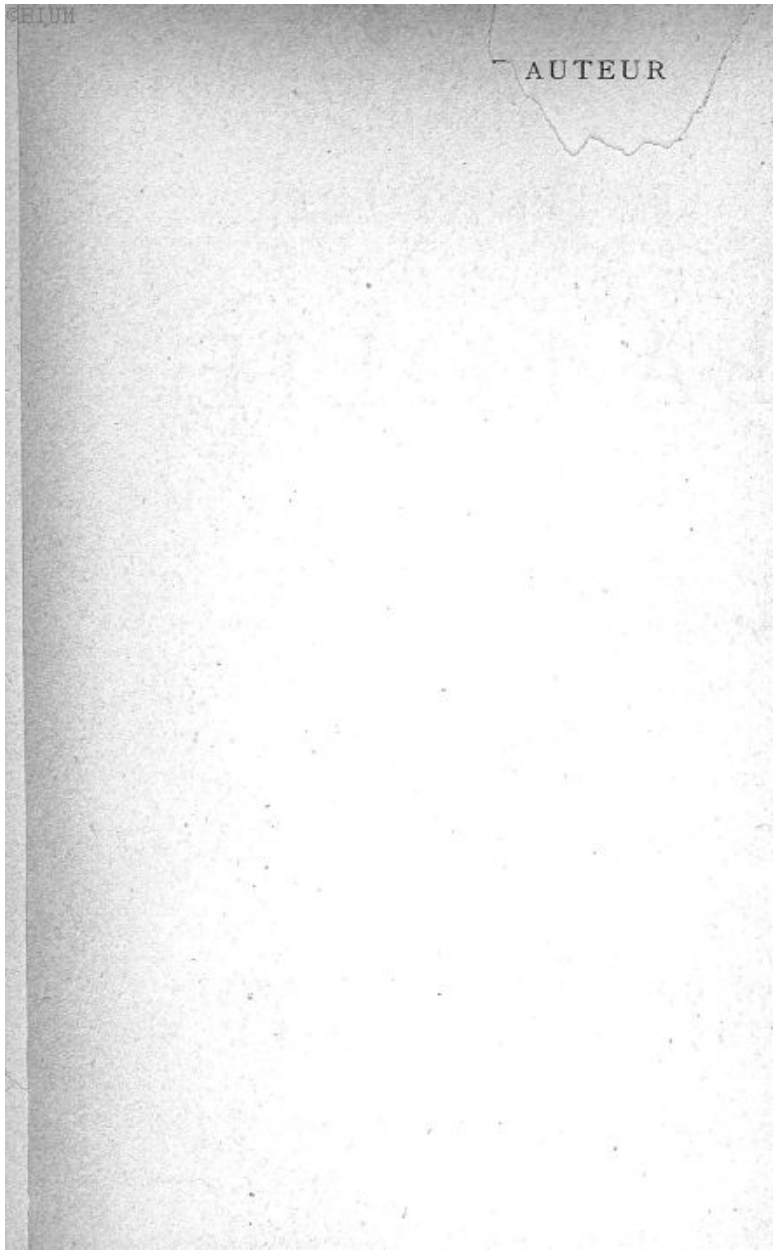
PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain.

1888

Tous droits réservés.



LES FRONTIÈRES
DE LA FOLIE

Les questions relatives à la Folie sont de celles qui passionnent le plus l'opinion publique de notre temps ; à ce point que la séquestration d'un insensé, pour peu qu'il ait occupé dans le monde une situation en vue, devient un événement gros des conséquences les plus graves : la vie publique est suspendue ; les législateurs, transformés en académiciens, discutent avec vivacité le diagnostic des aliénistes ; les journaux réimpriment le fameux dossier — toujours le même depuis vingt-cinq ou trente ans — des séquestrations arbitraires ; les théâtres jouent des pièces et les feuilletons pu-

blient des romans où l'on voit les personnages gênants être subtilement coffrés sous couleur d'aliénation mentale ; enfin de généreux conjurés méditent le sac des maisons de santé pour venger la liberté individuelle outragée.

L'imagination surchauffée par cet amoncellement d'accusations et de diatribes, chacun se demande avec inquiétude si sa propre liberté ne court pas certains risques, jusqu'à ce que, un beau jour, quelque fou méconnu armé d'un revolver de calibre, vienne semer la mort dans les rangs des citoyens paisibles qui circulent sur le boulevard des Italiens. Aussitôt le calme renaît dans les esprits et l'on s'avoue *in petto* que la folie pourrait bien n'être pas une pure invention de spécialistes en quête d'une clientèle. Mais quelque nouveau scandale retentissant ne tarde pas à ramener tous les doutes, toutes les incertitudes.

D'où vient donc que le public, habituellement si crédule en fait de choses médicales, se montre si sceptique quand il s'agit des maladies mentales ? Ne serait-ce pas un peu parce que la folie qu'on lui présente ne répond presque jamais au portrait qu'il s'en est tracé ?

Car c'est toujours un grand étonnement mêlé de désillusion que ressentent les gens du monde après

une visite à une maison d'aliénés. « Où sont les fous ? semblent-ils se dire. La plupart des gens que nous avons vus vont, viennent, parlent, sont habillés comme tout le monde. » Tant ils s'imaginent que chaque habitant de ce séjour doit porter sur lui l'empreinte de la folie, et que le seuil de l'Asile est la limite réelle, tangible de la raison et de la déraison.

Ils en sont encore aux fous de la légende, que leurs lectures leur font entrevoir échevelés et grimaçants à travers les barreaux d'un cabanon dans un lointain ténébreux et horrible. Ils ne se doutent pas des mille et un aspects que peuvent revêtir les troubles de l'esprit. Là où il n'y a qu'une ligne imperceptible aux yeux les plus exercés, ils s'imaginent voir un fossé profond. Ils bondissent d'indignation à la pensée que la science, qui pourtant ne saurait profaner ce qu'elle touche, se croit en état de mesurer la part de folie qui peut se trouver mêlée à la sagesse d'un Socrate ou au génie d'un Pascal.

« On a brûlé Jeanne d'Arc et on l'a expliquée, écrivait récemment un spirituel académicien. Les Anglais en ont fait une martyre et les savants une hystérique. — J'aime mieux les Anglais. » Est-ce que vraiment l'esprit serait ce qu'il y a de plus bête

au monde, suivant la remarque d'un autre immortel? (1) Comme si c'était rabaisser les grands hommes que de rechercher une explication naturelle à leur génie!

Ceux qui ont foi dans la science et que n'aveuglent pas des préjugés surannés trouveront peut-être dans le livre que nous offrons aujourd'hui au public les notions qui leur manquent pour se faire une opinion sur toute ces obscures et émouvantes questions de Psychologie morbide.

En étudiant les *Frontières de la folie*, nous avons voulu, en effet, analyser avec les plus savants aliénistes, les innombrables désordres de l'esprit et de la sensibilité morale qui procèdent de l'aliénation mentale ou qui y conduisent; exposer clairement les principes sur lesquels s'appuie la science pour en faire le diagnostic et leur assigner leur véritable place dans la pathologie mentale, et montrer par quel fil conducteur elle se dirige dans ce dédale d'étrangetés et de bizarreries qui paraissent au premier abord si peu susceptibles d'une explication rationnelle.

Pour en rendre la lecture abordable à tous, nous avons réduit à l'indispensable la partie doctrinale

(1) *Jeanne d'Arc et l'Académie française. Le Figaro*, 13 août 1887.

de notre travail, insistant surtout sur la partie descriptive, démonstrative; multipliant les exemples choisis parmi les plus célèbres, empruntés à des observateurs d'une autorité incontestée, tels que Morel, Moreau (de Tours), Trélat, J. Falret, Lasègue, Legrand du Saulle, Dagonet, Magnan Ball, etc., et puisés pour la plupart dans cet admirable recueil des *Annales médico-psychologiques*, où, depuis cinquante ans, la science aliéniste française a consigné la plus grosse part de ses observations et de ses travaux.

Enfin, pour donner un spécimen des applications dont sont susceptibles les connaissances que nous y avons exposées, nous avons terminé par quelques considérations sur les rapports de la folie avec la loi et la civilisation. Nous souhaitons que les idées que nous avons défendues dans cette dernière partie de notre étude contribuent à détruire l'injuste préjugé qui fait considérer les maladies de l'esprit comme une sorte de honte qu'on n'avoue pas et que l'on cache avec un soin jaloux.

La folie confirmée est le plus grand des malheurs; et c'est bien assez. Quant aux formes plus légères de la déséquilibration mentale, elles ont, dans bien des cas, une signification toute différente, à ce point qu'un petit grain de folie équivaut, pour

certains esprits, aux meilleurs quartiers de noblesse et que l'on peut dire sans hyperbole que le jour où il n'y aura plus de demi-fous, le monde civilisé périra — non par excès de sagesse, mais par excès de médiocrité.

CHAPITRE PREMIER

LA FOLIE, L'HÉRÉDITÉ LES DÉGÉNÉRESCENCES INTELLECTUELLES ET MORALES

I

NATURE ET ORIGINES DE LA FOLIE

De toutes les infortunes humaines, la folie est celle dont le spectacle cause le plus de trouble, parce qu'elle atteint en même temps ce qu'il y a de plus noble, de plus précieux et de plus mystérieux en nous. Aussi a-t-elle, suivant les peuples, les époques et les croyances, inspiré les sentiments les plus divers : un respect pieux, une crainte superstitieuse, l'aversion, le mépris. Dans les temps anciens, en effet, le fou était regardé tantôt comme un inspiré des Dieux, tantôt comme une victime de leur colère vengeresse. Au moyen âge et dans les temps modernes, on le considérait

comme un être impur, un possédé du démon ; naguère encore, certaine école médicale et philosophique ne voyait-elle pas en lui un pécheur expiant ses fautes par la perte de sa liberté morale ? Même à l'heure actuelle, il s'en faut que la folie soit universellement considérée sous son vrai jour, et bien que cette idée fasse dans l'esprit public des progrès de plus en plus sensibles, il est peu de gens qui soient disposés à ne voir dans les troubles de la raison qu'un état de souffrance, et dans le fou qu'un être digne de compassion et de pitié.

Si cette vérité, que la folie est une maladie, n'a jamais lui au grand jour, elle a cependant été reconnue dès les temps les plus reculés, et n'a jamais subi d'éclipse totale. « C'est par le cerveau que nous pensons, que nous jouissons, que nous souffrons, disait déjà Hippocrate (1) ; c'est aussi par le cerveau *que nous sommes fous, que nous délirons.* » Et il donne une bonne description de certaines maladies mentales. Dans la suite des temps, Asclépiade, Celse, Arétée, Cœlius Aurelianus, Galien, décrivent, avec une exactitude croissante, les diverses formes de la folie. Puis la marche en avant s'arrête ; pendant de nombreux siècles, la science est immobilisée par la barbarie ; l'ignorance et les préjugés religieux finissent par obscurcir même les notions les plus classiques, à ce point qu'un esprit comme Ambroise Paré (2) en

(1) Hippocrate, *Œuvres*, trad. E. Littré. Paris, 1839-1841.

(2) A. Paré, *Œuvres*, Edit. Malgaigne. Paris, 1840.

arrive à ajouter foi à l'origine surnaturelle de la folie.

Avec l'ère moderne, la science reprend ses droits et à la fin du XVIII^e siècle, Pinel jetait les bases de la médecine mentale actuelle dont les progrès, depuis lors, ne se comptent plus. Nous aurons plus d'une fois à citer, dans ce livre, les noms des savants qui ont contribué à cette œuvre d'édification et de perfectionnement, œuvre loin d'être achevée, à coup sûr, mais dont les proportions sont déjà imposantes, et qui mériterait d'être moins ignorée.

Disons seulement que, grâce à eux, c'est désormais un point hors de doute que la folie est un trouble survenu dans les fonctions de l'organe cérébral. Et comme ce trouble ne peut être ordinairement rattaché à des lésions définies de la substance du cerveau, on a été conduit à lui donner une place dans une grande famille pathologique qui comprend les désordres fonctionnels de tous les modes d'activité du système nerveux : la famille des *névroses*.

Aucun des caractères des névroses ne manque à la folie. Le principal, l'absence de lésion appréciable à nos moyens d'investigation, est, comme nous venons de le dire, le plus constant. Il est caractéristique de la folie essentielle. Mais, de même qu'on voit des névralgies, des spasmes, des convulsions se développer sous l'influence ou à l'occasion de lésions palpables du système nerveux, de même nous voyons des désordres de l'intelligence être surbordonnés directement ou indirectement à

des lésions qui atteignent le système nerveux central soit dans la substance propre, soit dans ses parties accessoires. C'est ainsi que certaines folies sont liées à la congestion, à l'anémie, à la dégénérescence graisseuse ou scléreuse des vaisseaux cérébraux; aux modifications produites dans l'élément nerveux lui-même par une intoxication comme l'alcoolisme; à l'irritation des méninges; à l'inflammation du tissu interstitiel qui sert de support aux cellules et aux tubes nerveux; à un choc, ou encore à la compression produite par une tumeur intracrânienne. Mais la folie née dans ces conditions n'a qu'une existence contingente: toutes les lésions que nous venons de passer en revue peuvent se développer sans qu'aucun symptôme de folie vienne en révéler l'existence.

Comme les autres névroses, la folie peut éclore sous l'influence d'une irritation sympathique ayant son point de départ dans un organe éloigné. Il suffira, à ce sujet, de rappeler les troubles intellectuels occasionnés par la présence de vers intestinaux dans le tube digestif, ou ceux qui sont liés aux maladies du ventre, du cœur ou des organes de la génération. Ce fait, bien constaté quoique rare, que la folie peut se développer par une simple action réflexe ayant son origine dans un point quelconque du système nerveux, est une des preuves les plus palpables de sa nature névrosique.

Comme les névroses encore, la folie est tantôt fixe et tenace dans sa forme, et tantôt affecte une symptomatologie variable, polymorphe, protéi-

forme. On a décrit diverses formes mentales simples et bien délimitées, mais elles ne se rencontrent pas toujours à l'état de pureté et on les voit souvent se succéder, se remplacer ou se combiner chez le même individu sans règle précise. On sait avec quelle facilité certaines névroses prennent une allure erratique, se transportent d'une partie du corps dans une autre, se remplacent mutuellement ou se succèdent les unes aux autres. Bien névrose en cela, la folie se comporte de même : certains délires intermittents alternent avec l'asthme, avec l'épilepsie, avec les diverses manifestations de l'hystérie. Ces deux dernières maladies, la chorée, la paralysie agitante, le goitre exophtalmique, s'accompagnent souvent de troubles intellectuels bien caractérisés. Certaines folies affectives sont accompagnées d'une anesthésie cutanée généralisée, et l'on voit ces deux processus évoluer d'une façon rigoureusement parallèle.

Comme les névroses, la folie peut ne constituer qu'un accident dans le cours de l'existence, ou être l'expression d'une disposition constitutionnelle. Dans ce cas, elle revêt absolument le caractère des maladies constitutionnelles et en prend les allures : périodicité, intermittence, rémittence, ou marche continue avec paroxysmes.

Jusque dans ses causes, la folie se confond avec les névroses. Comme dans ces dernières, les causes occasionnelles ne jouent, dans le développement des maladies mentales, qu'un rôle secondaire et effacé. Tout d'abord on se sent porté à leur accor-

der une action prépondérante, mais l'analyse et la réflexion ne tardent pas à modifier complètement les idées sur ce point et à faire ressortir l'importance d'une autre cause, celle-là primordiale : *la prédisposition*. Les cerveaux mal équilibrés sont les seuls à succomber sous l'influence des perturbations organiques, sous le choc des passions violentes et des émotions ; les bien doués résistent. Depuis Moreau (de Tours), tous les auteurs ont remarqué qu'il fallait être prédisposé pour subir les atteintes de la folie alcoolique. Depuis Marcé (1) tout le monde a reconnu que la folie de la grossesse, des suites de couches et de la lactation était le résultat d'une prédisposition du même genre.

Cette prédisposition, c'est *l'hérédité*. Pendant longtemps, l'hérédité n'a pas été considérée selon son importance ; on ne reconnaissait ni la prééminence à laquelle elle a droit, ni l'étendue de son domaine. La limitant aux transmissions directes et similaires, on ne la constatait que dans des cas rares et exceptionnels. Mais après les travaux de Lucas (2) de Moreau (de Tours), et surtout de Morel (3), il fallut reconnaître que l'hérédité directe et similaire n'est qu'une des formes, et la plus rare, de l'hérédité ; on en arriva à admettre, en particulier, l'hérédité de transformation, ou en d'autres termes, on reconnut que ce

(1) Marcé, *Folie des femmes enceintes*. Paris, 1858.

(2) Lucas, *Traité de l'hérédité*. Paris, 1847-1850.

(3) Morel, *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales*. Paris, 1857.

qui est héréditaire dans une maladie, ce n'est pas la maladie elle-même, mais une tendance morbide qui, en se transmettant par la génération, pourra se traduire chez les descendants par des manifestations de formes différentes, quoique de la même famille.

En somme donc, les maladies nerveuses sont, au point de vue de l'hérédité, toutes solidaires les unes des autres. La folie peut avoir pour point de départ les autres maladies nerveuses, et à son tour, elle est susceptible de les engendrer par hérédité.

« Les différentes névroses, dit Morel, depuis ce que l'on est convenu d'appeler *exagération du tempérament nerveux, excitabilité nerveuse*, jusqu'à la *folie proprement dite*, constituent une famille dont les produits pathologiques divers ont des rapports directs, des affinités intimes avec leurs causes génératrices. »

Moreau a démontré les rapports de la folie avec les convulsions, l'hystérie, l'idiotie, l'épilepsie, le strabisme, les paralysies, les névralgies, les fièvres cérébrales, l'apoplexie, l'excentricité, les tics, le bégaiement, l'asthme, la surdité.

Tous les aliénistes ont, depuis, confirmé ces vues et ont surtout insisté sur la coïncidence si fréquente et si manifeste de la folie avec les grandes névroses, l'épilepsie et l'hystérie.

Divers auteurs rappellent que la chorée affecte des rapports étroits avec l'épilepsie, l'hystérie et l'aliénation mentale.

D'autres ont établi l'existence des mêmes rela-

tions entre cette maladie et la paralysie agitante, le tremblement sénile, le goitre exophtalmique, la migraine ; maladies qui s'accompagnent fréquemment elles-mêmes de troubles intellectuels. Enfin il n'est pas jusqu'à certaines maladies organiques du système nerveux, comme l'ataxie locomotrice, qui n'offrent de nombreux rapports avec les psychoses.

Cependant, dans la grande famille, celles-ci méritent d'être considérées comme formant un groupe à part. Quand l'hérédité psychopathique en est arrivée à se constituer fortement, elle rejette au second plan les autres formes de l'hérédité névropathique et prédomine d'une façon presque exclusive. Le germe spécial subit alors une évolution que nous étudierons plus loin.

Mais l'étude biologique des familles névropathiques n'a pas seulement eu pour résultat de démontrer que les névroses et la folie étaient dans l'immense majorité des cas dues à une prédisposition héréditaire ; elle a prouvé quelque chose de plus, à savoir qu'il existe entre elles et les diverses autres maladies chroniques héréditaires des relations de marche et d'évolution, ainsi que de véritables parentés morbides.

Déjà Moreau (de Tours) avait fait ressortir la coïncidence fréquente, dans les familles, des névroses cérébrales avec la scrofule, la phthisie et le rachitisme. « Aliénés, idiots, scrofuleux, rachitiques, dit-il, en vertu de leur commune origine, de certains caractères physiques et moraux, doivent

être considérés comme les enfants d'une même famille, les rameaux divers d'un même tronc. (1) »

Morel, qui trouvait ces idées excessives, était pourtant obligé de reconnaître que la phthisie, la scrofule, le rhumatisme et de nombreuses autres affections, pouvaient, par leurs transformations diverses, créer des tempéraments plus disposés que d'autres à contracter les troubles de l'esprit (2).

Lasègue, dans son étude sur les cérébraux (3), note l'analogie d'évolution des affections cérébrales et des autres maladies chroniques. « Il est de fait acquis, dit-il, qu'un grand nombre de maladies encéphaliques obéissent à une évolution confuse, tantôt avançant par un progrès continu, tantôt, et c'est le cas le plus commun, suspendant leur marche pour la reprendre après une intermission indéfiniment longue. En procédant ainsi, elles se conforment à la loi des états diathésiques comme la goutte, le rhumatisme, la syphilis. Bien que cette permanence tantôt passive, tantôt active, ne s'explique pas par des hypothèses chimiques, elle n'en est pas moins assurée. » Il est probable que c'est précisément cette impossibilité d'expliquer l'existence de la folie constitutionnelle par les hypothèses ayant cours en pathologie générale, qui a empêché jusqu'ici qu'on la mette au rang des maladies diathésiques dont elle a tous les caractères.

(1) Moreau (de Tours), *La Psychologie morbide dans ses rapports avec la philosophie de l'histoire*. Paris, 1859.

(2) Morel, *Traité des maladies mentales*. Paris, 1860.

(3) Lasègue, *Études médicales*. Paris, 1884.

Bouchard constate la parenté héréditaire de la gravelle et de l'aliénation, et des autres perversions nerveuses héréditaires. Il rappelle que Cazalis a vu la folie et la gravelle alterner dans la même famille : le diabète donne lieu aux mêmes observations que la gravelle. Pour lui, les relations héréditaires du diabète avec les maladies nerveuses, surtout avec l'aliénation mentale et l'épilepsie ne sont pas douteuses. « Les rapports héréditaires du diabète avec l'aliénation ont en effet été mis en lumière par Leegen; Zimmer, Schmitz, Westphal. L'existence de l'épilepsie dans la famille des diabétiques a été également notée par Langiewicz, Griesinger, Lockart-Clarke. (1) »

La gravelle, le diabète, ont des liens très étroits de parenté avec ce qu'on a appelé les maladies arthritiques : rhumatisme, goutte et leurs dérivés ; surtout avec la goutte. Le rhumatisme, la goutte, le diabète alternent, dans les familles, avec l'aliénation mentale. Ces maladies sont elles-mêmes souvent accompagnées de troubles nerveux et en particulier de troubles de l'intelligence. Pinel, Michéa, Leuret, Berthier ont cité des cas d'hypochondrie et de mélancolie rhumatismales. Berthier a réuni vingt-six cas de folie goutteuse (2). Les affinités de ces maladies constitutionnelles avec les névropathies sont si nombreuses que Duckworth a cherché à démontrer que la goutte et le diabète n'étaient rien autre chose que des maladies du

(1) Bouchard, *Maladies par ralent. de la nutr.* Paris, 1885.

(2) P. Berthier, *Des névroses diathésiques.* Paris, 1875.

système nerveux (1). Si sa thèse ne peut, dans l'état actuel de la science, être admise d'une façon absolue, il n'en reste pas moins démontré qu'il y a des rapports étroits entre l'Arthritisme et les névropathies. Il est même un terrain sur lequel elles se confondent : c'est celui de la *neurasthénie*, cet état d'instabilité et de déséquilibration nerveuse qui n'est pas encore la maladie, qui n'est plus la santé, d'où tirent leur source les névroses plus graves et la folie, et qu'on est presque universellement convenu aujourd'hui de rattacher à l'arthritisme (2).

Il est un autre point de commun entre toutes ces maladies chroniques, et constitutionnelles, c'est que, vraisemblablement, elles dérivent toutes d'une tendance primordiale de l'organisme à une nutrition défectueuse. « Le trouble nutritif, dit le professeur Bouchard, est la phase préparatoire, la prédisposition, la diathèse qui va quelque jour provoquer un état soudain et se révéler par ce qu'on appelle *la maladie spontanée*. Il est tel trouble nutritif dont la maladie aiguë n'est qu'un accident paroxystique qui tend à rendre momentanément à l'organisme l'activité normale des métamorphoses de la matière. Tel autre trouble nutritif s'empare de l'homme pour toute la durée de son existence, et quand il produit la maladie, il impose à cette ma-

(1) Duckworth, *A plea for the neurotic theory of Gout.* (*Brain*, 1880).

(2) Axenfeld et Huchard, *Traité des névroses.* Paris, 1883.

l'adieu la chronicité à la façon de toutes les causes permanentes. »

Suivant que le trouble nutritif se spécialise et se fixe sur une fonction, un organe ou un système, il produit des différenciations morbides qui aboutissent aux diverses maladies chroniques, et peut alors se transmettre par l'hérédité. Suivant le hasard heureux ou malheureux des unions, il pourra s'atténuer, s'effacer ou s'aggraver et conduire les descendants aux derniers degrés de la dégénérescence.

Si maintenant nous nous renfermons dans le domaine particulier des névroses, ces notions trouvent leur complète application. Certains auteurs, en effet, soutiennent que l'hérédité névropathique doit être rattachée à des arrêts de développement qui frappent les éléments anatomiques dans telle ou telle partie du système nerveux et leur conservent des caractères embryonnaires. C'est ce qui expliquerait, selon Arndt (1) la manière d'être des névropathes, leur excitabilité très accentuée suivie d'un épuisement rapide, manière d'être qui se rapproche de ce qu'on observe chez les enfants. Schultze et Pick prétendent avoir trouvé des arrêts de développement du même genre chez les aliénés. Ainsi l'anatomie pathologique tend à confirmer de plus en plus les données de la clinique, et à démontrer que les affections nerveuses et en particulier les diverses formes de la folie proviennent pour

(1) Arndt, *Über neuropathische Diathese*. (Berlin. *Klinisch-Wochenschrift*, 1875.)

la plupart d'une déchéance de l'organisme et ne sont autre chose que le résultat de la *dégénérescence* de l'individu (1).

II

LES FRONTIÈRES DE LA FOLIE

Maintenant que nous connaissons les origines et la nature de la folie, il conviendrait de délimiter, de circonscrire son domaine, et d'élever une barrière définitive entre elle et la raison. Ce désir est assurément légitime, mais il est en dehors des choses réalisables : il faudrait, avant de songer à lui donner satisfaction, trouver une démarcation sûre entre la santé et la maladie, ce à quoi se sont évertués en vain les médecins de tous les siècles. Après tant de stériles débats, la science moderne en est arrivée à reconnaître partout la continuité des phénomènes, leur gradation insensible et leur harmonie.

« La santé et la maladie, dit Claude Bernard, ne sont pas deux modes différant essentiellement, comme ont pu le croire les anciens médecins et comme le croient encore quelques praticiens. Il ne faut pas en faire des principes distincts, des entités

(1) Déjerine, *L'hérédité dans les maladies du système nerveux*. Paris, 1886.

qui se disputent l'organisme vivant et qui en font le théâtre de leur lutte. Ce sont-là des vieilleries médicales. Dans la réalité, il n'y a entre ces deux manières d'être que des différences de degré : l'exagération, la disproportion, la désharmonie des phénomènes normaux constituent l'état maladif. » (1)

Ainsi, ce qu'on est convenu d'appeler la *santé* est une chose toute relative. Il n'en existe aucune formule absolue, qu'on la considère au point de vue mental aussi bien qu'au point de vue physique, et un type normal de l'esprit humain ne saurait être qu'une abstraction idéale. Comme le fait observer Griesinger (2), le dilemme : « Cet homme est fou ou il ne l'est pas », n'a pas le sens commun. De même qu'en pathologie ordinaire il existe tout un ordre de faits contraires à un juste équilibre de toutes les fonctions organiques, et qui pourtant ne caractérisent aucune maladie déterminée ; de même en psychopathologie, il y a un nombre considérable d'état mentaux constituant une zone intermédiaire entre l'exacte pondération de toutes les facultés et les maladies mentales véritables.

Que de gens existent dont les allures excentriques, le caractère irritable, les sentiments mobiles, les idées bizarres, les actes insolites, motivent les jugements les plus contradictoires de la part de ceux qui les approchent ! Que d'individus anormalement

(1) Cl. Bernard, *Leçons sur la chaleur animale*. Paris, 1876.

(2) Griesinger, *Des maladies mentales*. Traduction Doumic. Paris, 1868.

déprimés, portés à la mélancolie, ou atteints d'un état habituel de surexcitation ! Que de pessimistes, d'enthousiastes, d'originaux, d'inventeurs, de mystiques, de dissipateurs, de débauchés, de criminels même dont on ne saurait dire qu'ils doivent être mis au rang des fous, bien qu'on ait la certitude que leur place n'est pas parmi les raisonnables ? Que dire encore de ces *phrénalgiques* qui, sensés et corrects extérieurement, sont dans leur for intérieur le jouet de tics intellectuels irrésistibles, d'idées fixes, de scrupules ridicules, de craintes absurdes et d'obsessions impulsives, causes des plus terribles tortures morales ?

Ces divers états anormaux de l'intelligence ne constituent pas assurément la folie confirmée, mais ils y tendent de plusieurs manières, soit qu'ils s'exagèrent jusqu'au délire proprement dit, soit, ce qui est fréquent, qu'ils servent de porte-greffe à de véritables accès d'*aliénation* mentale. Mais même dans ce cas, la folie conserve dans ses manifestations quelque chose d'équivoque, de ~~fou~~ d'incertain, qui pendant longtemps a été une source sérieuse de difficultés pour le diagnostic.

Dès le début des études sur la folie, les médecins furent frappés de l'existence de ces troubles des fonctions psychiques qui fuient et se dérobent aussitôt qu'on veut les circonscrire et les faire entrer dans les classifications.

Pinel raconte qu'il ne fut pas peu surpris, en entrant à Bicêtre, d'y voir plusieurs malades qui n'offraient aucune lésion de l'entendement, mais

simplement des perversions affectives et des impulsions dangereuses.

Prichard, quelques années plus tard, attirait l'attention sur des faits où le trouble mental portait principalement sur le caractère, les affections, les habitudes, en respectant, au moins en apparence, les facultés intellectuelles.

Esquirol (1) fait remarquer à son tour qu'il y a des individus qui ne déraisonnent point, dont les idées conservent leurs liaisons naturelles, dont les raisonnements sont logiques, dont les discours sont suivis, souvent vifs et spirituels. Par contre, leurs actions sont contraires à leurs affections, à leurs intérêts, aux usages sociaux ; mais quelque désordonnées qu'elles soient, ils ont toujours des motifs plus ou moins plausibles de se justifier, en sorte que l'on peut dire d'eux que ce sont des *fous raisonnables*.

En parlant des mêmes sujets, Trélat soutient aussi qu'ils sont fous, mais qu'ils ne le paraissent pas parce qu'ils s'expriment avec lucidité. Ils sont fous dans leurs actes plutôt que dans leurs paroles : leur folie est *lucide*.

Ces cas étaient impossibles à classer dans les formes connues de folie. Il fallut les placer dans une catégorie à part, leur assigner un rang et un nom. Un point frappait tous les observateurs : la conservation de la faculté de raisonner, l'intégrité apparente des fonctions purement intellectuelles. De là cette dénomination malheureuse, équivoque

(1) Esquirol. *Des maladies mentales*. Paris, 1838.

et paradoxale de *Folie raisonnante* sous laquelle on groupa tous ces faits.

Mais en les comparant entre eux, on ne manqua pas de s'apercevoir qu'ils formaient un ensemble assez disparate. Bon gré mal gré, de nouvelles divisions s'imposèrent. Pour les cas où prédominait le désordre des actes, on créa les noms de *manie* et *monomanie raisonnante*, de *folie des actes*, de *folie lucide*. Ceux que caractérisait le désordre des penchants et de la sensibilité affective, furent désignés sous le nom de *manie de caractère*, de *folie morale*. Les sujets chez qui la sensibilité aussi bien que l'intelligence semblait intacte, mais qu'obsédaient des idées fixes et des impulsions, et qui assistaient impuissants, quoique conscients, à cet automatisme déréglé de leurs fonctions psychiques formèrent le groupe de la *folie avec conscience*.

Mais tous ces efforts tentés dans une voie purement psychologique ne faisaient pas faire un pas à la question et ne jetaient aucun jour sur la nature des phénomènes observés. Personne ne se montrait satisfait des idées de ses prédécesseurs, de leurs groupements. Au fur et à mesure que les observations se multipliaient et que les travaux s'accumulaient, on sentait que, loin de s'avancer vers une solution scientifique, le problème s'obscurcissait, devenait plus embrouillé et plus inextricable.

Il fallut les travaux de Moreau, et surtout de Morel, pour montrer que ce qui était si obscur à la lumière de la psychologie, devenait facilement

intelligible, envisagé à un point de vue essentiellement biologique.

Le premier, étudiant les familles où se rencontre l'aliénation mentale, remarqua qu'à côté des fous véritables se rencontrent des gens qui se distinguent toute leur vie par la bizarrerie de leur caractère, une mobilité et une versatilité singulière dans les idées, des penchants en dehors de l'ordinaire, des actes extravagants et parfois dangereux. Folie et excentricité devinrent alors pour lui des états connexes relevant de la pathologie, et dont le développement devait être attribué à une cause unique, l'hérédité morbide.

Le second poussa plus loin la solution du problème en montrant clairement que, lorsque l'hérédité psychopathique s'aggrave dans une famille, on voit les troubles intellectuels prendre de plus en plus un caractère irrémédiable et universel, et les descendants n'être plus des fous ordinaires, mais des individus à intelligence déséquilibrée, pervertie ou affaiblie, nés avec des tares intellectuelles et morales destinées à se développer d'une manière fatale.

Grâce à ces savants, la *folie raisonnante* que la science avait eu tant de peine à édifier finit par s'écrouler de toutes parts. Après eux, Falret, Legrand du Saulle et Magnan n'ont pas de peine à démontrer que les caractères assignés à cette prétendue maladie mentale n'ont rien de spécial et que les fous raisonnants tantôt peuvent entrer dans les diverses catégories que comporte la classi-

fication des maladies mentales, tantôt demeurent sur la limite de la raison et de la folie, entre les bizarreries natives de caractère encore compatibles avec l'état physiologique, et les troubles plus prononcés de l'intelligence et du moral qui appartiennent manifestement à la pathologie. Pour eux, comme pour Morel, les irrégularités mentales de ces individus prennent leur source dans l'hérédité; elles sont liées à l'imperfection congénitale de leur constitution psychique; ne se rencontrent que chez ceux qui sont fortement prédisposés et qui, dès leur entrée dans la vie, manifestent dans leurs idées, leurs sentiments et leurs instincts, des particularités bizarres qui les distinguent des autres enfants (1).

Le principe héréditaire psychopathique subit, en effet, suivant les circonstances, des évolutions très diverses, qu'il est bon d'indiquer, au moins d'une façon sommaire. Son origine est à peu près la même dans tous les cas; on la trouve dans cette affection nerveuse, vague, mal caractérisée, à manifestations protéiformes, qui semble une sorte d'état intermédiaire entre la santé et la maladie et se trouve en quelque sorte au carrefour de toutes les maladies chroniques; qui a été décrit par Lorry, Pomme, Cerise, Sandras, Bouchut (2), sous des noms divers et qui a reçu définitivement le nom de *neurasthénie* depuis les travaux de Beard, Ball,

(1) *Annales médico-psych.* 1866-67. *Comptes rendus de la Société médico-psychologique.*

(2) Bouchut, *Du nervosisme et des maladies nerveuses*, 2^e édition. Paris, 1877.

Benedickt, Cordes, Erb, et tant d'autres. C'est une sorte d'épuisement nerveux chronique qui s'accompagne d'un notable changement de caractère, de désordres intellectuels plus ou moins graves, mais susceptibles de conduire à la folie confirmée.

Cet état névropathique est, d'après Moreau (de Tours), Morel et Legrand du Saulle (1), comme le germe de troubles mentaux plus graves que l'hérédité fera évoluer s'il est fécondé par de nouveaux éléments morbides.

La folie une fois apparue, elle pourra se transmettre pendant plusieurs générations soit sous des formes variées, soit sous des formes similaires. On voit quelquefois la manie se développer chez divers membres d'une même famille à peu près au même âge et sous l'influence des mêmes causes déterminantes. L'hérédité de la mélancolie est beaucoup plus fréquente ; on sait avec quelle désespérante fixité se transmet la tendance au suicide dans certaines familles ; on en pourrait dire autant de l'hypocondrie. Dans les cas les plus heureux, et pour peu que les circonstances de la génération soient favorables, le germe tend à s'affaiblir et à disparaître.

Mais il est loin d'en être toujours ainsi, et quand l'hérédité psychopathique suit une marche progressive, aux formes pures de l'aliénation mentale viennent se joindre ou succéder les tendances innées aux anomalies intellectuelles et morales,

(1) Legrand du Saulle. *Leçons sur la folie héréditaire*. Paris, 1873.

aux aliénations inférieures, à l'imbécillité, à l'idiotie, et aux lésions congénitales du système nerveux.

Ainsi on trouvera à la fois dans une même génération des névropathes, des aliénés, des hystériques, des épileptiques, des imbéciles, des idiots, des gens bizarres, exaltés, passionnés, doués d'instincts mauvais.

Dans d'autres cas, la folie, au lieu de commencer la série des états de dégénérescence, en est une des formes terminales. Elle n'est alors que la conclusion d'une longue suite d'anomalies psychiques, de singularités, de bizarreries, qui sont d'abord assez légères pour passer inaperçues mais qui s'accroissent peu à peu jusqu'à revêtir les formes même de l'aliénation mentale. Ainsi se comportent les dégénérescences mystérieuses qui ont pour agent principal le milieu social, l'influence dissolvante de la richesse et du pouvoir, et l'excès de développement intellectuel des ascendants.

Ou bien encore, suivant Morel, on observera, dans une première génération, la prédominance du tempérament nerveux, la tendance aux congestions cérébrales avec ses conséquences naturelles : irritabilité, violence, emportement de caractère. Dans une seconde génération, on trouvera une recrudescence de ces dispositions malades, les affections organiques du cerveau, les névroses capitales, hystérie, épilepsie, hypocondrie. Dans une troisième génération, si rien n'arrête l'expansion du germe pathologique, on reconnaîtra des dispositions innées à la folie, aux actes excentriques, désor-

donnés, dangereux; enfin dans une dernière génération, les insuffisances mentales, la surdi-mutité, et l'absence complète d'intelligence.

En résumé, quelle que soit la manière dont évolue le germe psychopathique, on voit qu'il existe autour de la folie proprement dite, la suivant, la précédant, ou se manifestant en même temps qu'elle dans les familles, une foule d'états psychiques qui constituent des *infirmités* beaucoup plus que des *maladies*. Le cerveau des individus qui en sont affligés n'est pas seulement dérangé d'une façon accidentelle : il est congénitalement mal constitué; ses diverses parties se sont développées d'une façon inégale, et à un défaut d'harmonie dans les proportions de l'organe correspond un défaut d'équilibre dans son fonctionnement. Ainsi trouve sa pleine et entière application la théorie de la dégénérescence dont nous avons tracé précédemment les grandes lignes. Nous sommes donc fondés à dire que, victimes d'un vice congénital, les demi-fous et les excentriques sont des *dégénérés héréditaires*.

Ajoutons, pour être complet, qu'on a récemment reconnu que, chez quelques victimes d'anomalies cérébrales, la dégénérescence n'était ni toujours héréditaire, ni toujours congénitale, mais quelquefois *acquise*.

Il faut admettre, en premier lieu, que les conditions fâcheuses dans lesquelles peut se trouver le père au moment de la conception, et la mère pendant toute la grossesse, exercent une notable influence sur le développement futur du fœtus. Les

enfants conçus dans l'ivresse naissent avec de fâcheuses dispositions morbides ; il en est de même de ceux qui subissent des traumatismes dans le sein maternel. Il semble en outre que tout ce qui trouble la santé de la mère ou impressionne trop fortement son système nerveux soit de nature à retentir sur le fœtus et à entraver son développement.

En second lieu, un enfant né dans de bonnes conditions et resté normal jusqu'à l'adolescence, peut, sous l'influence d'une maladie grave comme la fièvre typhoïde, ou à la suite d'une chute sur la tête, ou de tout autre cause accidentelle, subir un trouble de nutrition du cerveau qui le fera descendre au rang des dégénérés (1).

Toutefois ces faits sont rares, et c'est le cas ou jamais de rappeler le proverbe : l'exception confirme la règle.

III

STIGMATES PHYSIQUES, INTELLECTUELS ET MORAUX DE LA DÉGÉNÉRESCENCE HÉRÉDITAIRE

Les signes auxquels on peut reconnaître la dégénérescence mentale héréditaire sont de trois or-

(1) Christian, Cotard et Bouchereau. *Société médico-psychologique*, 1885.

dres : *intellectuels*, *moraux* et *physiques*. Les combinaisons multiples de ces symptômes, leurs associations inégales et la prédominance de certains d'entre eux créent ces types excessivement variés de psychopathes dont nous allons décrire les caractères communs, et qui vont de l'idiotie au génie, de l'excentricité à la folie confirmée, de la simple exagération des sentiments jusqu'à l'absence de tout sens moral, de la vertu au crime.

L'intelligence, chez les héréditaires, présente des degrés infinis : depuis l'éclat des facultés les plus brillantes jusqu'à l'idiotie complète, en passant par ce qu'on pourrait appeler les *intelligences partielles*. Chez l'idiot, la lésion qui provient d'un vice héréditaire frappe le cerveau dans son ensemble ; l'intelligence n'existe pas. Chez l'imbécile elle respecte certaines régions, d'où un développement partiel des facultés et une intelligence plus ou moins étendue. A un degré de plus en plus élevé, elle n'atteint que des points de plus en plus limités de la substance nerveuse ; d'où une intelligence inégale, plus ou moins équilibrée, brillante peut-être dans son ensemble, mais défectueuse par quelque côté.

Tel héréditaire, d'ailleurs correct sous tous les autres rapports, de mœurs irréprochables, d'une conduite régulière, aux penchants et aux sentiments des mieux pondérés, offre, suivant une expression imagée, de véritables trous dans son territoire intellectuel. Il a une mémoire des plus ingrates

ou est absolument réfractaire à l'étude des chiffres, au calcul, à la musique, au dessin.

Bien qu'il soit en possession d'une intelligence moyenne, il se montre cependant absolument nul pour certaines facultés, totalement dépourvu de certaines aptitudes. Chez lui, selon M. Magnan, les centres de perception sont inégalement impressionnables, inégalement aptes à recueillir toutes les empreintes que doivent y laisser les sensations. Il y a désharmonie, défaut d'équilibre, c'est-à-dire signe de dégénérescence (1).

Dans d'autres cas, au contraire, on verra, coïncidant avec l'insuffisance de l'ensemble des facultés, une mémoire brillante, une facilité étonnante pour la combinaison des nombres, des aptitudes remarquables pour les arts d'imagination, pour les lettres, la poésie. L'empereur Claude, dont l'imbécillité est connue, était orateur, et son éloquence étonnait tous ceux qui avaient une connaissance intime de son véritable état mental. On cite des imbéciles, incapables de discerner le bien du mal, dénués de toute volonté, subissant toutes les impulsions, et n'ayant jamais pu remplir les plus humbles fonctions sociales, qui savaient Corneille et Racine par cœur et traduisaient les odes d'Horace en très bon français. Les criminels qui pour la plupart rentrent dans la classe des dégénérés, ont de fréquentes velléités littéraires. Lacenaire était poète. Clément et Henri Muchembled, qui assassinèrent

(1) Magnan, *Comptes-rendus de la Société médico-psychologique* (*Annales médico-psychologiques*, 1886).

il y a quelques mois une fillette de quinze ans au milieu des circonstances les plus romanesques, se donnaient, dans leurs élucubrations poétiques, les noms d'*Œil de Faucon* et de *Cerf agile*. Ces dispositions intellectuelles ou artistiques se rencontrent à tous les degrés de la dégénérescence mentale et jusque chez les imbéciles. C'est dans cette catégorie que viennent se ranger ces individus que Félix Voisin a désignés sous le nom de *génies partiels*, êtres réfractaires à l'éducation, indisciplinables, instinctivement vicieux, dénués de toute espèce de sens moral, mais doués de quelques-unes des aptitudes précédentes, et dont nous aurons à nous occuper plus loin au point de vue moral.

Beaucoup d'héritaires, tout en ayant une intelligence insuffisante ou mal équilibrée, sont cependant remarquables par une disposition innée pour l'étude. On les voit se livrer avec une ardeur quasi impulsive et irraisonnée à des travaux au-dessus de leur vigueur intellectuelle; aussi n'atteignent-ils presque jamais le but. Ils font des ratés, des fous précoces, des déments avant l'âge.

Chez un certain nombre d'entre eux persiste un état infantin des facultés intellectuelles qui les empêche de prendre jamais pied dans le monde des réalités et de l'expérience. Ils se créent d'éternelles illusions et vivent dans un monde imaginaire.

De très bonne heure, ils s'abstraient du milieu ambiant et vivent isolés dans la contemplation de leurs pensées et dans l'étude de leurs sensations. A force d'interroger et de contempler leur propre

personnalité, ils finissent par en vicier les éléments et par sombrer dans l'égoïsme, l'excès d'orgueil ou l'hypocondrie.

Mais on peut être un dégénéré héréditaire et posséder une grande intelligence, faire un magistrat remarquable, un savant mathématicien, un grand artiste, un homme politique distingué, un administrateur de premier ordre : c'est alors sur le domaine de la sensibilité morale que portera le défaut d'équilibre, et c'est par ce côté que cet homme intelligent présentera des déficiences profondes. Ainsi que l'a fait remarquer Esquirol et plusieurs autres aliénistes, l'homme d'une intelligence parfaitement équilibrée, peut, s'il s'observe avec soin, voir surgir à certains moments dans son esprit des images extravagantes, les idées les plus bizarres et les plus dangereuses, mais il lui suffit d'un léger effort de volonté pour les écarter du champ de sa conscience et les faire rentrer dans le néant. Que la volonté manque de ressort ou soit sujette à des défaillances, et toutes sortes de sentiments et de penchants maladifs, d'impulsions nuisibles, s'imposeront avec énergie et seront le point de départ d'actions excentriques, d'écarts de conduite étranges.

Morel cite des hommes d'un haut mérite intellectuel, remplissant de grandes et importantes fonctions, haut placés dans la hiérarchie sociale, qui dans l'intimité de la vie privée offraient les plus singulières aberrations mentales.

Moreau (de Tours), dans la biographie de certains grands hommes, relève une foule d'excentricités et les symptômes les plus variés d'un trouble mental réel.

Ces héréditaires de rang supérieur sont affligés d'une véritable *neurasthénie de la sensibilité morale*. Cette dernière est soumise à des fluctuations incessantes entre l'exaltation et la dépression. Susceptibles, impressionnables à l'excès, véritables sensitives, ils réagissent vis-à-vis des influences les plus légères. Un changement dans l'état de l'atmosphère, une circonstance insignifiante en elle-même, mais imprévue, un incident dérangeant l'ordre de leurs habitudes les jettent dans un trouble pénible. Quelques-uns sont d'une violence, d'une irritabilité telles, que la moindre contrariété leur procure des colères épouvantables accompagnées de symptômes convulsifs. Ils passent de l'enthousiasme au découragement avec la plus déplorable facilité. Ce n'est pas seulement dans les circonstances douloureuses, comme les catastrophes domestiques, la mort d'amis ou de proches, que leur sensibilité est mise en émoi ; il suffit pour cela des causes les plus futiles, et même les plus ridicules, et tel qui restera presque indifférent au dernier soupir d'une personne chère, donnera les signes du plus violent désespoir en apprenant la mort d'un animal favori. L'amour exagéré des animaux a été signalé comme une des bizarreries de caractère de ces individus. Un grand financier, cité par Morel, donnait les signes d'une véritable douleur

délirante à propos de la mort d'une des nombreuses grenouilles qu'il élevait dans une mare de son parc (1). Cette sorte de monomanie pousse certains gens à sacrifier leur fortune à l'installation d'hospitiaux luxueux pour les chiens et les chats malades; et la fureur des antivivisectionnistes a atteint dans ces derniers temps des proportions véritablement malades.

On observe aussi chez ces individus des sympathies et des antipathies qui atteignent des proportions incroyables. La vue, le contact, l'odeur de certains objets est pour eux une cause de souffrance morale qui a pour base une crainte aveugle et irrésistible.

Ils sont tourmentés par des idées fixes, des obsessions bizarres. Le besoin d'accomplir certains actes extravagants, est tel, qu'ils ne peuvent, qu'à ce prix, et pour un temps, recouvrer le calme de leur esprit et la libre possession d'eux-mêmes. Mais les idées fixes et les obsessions sont parfois du caractère le plus dangereux : telles sont les impulsions à l'homicide, au suicide, au vol, à l'incendie,

(1) « Les biographes de M. de Bismarck n'ont pas manqué de rapporter tout ce qui a trait à sa sensibilité pour les animaux et en particulier pour les chiens; il en a toujours deux à table et il les nourrit de ses propres mains. Il y a dix ans, il perdit *Sultan*, son molosse favori. Le chancelier l'assista jusqu'au bout et avec de telles marques de douleur que son fils essaya de lui faire quitter la pièce où se passait cette scène. M. de Bismarck y consentit, mais, arrivé à la porte, il se retourna, et ses yeux ayant rencontré le dernier regard de son vieil et fidèle ami : « Non, dit-il, laissez-moi seul! » et il retourna auprès du pauvre *Sultan*. » (*Temps*, 1^{er} septembre 1887.)

aux excès alcooliques, aux actes immoraux, impulsions qui finissent, dans nombre de cas, par devenir irrésistibles et entraîner les plus terribles conséquences.

Une marque probante de la nature dégénérative de ces obsessions émotives, de ces impulsions, de ces étrangetés morales, c'est qu'elles se manifestent parfois dès l'âge le plus tendre, et qu'on les a constatées chez des enfants de quatre ou cinq ans (1). Lorsqu'elles prennent certaines proportions, ces diverses particularités psychopathiques en arrivent à constituer de véritables délires qui se développent, se modifient, disparaissent, reviennent, s'enchevêtrent les uns les autres chez le même individu, véritables épisodes (2) se succédant sur le fonds continu et invariable de la dégénérescence mentale. Ce sont ces divers états délirants qui, envisagés autrefois comme autant d'entités morbides distinctes, étaient désignés sous le nom de *monomanies*.

Toute une catégorie d'héréditaires est remarquable par de nombreuses déficiences du moral et du caractère. Ceux-ci sont orgueilleux, d'un orgueil sans bornes, et s'attribuent avec une complaisance satisfaite, perfections, mérites et vertus. Leur égoïsme naïf et irraisonné, parfois féroce, s'allie à

(1) Magnan, *Annales médico-psychologiques*, 1885.

(2) Ces états délirants ont été précisément désignés par M. Magnan dans ses divers travaux sous le nom de *Syndromes épisodiques* de la folie héréditaire.

la maiveillance, à l'envie, à une humeur hargneuse et chagrine.

La plupart n'ont qu'un faible sentiment de la morale et ne s'inquiètent que médiocrement des lois sociales ; ils ont des maîtresses sous le toit conjugal, épousent leurs servantes ou des filles de joie, ne reculent pas toujours devant l'inceste, s'abandonnent en secret aux vices les plus ignobles et se livrent avec emportement à tous les excès. Les uns sont dominés par les passions viles, l'avarice, le jeu, la boisson ; les autres sont paresseux, imprévoyants, dissipateurs ; tous manquent d'esprit de conduite et se laissent aller aux écarts les plus dangereux pour eux-mêmes et pour les autres.

Un rien les passionne, les exalte et modifie leurs idées et leurs sentiments. Esprits étroits et à courtes vues, leurs jugements presque toujours faux ou exagérés, sont exclusivement conditionnés par leurs passions et leurs idées préconçues. Leurs opinions sont bizarres, originales, hérétiques, paradoxales, toujours en contradiction avec les idées reçues. Impérieux, violents, menteurs, rancuniers, ils font preuve d'un entêtement et d'une obstination extraordinaire. Ils sont étrangers à tous les sentiments élevés, à l'esprit de tolérance, d'indulgence et de bonté.

Enthousiastes et primesautiers, ils sont de toutes les exagérations, de toutes les insanités, de tous les fanatismes.

Ces individus, en un mot, pêchent surtout par l'imperfection de leur personnalité morale. Ce sont

des êtres demi-conscients, demi-automates ; ils sont incapables de revenir sur eux-mêmes, d'analyser leurs sentiments et de raisonner leurs opinions. Cette pleine conscience de soi, l'attribut le plus noble d'un esprit large et bien équilibré et qui est le résultat des perfectionnements de la personnalité humaine accumulés de siècle en siècle, s'en va chez eux morceau par morceau. Cependant, il n'est pas rare de les voir occuper dans la société de hautes situations, remplir des rôles en vue et exercer sur les affaires de ce monde une énorme influence. Et chose remarquable, bien digne de l'attention des historiens et des philosophes, cette influence n'est pas toujours nuisible. Elle peut se faire sentir dans un sens favorable au bien général, si elle est mise au service d'une idée juste. Avec l'énergie des convictions, la persévérance, le fanatisme, l'absence de scrupules et l'étroitesse d'esprit qui caractérise ces individus, il n'y a pas d'obstacle dont ils n'arrivent à triompher. En émettant ces vues, nous ne faisons guère que résumer l'histoire de plus d'un réformateur célèbre.

A un degré inférieur, dans l'échelle des dégénérescences, se trouve une nouvelle catégorie qui ne fait que continuer la précédente, et qui est caractérisée non plus seulement par la faiblesse, mais par l'absence complète de sens moral. Il s'agit alors d'une véritable *imbécillité* ou *idiotie morale* ; elle s'accompagne souvent, d'une diminution plus ou moins marquée de l'intelligence ; mais cette règle

n'a rien d'absolu, et il arrive au contraire parfois qu'elle coïncide avec des facultés remarquablement développées.

Dès leur jeune âge les individus atteints d'imbécillité morale présentent des instincts pervers, des sentiments dépravés, des penchants mauvais et incoercibles. Ils sont fantasques, excentriques, paresseux, querelleurs, emportés et violents. Ils se font renvoyer de toutes les institutions où on les place. Ils encourent parfois prématurément les rigueurs de la justice et doivent passer par les maisons de détention et de correction. Selon Helvétius l'inégalité des esprits serait due à la différence d'éducation, et sur cent hommes, assure Locke, il y en a plus de quatre-vingt-dix qui sont ce qu'ils sont, bons ou mauvais, utiles ou nuisibles à la société par l'éducation qu'ils ont reçue. L'opinion de ces philosophes est cependant contraire à l'observation la plus vulgaire ; une bonne éducation, quelque soignée et rationnelle qu'on la suppose, n'a jamais réformé des tendances vicieuses et pathologiques, et n'a jamais changé un dégénéré immoral en un homme vertueux. Les sujets qui nous occupent sont, en effet, réfractaires à toute éducation. La culture intellectuelle la plus complète est elle-même impuissante à modifier leurs instincts pervers, et selon la remarque de Bourdin, les dégénérés instruits et lettrés sont les plus redoutables de tous.

A l'époque de la puberté, ils éprouvent des troubles intellectuels sous l'influence de la moindre

cause. Chez les filles, la menstruation s'établit difficilement et donne naissance aux accidents les plus variés : Chlorose, hystéricisme, exagération de la sensibilité avec tendance aux larmes, catalepsie, somnambulisme, chorée, émotivité excessive, scrupules exagérés, inquiétudes d'esprit motivant des interrogations sans fin, doute, craintes des contacts, mysticisme, privation volontaire d'aliments, excentricités, et accès de délire agité ou mélancolique. Les jeunes garçons sont masturbateurs, vicieux, incendiaires, suicides, nostalgiques. Ils s'abandonnent au vol, au vagabondage, et s'affilient aux malfaiteurs. Eux aussi sont parfois choréiques, somnambules, érotomanes, persécutés, scrupuleux ou religieux à l'excès, tourmentés par le doute universel et l'hypocondrie morale.

En un mot, nous retrouvons chez ces dégénérés inférieurs, mais avec un développement plus précoce, toutes les particularités *monomaniaques* que nous avons déjà constatées chez les simples déséquilibrés de rang supérieur.

Quelquefois, ainsi que nous l'avons déjà noté précédemment, ils présentent des facultés intellectuelles très développées. « Doués dans ce cas d'une manière tout à fait extraordinaire, ils apprennent et retiennent tout avec la plus surprenante facilité. Ils sont les premiers de leur classe et on les regarde volontiers comme de petits prodiges. Ils possèdent parfois pour la musique, le calcul, le dessin, la poésie, l'improvisation, la déclamation ou l'art théâtral, une aptitude native

qui étonne. Puis quand ils arrivent à cette époque de la puberté dont nous parlons, leurs brillantes facultés pâlisent ou s'éteignent. Le développement psychique s'arrête, la croissance intellectuelle a dit son dernier mot, la faillite est déclarée et le petit prodige devient une non-valeur. Après beaucoup d'humiliations et de tâtonnements, ils s'engagent dans la marine ou dans l'armée. Quelquefois ils sont domptés par la sévère discipline de ce milieu nouveau, mais le plus souvent, ils s'insurgent contre cette discipline, se font accabler de punitions et finissent assez fréquemment par être déferés à des conseils de guerre » (1).

Tout est irrégulier, désordonné, étrange dans l'existence de ces dégénérés. Incapables de se fixer à rien, ils prennent et abandonnent successivement tous les métiers, s'essayent sans résultat dans les directions les plus diverses. Après avoir scandalisé le monde par l'excès de leurs fautes, ils l'étonnent par l'éclat de leur conversion et entrent dans les couvents les plus austères pour en sortir bientôt et reprendre le cours de leurs débordements (2). Ils n'aiment absolument qu'eux-mêmes : « mauvais fils, amants volages, époux distraits, pères oublieux, ils ont le cœur sec et froid... Êtres changeants, versatiles, inconséquents, paradoxaux, ils réagissent toujours d'une manière capricieuse et exagérée. Systématiquement hostiles à toute action moralisatrice, insen-

(1) Legrand du Saullé, *Annales médico-psychologiques*, 1876.

(2) J. Falret, *Annales médico-psychologiques*, 1867.

sibles aux joies de la famille, inaccessibles aux douceurs de l'affection, instinctivement portés à la rébellion, aux extravagances et au scandale, ils sont méchants, et font le mal pour le mal ».

La vie avec de pareils êtres n'est que luttes cachées, querelles intestines, souffrances morales horribles : un véritable enfer. Finissent-ils enfin par échouer dans un établissement d'aliénés, ils en deviennent le fléau, et y suscitent les désordres les plus multipliés. Habiles à cacher leurs déficiences morales pourtant si profondes, ils en imposent par leur apparente lucidité à leurs parents, aux magistrats, aux employés eux-mêmes des asiles. A force d'instances, de démarches écrites, de réclamations comminatoires, ils réussissent à recouvrer la liberté, et ne tardent pas à reprendre le cours de leur vie irrégulière et désordonnée.

Les déficiences de l'intelligence et de la sensibilité morale ne sont pas les seules qu'on constate chez les dégénérés héréditaires. Ils offrent encore, suivant les individus et leur degré de déchéance, de nombreuses imperfections physiques, vrais *stigmates de la dégénérescence somatique* faisant cortège aux *stigmates de la dégénérescence intellectuelle et morale*.

Tantôt les proportions des diverses parties du corps sont diminuées ou augmentées, la taille trop petite ou trop grande, les membres inégalement développés, parfois frappés de paralysies partielles ; le système pileux anormal. Tantôt le

crâne présente des malformations diverses, une petitesse ou un volume exagérés, des saillies difformes, des crêtes, des proéminences, des dépressions inusitées. Campagne a signalé, comme signe fréquent, presque constant chez les dégénérés raisonnants, un aplatissement de la région postérieure de la tête (1).

Le visage offre des anomalies nombreuses, un front trop exigü ou trop haut par rapport aux autres parties, une absence d'harmonie dans les traits, des asymétries très développées, des tics, des contractions choréiformes de certains muscles de la face ; ou encore de la langue, d'où résulte le bégaiement. Du côté des yeux, on observe du strabisme, du nystagmus, des pigmentations irrégulières et une insertion vicieuse de la choroïde, des vices de conformation de l'iris. La bouche peut être d'une grandeur exagérée, les mâchoires proéminentes, les lèvres épaisses, la dentition irrégulière, atteinte d'anomalies et frappée de décadence précoce ; la voûte palatine asymétrique ou réserrée.

Les oreilles sont asymétriques, vicieusement implantées, les pavillons écartés, amincis ou complètement dépliés, les lobules absents.

Les sens sont souvent imparfaits, le goût surtout, qui peut manquer totalement.

Des anomalies importantes et curieuses sont celles qui frappent les organes génitaux des deux sexes et qui ont pour conséquence finale de s'op-

(1) Campagne. *Traité de la folie raisonnante*. Paris.

poser à la génération. Ces imperfections qui sont si fréquentes chez les idiots et les imbéciles, ne sont pas rares chez les dégénérés appartenant à une catégorie supérieure et consistent non seulement en des arrêts mais encore en des anomalies de développement variés, dont il me semble inutile de faire une énumération détaillée.

Dans le cas où les organes de la génération sont normalement conformés extérieurement, il n'est pas rare de voir leurs fonctions perverties. C'est ainsi que l'éveil précoce du sens génital, l'onanisme des enfants et des adolescents, est un signe certain du tempérament névropathique ; il en est de même de l'excitation anormale des fonctions sexuelles, de la frigidité, de l'impuissance, des obsessions mentales et des dépravations génésiques chez les adultes.

La santé des héréditaires peut être troublée à chaque instant par des maladies imprévues qui abattent leurs forces et bouleversent leur système nerveux. Un des accidents les plus communs auxquels ils soient sujets est l'*accès congestif* avec ou sans attaque épileptiforme, avec ou sans phénomènes de paralysie ; accès qui peut se produire à toutes les périodes de l'existence. Il en résulte à diverses reprises dans la vie des individus toutes sortes de phénomènes inquiétants du côté de l'intelligence, de la mémoire, de la volonté, de la sensibilité, de la parole et du mouvement. Tout rentre dans l'ordre jusqu'à ce qu'un dernier accès, plus grave que les autres, amène la terminaison fatale.

L'enfance des héréditaires est fréquemment marquée par des troubles du système nerveux qui revêtent une forme choréique, convulsive, pseudo-méningitique ou délirante. Comme nous l'avons dit précédemment, l'évolution de la puberté chez beaucoup d'entre eux est lente et difficile, et c'est souvent à ce moment que se décide leur avenir : ils évoluent définitivement ou vers l'imbécillité confirmée ou vers l'instabilité mentale et la folie héréditaire.

Un autre point à noter, c'est la façon originale dont se comportent les héréditaires vis-à-vis de l'alcool : les uns sont tellement sensibles qu'ils délirent à la moindre dose de boissons alcooliques ; les autres, au contraire, y sont tellement insensibles qu'ils ne peuvent s'enivrer et sont réfractaires aux plus forts excès.

Enfin, outre les particularités psychopathiques propres à la dégénérescence mentale, et qui font en quelque sorte partie du tempérament, de la manière d'être de l'individu, les héréditaires peuvent être atteints accidentellement de *délire vésanique* à la façon des aliénés ordinaires, mais encore dans ce cas, leur délire, quelle qu'en soit la forme, revêt des caractères spéciaux ; il a quelque chose de bizarre, d'incorrect, de mal venu, et ne semble obéir à aucune loi. Ils peuvent être atteints de manie, de délire des grandeurs, de délire de persécution, de mélancolie, mais par poussées, par accès, par bonds, avec des revirements et des volte-face inattendus, et des formes confuses, vagues,

atténuées, se succédant, se superposant ou coïncidant chez le même sujet qui peut aussi présenter des délires multiples.

Morel divise les héréditaires en quatre classes,

Dans la première, il range ceux qui ne se font remarquer que par la simple exagération du tempérament nerveux. Ils présentent des anomalies dans la sphère des facultés intellectuelles et affectives, mais non des lacunes; c'est une simple déséquilibration se traduisant par des excentricités et des idées fixes dont les patients ont pleine conscience, tout en étant dans l'impossibilité de s'y soustraire.

La seconde classe comprend ceux qui, avec une conservation apparente des facultés intellectuelles, présentent une profonde perturbation ou une absence complète des facultés morales, avec du délire des sentiments et des actes, des impulsions irrésistibles, des perversions génésiques.

La troisième classe renferme les imbéciles, les instinctifs, les individus présentant des tendances précoces et innées pour le mal.

Enfin la quatrième comprend l'idiotie, c'est-à-dire l'arrêt complet de développement intellectuel.

Si cette classification est acceptable dans ses grandes lignes, elle est d'une application souvent bien difficile. Cependant, parmi tous les signes de dégénérescence physique et mentale que nous venons de passer en revue, il existe une sorte de hiérarchie. Ils n'ont pas tous, au point de vue du diagnostic, une valeur égale. Les anomalies physi-

ques sont les plus graves de toutes ; elles révèlent sûrement la déchéance de l'individu et l'imperfection de ses organes, imperfection qui entraîne d'une façon fatale un mode vicieux de fonctionnement. Les multiples et bizarres déformations du crâne, par exemple, si communes chez les héréditaires, déterminent des compressions et des arrêts de développement du cerveau, dont les fonctions sont par là même, soit diminuées, soit perverties. La gravité des anomalies intellectuelles et morales varie, suivant que ces dernières consistent dans une diminution, une augmentation ou une perversion de ces facultés. Ainsi l'excès de sensibilité morale qui caractérise certains déséquilibrés a, au point de vue de la dégénérescence, une signification moins grave que l'absence complète ou la perversion du sens moral, qui caractérise tout une variété d'héréditaires. Il en est de même des excentricités intellectuelles comparées aux lacunes de l'intelligence.

Toutefois, nous le répétons, ces différences, bien que réelles, ne permettent pas d'établir une classification vraiment utile des dégénérescences mentales, car il n'y a ni fixité, ni uniformité dans leur manière de se grouper et de se manifester. Un imbécile peut être en même temps un excentrique ; un idiot moral est le plus souvent en même temps un imbécile intellectuel, mais on voit des idiots moraux doués d'une grande intelligence. L'exagération de la sensibilité morale, les impulsions et les obsessions se montrent tout aussi bien chez un individu faible d'esprit que chez une personne

d'une intelligence très développée. Ce n'est donc que par un examen approfondi de chaque cas en particulier sous le triple aspect physique intellectuel et moral, qu'on peut arriver à établir le bilan d'un héréditaire et lui assigner son rang dans la hiérarchie des dégénérés.

Mais pour l'étude que nous nous sommes proposée, ces grandes divisions étaient insuffisantes. Pour présenter au lecteur les divers échantillons de la dégénérescence mentale, il nous a fallu, à défaut d'une classification acceptée par la science, adopter une méthode empirique, isoler, d'après leurs caractères saillants, les principaux types, et leur consacrer à chacun une description spéciale.

C'est ainsi que nous avons, dans les deux chapitres qui vont suivre, étudié les diverses sortes d'*obsédés* et d'*impulsifs*.

Dans les trois suivants, nous avons décrit les *excentricités d'esprit* souvent alliées à une certaine dose de folie, et qu'on rencontre chez les *raisonnants*, les *persécuteurs*, les *mystiques*.

Un autre est consacré aux états d'esprit où la perversion morale est prédominante, comme chez les *hystériques* et les *criminels précoces*.

Enfin, un dernier chapitre est consacré aux *sexuels*, c'est-à-dire à ceux qui présentent d'une façon prédominante des désordres psychiques ayant pour origine les fonctions et les organes de la génération.

CHAPITRE II

LES OBSÉDÉS

I

LA PEUR DES ESPACES

La peur des espaces est une aberration mentale de nature émotive dont le malade a pleine conscience, mais dont il est impuissant à se rendre maître. Décrite en 1872 par Westphal sous le nom d'*agoraphobie*, elle a été signalée depuis par Cordes, S. Weber, Williams, Brown-Séguard, Perroud et Legrand du Saulle, qui en a fourni, en 1878, une description complète (1).

Pour Westphal (2) ce serait une névrose ayant quelque rapport avec le vertige épileptique. Pour

(1) Legrand du Saulle, *Etude clinique sur la peur des espaces*. Paris, 1878.

(2) Westphal, *Archiv für Psychiatrie*, 1871.

Cordes (1) qui en a lui-même souffert, l'agoraphobie n'est qu'un symptôme de neurasthénie infiniment plus général qu'on ne l'imagine et fait partie, sous forme d'angoisse psychique, d'une foule d'états nerveux différents.

Cette manière de voir nous semble la vraie. « On peut se demander, dit avec juste raison, M. J. Falret, si l'agoraphobie n'est pas une crainte se combinant souvent chez le même individu, avec d'autres craintes du même ordre. L'étude des observations nous montre, en effet, que tantôt l'agoraphobie existe seule, tantôt au contraire, elle se combine avec d'autres craintes, telles que celle d'une épée nue, celles de tomber d'une fenêtre ouverte, de voiture, etc. Plusieurs malades même présentent aussi la crainte du contact des objets extérieurs en même temps que de l'agoraphobie. Tous ces exemples démontrent donc que les diverses espèces de frayeur peuvent se combiner de différentes façons et qu'en résumé elles sont solidaires (2). »

L'agoraphobie n'est donc qu'un des mille aspects de la déséquilibration mentale et ce n'est jamais un accident isolé dans l'existence des malades. Son étiologie est dominée par l'hérédité névropathique, et admet accessoirement l'influence d'un travail intellectuel exagéré, de grands excès, des pertes séminales et de troubles dyspeptiques.

(1) Cordes, *Archiv für Psychiatrie*, 1872.

(2) *Société médico-psychologique*, 31 juillet 1876. (*Compte rendu in Ann. médic. psych.* 1876).

Elle s'observe la plupart du temps chez des hommes, principalement chez ceux qui sont instruits et intelligents, et qui exercent des professions libérales. Les cas de Westphal, Cordes et Brown-Séquard appartiennent à des hommes; ceux de M. Perroud à des hommes et à des femmes en égale proportion.

La peur des espaces est compatible avec toutes les apparences d'une excellente santé. Elle se produit ordinairement au moment où le névropathe débouche sur une place, et débute par une angoisse subite, avec serrement de cœur, un sentiment de frayeur, la crainte de quelque chose d'inconnu, d'indéfini dont on va éprouver quelque mal. Puis la frayeur augmente, il survient des palpitations violentes, de l'oppression, des alternatives de frisson et de chaleur à la peau; les forces s'en vont, le patient se sent tomber en faiblesse, des nuages passent devant ses yeux; enfin il pâlit, se couvre de sueur et chancelle, dominé par la conviction irrésistible qu'il ne pourra jamais affronter ce vide et traverser cet espace désert.

Cependant, qu'un compagnon se présente, et aussitôt le patient va recouvrer ses forces, reprendre sa tranquillité d'esprit et sa confiance en lui-même. Pour conserver son courage, d'ailleurs, il lui suffit bien souvent d'une circonstance insignifiante: le passage d'une voiture, la lueur d'une lanterne, la possession d'une canne, la main d'un enfant.

L'agoraphobie ne se produit pas seulement en présence d'un espace largement découvert ; elle se produit encore dans les rues qui n'ont pas de boutiques, à l'église, au théâtre, en face de longues murailles unies, en présence d'une longue perspective fuyante, en chemin de fer, en voiture, au milieu d'un bois, dans une foule, sur une montagne élevée, sur l'eau, ou simplement dans l'obscurité.

L'angoisse de l'agoraphobe est d'origine absolument psychique, comme le démontre l'ordre d'idées qui l'accompagne. Il est en effet obsédé par des pensées de cette nature : « Il va t'arriver malheur, tu vas avoir une attaque ; tu vas tomber ; tu vas crier et divaguer ; tu vas t'évanouir ; tu vas être frappé d'apoplexie ; on t'observe, tu vas passer pour un poltron, un être ridicule, un fou ; tu vas avoir envie d'aller à la garde-robe, tu vas disparaître à jamais, entrer dans le néant... » Il a conscience de l'absurdité de ces craintes, il se raisonne, s'admoneste, le tout en vain : l'espace s'allonge à l'infini devant lui, le vide s'accroît béant de toutes parts, ses pas se rapetissent ; s'il ne trouve l'appui d'un mur ou le bras d'un passant, il va tomber.

Les deux observations suivantes, empruntées à Legrand du Saulle donneront une juste idée de l'agoraphobie à l'état isolé.

Madame B..., âgée de quarante-trois ans, mère de trois enfants très bien portants, a une grande vivacité d'esprit, une mémoire heureuse et une affabilité remarquable. Elle

est recherchée et très fêtée dans le monde : on cite d'elle des reparties d'une rare finesse. Personne n'ignore qu'elle est extrêmement superstitieuse, et l'on a un peu contracté l'habitude de compter avec ses préjugés et ses faiblesses. Elle n'a jamais éprouvé d'accidents hystériques et elle n'est point hypocondriaque.

Depuis quinze ans, à la suite d'un voyage en Suisse et d'une ascension au Righi, elle ne peut pas traverser seule les Champs-Élysées, les boulevards, une grande place ou une rue large, sans être aussitôt en proie à une angoisse pénible, à une frayeur étrange et à un tremblement partiel et quelquefois général de tout le corps. Elle laisse involontairement échapper quelques larmes, se lamente à haute voix, sent ses jambes se dérober sous elle ou croit marcher sur des pavés mobiles, mous et gras. Il lui semble qu'elle s'enfonce dans de l'argile, que le sol rebondit, puis qu'elle s'enfonce encore. « Rien ne tourne, dit-elle, et je n'ai pas le mal de mer. J'ai peur, voilà tout. » Si elle donne le bras à son mari ou si elle tient par la main son dernier enfant, âgé de dix ans, elle n'a aucun malaise.

Cette dame éprouve une sensation identique en pénétrant seule dans une église vide, surtout s'il n'y a ni bancs ni chaises dans cette église : elle a peur en voiture, s'il n'y a pas de passants dans la rue, et, en plein jour, il lui arrive de réclamer le bras de son concierge pour monter le large escalier qui conduit à son appartement. Dans une très spacieuse salle à manger d'hôtel, elle déjeuna seule un matin, fut glacée de terreur et eut de la peine à gagner la gare, qui était tout à fait en face. Elle analyse parfaitement ce qu'elle ressent, reconnaît toute l'absurdité de ses angoisses, s'admoneste, se commande à elle-même, mais elle a peur, gémit et, en quelques instants, tombe dans un état de demi-défaillance, d'effarement ou d'excitation ridicule. Elle ose à peine énumérer toutes ses terreurs tant elle craint de passer pour avoir des troubles de la raison, mais lorsqu'elle en parle et qu'elle cherche à les justifier en quelque sorte, elle ne trouve que cette explication : « Dans ces moments-là, je dois probablement avoir peur de mourir subitement, d'avoir une attaque d'apoplexie foudroyante ou une syncope mortelle. Autre-

ment, je serais folle, et certes je ne le suis pas. » Elle habite au fond d'une assez grande cour. Aussi, quoi qu'il arrive, ne regarde-t-elle jamais par la fenêtre. Toutes les pièces de son appartement sont littéralement surchargées de meubles, de tableaux, de statuettes et de vieilles tapisseries. Elle vit dans un véritable bazar, ne se trouve point isolée ainsi et supporte très bien à l'occasion l'absence de tous les siens. Le vide seul l'effraye. Ses fonctions digestives ne laissent rien à désirer.

Tout antécédent morbide, dans la famille de cette dame, avait été formellement nié, et cependant le frère de la malade, mort à dix-huit ans de phthisie pulmonaire, était imbécile, masturbateur et violent. Il maltraitait cruellement les animaux. On n'avait pas pu lui apprendre à lire.

M. Albert G..., âgé de vingt-sept ans, lieutenant d'infanterie, doué d'une intelligence distinguée, a beaucoup lu et est un agréable causeur. Il a quelques prétentions à la littérature, à la poésie et à la musique, et il se dit archéologue. Il est d'une sobriété exemplaire, et, à vingt ans, en 1870, il a été décoré pour un acte de bravoure. Sa santé a toujours été excellente, mais il a été choréique pendant trois mois, vers l'âge de treize ans. Son père est mort d'apoplexie; sa mère a eu quelques attaques convulsives et l'une de ses cousines germaines a été traitée pendant trois mois dans un établissement d'aliénés.

En 1872, étant en garnison dans une grande ville, il traverse un matin, en habits bourgeois, une place publique absolument déserte et il a peur. Il regarde tout autour de lui, n'aperçoit personne, se sent un peu défaillir et se demande s'il ne doit pas retourner sur ses pas ? Il hésite, peut à peine contenir son émotion, distingue très nettement les objets, mais il tremble et n'avance pas. Une fois entré dans une rue étroite, il est à l'aise, n'éprouve plus rien et ne fait point attention à ce qui vient de se passer.

A quelques jours d'intervalle, il traverse la même place, à la même heure, en uniforme, son sabre au côté, et il ne ressent rien de particulier, puis à différentes reprises, dans la journée ou dans la soirée, il parcourt, sans le moindre malaise, le même chemin, en habits bourgeois et à cheval.

Un certain jour, il monte chez l'un de ses amis, logé à un troisième étage, et il l'attend en fumant sur sa terrasse. Il jette les yeux sur le vide qui l'environne, se trouble, s'inquiète, pâlit, rougit, frissonne, quitte la terrasse, rentre dans la chambre, s'assied en tournant le dos à la porte-fenêtre, se calme peu à peu, perd patience, descend l'escalier en fredonnant, marche gaiement pendant vingt minutes, arrive à son restaurant habituel, retrouve ses camarades et dîne avec le meilleur appétit.

Il prend part un matin à de grandes manœuvres et il reçoit l'ordre de se porter à une distance de trois kilomètres, près d'un moulin. A peine cet officier est-il arrivé à sa destination et commence-t-il à crayonner, qu'il est effrayé à la vue d'une plaine sans fin, qu'il tremble, et que, très pâle et hors de lui, il pénètre dans l'habitation du meunier, se déclare indisposé « à la suite d'un coup de soleil » et demande une tasse de lait. On l'accueille avec bienveillance et il se rétablit aussitôt. Dix minutes après, il sort, questionne un jeune garçon sur la localité et le fait asseoir à côté de lui pendant qu'il dessine, puis il le remercie et s'éloigne.

Plusieurs fois, en habits bourgeois, il traverse à pied la même place que la première fois et est repris de la même angoisse, tandis que, en uniforme et le sabre au côté, il peut impunément parcourir la même voie.

En 1874, il change de garnison et voyage avec son régiment. Après une étape de trente-trois kilomètres, il arrive dans une petite ville et se trouve logé en face d'une église assez remarquable. Il examine attentivement le monument à l'extérieur, puis il pénètre dans l'église, se voit seul, a peur, sent ses jambes se dérober sous lui, s'imagine marcher sur des dalles en gomme élastique, s'assied, s'essuie la face et gémit. Au bout d'un instant, il entend causer, se lève, s'exhorte mentalement, tâche de faire bonne contenance, n'aperçoit personne, marche péniblement, sort de l'église, est salué par trois militaires de son régiment et se trouve presque aussitôt remis. Il n'a eu ni vertiges, ni nausées, mais il croit avoir ressenti momentanément le besoin impérieux d'aller à la selle.

Quelques jours après, arrivé à destination, il éprouve des contrariétés assez vives. Il se loge d'abord au

deuxième étage, sur une cour, puis au premier étage sur la rue, et à différentes reprises, il souffre de ses angoisses. Ses camarades le plaisantent sur les motifs qu'il allègue pour changer aussi fréquemment d'appartement. Enfin, après plusieurs autres essais et après des tergiversations constantes, il loue une boutique, en laisse les volets fermés, allume en tout temps une bougie, couche dans l'arrière-boutique, et sort ou rentre par la petite cour de la maison. Cette fois il ne ressent plus rien et se porte à merveille.

En 1875, il a peur dans la grande cour d'une caserne, et comme il a déjà donné lieu aux plus désobligeantes suppositions, il sollicite sa mise en retrait d'emploi pour infirmités temporaires.

De retour dans son village natal, il s'occupe, sort très-peu, lit beaucoup et ne ressent absolument rien. Il recueille l'héritage de ses parents et résiste à plusieurs projets de mariage qu'on lui soumet. « Que faut-il que je fasse, m'écrit-il, dois-je me marier? J'en ai bien plus d'envie que je ne le laisse voir. Personne ne peut s'imaginer ici que je sois malade et le fait est que je mange et bois bien, que je dors mieux encore, et qu'à me voir on m'achèterait la vie. Il faut cependant que j'aie une sorte de désorganisation latente du cerveau! »

Après un traitement hydrothérapique très prolongé et une médication faiblement bromurée, mais longtemps continuée, M. Albert G... est rentré dans l'armée.

Après la *peur des espaces ouverts*, nous devons étudier rapidement la *peur des espaces fermés*. Sous le nom de *claustrophobie* elle a été décrite par le professeur Ball, par le Dr Raggi, de Bologne; Verga, de Milan, et Meschede. (1) Elle semble aux antipodes de l'*agoraphobie*, et cependant coïncide parfois avec elle chez le même malade, de même qu'elle coïncide avec les diverses

(1) Ball, *De la claustrophobie*. (*Annales médico-psychologiques*, 1879).

autres aberrations mentales que nous aurons à étudier par la suite.

C'est ce qui arrivait particulièrement chez un des malades de M. Ball, atteint en même temps du *délire du toucher*.

Il lui parut d'abord inadmissible de toucher à un bouton de porte. Bientôt le même dégoût s'étendit à toute espèce de contact. Il s'entourait de précautions exquises, n'embrassait plus personne et se livrait à des ablutions perpétuelles. Mais ce n'était pas tout: A divers moments — mais surtout pendant la nuit, il était saisi d'une terreur panique à l'idée de se voir enfermé seul. Lorsqu'il se trouvait dans une pièce quelconque, il tenait essentiellement à ce que portes et fenêtres restassent ouvertes. S'il était en compagnie, ce sentiment perdait de son intensité, et, par égard pour ses visiteurs, il consentait à laisser fermer les issues. Mais pendant la nuit, il était d'une bien plus grande intolérance: il fallait que les fenêtres de sa chambre à coucher restassent ouvertes, — habitude assez commune en pays étranger: de plus, les gens de la maison avaient défense expresse de fermer la porte de sa chambre, et, ce qui était plus difficile à obtenir, de fermer la porte de l'appartement. Il lui est arrivé plus d'une fois de se lever la nuit pour s'assurer que ses ordres étaient rigoureusement exécutés. Enfin, pris d'une inquiétude irrésistible, il se voyait quelquefois obligé de descendre, au milieu de la nuit, dans la cour de la maison, et même de se faire ouvrir la porte cochère, pour errer toute la nuit dans les rues, jusqu'aux premières lueurs du jour.

Interrogé sur ses sensations intimes, il assura qu'il éprouvait dans ces moments une angoisse constrictive, comparable à celle qu'on pourrait ressentir en rampant à travers un passage de plus en plus étroit, jusqu'au point où, collé contre les parois, on ne pourrait plus ni avancer ni reculer. C'est au moment où il lui semblait se trouver dans cette position intolérable que, frappé d'une terreur extrême, il prenait la clef des champs.

Une autre malade citée par le même auteur, névropathe aux antécédents héréditaires des plus accentués, présenta entre tant d'autres troubles mentaux le phénomène de la claustrophobie.

• Un jour, poussée par la curiosité, je voulus visiter la tour Saint-Jacques : nous voilà partis, père, enfants, mari. Au beau milieu de l'ascension, je suis prise d'une terreur folle ; il me semble qu'on a fermé la porte d'en bas et que nous ne pourrions plus sortir. Les miens traitèrent cela d'enfantillage et me firent monter plus haut : tout à coup, sans qu'on ait pu comprendre ma pensée, je descendis jusqu'au bas comme un trait, malgré les cris de mes enfants, bousculant tout sur mon passage : je ne sentais plus, puisque ma tête se heurtant contre le mur ne me causait aucune douleur ; il paraît que ma dernière heure n'était pas arrivée, car j'aurais pu me tuer cent fois ; ma descente avait été vertigineuse, au dire de mon mari.

A peine étais-je arrivée en bas, à l'air libre, que la crise se dissipait comme par enchantement, et je respirais bruyamment, comme au sortir d'un puits.

Une autre fois, étant au bain avec mes trois enfants et une jeune fille de quinze ans, une crise s'est déclarée parce que j'avais, par mégarde, fermé la porte du cabinet et que la fille de service ne venait pas ouvrir assez vite. J'ai cassé le cordon de sonnette, puis j'ai brisé un carreau de la porte vitrée pour pouvoir m'échapper.

La peur est tout mon mal. Ainsi, chez moi, dans mon propre appartement, il faut nuit et jour que la porte d'entrée ne soit fermée qu'au pêne. Je me relève la nuit pour aller m'assurer qu'elle n'est pas fermée à clef. Si par hasard je la trouve fermée, j'appelle au secours, j'ai des hallucinations, je cours d'une pièce à l'autre pour chercher les clefs et je ne me reconnais pas chez moi ; il me semble que je ne sais pas où je suis. Il faut, pour calmer cet accès, que la porte soit ouverte ; aussitôt le trouble s'évanouit.

On ne me ferait pas rester seule dans une pièce fermée pour un empire ; ou alors ma tête déménage et je ne sais plus ce que fais. Il faut pour me calmer qu'on me laisse

la porte ouverte ainsi que la fenêtre, et que j'entende les personnes aller et venir. »

Nous n'avons, à propos de la claustrophobie, rien à ajouter aux considérations étiologiques et nosologiques précédemment exposées à propos de l'agoraphobie. Ce ne sont, en dernière analyse, que des formes de la neurasthénie psychique se développant sur un terrain préparé par l'hérédité.

Sous le nom bizarre d'*astraphobie*, le D^r Beard⁽¹⁾ décrit une affection qui se caractérise par une frayeur extrême survenant à l'approche des orages, et s'accompagnant de nausées, de diarrhée, de faiblesse et quelquefois même de convulsions. Il la considère comme très analogue à l'*agoraphobie*. Il cite à ce propos l'observation d'une dame qui était extrêmement nerveuse, et avait été toute sa vie sujette à l'astraphobie. Même dans sa première enfance, elle était très fortement troublée par l'approche d'un orage, et bien longtemps avant d'être en âge d'avoir peur des éclairs, elle éprouvait, au moment de leur apparition, de la faiblesse, de l'angoisse, du malaise, et divers troubles nerveux fort incommodes. *Sa grand'mère avait présenté la même susceptibilité et les mêmes symptômes.*

A un degré moindre, la peur des orages est assez commun et ne constitue qu'un trouble nerveux de peu d'importance.

(1) Beard, *Chicago Journal of nervous and mental Diseases*, 1874, et *Annales médico-psych*, 1879.

II

LA FOLIE DU DOUTE

Le *doute perpétuel* est une forme de neurasthénie psychique observée depuis Esquirol (1) et désignée sous des noms divers. Comme il n'est pas toujours isolé et qu'il se combine souvent avec d'autres aberrations mentales, en particulier avec la *crainte du contact des objets extérieurs*, il a été considéré tantôt comme un symptôme, tantôt comme une entité pathologique. En réalité, il n'est qu'un des mille aspects de la déséquilibration mentale. L'hérédité morbide, comme le reconnaissent tous les auteurs, joue dans sa genèse un rôle d'une accablante prépondérance. Il est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes, chez les personnes des hautes classes que chez celles qui appartiennent aux rangs inférieurs de la société.

Le mal débute souvent dès l'enfance, ou à l'époque de la puberté. Il suit une marche insidieuse et peut passer longtemps inaperçu. Ce sont d'abord des scrupules exagérés, des craintes pué-

(1) Esquirol. *Traité des maladies mentales*, Paris. — Morel. *Du délire émotif*. (*Archives générales de médecine*, 1861). — Parchappe. *Annales médico-psych.* 1850-51. — *Discussions sur la monomanie raisonnante*. Société médico-psychologique, 1866.

riles. Le malade n'est plus sûr de lui-même, a peur de se tromper, de commettre des fautes ; il éprouve le besoin de vérifier à plusieurs reprises la moindre de ses actions, et à s'entourer des précautions les plus minutieuses. Il vit dans une hésitation constante, passe son temps à délibérer sans pouvoir aboutir à une certitude, à se poser des points d'interrogation, à s'irriter contre lui-même et contre sa propre faiblesse, et à pousser jusqu'à l'épuisement un combat intellectuel énervant et stérile.

Chose remarquable, il a une pleine conscience de son état et en apprécie exactement le caractère maladif. Peu à peu, si la névrose a de la tendance à s'aggraver, il devient ombrageux, craintif, égoïste et exigeant ; tourmente son entourage de ses plaintes et de ses interrogations ridicules et arrive à un état d'anxiété générale qui rentre de plain-pied dans le domaine de la folie.

Si l'on compulse les observations médicales que possède la science de cette forme de trouble mental, on voit que l'ordre d'idées qui obsède le malade est en rapport avec son degré d'instruction, sa condition sociale et le milieu où il vit. Cette sorte de ruminatio n psychologique, ce rabâchage intérieur, suivant l'expression de Legrand du Saule, porte tour à tour sur Dieu, la Vierge, la naissance du Christ, la création, la nature, la vie, l'immortalité de l'âme, le soleil, la lune, les étoiles, la foudre, la différence des sexes, la conformation des organes génitaux, la copulation, le sommeil, la mort subite,

les précipices, le pardon des offenses, les oublis à confesse, les hosties, etc., etc.

Une dame enceinte, citée par Griesinger (1) était obsédée par toute une série d'idées qui s'imposaient à elle sous une forme interrogative: « Comment tout se fait-il sur cette terre? Pourquoi le monde circule-t-il? Pourquoi suis-je assise ici? Que signifie cette chaise? » Vainement cherchait-elle une réponse à ces questions; il en résultait pour elle un véritable état d'angoisse et de torture intellectuelle. Une première série de questions était-elle résolue, il s'en présentait aussitôt une seconde: « Comment les hommes naissent-ils? Pourquoi y a-t-il des hommes? Quel destin est le leur? » Ces interrogations arrivaient à l'improviste, avec un caractère d'irrésistibilité absolu, et finissaient par amener une grande fatigue cérébrale, de l'agitation, de la céphalalgie, de l'insomnie et une véritable crise nerveuse.

L'observation suivante empruntée au même auteur est des plus intéressantes et donnera une juste idée de la maladie du doute à l'état isolé.

Il s'agit d'un jeune homme de vingt-et-un ans, de taille moyenne, sans stigmates bien apparents d'hérédité cérébrale (sauf une légère déformation des oreilles), appartenant à une famille de gens intelligents, actifs et industriels, très-bien doué lui-même, très apte au calcul, parlant bien, occupant un emploi important dans une grande usine, ne donnant à penser à personne qu'il pût présenter un cas pathologique quelconque, et qui, sous l'influence supposée d'habitudes invétérées d'onanisme, commença par éprou-

(1) *Archiv für Psychiatrie*, 1868-1869.

ver une sorte de besoin de précision maladif, d'attention, exagéré et inconnu jusque-là, dans tous les détails de ses occupations ordinaires, et provenant évidemment d'un certain manque de confiance en lui. Venait-il, par exemple, d'écrire une lettre, il la relisait à plusieurs reprises, afin d'être bien sûr de n'avoir pas omis un mot ou fait une faute d'orthographe ; fermait-il un meuble, il venait vérifier une ou deux fois si effectivement il l'avait bien fermé. Peu à peu une foule de pensées le poursuivirent sans cesse, l'obligèrent à méditer, à délibérer à part lui, à se répondre à lui-même, et, en vivant en quelque sorte au milieu de ce rabâchage intérieur, il ne mena plus qu'une existence affligée et presque intolérable.

Lorsque ce jeune homme vaquait à ses occupations journalières, qu'il fabriquait ou écoulait ses produits, qu'il faisait des comptes, qu'il écrivait des lettres d'affaires ou qu'il passait quelques heures dans la société de ses amis, rien d'anormal ne se manifestait chez lui ; mais, dès que son activité mentale venait à être suspendue, le *pourquoi* et le *comment* d'une foule de choses envahissaient son esprit et semblaient s'exercer de préférence sur des sujets irritants, inexplicables et nécessitant une grande tension intellectuelle : « D'où provient le verre ? D'où proviennent les vers ? Quelle est l'origine de la création ? Par qui a été créé le Créateur ? D'où partent les étoiles ? Quel est l'origine du langage ? Pourquoi l'homme et la femme existent-ils ? Quel a été le point de départ de l'entendement et où est son siège ? Quel est le dernier mot de la structure du corps, de la création des êtres et de l'existence de l'homme ? Pourquoi la nature reste-t-elle toujours égale à elle-même ? » La réponse à tant de questions laissait nécessairement beaucoup à désirer et lui causait le plus vif mécontentement. Il avait beau se diriger avec quelque habileté dans tout ce labyrinthe de problèmes mystérieux, il avait beau fouiller les questions et remonter jusqu'à leur cause la plus lointaine, il finissait par s'égarer, et alors il se troublait, s'impatientait, et se désespérait.

Les choses de la vie habituelle donnaient lieu parfois à ces réflexions générales sous la forme interrogative. Ainsi le malade traversait-il une promenade ou une rue, il rencontrait un certain nombre de personnes, et il se mettait

à méditer sur les traits de la physionomie de ces personnes ou sur les mobiles des actions humaines : « Pourquoi l'homme travaille-t-il ? Comment est-il si facile à tromper ? » Allait-il se mettre à calculer, qu'il se demandait aussitôt à lui-même par quels moyens avait été découverte la science du calcul. Et cherchant à décrire son propre état, voici ce qu'il consignait lui-même dans une note : « J'affaiblis ma santé corporelle à méditer continuellement sur des problèmes dont la solution est chose encore impossible à l'intelligence humaine ; mais, malgré mon bon vouloir et mes fermes résolutions, je ne puis m'en délivrer. Le cours maladif de ces idées revient toujours. Au milieu des préoccupations et des actes de la vie pratique, je suis conduit à délibérer intérieurement sur la provenance théorique en ce monde de telle ou telle chose. Ce besoin de pénétrer dans des profondeurs insondables est trop opiniâtre pour être naturel. Je m'embrouille, et je me perds ! Un jour, je me fatiguai à établir quel était le siège de l'intelligence, et je m'affirmai à chaque instant, à moi-même que ce siège était dans la tête, et cependant je ruminai sans cesse la même idée pendant des heures entières ! Mon état constitue une situation morbide affreuse et ne saurait être confondu avec une saine curiosité ou avec l'amour des recherches. Je n'ai pas toujours été ainsi ; je subis un accident opiniâtre et monotone, je ne peux pas m'en débarrasser, quoi que je fasse, et j'atteste que l'on ne peut pas se rendre compte du degré de torture mentale qu'amène chaque crise. Malgré le désir et la satisfaction que j'éprouverais à épancher dans le sein d'autrui les particularités si insolites de ma souffrance, je me tais. Mes parents eux-mêmes doivent ignorer que je livre un continuel combat et que je suis déchiré intérieurement. »

Un plus jeune frère du malade aurait éprouvé pendant quelque temps le besoin de se questionner lui-même, non plus sur des sujets arides et inexplicables, mais sur des choses indifférentes, et il avait eu également de la *précision* malade. A la suite de ces troubles passagers, il avait très rapidement perdu la faculté de calculer. Un traitement hydrothérapique l'avait, paraît-il, complètement rétabli⁽¹⁾.

(1) Obs. citée d'après Legrand du Saulle. *La folie du doute*. Paris, 1875.

Bien que chez ce malade on ne rencontre pas d'autre aberration mentale que le doute, il est bon de faire remarquer que l'hérédité psychopathique se traduisait chez lui par d'autres stigmates ; par exemple, l'habitude invétérée des pratiques solitaires à laquelle il attribuait lui-même sa psychopathie.

Les *perversions sexuelles* accompagnent encore la maladie du doute chez le troisième malade dont Griesinger donne l'observation. Il s'agit d'un prince russe, à antécédents héréditaires formels, épileptique pendant son enfance, que tourmentaient les interrogations les plus absurdes : « Pourquoi tel objet a-t-il telle dimension ? Pourquoi tel autre est-il de telle grandeur ? Pourquoi cette personne est-elle d'aussi petite taille ? Pourquoi n'est-elle pas haute comme la chambre ? Pourquoi les hommes en général ne sont-ils pas plus grands qu'ils ne sont ? Comment ne sont-ils pas aussi grands que les maisons ? Comment est fait le soleil ? Pourquoi n'y a-t-il pas deux soleils et deux lunes ? » Dès qu'il faisait une tentative de rapprochement sexuel ses *pensées* surgissaient aussitôt avec la plus grande intensité et *le frappaient d'une absolue frigidité*.

La maladie du doute se présente souvent sous la forme de scrupules religieux exagérés.

Une jeune fille, dont parle Legrand du Saule, éprouvé dès l'âge de quinze ans des scrupules de conscience. « Elle a ri le jour de sa première communion ! Elle a dû aussi cacher un péché à son confesseur. Elle n'était donc pas en état de grâce ?

Que peut-il en résulter ? Qu'est-ce qu'un sacrilège ? Comment racheter un sacrilège ? Serait-elle pardonnée si pendant un an elle ne mangeait que du maigre ? »

Une autre dont l'observation est due à Baillarger se tourmentait dès l'enfance avec une facilité incroyable pour ses confessions et ses communions surtout. Elle croyait toujours oublier quelque péché, et craignait que quelque parcelle de l'hostie ne vînt à tomber quand elle la recevait à la sainte table. Peu à peu, elle subit de très nombreuses aberrations mentales et devint une *pathophobe* des plus complètes.

Le jeune Z... dès l'âge de treize ans, trois semaines après sa confirmation, était pris de scrupules de conscience ; ce trouble se dissipa. Plus tard, à vingt ans, devenu masturbateur effréné, il s'interroge sur la question de savoir s'il doit se crever un œil pour être agréable à Dieu, et alors il commence à se questionner sur les attributs de Dieu, sur l'impossibilité de sa part d'accepter des sacrifices, sur l'inutilité des mutilations, sur le danger des vœux précipités, sur l'obligation de tenir ses serments, sur les devoirs de l'homme envers Dieu.

Selon la remarque de Baillarger, certains de ces malades éprouvent le besoin d'une affirmation étrangère ; et il leur faut quelques paroles rassurantes pour dissiper momentanément la crise. Une jeune dame avait été poursuivie entre quatorze et dix-huit ans par la crainte d'avoir une mauvaise pensée : elle s'imposait aussitôt l'obligation de la rétracter. Lorsque cette prétendue mauvaise pensée survenait alors qu'elle était en présence de sa mère,

il fallait que cette dernière répétât plusieurs fois, *oui, oui, oui*, sinon la malade devenait anxieuse et passait des heures à faire des rétractations.

Un malade âgé de soixante ans, observé par Baillarger, commença à éprouver, vers sa quinzième année, une aberration qui n'a jamais cessé depuis plus de quarante-cinq ans. Quand il allait au théâtre, il en revenait tourmenté du désir de connaître tout ce qui se rattachait aux actrices qu'il avait vues. Il aurait voulu savoir le lieu de leur naissance, la position de leur famille, leur âge, leurs habitudes, leur genre de vie, etc. Ce désir était si vif, si persistant, qu'il constituait dès lors une véritable idée fixe. Peu à peu, il survint un état d'angoisse et de souffrance, et le malade dut renoncer à aller au théâtre; mais bientôt l'idée fixe, au lieu de s'appliquer aux actrices seulement, survenait à l'occasion de la rencontre de toute femme que M. X... jugeait jolie. Il put toutefois dissimuler son état, suivit la carrière qu'il avait embrassée et finit par se marier, mais l'idée fixe persista. Lorsque, bien malgré lui, il apercevait une femme qu'il jugeait jolie, il était pendant plusieurs heures en proie à une grande anxiété. « Quand j'allais à l'église, disait-il, on aurait pu croire à beaucoup plus de recueillement que je n'en avais réellement. Je tenais les yeux constamment baissés, mais j'étais alors dominé par la crainte qu'entretenait ma situation malade. » Depuis quelques années M. X... s'est retiré des affaires, et sa maladie a fait de très grands progrès. Quand il sort, il a besoin d'être accompagné par une personne qui n'a d'autre mission que de le rassurer sur toutes les femmes qu'on rencontre. Pour chacune d'elles, M. X... fait la même question; et demande si elle est ou non jolie? On répond uniformément et dans tous les cas que la femme qu'on vient de rencontrer n'est pas jolie, et M. X... se contente de cette réponse. Cependant toutes les précautions prises n'empêchent pas que des crises assez fréquentes n'aient lieu, et ces crises se prolongent, chaque fois, plusieurs heures.

M. X... en est venu à ne plus sortir que la nuit. Lorsqu'il doit voyager en chemin de fer, il choisit les trains

de nuit, pour être moins exposé à rencontrer des femmes. Il a des crises, non plus comme autrefois, parce qu'il ne peut avoir des détails sur la vie et les habitudes de telle ou telle femme, mais ces crises surviennent quand il ne peut savoir si telle femme qu'il a rencontrée est ou non jolie. Le fait suivant a été rapporté par la femme du malade : M. X... avait fait quinze lieues en chemin de fer. Avant de partir, il avait à peine entrevu la dame qui distribuait les billets, et il n'avait pas fait sa question habituelle. Une fois arrivé, il s'aperçoit de son oubli, et il demande si la buraliste était ou non jolie. C'était au milieu de la nuit; la personne chargée de répondre était très fatiguée, et elle oublia son rôle habituel. Au lieu de dire que la dame qui avait donné les billets n'était pas jolie, elle répondit qu'elle ne l'avait pas regardée et qu'elle n'en savait rien. Alors commença une crise si intense qu'il fallut consentir à faire partir quelqu'un avec la mission spéciale de déclarer au retour que la buraliste était laide!

Au demeurant, le malade est intelligent, raisonnable sur tous les autres points, et il a très bien administré sa fortune. Son existence a toujours été des plus malheureuses, et sa famille vit dans le tourment et l'affliction.

La maladie du doute est une affection paroxysmique, rémittente, surtout à ses débuts. Elle peut même disparaître complètement, ou ne revenir qu'après un intervalle de plusieurs années, soit sous la première forme, soit sous une forme différente. Lorsque la maladie est progressive, elle s'aggrave insensiblement jusqu'à *l'anxiété mélancolique* et jusqu'au *suicide*. Deux points sont à noter dans l'évolution de cette singulière névrose, comme au surplus dans toutes les névroses analogues dont nous aurons à parler par la suite : 1° les malades conservent toujours une entière conscience de leur état; 2° ils n'arrivent jamais à

cette phase ultime des maladies mentales, qui est caractérisée par la disparition progressive des facultés et qu'on appelle *démence*.

III

CRAINTE DES CONTACTS. — DÉLIRE DU TOUCHER

On a l'habitude d'associer la *crainte des contacts* à la maladie du doute, et de la décrire comme l'un des symptômes de cette dernière. Il annoncerait l'invasion de la seconde période, dans laquelle le trouble mental prend les proportions d'une véritable psychopathie. En réalité, la crainte des contacts ou *délire du toucher* a une existence indépendante, et mérite d'être envisagée à part. On la rencontre rarement seule à la vérité ; mais ce n'est pas seulement avec la folie du doute qu'elle aime à s'associer ; elle s'unit fréquemment à divers autres aberrations mentales ou alterne avec elles. Il suffit de lire les observations de Legrand du Saule lui-même, qui a décrit comme une seule et unique affection la *folie du doute avec délire du toucher*, pour se convaincre de cette vérité clinique.

Quoi qu'il en soit, le délire du toucher est constitué dans sa forme la plus simple, par la crainte

du contact de certains objets. Bien que jouissant d'une intelligence d'ailleurs normale, d'une pleine et entière conscience de l'absurdité et du cachet maladif de ses craintes, un névropathe déclare qu'il a peur de toucher des pièces de monnaie ; qu'il lui faut mettre des gants pour recevoir ou compter de l'argent, et qu'il ne toucherait pas le bouton d'une porte ou l'espagnolette d'une fenêtre sans envelopper sa main dans les plis de son vêtement ou de son mouchoir.

Selon la remarque de J. Falret, on ne peut, quand on n'a pas reçu les confidences de ces malades, se faire une idée exacte de la multiplicité des craintes qu'enfante à chaque instant leur imagination en délire. « Ont-ils touché involontairement un objet quelconque avec leurs mains ou leurs vêtements, ils sont obligés de quitter ce vêtement pour ne plus le remettre, ou bien de se laver les mains, et ils passent ainsi une grande partie de leur temps dans des lavages sans cesse renouvelés. De là naissent de nouveaux doutes, de nouvelles lenteurs dans l'accomplissement de tous les actes de la vie. Ils se parlent constamment à eux-mêmes, mentalement ou en remuant les lèvres, et se répètent les mêmes mots ou les même idées, pour se convaincre que les objets touchés n'étaient pas malpropres, ou les lavages insuffisants. Non contents de se parler à eux-mêmes, ils éprouvent le besoin de faire répéter aux personnes qui vivent avec eux les mêmes mots ou les mêmes membres de phrases, parce que l'assurance réitérée d'autrui

leur semble avoir plus de valeur que leur propre affirmation » (1).

Parmi les exemples bien connus de délire du toucher, il faut citer, d'après Morel, ce suisse de cathédrale, qui pendant vingt-cinq ans tourmenté de craintes absurdes, n'osait toucher à sa hallebarde, et n'y parvenait qu'au prix d'un sacrifice qu'il craignait de ne pouvoir faire le lendemain ; et aussi ce conseiller de cour d'appel, qui n'entraît nulle part que la main enveloppée dans le pan de son habit, ne laissait pénétrer personne dans sa chambre, recevait ses visiteurs dans le corridor, ne traversait la rue qu'en marchant sur la pointe des pieds et évitait avec le plus grand soin de les poser sur les interstices des pavés.

Une des formes les plus fréquentes de la névrose qui nous occupe, est la crainte des poisons, des venins et des virus. Une malade de Legrand du Saulle refusait de donner la main à son médecin parce qu'il *pouvait avoir manipulé des poisons*.

Une jeune fille (2) éprouve un jour une très vive frayeur pendant un violent orage, mais elle ne ressent toutefois aucun effet direct ou indirect de la foudre. A la suite de cette émotion, elle devient triste, préoccupée, taciturne; son caractère s'aigrit, son humeur est chagrine. Elle cherche à s'isoler, et dès qu'elle est seule, elle se lave les mains avec un soin minutieux et brosse ses vêtements. On l'interroge, mais elle ne donne aucune explication plausible et fait des efforts pour détourner l'attention. Dominée par ses préoccupations, et de moins en moins maîtresse d'elle-

(1) J. Falret. *De la folie raisonnante*. (*Annales méd. psych.* 1886).

(2) Legrand du Saulle. *Loc. cit.*

même, elle en arrive à ne plus pouvoir dissimuler ce qui la rend si perplexe, et elle avoue à ses parents que, depuis le jour de l'orage, elle a peur de trouver du phosphore sur ses mains, sur ses vêtements, sur les meubles ou même sur autrui. Soulagée par cet aveu et ne se contenant plus, elle passe toutes ses journées à se laver, à répandre de l'eau sur les sièges ou sur les parquets et à fuir tout contact avec ses parents et ses amies. Elle ne veut plus sortir, afin de ne pas être rencontrée et touchée dans les rues par des gens couverts de phosphore. Entre-t-elle dans une chambre et aperçoit-elle une boîte d'allumettes, elle pousse un cri et s'enfuit. Elle ne prend plus ses repas à la table de la famille, parce que les vêtements de ses parents et de la domestique, aussi bien que les ustensiles de ménage, pourraient bien renfermer du phosphore. La vie en commun cesse d'être possible, le père et la mère sont pris en haine, on arrive à Paris, on installe la jeune fille dans une communauté religieuse et l'on institue un traitement approprié. La même conception délirante persiste pendant les premiers mois; la malade apprécie sa situation, se désespère, reconnaît que ses inquiétudes sont chimériques et s'efforce sincèrement de les éloigner de son esprit; mais elle n'y parvient pas, préfère la mort au supplice qu'elle endure et fait de sérieuses tentatives de suicide. Enfin, au bout de cinq mois, elle ressent une amélioration très grande, se déclare guérie et réentre dans sa famille.

Certains malades ont la crainte des chiens enragés, des morsures et de la bave rabique.

Une dame âgée de cinquante deux ans s'imagine que le chien de son mari a été abattu parce qu'il était enragé. A partir de ce moment, l'idée d'avoir été en contact avec un chien enragé la hante sans répit. Dans le jardin, il y avait du linge étendu. S'il avait été en contact avec le chien, s'il était imprégné de bave rabique? Ce linge placé dans l'armoire, n'a-t-il pas contaminé tout le linge de la famille? Mari et enfants ne vont-ils pas avoir la rage?

Pendant deux mois elle garde la même chemise, et refuse de donner le bras à son mari.

Une jeune fille de la campagne (1) s'imagine qu'un des chiens de la ferme a été en contact avec un chien enragé et qu'il pourrait contracter la rage. D'abord elle évite l'animal; puis elle prend en horreur tous les objets qu'elle supposait avoir été en contact avec lui. Les cordes qui servaient à étendre le linge ayant été jetées près de l'écuelle du chien, elle n'osa plus toucher ni les cordes, ni le linge. Elle éprouvait une répugnance presque invincible à changer de chemise et de vêtements, et passait des heures à se frotter les mains dans un bain de savon pour faire disparaître toute trace d'un contact suspect. Ses parents ne s'astreignant pas aux mêmes précautions, elle n'osait ni les toucher, ni s'approcher d'eux. Elle en arriva à regarder comme suspects et dangereux non seulement les objets, mais encore leurs exhalaisons. Un objet de verre ayant été cassé auprès d'elle, elle eut peur d'en avoir absorbé des fragments en respirant. Son père ayant rapporté à la maison un serre-tête dont il s'était muni pour consulter une somnambule, la malade en conçut pendant deux ans des appréhensions très vives, craignant que cet objet de toilette n'eût conservé quelque puissance magnétique.

Un maire, observé par Legrand du Saulle, obsédé par la crainte des chiens enragés, ne mar-

(1) Marcé, *Traité des maladies mentales*. Paris, 1862.

chait qu'armé d'une grosse canne et muni de l'arsenal nécessaire à une cautérisation. Il avait pris des arrêtés municipaux d'une rigueur insolite contre les chiens non tenus en laisse et non muselés. Personne ne se doutait du motif ridicule de ces sévérités et il passait pour un administrateur distingué et zélé.

Une jeune fille (1) qui, vers l'âge de douze ans, avait déjà été tourmentée par des scrupules religieux, voit venir presque chaque jour à la maison paternelle une personne atteinte de cancer ulcéré de la face. Elle ne paraît d'abord éprouver ni dégoût, ni répulsion, ni crainte, mais on remarque qu'elle devient triste, qu'elle semble préoccupée, qu'elle ne répond qu'en termes évasifs aux questions qu'on lui adresse, et l'on finit par savoir qu'elle est obsédée par la pensée que tous les linges et tous les objets de la maison sont plus ou moins imprégnés et recouverts de matière cancéreuse. Sous l'influence de cette appréhension, elle perd le repos, ne sait plus quelle contenance tenir, et passe son temps à brosser, à frotter et à laver. Elle reconnaît parfaitement bien que ses terreurs n'ont nul fondement, mais elle ne peut les chasser de son esprit. Sa vie est une torture de tous les instants. Peu à peu, et très lentement, les craintes disparaissent et le retour à l'état normal s'effectue.

Quelques années plus tard, cette jeune fille, dont la santé physique est excellente et dont l'état mental est irréprochable, se marie et devient mère. Aucun trouble intellectuel n'apparaît soit pendant la grossesse, soit pendant la période puerpérale. Elle n'a aucun souci et se trouve très heureuse. Un jour, on lui dit qu'un chien enragé est entré dans la maison qu'elle habite; elle ne l'aperçoit pas, n'est aucunement touchée par lui, mais est très émue. Elle se préoccupe, s'attriste, ne dit rien à personne, s'assombrit un peu et finit par avouer à son mari qu'elle s'alarme certainement à tort, mais qu'elle a peur de trouver « de

(1) Legrand du Saule, *loc. cit.*

la poussière rabique » sur les meubles, sur la cheminée, sur le parquet, dans ses poches, dans les vêtements d'autrui, dans les ustensiles de ménage, en un mot partout. Elle essuie, frotte, brosse ou lave tout ce qui a pu être touché par elle chez quelqu'un, et elle n'ose pas mettre la main sur les boutons de porte.

Un trouble névropathique intimement lié à la crainte du contact est ce qu'on pourrait appeler la *zoophobie* ou horreur des animaux. Nous venons de la constater pour le chien en tant que pouvant donner la rage; mais elle existe sans cette complication et a pour objet le plus souvent la souris, le rat, la grenouille, le crapaud, l'araignée, et autres animaux immondes. Elle s'accompagne d'angoisse et de ce malaise vertigineux dont nous avons parlé à propos de l'agoraphobie.

Parmi les observations publiées par Trélat (1) on trouve quelques beaux exemples de délire du toucher.

Madame V..., âgée de 60 ans, qui compte quatre générations de filles uniques dans sa famille, est monomane depuis son mariage, qui remonte à trente-cinq ans. Elle a toujours peur qu'il n'y ait du suif quelque part, et, comme elle pense que les bougies en contiennent une certaine quantité, elle n'en tolère pas l'usage chez elle. Elle possède plusieurs maisons dans Paris : dans la crainte de l'action du suif sur les murs, elle n'a jamais voulu en louer une à un épicier. Elle a aussi la crainte du contact des cheveux. Elle est prise d'un grand tourment si elle voit quelqu'un se passer la main dans les cheveux, se gratter du bout du doigt le menton ou la joue. Elle ne permet pas qu'on soit près d'elle, parce qu'on pourrait lui communiquer la malpropreté. Elle passe chaque matin un

(1) *La folie lucide*. Paris, 1860.

temps considérable à *faire ses yeux et ses oreilles*, et à se laver. Cependant, elle s'obstine à ne changer ni de linge ni de vêtement. Le temps lui manque pour sa toilette au point qu'elle ne dîne plus qu'à minuit. Elle ne se nettoyait jamais les oreilles par crainte des cure-oreilles. Etant devenue sourde, elle alla consulter Menière qui lui enleva des bouchons énormes de cerumen et par ce moyen fit disparaître son infirmité.

Enfin, la crainte des contacts revêt les formes les plus étranges et les plus inattendues. Magnan cite, dans ses cliniques, l'exemple d'un enfant qui est pris d'anxiété à la vue d'un fruit velu, comme une pêche ou un abricot, et qui ne peut toucher ces fruits ou les manger avant qu'ils aient été pelés. (1) Telle est cette dame, observée par Bailarger, qui lutte en vain depuis plus de vingt ans contre la crainte extrême de toucher ou même de voir tout ce qui sert à écrire. Cette crainte avait été précédée de celle de faire des fautes d'orthographe, et d'être pour ce fait tournée en dérision. Insensiblement elle en arriva à avoir des crises d'agitation et même de fureur à la simple vue d'un crayon. Elle ne séjourne jamais dans une chambre garnie d'un tapis, car des crayons pourraient se trouver entre le tapis et le parquet. Dans la rue elle ne se promène qu'entre deux personnes qui lui cachent la vue des boutiques des libraires ou des papetiers. Cette malade est obsédée en outre par des idées de doute et des scrupules de tout genre. Elle craint d'avoir commis des actes d'impureté.

(1) Déjerine. *L'hérédité dans les maladies du système nerveux*. Paris, 1886.

Une forme singulière de la crainte des contacts a été signalée par M. Briand à la société médico-psychologique.

Il s'agit d'une jeune fille de sept ans, fille d'un délirant mélancolique à idées hypocondriaques; elle se nourrit exclusivement de pain et de fromage sous prétexte que la viande contient des os susceptibles de l'étrangler et que les légumes qui ont touché à la viande pourraient en dissimuler. Il m'a été impossible à une première entrevue de faire surgir cette explication qu'elle avait donnée, il y a longtemps, à ses parents et sur laquelle elle n'avait pas voulu revenir. Cependant, appelé à voir le père qui, dans le cours d'un nouvel accès mélancolique, refusait de s'alimenter, je me fis présenter l'enfant pour rechercher si elle ne portait pas certaines tares héréditaires; mon interrogatoire était fini et j'allais la rendre à ses parents sans avoir trouvé rien de bien notable en elle, si ce n'est une grande vivacité intellectuelle avec une prodigieuse mémoire, lorsque, par hasard, la mère me rappela que la fillette se nourrissait exclusivement de pain et de fromage. Désireux d'obtenir de l'enfant l'aveu du motif qui lui faisait repousser les autres aliments, je l'interrogeai avec instances. Elle se refusa d'abord à toute explication; prières, sollicitations, rien n'y fit; enfin, je la menaçai de lui faire avaler de force une grosse bouchée de viande, si elle ne me donnait la cause de sa répulsion. Alors, elle m'avoua que toujours elle avait été poursuivie par l'idée qu'elle serait étranglée par un os. Elle est, en effet, prise d'accès d'étouffements, et sa figure exprime une très vive terreur, dès qu'on met dans son assiette des fragments de viande. Les parents ont cessé de sévir contre elle et l'enfant ne paraît pas d'ailleurs souffrir de son régime. L'isthme du gosier ne présente rien d'anormal; la voûte palatine est très ogivale. Pas d'asymétrie faciale (1).

Toute *crainte* pathologique a sa contre-partie.
L'*agoraphobie* a pour opposé la *claustrophobie*.

(1) *Soc. méd. psych.*, 27 juin 1885. (*Annales méd. psych.*, 1885.)

La *kleptomanie*, impulsion irrésistible au vol, a pour contre-partie la *kleptophobie*, ou crainte de s'emparer de ce qui est aux autres. La *pyromanie*, tendance irrésistible à mettre le feu, a pour pendant la *pyrophobie*, ou crainte des allumettes et du feu. A la *zoophobie*, dont nous venons de parler, nous pouvons opposer la *zoophilie*, ou amour exagéré des animaux, qui a donné à Magnan l'idée de la folie des antivivisectionnistes. De même c'est ainsi qu'à côté de la crainte des contacts impurs, on rencontre quelquefois le besoin irrésistible de toucher des choses malpropres.

Une jeune fille se marie à un jeune homme fort élégant, titré. Huit jours ne s'étaient pas écoulés que la nouvelle épouse avait découvert que M. le comte employait ses matinées et donnait tous ses soins à faire des boulettes avec ses excréments et à les aligner, par ordre de grosseur, sur le marbre de sa cheminée, devant sa pendule.

Sous prétexte de chasser les miasmes, une dame entretenait toujours au milieu de sa chambre un vase de nuit plein.

Trélat, à qui nous empruntons les deux faits précédents, nous fournit encore la curieuse observation suivante :

Madame Q... a épousé un négociant. Dès le commencement de son mariage, on s'est aperçu d'abord de ses bizarreries, puis de ses actes de déraison. Elle mettait un temps considérable à sa toilette et n'était jamais prête à l'heure convenue. Les retards ainsi imposés par elle aux affaires de la journée augmentaient de plus en plus, et elle se plaignait qu'on la tourmentât. Elle se faisait

remarquer par sa mise extraordinaire plutôt que recherchée, et ne s'occupait pas suffisamment de la direction de sa maison et de la surveillance des domestiques. Son mari voyait avec étonnement qu'avant de se coucher, elle s'enfermait dans son cabinet de toilette, où elle restait plusieurs heures. S'il lui demandait à quoi elle pouvait s'occuper pendant un si long espace de temps, elle répondait qu'une femme a mille choses à faire; mais quand après son premier accouchement elle eut une nourrice à côté d'elle, alors on s'aperçut qu'elle ne se couchait jamais avant trois heures du matin, quelquefois quatre. Pendant une grave maladie (une fièvre typhoïde) qu'elle fit, et qui permit et obligea de fouiller dans toutes les armoires, dont précédemment elle avait toujours conservé les clefs avec la précaution de ne s'en point dessaisir, même pendant ses couches, on découvrit l'explication de son travail nocturne. Chaque nuit elle faisait sa toilette à fond et enveloppait et pliait avec le plus grand soin, dans de petits papiers, tous les résidus corporels qu'elle enlevait de la surface de sa peau. Tout cela était classé par ordre de matières et par ordre chronologique dans des enveloppes de diverses couleurs : les ongles des mains toujours dans du papier de même nuance, avec la date du jour où ils avaient été coupés, tous les paquets d'ongles les uns sur les autres, par jour, mois et années; même soin et couleur différente pour les ongles des pieds; même précaution de classement pour la crasse enlevée aux ongles; même sollicitude pour le résultat de la toilette des oreilles; une pile particulière de petits papiers pour les fort minces résidus obtenus entre chaque orteil, et enfin une pile beaucoup plus importante pour les récoltes dues à l'action du peigne. On trouva dans cette armoire, emmagasiné comme le sont des objets précieux dans le nécessaire le mieux tenu, tout le produit consciencieux d'un travail hygiénique de près de dix années. Rien n'y manquait que les jours de couches pour lesquels il y avait une annotation explicative de l'abondance des résultats recueillis ensuite.

N'oublions pas de dire qu'on voyait à leur place d'élection plusieurs grosses piles des produits du pansement quotidien d'un vésicatoire qui avait suppuré pendant

deux ans, et d'un cautère qui le remplaça et fut maintenu un temps égal.

Assurément c'était le témoignage d'une grande propreté de corps et d'un long travail consacré chaque nuit et aux dépens du sommeil, à l'entretenir; mais comment qualifier (si l'on n'avait affaire à une aliénée) l'excessive malpropreté qui consiste à serrer et à conserver toutes ces ordures au milieu et à côté du linge propre de corps et de table dont on se servait pour la maison?

Cette dame, qui comptait deux aliénés dans sa famille, devint mélancolique suicide et tomba en démence.

IV

OBSSESSIONS MENTALES DIVERSES

Il faut savoir se borner. Nous n'en finirions pas si nous voulions faire l'honneur d'un article à toutes les idées fixes, toutes les bizarreries, toutes les obsessions qui peuvent naître dans le cerveau d'un psychopathe lucide. Nous passerons rapidement en revue quelques unes de celles qui ont plus particulièrement attiré l'attention des observateurs après les trois syndromes principaux dont nous avons donné la description dans les pages précédentes.

L'*Onomatomanie* a été décrite par MM. Charcot

et Magnan. (1) Ils désignent sous ce nom un groupe de symptômes dans lequel le *mot* ou le nom joue un rôle prépondérant. « Ces troubles psychiques, disent ces auteurs, s'observent habituellement chez des sujets très-élevés dans l'échelle des dégénérescences mentales (les simples déséquilibrés), et constituent un des syndrômes épisodiques de la folie héréditaire. »

L'Onomatomanie peut se présenter sous des formes diverses : 1° la recherche angoissante du nom ou du mot ; 2° l'obsession du mot qui s'impose, et l'impulsion irrésistible à le répéter ; 3° la signification particulièrement funeste de certains mots ; 4° l'influence préservatrice de certains mots ; 5° le mot devenu pour le patient un véritable corps solide indûment avalé, pesant sur l'estomac, et pouvant être rejeté par des efforts d'expuition et de crachement. « Dans tous les cas, ajoutent les auteurs, le malade a une entière conscience de son état ; il regrette et déplore ces idées absurdes, mais il n'en reste pas moins l'esclave de ces bizarreries. »

Sans vouloir donner des exemples de toutes ces formes d'onomatomanie, nous nous contenterons de résumer l'observation suivante, des auteurs précédemment cités. (2)

M. S... est un héréditaire qui, dès l'enfance, a manifesté des signes de déséquilibration mentale. A dix-huit ans il a un accès mélancolique, plus tard des perversions

(1) *Archives de Neurologie*, t. X.

(2) On verra quelques exemples d'Onomatomanie à la fin du travail intitulé : *Des perversions sexuelles chez les persécutés*. Annales, 1886.

sexuelles, des tics convulsifs, des pleurs et des rires sans motif, des doutes sur l'Infini. Un jour, il rencontre une personne de connaissance et ne peut se rappeler son nom : obsessions, angoisses, serrement épigastrique, sueurs, refroidissement des extrémités, tendances à la syncope. Il rentre chez lui, se désolant, se lamentant, en proie à une angoisse extrême. Quinze jours plus tard, même aventure. A partir de ce moment il est constamment sur le qui vive, préoccupé du nom et du prénom des personnes avec qui le hasard le met en relations. Il s'empresse, dès qu'il a vu quelqu'un, d'inscrire le nom sur un feuillet de papier. Peu à peu, il est poussé à demander le nom d'inconnus, de gens qu'il rencontre dans la rue, puis encore le nom de personnes qui passent en voiture ; puis enfin des voyageurs que contient un train. L'impossibilité de réaliser de tels désirs le désole, l'exaspère et il finit par se séquestrer pour se soustraire à l'obsession des noms.

Un malade de M. Moreau (de Tours) avait pris l'habitude de ne jamais se séparer d'un almanach des 25000 adresses, tant l'angoisse qu'il éprouvait était forte quand il était obsédé par un nom propre dont il ne pouvait se souvenir.

Était-ce un onomatomane, ce prêtre dont parle le Dr Gros (1) qui avant de commencer sa messe disait : « *Volo dicere missam ; non volo, volas, volat ; sed volo, vis, vult.* » Ou avait-il simplement peur qu'on pût se méprendre la-haut sur le sens des verbes ?

A côté de l'onomatomanie, mérite de prendre place *l'arithmomanie* qui n'en est qu'une sorte de variante. M. S..., dont nous avons parlé plus haut, après avoir été onomatomane, devint arithmomane.

(1) *Annales médico-psychologiques*, 1885.

Au bout de trois mois, l'obsession du nombre s'ajoutant à l'obsession du mot, M. S... se voit de plus en plus tourmenté et sa vie devient de plus en plus pénible. Il compte tout ce qui lui est servi à table ; il dresse à chaque repas un tableau sur lequel sont indiqués le nombre de morceaux ou de bouchées de pain, de viande, le nombre de cuillerées d'eau, de vin, de lait qu'il va prendre. Pour le lait, il compte le nombre de gouttes contenues dans une cuillerée et le nombre de cuillerées dans une tasse. Pourquoi se livre-t-il à ce calcul ? Il n'en sait rien, dit-il ; c'est ridicule, mais il doit le faire. Si on lui sert une tomate, il s'empresse de compter le nombre de graines qu'elle renferme ; il en est de même pour les pommes, les poires.

Un jour il avait mangé vingt cerises, mais il n'avait recueilli que dix-neuf noyaux ; il cherche le vingtième de tous côtés. Ne le découvrant pas, il pense qu'il l'a probablement avalé. Dès le soir il fouille dans ses garde-robes et passe la nuit à pétrir fiévreusement entre ses doigts les matières fécales. Il se lamente de l'insuccès de ses recherches. Sur les instances de sa famille, il se couche quelques heures vers le matin après avoir consenti à faire un grand lavage. Il se relève pour se présenter à la chaise, et l'évacuation obtenue, il recommence avec plus d'ardeur encore, la recherche du vingtième noyau qu'il finit par trouver le soir seulement après une troisième défécation. Il se calme alors, prend un bain, se couche, et passe une bonne nuit.

L'arithmomanie, comme l'onomatomanie, coïncide souvent avec les autres syndrômes que nous avons décrits. Un malade atteint de la *folie du doute* était venu consulter Legrand du Saulle. En sortant, il s'écria : « Vous avez quarante quatre volumes sur cette table et vous portez un gilet à sept boutons. Excusez-moi, c'est involontaire, mais il faut que je compte. »

Parmi les arithmomanes les plus curieux doit

être rangé M. de W... dont Trélat a publié l'observation. (1)

M. de W... est âgé de quarante-cinq ans. Il est presque continuellement renfermé dans son cabinet où on le croit adonné à de sérieux travaux. On ne peut le voir que très rarement et chaque fois qu'on le voit, il se plaint de migraines causées par l'excès du travail, et de la fatigue que lui causent ses veilles prolongées. Il a une femme aussi instruite qu'elle est aimable. On lui parle avec intérêt de la santé de son mari, du tort qu'il a d'abuser de ses forces, et on l'engage à obtenir de lui qu'il mette moins d'ardeur dans ses études. Elle répond avec douleur que toutes ses tentatives sont inutiles, mais elle ne fait rien pour ébranler la conviction de tous ses amis, quoiqu'elle sache bien à quoi s'en tenir sur cette triste question. La pauvre dame n'est préoccupée que du soin de mettre à couvert la raison et la dignité de son mari..

Mais en réalité, tout le temps que celui-ci passe enfermé dans son cabinet, il l'emploie à compter combien de fois les mêmes lettres, tantôt l'S, tantôt le T, tantôt le G, tantôt le Z, etc., sont répétées dans la *Genèse*, dans l'*Exode*, dans le *Lévitique*, dans les *Nombres*, dans le *Deutéronome*, dans le *Livre des Rois*, les *Paralipomènes*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, l'*Apocalypse*, etc.; — combien de pages, dans telle édition, commencent par un P, combien par un B, combien par un A, etc; — combien finissent par un T, combien par un G, combien par un E, etc.

D'autres études assez sérieuses pour que cet homme de lettres laisse écouler quinze jours et plus sans aucun soin de toilette, sans aucune ablution, consistent à supputer toutes les pensées contradictoires qui se trouvent dans le même auteur. Puis quand il a passé un an, deux ans, trois ans, sans interruption, à ces grandes études, ce travailleur opiniâtre consacre la même ardeur à démonter tous les mouvements et jusqu'aux plus petites pièces de ses pendules et à les remettre en place. Pendant six mois de suite il défait chaque jour ce qu'il a fait la veille. A

(1) Trélat, *Folie lucide*.

toute personne qui se présente chez lui on répond invariablement : « Monsieur est trop sérieusement occupé pour qu'il puisse se déranger. » Chacun pense que cet auteur, trop modeste pour publier ses œuvres de son vivant, laissera après lui d'immenses travaux. La pauvre femme suffit à elle seule jusqu'au dernier jour du malade, pour défendre et faire respecter une si profonde nullité.

Le nombre 13 a le don de troubler beaucoup de psychopathes. Le cas le plus curieux de la crainte que peut inspirer ce nombre est dû à Magnan. Il s'agit d'un élève des Beaux-Arts, âgé de 21 ans, à antécédents héréditaires très-chargés, qui entre autres syndromes psychopathiques, possédait déjà celui de l'onomatomanie, attribuant une influence préservatrice à certains mots, et prononçant les mots *tombeau*, *linceul*, *bière* pour conjurer un malheur.

Bientôt (1) lui vint à l'esprit l'idée de la fatalité du nombre 13 et quelquefois, avant de se coucher, il touchait 13 fois sa table de nuit, ou 13 objets différents épars dans sa chambre. Peu à peu il lui est arrivé de répéter plusieurs fois de suite ces 13 contacts et finalement il passait des nuits entières, harassé de fatigue, à parcourir la chambre pour satisfaire ce besoin de toucher les objets. Le nombre 13, à partir de ce moment, s'impose à son esprit à l'égal d'un tic et intervient en dehors de sa volonté. Il évite de mettre 13 mots dans une phrase et s'il en a écrit 12, sans compléter le sens, il se hâte d'en ajouter au moins deux pour dépasser 13, par crainte que le treizième ne soit cause d'un malheur. Il en est de même pour le langage, il compte de manière à éviter des phrases de 13 mots. Ce travail ridicule devient fatigant et le détourne de toute occupation sérieuse.

Le passage suivant extrait d'une note qu'il avait remise

(1) Lantéirès. *Essai descriptif sur les troubles psychopathiques avec lucidité d'esprit*. Thèse de Paris, 1885.

permet de suivre le singulier raisonnement qui l'a poussé plus tard à adopter certaines formules en guise de talisman protecteur. « Ne pouvant par le raisonnement vaincre ces obsessions, je mis à profit, dit-il, le nombre 13 comme engin de combat. Et, parlant en moi-même comme si le monde m'était soumis : Si je fais d'ici à demain un seul acte superstitieux, me dis-je un soir, que toutes ces étoiles que je vois soient 13. Et, en même temps, je m'imaginai, au-dessus de ma tête, tous les astres changés en nombre 13, composés d'une infinité de molécules, ayant pour essence le nombre 13. Je ne comprenais pas bien ce que pouvait dire une étoile 13, mais j'avais une telle horreur de nombre 13 que je ne fis pas d'actes absurdes jusqu'au lendemain. Le procédé ayant réussi, j'en usai tellement qu'il ne réussit plus à la longue. Que Dieu soit 13 si je fais un seul acte superstitieux d'ici demain ! Imaginer Dieu 13 n'était pas plus absurde que d'imaginer les étoiles du ciel ayant pour essence le nombre 13. Et puis, absurde ou non, je ne raisonnais plus. Cette idée de Dieu m'effrayait et cela a suffi pour m'empêcher, pendant quelque temps, de me livrer à des actes ridicules. »

De temps à autre l'état du malade s'aggrave et il associe le nombre 13 à une foule d'autres mots auxquels il donne une signification et une valeur particulières. Erreur 13, Vérité 13, etc. Si, après avoir dit mentalement : Erreur 13, il ne prononçait pas mentalement : Vérité 13, tout ce qui l'entoure, croit-il, ne serait qu'un monde imaginaire et il prendrait pour vrai ce qui est faux. Il est ainsi parfois obligé de répéter la formule Dieu 13, non plus mentalement, mais réellement au fond du gosier ; il ferme la bouche, contracte les muscles du pharynx de manière à faire passer, dit-il, de bas en haut, à travers le crâne, la formule Dieu 13 et il lui arrive de la répéter jusqu'à cent fois dans un quart d'heure. Ce qui est plus étrange, dit-il, dans cette manie, c'est que je ne crois guère à l'existence de Dieu et que je suis très sceptique en matières religieuses.

Quoi qu'il en soit, ces obsessions pèsent d'un grand poids sur son existence et interviennent dans la plupart des actes de sa vie. Au point de vue spécial qui nous occupe, ce psychopathe m'a appris que cet état mental lui interdit

toute approche sexuelle. Dès qu'il se prépare à entrer en conversation intime avec sa maîtresse, la formule Dieu 13 surgit dans son esprit « et glace sa virilité. » Chez ce jeune homme, l'aggravation de ces phénomènes qui se produit de temps à autre, est suivie de découragement, de désespoir, et aussi d'idées de suicide.

A côté des formes précédentes mérite de prendre place la *Coprolalie*, ou besoin irrésistible de prononcer des mots orduriers. (1) Elle peut se présenter isolément ou associée à divers troubles nerveux de nature convulsive.

Nous en dirons autant de la *manie blasphématoire* signalée par Verga. Une dame noble de Milan, qu'il a soignée, ne pouvait se livrer à la prière sans qu'il lui vînt des blasphèmes à la bouche. Un respectable prêtre à qui il donnait aussi des soins, ne pouvait s'empêcher de crier à tue-tête : « Maudits soient Dieu, la Vierge et les Saints ! »

(1) Voyez Gilles de la Tourette. *Étude sur une affection nerveuse caractérisée par de l'incoordination motrice accompagnée d'écholalie et de coprolalie.* (Arch. de neurol, t. IX.)

CHAPITRE III

IMPULSIFS

I

IMPULSIONS AU SUICIDE ET A L'HOMICIDE

Les impulsions instinctives et inconscientes ne se produisent que dans les formes classiques et indiscutées de l'aliénation mentale ; aussi nous n'entendons parler ici que des impulsifs conscients, des psychopathes lucides qui ont la notion positive de la nature morbide de leurs impulsions, qui luttent contre elles, et qui n'y succombent qu'en en déplorant l'irrésistibilité. Ces impulsions, la plupart du temps d'un caractère dangereux ou nuisible, leur inspirent de l'aversion et de l'horreur ; ils n'en sont jamais complices.

Tous déclarent qu'ils sont « entraînés, emportés, poussés par une idée, par quelque chose, par une voix intérieure. » Beaucoup luttent victorieu-

sement, soit parce que leur volonté triomphe ; soit parce qu'ils ont pris soin de se tenir éloignés des objets dont la vue réveillait l'impulsion malade.

Le phénomène dont il va être question dans ce chapitre, n'est en définitive que l'*obsession*, l'*idée fixe*, que nous avons étudiée dans le chapitre précédent, l'obsession ayant pour objet, non quelque chose de fâcheux à subir, mais à accomplir, perdant le caractère passif que nous lui connaissions jusqu'ici pour tendre vers l'état actif. Elle n'est pas continue, mais revient par accès accompagnés de dépression mélancolique, d'anxiété et d'angoisse ; après avoir persisté pendant un temps plus ou moins long, elle disparaît complètement, ou pour revenir plus tard, ou pour faire place à une autre. Bien que respectant l'intégrité des fonctions intellectuelles, elle n'en coïncide pas moins avec des déficiences mentales et des troubles névropathiques qu'il est facile de mettre en lumière, et surtout avec des antécédents héréditaires très accusés.

« Tous ou presque tous les monomanes homicides, dit Esquirol, étaient d'une constitution nerveuse, d'une grande susceptibilité ; plusieurs *avaient quelque chose de singulier dans le caractère, de bizarre dans l'esprit*. Tous, avant la manifestation du désir de tuer, étaient incapables de nuire ; ils étaient doux, bons, honnêtes gens et même religieux. »

Quelle meilleure preuve pouvons-nous avoir de la nature héréditaire des impulsions morbides que celle du suicide ? Déjà Voltaire avait signalé ce fait

étrange de plusieurs membres d'une même famille se suicidant les uns après les autres; depuis Gall, Esquirol, J. P. Falret, Moreau (de Tours), Lucas, Morel et autres ont accumulé des faits du même genre, et mis hors de doute l'hérédité de l'impulsion au suicide.

Plus que toutes les autres, peut-être, la transmission de cette tare psychopathique a un caractère fatal, inéluctable, et les exemples qui en sont cités partout sont de nature à frapper profondément l'esprit le moins prévenu. En voici quelques uns :

Une jeune femme, le surlendemain de son mariage, trouve sa mère en train de se pendre; cet acte de désespoir n'a rien qui doive surprendre, car depuis un siècle la monomanie du suicide sévit dans la famille. Ainsi le grand-père de la mère s'est jeté à l'eau; le père s'est pendu; deux sœurs de la mère se sont jetées dans leur puits; une autre sœur est morte folle; les autres parents du côté de la mère ont la tête plus ou moins dérangée. (1)

Un riche négociant, d'un caractère très-violent, est père de six enfants; à mesure que ses enfants ont fini leur éducation, il leur donne une forte somme d'argent et les éloigne de chez lui. Le plus jeune, âgé de vingt-six à vingt-sept ans, devient mélancolique et se précipite du haut du toit de sa maison; un second frère, qui lui donnait des soins, se reproche sa mort, fait plusieurs tentatives de suicide, et meurt un an après des suites d'abstinence prolongée et répétée. L'année suivante, un autre frère a un accès de manie dont il guérit; un quatrième frère, médecin, qui deux ans avant m'avait répété, avec un désespoir effrayant, qu'il n'échapperait pas à son sort, se tue; deux ou trois ans après, une sœur devient d'abord maniaque, et fait mille tentatives de suicide; le sixième

(1) Baillarger, *Notes au traité des maladies mentales* de Griesinger, déjà cité.

frère est à la tête d'un grand commerce, il eût fini comme ses frères s'il n'était retenu à la vie par ses enfants et par sa femme, qui est pour lui un ange tutélaire par ses soins et par sa tendresse.

Esquirol, à qui est due cette observation, ajoute en note : « Quelques années après que j'écrivais ces lignes pour la première fois, ce malheureux s'est tué. » Et Baillarger rapporte qu'un des petits-fils de ce négociant, confié à ses soins, avait cherché à se suicider en se frappant de deux coups de couteau sur le trajet des carotides.

Dans une observation récente, due à Macca-bruni (1), on voit le père se suicider à soixante ans d'un coup de pistolet, deux de ses fils et un de ses petits-fils se donner la mort avec la même arme, une fille s'empoisonner, et un autre fils, poussé comme les autres au suicide, ne résister que par égard pour sa femme.

L'hérédité de similitude dans le suicide est poussée à ce point, que ceux qui en sont victimes recherchent souvent des moyens d'exécution identiques. Le fait précédent, dans lequel quatre personnes se servent du même pistolet pour se donner la mort, en est une preuve. La pendaison est un des procédés les plus uniformément usités, comme le démontrent les observations de Cazauvieilh (2) ; vient ensuite la submersion.

Enfin, l'hérédité du suicide n'est pas seulement *similaire*, il lui arrive souvent d'être *homochrone*,

(1) Déjerine, *De l'hérédité dans les maladies du système nerveux*. Paris, 1886.

(2) Cazauvieilh, *Du suicide et de l'aliénation mentale*, Paris, 1840.

c'est-à-dire de se manifester chez les descendants au même âge que chez les ascendants.

Voici des faits qui prouvent jusqu'à quel degré elle peut être poussée :

M. L... père, était monomaniacque, et s'est donné la mort à l'âge de trente ans; son fils arrive à peine à sa trentième année, qu'il est frappé, comme lui, de monomanie et fait deux tentatives de suicide.

Un dégustateur des ports se jette à l'eau; sauvé, il donne à Marc cette raison bouffonne, que s'étant trompé sur la qualité du vin, il a craint que ses confrères ne le prissent pour une ganache. Marc apprit plus tard que ce Vatel d'un autre genre s'était suicidé, et que son père et l'un de ses frères avaient mis, au même âge, fin à leur existence, de la même manière que lui. (Marc, t. II, p. 286).

Un autre individu est, à la fleur de l'âge, pris de mélancolie, par suite d'une suppression de flux hémorrhoidal, et se noie volontairement. Son fils, d'une bonne santé apparente, jouissant des dons de la fortune, père de deux enfants adorés, arrivé au même âge de la vie où son père s'est noyé, se donne la mort par le même mode de suicide (1).

L'impulsion au suicide, malgré ses caractères d'hérédité de similitude et de fatalité, n'est par elle-même qu'une manifestation psychopathique d'un état mental plus complexe. Cette vérité que nous ne cessons de répéter à chacune de ces descriptions de ce qu'on appelait et de ce qu'on appelle encore quelquefois les *monomanies* est fondamentale et il ne faut jamais la perdre de vue. L'impulsion au suicide germe sur un terrain préparé par la dégéné-

(1) J. Müller, *Physiologie du système nerveux* trad. par Jourdan, Paris, 1840, t. II, p. 115. Prosper Lucas, *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*. Paris, 1847-1850.

rescence ; c'est une des formes de la déséquilibration mentale ; elle coïncide ou alterne avec des troubles de même nature : l'impulsion à l'homicide, les perversions sexuelles, l'impuissance, la dipsomanie, la pyromanie ; elle s'accompagne d'un état mélancolique intermittent comme elle-même, et de nombreux cas d'aliénation et de déséquilibration mentale se rencontrent en même temps qu'elle dans les familles où elle se produit.

Prosper P... est âgé de 42 ans. (1) Il est le quatrième de sept enfants : le premier, un garçon, est mort en bas âge ; le deuxième a été asthmatique pendant douze ans, puis ce trouble nerveux a disparu pour être remplacé par le diabète simple et une incontinence d'urine, il a eu en outre une jeunesse extrêmement dissipée ; le troisième a succombé en bas âge ; le cinquième, mort à neuf ans, était choréique ; le sixième est officier ; le septième, une fille, est mariée, sans enfants. La mère est morte à 48 ans, d'un cancer du sein ; le père à 82 ans, de vieillesse. Une sœur de ce dernier a été aliénée, et sa fille était une excentrique en proie aux scrupules et à l'anxiété : elle s'imaginait avoir fait de mauvaises communions. D'autres membres de cette famille sont qualifiés d'originaux et de bizarres.

P... a eu à 18 ans une fièvre typhoïde très grave. Il a toujours vécu en solitaire ; n'aimant pas la société des hommes de son âge, ne sortant jamais, et occupant tous les loisirs que lui laissait sa position à lire immodérément, à écrire et à dessiner.

Le 27 janvier 1875, étant au lit, l'idée lui vient tout d'un coup de prendre un couteau de cuisine et d'aller frapper son père. Deux mois auparavant, cette idée lui avait traversé l'esprit sans qu'il y fit attention. Mais cette fois, l'obsession le poursuivait avec une ténacité extraordinaire et cela pendant deux années entières. Quelquefois

(1) Observation personnelle.

l'idée fixe disparaissait pendant quelques jours, ou changeait d'objet, le poussant, par exemple, à tuer sa servante ou les enfants qu'il voyait dans la rue. A bout de forces, n'y tenant plus, il vient habiter avec son frère. Pendant quelque temps, il est plus rassuré; mais bientôt il se sent honteux, découragé, désespéré et est envahi par l'idée du suicide: il tente de s'empoisonner avec une infusion d'allumettes.

L'impulsion à l'homicide ne tarda pas d'ailleurs à reparaître, et ne cessa qu'en 1879, à l'époque de la mort de son père. Encore la disparition ne fut-elle pas définitive, car elle revint à diverses reprises, mais sans grande intensité et ayant pour objet des personnes indifférentes.

Bientôt il devient la proie d'une nouvelle obsession: la crainte d'avoir empoisonné son père et plus tard que son frère ne l'ait empoisonné.

A peine dans les grands paroxysmes de sa maladie la conscience qu'il a de son état s'obscurcit-elle un instant; ordinairement il est lucide et conscient de l'absurdité de ses obsessions et de ses impulsions. Il a des périodes de calme et de rémittence absolus, pendant lesquels il est absolument libre et maître de ses idées. Il a été pendant vingt-deux mois parfaitement bien, au point de vue mental, mais pendant toute cette période il a été en proie à des crises cardiaques qui le faisaient horriblement souffrir, et qui consistaient en essoufflement avec palpitations violentes; il ne pouvait rester au lit et dormait assis. On ne constate cependant chez lui aucune lésion organique du cœur. Depuis que les troubles intellectuels sont revenus, la neurasthénie cardiaque a disparu.

C'est en 1882, à l'âge de 42 ans, que la déséquilibration mentale reparaît sous forme d'impulsion au suicide. Il lutte pendant quelque temps, puis il succombe et se coupe la gorge avec un rasoir. A peine guéri de sa blessure, il se précipite dans un puits. Sa famille alors se décide à le placer à l'Asile.

Pendant son séjour qui dura trois mois et demi, on constata chez lui la persistance des idées du suicide, une grande émotivité, et des impulsions de nature diverse: il ne pouvait ouvrir un journal, n'y voyant que des crimes

et du sang ; il n'apercevait pas une allumette sans être obsédé par cette idée que s'il était chez lui, et que le feu prit, on l'accuserait de l'avoir mis. Un jour, étant allé chercher un objet dans l'office, et apercevant un tas de copeaux dans un coin, il s'enfuit, subitement obsédé par l'idée d'y mettre le feu : il y avait des allumettes dans l'office. Il a des accès de désespoir, pendant lesquels il se déssole, gémit sur l'ineptie de toutes les idées bizarres qui l'obsèdent, et l'impossibilité où il est de pouvoir les dominer. Il manifeste aussi quelques idées hypocondriaques. Il a plusieurs accès de dyspnée avec ataxie cardiaque, coïncidant avec la rémittence des obsessions mentales ; et deux légers accès de coliques néphrétiques.

Il sort dans un état assez satisfaisant. Cinq mois après il meurt d'une façon soudaine, et la cause de la mort demeure inconnue, ce qui nous fait croire à un suicide.

Ce malade, aux antécédent héréditaires si caractéristiques, est une preuve bien frappante de la vérité des idées que nous soutenons. On retrouve chez lui, non seulement l'impulsion au suicide, mais encore l'impulsion à l'homicide, la folie du doute, la pyromanie et une foule d'autres symptômes de neurasthénie psychique. Nous voyons aussi cette dernière alterner avec la neurasthénie périphérique, phénomène excessivement fréquent et capable de jeter un jour particulier sur la nature de ces troubles nerveux si complexes.

L'impulsion à l'homicide est moins fréquente que l'impulsion au suicide ; néanmoins la science en possède de nombreux cas. Parmi les observations si disparates que Marc a réunies sous le titre de *monomanie homicide*, il en est quelques-unes de caractéristiques.

M. N... (1), âgé de vingt-et-un ans, d'une taille élevée, maigre, d'une constitution nerveuse, a toujours eu le caractère sombre, bourru. Privé de son père dès l'âge de quatorze ans, il était sans tendresse, sans épanchement pour sa mère.

A dix-huit ans, sa tristesse augmente, il fuit les jeunes gens de son âge, vit isolé, mais travaille avec assiduité dans un magasin. Ni ses discours, ni ses actions, n'indiquent la folie; mais il se sent une sorte d'impulsion qui le porte au meurtre; qu'il est des instants où il aurait plaisir à répandre le sang de sa sœur, à poignarder sa mère. On lui fait sentir toute l'horreur de ses désirs, et les peines qui attendent ceux qui les satisfont; alors il répond: « Je ne suis plus maître de ma volonté. »

Plus d'une fois, quelques minutes après avoir embrassé sa mère, il devient rouge, son œil est brillant, et il s'écrie: « Ma mère, sauvez-vous, je vais vous égorger. » Bientôt après, il se calme, verse quelques larmes, et il s'éloigne. Un jour, il rencontre dans les rues un militaire suisse, saute sur son sabre, veut l'arracher de vive force pour égorger ce militaire qu'il ne connaît pas. Un autre jour, il attire sa mère dans la cave et veut la tuer avec une bouteille.

Depuis six mois que ce jeune homme est dominé par cette horrible impulsion, il dort peu, souffre de la tête, ne veut voir personne, est insensible au chagrin de sa famille, mais il n'offre nulle apparence de délire dans ses discours.

Ce jeune homme, après une crise de mélancolie avec hallucinations et délire de persécutions, guérit de ses divers troubles psychiques et onze ans après jouissait encore d'une intelligence normale.

Nous empruntons au même auteur les faits suivants, dans lesquels l'impulsion homicide existe avec une parfaite lucidité d'esprit:

Dans une maison respectable, en Allemagne, une mère de famille rentre chez elle; une domestique, contre laquelle

(1) Marc, *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*, Paris, 1840.



on n'a jamais eu de motif de plainte, paraît dans une grande agitation; elle veut parler seule à sa maîtresse, se jette à ses genoux, et lui demande en grâce de quitter la maison. La maîtresse, étonnée d'une semblable prière, veut en connaître le motif, et elle apprend, que toutes les fois que la malheureuse domestique déshabille l'enfant et qu'elle est frappée de la blancheur de ses chairs, elle éprouve le désir presque irrésistible de l'éventrer. Elle craint de succomber, et préfère s'éloigner.

Cet événement s'est passé, il y a une vingtaine d'années, dans la famille de M. le baron A. de Humboldt, et cet illustre savant me permet d'alléguer son témoignage.

M. R..., chimiste distingué, poète aimable, d'un caractère naturellement doux et sociable, vint se constituer prisonnier dans une des maisons de santé du faubourg Saint-Antoine.

Tourmenté du désir de tuer, il se prosternait souvent au pied des autels, et implorait la divinité de le délivrer d'un penchant si atroce, et de l'origine duquel il n'a jamais pu me rendre compte. Lorsque le malade sentait que sa volonté allait fléchir sous l'empire de cette propension, il accourait vers le chef de l'établissement, et se faisait lier les pouces, l'un contre l'autre, avec un ruban. Cette frêle ligature suffisait à calmer le malheureux R..., qui, cependant, a fini par exercer une tentative d'homicide sur un de ses gardiens, et par périr dans un violent accès de manie avec fureur.

La forme paroxystique des impulsions à l'homicide ressort de l'étude de beaucoup d'observations. L'acte accompli est suivi d'un sentiment de détente, de soulagement, et l'obsession disparaît pour un temps. Diverses circonstances physiques, comme l'époque de la puberté, l'éruption des règles coïncident avec le retour de l'accès.

Henriette Cornier, qui décapita la petite Belon à qui elle témoignait une grande tendresse, était au moment de ses règles. Elle avait fait quelque temps

avant une tentative de suicide et était sujette à des intervalles de dépression mentale bien caractérisés.

L'imitation semble jouer un certain rôle dans la naissance des impulsions homicides et suicides, comme en font foi quelques observations d'Esquirol.

Enfin, disons que si les impulsions peuvent exister à l'état isolé, elles coexistent souvent avec d'autres troubles mentaux de nature mélancolique. Mais ce qui caractérise dans tous les cas l'homicide impulsif, c'est l'absence complète de motif venant conditionner le crime. La femme Lombardi, par exemple, qui tua ses quatre enfants, pour les envoyer au ciel et les mettre à l'abri des malheurs qui les menaçaient, n'est pas une homicide avec impulsion consciente, mais une lypémaniaque mystique avec perversion des sentiments affectifs.

II

DIPSOMANIE

L'impulsion irrésistible à boire ne saurait, pas plus que les impulsions précédentes, être considérée comme une affection indépendante; et abstraction faite de l'ensemble symptomatique que l'on

désigne sous le nom de *dipsomanie*, on retrouve, chez le malade qui en est atteint, un fond psychique dont les particularités tiennent par bien des points à la psychologie morbide.

En somme, le dipsomane comme l'homicide, le suicide, est un héréditaire, un déséquilibré; outre le besoin irrésistible et paroxystique de boire, on peut relever chez lui, à diverses époques de son existence, d'autres accès monomaniaques, comme le prouvent les observations citées par les auteurs, et on lui trouve à l'état permanent bon nombre des incorrections mentales qui appartiennent aux dégénérés.

Esquirol, Morel, Marcé, Griesinger, Foville, (1) Lasègue (2), ont donné, quoique dans un esprit différent, de bonnes descriptions de la dipsomanie,

Trélat (3) a fourni, en quelques mots qui méritent d'être conservés, les éléments du diagnostic de cet état maladif : « Les ivrognes, dit-il, sont des gens qui s'enivrent quand ils en trouvent l'occasion ; les dipsomanes sont des malades qui s'enivrent *toutes les fois que leur accès les prend.* »

Comme l'a, en effet, très-bien fait ressortir Magnan (4), cette névrose a pour caractère de se traduire par des accès essentiellement intermittents et paroxystiques. L'accès est précédé de prodromes toujours les mêmes : sentiment vague de tristesse,

(1) *Dict. de méd. et de chir. pr.*, t. XI, art. DIPSOMANIE, par le Dr Foville.

(2) *Archiv. gén. de méd.*, septembre, 1862.

(3) *La folie lucide.*

(4) *Leçons sur la dipsomanie.* (*Progrès méd.*, 1884.)

découragement, dépression croissante, incapacité de tout travail et même de toute réflexion. Puis viennent les idées noires, les obsessions, les perversions du caractère. En même temps les malades éprouvent de l'anxiété épigastrique, du dégoût pour les aliments, un sentiment d'ardeur et de brûlure à l'estomac et au gosier. Une soif ardente s'éveille, soif particulière, accompagnée du désir irrésistible de boire quelque chose d'excitant.

Désormais rien ne les arrête ; tous les moyens, fussent-ils honteux et criminels, comme les abus de confiance, le vol, la prostitution, leur sont bons pour se procurer la boisson désirée. On a vu des mères vendre leurs enfants pour quelques verres d'eau-de-vie.

Les malades ont pleine conscience de leur trouble mental ; ils le déplorent et luttent contre l'obsession qui les envahit. Ils se morigènent, s'encouragent à la résistance, et après avoir succombé se vouent eux-mêmes à l'opprobre et au mépris. « Bois donc, misérable ; bois donc, ivrogne, vilaine femme qui déshonores ta famille ! » se disait une dipsomane, qui mêlait en vain des excréments à son breuvage alcoolique. (1)

Beaucoup de dipsomanes se cachent, et disparaissent de chez eux pendant leurs accès. Toutes les boissons leur sont bonnes : le vin, l'eau-de-vie, l'absinthe, le vulnéraire, la teinture de menthe,

(1) Trélat, *loc. cit.*, p. 263.

l'eau de Cologne ! La plupart boivent sans choix, et au hasard des occasions.

La durée de l'accès n'a rien de fixe, elle est comprise entre deux et quinze jours. Il n'y a aucune périodicité régulière dans le retour de l'obsession, qui peut même ne pas se faire sentir pendant des années. Mais il est plus ordinaire de voir les accès se rapprocher de plus en plus à mesure qu'ils augmentent de nombre.

Les femmes y semblent plus sujettes que les hommes dans une assez forte proportion.

M^{me} B... (1), âgée de trente-cinq ans, porte dans sa conformation physique des signes marqués de dégénérescence. Sa grand'mère paternelle était épileptique, son père se livrait à de grands excès alcooliques et a eu, il y a une quinzaine d'années, un accès de délire furieux d'une durée de quinze jours. Il y avait une certaine intermittence dans ses excès; sa femme avait observé que dans certains de ses voyages, il buvait, et pas dans d'autres; la moindre contrariété le poussait à boire. Il en est de même de M^{me} B..., sa mère est paralysée depuis deux ans, elle est en démence et délire. Toute sa vie elle a été sujette à des maux de tête tellement violents qu'elle s'évanouissait parfois. Sa sœur unique a des névralgies dans la tête, elle présente divers stigmates physiques de dégénérescence et, par moments, elle n'a pas d'idées, ses idées s'en vont, elle a toujours peur de perdre la tête.

M^{me} B..., dès l'enfance, était bizarre, exaltée, difficile à réduire; elle n'a jamais été comme les autres. A neuf ans, elle eut une fièvre cérébrale. Elle n'a jamais fait d'autres maladies graves.

Le premier accès de dipsomanie de M^{me} B... s'est produit à la puberté, lors de l'éruption menstruelle, et s'est renouvelé à diverses reprises au moment des règles. Les accès étaient moins intenses qu'aujourd'hui; elle ressen-

(1) Observation personnelle.

tait un grand malaise, de la tristesse, de l'oppression ; elle étouffait et éprouvait un irrésistible besoin de boire ; elle buvait d'abord de l'eau, puis du vin. Ils duraient huit à neuf jours, mais parfois étaient beaucoup plus courts, et ne se prolongeaient guère au delà de vingt-quatre heures. Un jour, sans avertissement d'aucun genre, on la voyait ivre, hargneuse et s'abandonnant à la violence ; dans la nuit, les règles arrivaient et le lendemain elle était guérie. D'habitude, pendant ses accès, elle cesse tout travail et se cache le plus possible.

Depuis la puberté, les crises dipsomaniaques n'ont cessé de se produire. Chose bizarre, elles coïncident souvent avec les grandes fêtes de l'année, les précédant ou les suivant de huit jours environ. Elle en a eu, depuis cette époque, à peu près quatre par an. Elle s'est mariée à dix-huit ans : pendant le cours de ses grossesses, les accès se suspendaient d'une façon complète, mais se reproduisaient quelques jours après l'accouchement.

Les accès sont devenus de plus en plus intenses. On reconnaît l'imminence de la crise à ses yeux égarés ; elle devient triste, absorbée, somnolente ; elle est méchante et frappe brutalement ses enfants. Elle parle peu, marche beaucoup, se plaint de souffrir dans le côté et dans la tête. Alors elle se met à boire : surtout de l'eau-de-vie, mais au besoin, tout ce qui lui tombe sous la main. Il est difficile d'évaluer les quantités qu'elle absorbe, parce qu'elle dissimule habilement ses excès et après l'excès on trouve des bouteilles cachées dans des endroits où l'on n'aurait jamais songé à les chercher. Elle devient menteuse, et titubante, en état d'ivresse, prétend n'avoir pas bu. Si on peut l'empêcher de boire, l'accès avorte en partie, mais le suivant est plus rapproché : il est d'ailleurs très difficile de s'y opposer, car, même sans argent, elle réussit à se procurer de l'alcool. Elle a volé plusieurs fois. Il lui est arrivé de dire : Si vous m'empêchez de boire, je me ferai du mal. Elle est souvent ivre au point de rouler dans les rues et les chemins.

L'accès dure maintenant quinze jours ; il se juge par une sorte d'attaque : elle perd connaissance, et pendant une demi-heure reste dans le coma, les dents serrées, la langue coupée et l'écume à la bouche. L'attaque est uni-

que, ou se renouvelle deux ou trois fois suivant qu'elle boit plus ou moins. Revenue à elle, elle cesse de boire et en deux ou trois jours revient progressivement à son état normal.

Cette malheureuse femme déplore sa funeste passion qui a été cause de nombreux malheurs domestiques, mais est impuissante à la dominer. Elle est venue réclamer mes soins qui ne semblent pas lui avoir été tout à fait inutiles.

Beaucoup de ces malheureuses finissent par tomber dans le dernier degré de l'abjection. Telle qui est chaste et réservée dans ses intervalles de sobriété, n'a pas plutôt commencé à boire qu'elle perd toute retenue. Pour un verre d'alcool elle se donne au premier venu. Elle fréquente les bouges de la plus basse prostitution et s'adonne aux débauches les plus honteuses. Parfois elle est obligée de laisser jusqu'à ses vêtements pour solder sa dépense.

L'observation personnelle que nous venons de résumer est de nature à donner une juste idée de la dipsomanie dans son état le plus simple. Cependant on remarque déjà chez madame B... l'impulsion au vol et l'impulsion au suicide. Cette dernière est en effet une complication fréquente de la dipsomanie. Parfois les impulsions homicides viennent s'ajouter aux deux précédentes. L'existence bien démontrée de ces particularités prouve donc ce que nous disions en commençant, à savoir que la dipsomanie n'est pas une maladie.

Les actes de toute la vie des dipsomanes, dit

Magnan, sont là pour démontrer que toujours ils se comportent et réagissent comme se comportent les individus mal équilibrés.

Outre les tendances suicides et homicides dont nous avons parlé, on retrouve chez ces malades du mysticisme, des impulsions érotiques; une apparition trop précoce, ou encore trop tardive de l'intelligence, certains phénomènes nerveux de nature convulsive ou hystérique. S'ils ne sont pas toujours dans un état délirant, ils tiennent toujours, comme le dit encore justement l'auteur précédemment cité, un pied dans le domaine de la folie. Ils ont un caractère fantasque, emporté, enclin à l'exagération et surtout à la tristesse.

Nous résumons succinctement, d'après M. Magnan, une observation éminemment propre à donner la preuve de la justesse des considérations précédentes.

Madame B... est une institutrice âgée de 48 ans; son père était ivrogne, et s'enivrait de vin blanc; sa grand-mère maternelle s'est noyée; elle a deux frères en bonne santé.

A 20 ans elle se sentit irrésistiblement attirée vers la vie religieuse, et entra aux carmélites. Sa ferveur fut telle que la sœur la donnait en modèle aux autres religieuses. Elle eut des hallucinations et des extases, et vit les anges. Elle distingua ensuite une de ses compagnes et se sentit attirée vers elle par une vive sympathie. Cette affection, comme de juste, ne resta pas dans les bornes du mysticisme, et devint une passion violente; elles s'abandonnèrent à de mutuelles caresses et aux vices secrets.

A la suite de ces pratiques elle crut avoir trouvé définitivement sa voie et s'enfuit un jour du couvent dans l'espoir de rencontrer un mari. Il fut bientôt question

d'un mariage qui se rompit; ne pouvant surmonter le chagrin qu'elle en éprouva, elle s'enferma dans sa chambre et chercha à s'asphyxier à l'aide du charbon.

Cependant elle se maria, mais elle ne rencontre pas dans le mariage le bonheur qu'elle avait rêvé. Elle a à ce moment 28 ans : elle commence à boire pour noyer ses chagrins. Deux ou trois verres de vin la mettent hors d'elle-même. Peu à peu elle se sent poussée à boire par un irrésistible besoin. Il s'écoulait plusieurs jours sans que ce besoin se fit sentir; il lui semblait même qu'il dût ne plus jamais revenir, et quelques jours après, elle se sentait triste, découragée, la tête devenait douloureuse, son estomac semblait se resserrer; l'accès éclatait. Elle buvait alors tout ce qui lui tombait sous la main. A plusieurs reprises elle mit dans sa boisson des matières fécales et du pétrole pour se dégoûter, mais en vain.

Sous l'influence d'excès répétés, les idées de suicide se réveillent et elle cherche à plusieurs reprises à se détruire. Parfois même, il lui vient l'idée de tuer des personnes contre lesquelles elle ne ressentait aucune haine, et même son mari, qui finit par l'abandonner.

Recueillie par sa famille, elle ne tarde pas à lui fausser compagnie pour boire plus à l'aise. La misère et les privations surviennent; les accès dipsomaniaques se rapprochent; enfin le délire alcoolique éclate : elle se jette dans le canal Saint-Martin. Peu de temps après, elle se jette dans la Seine; le lendemain elle s'entaillait un bras avec un rasoir, pour s'ouvrir les veines; plus tard elle avale de l'eau de cuivre. Elle finit par ne plus sortir de l'asile d'aliénés.

III

IMPULSIONS IRRÉSISTIBLES AU VOL, AUX ACHATS, AU
JEU.

Il ne se passe guère de semaine qu'on ne lise dans les journaux un fait-divers de ce genre : Hier les agents de la sûreté ont surpris en flagrant délit de vol dans un magasin, madame X... qui appartient à la meilleure famille et qui jouit d'une grande aisance.

Un pareil acte délictueux est de nature à surprendre, car il ne rime à rien. Aussi est-on naturellement porté à rechercher chez le coupable un trouble intellectuel. Il ne s'agit pas seulement d'une impulsion irrésistible et isolée, survenant à l'improviste et accaparant momentanément l'intelligence tout entière; mais bien d'un trouble cérébral permanent, s'accusant par des signes reconnaissables. Le vol accompli dans les conditions précitées ne doit être considéré que comme un incident, comme un épisode de la maladie mentale. (1)

Si l'on étudie en effet les particularités mentales des vrais *kleptomanes*, on voit qu'il s'agit d'hérédi-

(1) Lasègue, *Vol aux étalages, Études. méd.*, Paris, 1884.

taires appartenant aux divers degrés de l'échelle des dégénérés; principalement aux degrés inférieurs. Ce sont des instinctifs, des semi-imbéciles. Nous retrouverons ce caractère d'infériorité mentale chez les pyromanes qui presque toujours appartiennent à la catégorie des faibles d'esprit.

Dans la *kleptomanie*, comme dans les autres troubles mentaux avec impulsions conscientes, on retrouve l'intermittence, le phénomène du paroxysme, de la crise. L'obsession afflige le patient, et quand il y succombe, il éprouve souvent des regrets et même des remords.

Une jeune fille née de parents riches et de noble extraction, citée par Marc (1) éprouvait le besoin de s'emparer des objets de toute espèce qui frappaient sa vue: Elle tenait en réserve un grand nombre de mouchoirs, de dés, de fichus, de bas, de gants qu'elle avait enlevés à ses compagnes. Ses larcins venaient-ils à être découverts, elle ne cherchait pas à les dissimuler; elle témoignait, par ses larmes, le repentir et la honte que sa conduite lui faisait éprouver; elle promettait de résister à l'avenir à son odieux penchant, mais elle recommençait à la première occasion.

Selon son habitude, Marc ne donne aucun renseignement sur les antécédents héréditaires ou personnels de cette jeune fille. Il n'en est pas de même dans le cas suivant, emprunté aux journaux judiciaires:

Madame K... qui s'asseyait, le 27 janvier 1877, sur les bancs de la police correctionnelle de Paris, appartenait à une famille ayant en Russie une certaine situation. Jouisant d'un revenu de 24,000 francs, elle faisait dans les magasins des achats de 3 à 400 francs qu'elle payait au

(1) Marc, *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*.

comptant et en même temps dérobaient des objets sans valeur dont elle n'avait nullement besoin. Le docteur Kortsakoff, venu exprès de Saint-Petersbourg, déclara que cette dame appartenait à la meilleure société et que jamais aucun soupçon défavorable n'était venu l'effleurer, et il ajouta qu'elle était d'une organisation ayant de grandes affinités avec certains états pathologiques du système nerveux; qu'il existait, chez des personnes de sa famille, des troubles intellectuels et qu'une de ses sœurs était dans le moment même soumise à un traitement pour aliénation mentale. En outre, le défenseur fit valoir un certificat délivré par le savant aliéniste russe, le docteur Frabenius.

Bien que le trouble mental de cette malade ne fût pas douteux, elle n'en a pas moins été condamnée à trois mois de prison et trois cents francs d'amende.

Le cas suivant, dû à Trélat, est un exemple remarquable d'impulsion irrésistible au vol chez un imbécile.

M. M..., agé de cinquante-six ans, quoiqu'il appartienne à la société éclairée, n'a jamais pu acquérir beaucoup de savoir. Il aime le monde et a toujours montré un grand éloignement pour sa famille. Plusieurs fois on a voulu le marier, il s'y est constamment refusé. On sait qu'il a trois logements dans Paris, et que dans chacun de ces logements il n'est servi que par une femme de ménage. On s'en étonne d'abord, mais il donne une explication si simple qu'on finit par s'en contenter. Il n'aime pas à faire de longues courses le soir, et les amis qu'il visite demeurent dans des quartiers différents. Peut-il mieux faire que de se rapprocher d'eux, et quel plus sage emploi trouverait-il de son excédent de revenu?

Pendant la belle saison il voyage, va aux eaux, y rencontre les personnes qu'il connaît à Paris. Malgré le peu d'étendue de son intelligence, il administre sa fortune; ne l'augmente pas mais ne fait aucune perte. A l'âge où il est arrivé il a absolument les mêmes rentes que trente ans auparavant.

Toute sa vie se passe ainsi, sans qu'on remarque rien qui

en trouble le cours. Il meurt subitement. On trouve dans chacun de ses trois appartements une pièce entièrement remplie, encombrée d'objets de toute sortes, de serviettes, de mouchoirs, de flambeaux, de vases, de lorgnettes, de cannes et parapluies, de petit tableaux, de médaillons, de couverts d'argent, de montres et bijoux de toute espèce que M. M... avait pris pendant trente ou quarante ans dans toutes les maisons qu'il fréquentait, sans qu'il eût été troublé ni gêné dans le cours de ses vols. Nombre de fois il avait entendu parler chez ses amis de leurs mésaventures. Des couverts avaient disparu, des montres avaient été enlevées, on venait d'accuser et de renvoyer des domestiques. Il ne s'en était pas montré ému le moins du monde et avait joint ses doléances à celles des victimes. De ces vols considérables il n'était pas résulté pour lui le moindre profit. Il n'en avait rien fait et tout se retrouvait. On se mit, à petit bruit, à la recherche des personnes volées ou de leurs héritiers, et l'on en découvrit un grand nombre. Les objets qui ne rencontrèrent plus leur maître furent vendus, et le produit fut donné aux pauvres.

Cet homme, d'un esprit très borné, avait mis une telle habileté dans ses vols et dans l'art de les dissimuler qu'il avait pu les continuer impunément et sans interruption pendant toute la durée de son existence. Il volait partout, à la ville, à la campagne, aux eaux, au bal, au spectacle et toujours avec tant d'adresse, qu'il ne lui arriva pas une seule fois d'être accusé, ni même soupçonné.

M. M... a eu deux aînés, morts de convulsions du premier âge, et un oncle hypocondriaque. (1)

À côté des kleptomanes *héréditaires*, prennent place les *cérébraux* kleptomanes, dont Lasègue a fourni une très bonne étude. (2) Mais ces derniers appartiennent à un ordre de faits tout différent. Ce ne sont plus des individus qui cèdent à une impulsion consciente et irrésistible, mais des vertigi-

(1) Trélat, *Loc. cit.*

(2) Lasègue, *Arch. gén. de méd.*, 1880.

neux, sujets à des accès épileptoïdes, à des périodes d'absence mentale, agissant d'une façon plus ou moins instinctive et inconsciente. Ils se rapprochent plus des déments, des paralytiques et des idiots qui dérobent par automatisme, que des psychopathes lucides que torture l'envie de voler et qui luttent de toutes leurs forces contre cette impulsion dont ils comprennent le caractère immoral et délictueux.

A côté de l'impulsion au vol, mérite de prendre place l'impulsion irrésistible aux achats déjà signalée par Trélat (1) et dont M. Magnan a entretenu récemment la société médico-psychologique.

Il y a peu de temps, dit-il (2), j'ai eu l'occasion d'observer la manie des achats, *oniomanie*, transmise de la grand'mère au père et de celui-ci au fils qui était entré dans mon service. La grand'mère, soignée pendant plusieurs années dans l'asile de Bonneval, était *oniomane*. Elle achetait constamment et considérablement, au point qu'on fut obligé de régler ses dépenses. Elle achetait et jetait ce qu'elle achetait. Les ouvriers avaient remarqué l'heure où chaque jour elle se débarrassait de ses achats et recueillaient ses rebuts : poulets, poissons entiers, etc. S'apercevant un jour qu'on ramassait ce qu'elle jetait, elle s'en débarrassa désormais en le jetant dans les fosses d'aisances. Le père, également déséquilibré et *oniomane*, avait toujours été prodigue, mais sa manie d'acheter s'était accusée surtout après son mariage. Il achetait sans cesse toute espèce d'objets qu'il collectionnait, qu'il revendait aussitôt ou qu'il donnait (meubles, aliments, bijoux, etc.) Son accès d'*oniomanie* se présentait toujours de la même façon : Voyait-il un objet qui lui fit envie, il fallait qu'il l'obtînt à n'importe quel prix. Aussitôt le

(1) Trélat, *Loc. cit.*

(2) *Soc. méd. psychol.*, 28 juin, 1886. — *Ann.* 1886, t. I, p. 277.

branle donné, tout ce qu'il avait sur lui passait dans l'achat d'une multitude d'autres objets dont il n'avait que faire. Enfin, chez le fils, les dispositions à l'*oniomanie* se révélèrent dès l'enfance par une prodigalité peu commune; il abandonnait tout ce qu'il avait à ses camarades; son plaisir était de faire des distributions d'objets de toute sorte, achetés avec son argent. De vingt à vingt deux ans, l'impulsion aux achats devint irrésistible. Il achetait sans raison plusieurs pièces de toile, des bijoux, des meubles, épuisait ainsi son capital, mais ne s'arrêtait pas. Il engageait les objets achetés au Mont-de-Piété, les dégageait ensuite et les rengageait plusieurs fois. Au marché, après avoir fait les acquisitions nécessaires, il lui était impossible de s'arrêter: c'étaient des multitudes de volailles, des sacs de légumes, toute sorte de provisions; il en achetait de quoi remplir une voiture, il était toujours obligé de se faire aider par deux personnes. Pour les écouler, il lançait alors de nombreuses invitations. D'autres fois, il rentrait chargé de meubles. Pour peu qu'il s'arrêtât devant une boutique, il était victime de l'impulsion. *C'était irrésistible*, dit-il, *je ne pouvais me raisonner, je me désolais, mais j'étais le moins fort*. En dernier lieu, il avait fini par des actes de filouterie pour satisfaire son besoin irrésistible d'acheter.

Enfin mentionnons le penchant irrésistible au jeu dont un exemple a été signalé, dans ses cliniques, par l'auteur que nous venons de citer.

« Cet individu était poussé, dès l'âge de 4 ou 5 ans, à jouer, et cela d'une façon irrésistible; il volait même pour satisfaire son impulsion. Pendant toute sa vie cette obsession s'est imposée avec le même caractère impulsif. Elle fut accompagnée, par la suite, de beaucoup d'autres et surtout de perversions sexuelles. Le malade finit par devenir paralytique général.

La passion du jeu, qui le plus souvent n'a rien de l'impulsion irrésistible, mérite plutôt de prendre place dans les perversions morales que nous étu-

dierons ultérieurement. A ce titre, elle est parfois héréditaire.

« Une dame avec laquelle j'ai été lié, jouissant d'une grande fortune, avait, dit le chevalier Da-Gama Machado, la passion du jeu et passait ses nuits à jouer; elle mourut dans un âge peu avancé, d'une maladie pulmonaire. Son fils aîné, qui lui ressemblait parfaitement, également passionné pour le jeu, passait, de même, ses nuits à jouer; il mourut de consommation, comme sa mère, et presque au même âge qu'elle; sa fille, qui lui ressemblait hérita des mêmes goûts, et mourut encore jeune. » (1)

IV

PYROMANIE

Bien que l'impulsion à mettre le feu puisse se manifester chez n'importe quel déséquilibré, comme le démontre une observation précédemment citée, il est plus ordinaire de la voir se développer chez les individus appartenant à une des catégories inférieures de la dégénérescence mentale. Motet a pu dire avec raison que, toutes les fois qu'à la campagne, dans un village, dans une commune, des incendies se répètent à des intervalles rapprochés, il faut en chercher l'auteur dans quelque garçon ou quelque fille à développement physique et intel-

(1) Prosper Lucas, *Traité de l'hérédité naturelle*, Paris, 1847-1850.

lectuel incomplet. Qu'on se garde de croire cependant que tous les dégénérés qui allument des incendies multiples sont des impulsifs conscients : les uns, en effet, agissent sous l'influence d'un motif, le plus souvent futile, mais, en l'état de leur intelligence, suffisant pour les déterminer à commettre le crime ; ils sont au plus bas de l'échelle intellectuelle ; ce sont des imbéciles, voire même des idiots, des êtres inconscients, en somme. Les autres, en plus petit nombre, et ce sont les plus intelligents, incendient sans motif, mais poussés par une impulsion irrésistible, dont ils ont conscience, contre laquelle ils luttent et à laquelle ils ne succombent qu'après les plus pénibles souffrances morales. L'acte accompli, ils éprouvent immédiatement un sentiment de détente et de soulagement, jusqu'au retour d'un nouvel accès paroxystique. Ceux-là sont de véritables *pyromanes*. Les créateurs de la monomanie n'ont pas démêlé ce point capital de clinique ; aussi leurs observations sont-elles absolument disparates et contradictoires. (1)

Selon la remarque de Henke, c'est surtout au moment de l'établissement de la puberté que prend naissance l'impulsion irrésistible à l'incendie. Elle n'est qu'un des mille troubles névropathiques qui accompagnent une évolution difficile de la fonction spermatique et surtout menstruelle, car il est re-

(1) Voyez : Marc, *Loc. cit.* — Marandon de Montyel, *Des incendies multiples à mobiles futiles au point de vue méd. lég. Arch. de neurol.*, 1885.)

marquable que la pyromanie véritable se rencontre beaucoup plus fréquemment chez les filles que chez les garçons.

L'observation suivante, empruntée par Marc à Platner, est un bon exemple de pyromanie vraie.

La prévenue, servante chez un paysan, avait mis deux fois le feu. Elle affirme n'avoir jamais éprouvé de contrariété de la part de ses maîtres, n'avoir jamais eu de dispute avec eux, mais avoir agi seulement par une impulsion partant d'une voix intérieure, dont elle avait été continuellement poursuivie, qui lui avait ordonné d'incendier et de se détruire ensuite; qu'après avoir incendié une première fois, elle avait regardé, avec calme et plaisir, l'incendie éclater; que la seconde fois, elle s'était empressée de donner elle-même l'alarme, et qu'immédiatement après, elle avait essayé de se pendre. On n'a pu découvrir en elle aucune trace de dérangement intellectuel; mais il en était pas de même de son état physique.

Depuis l'âge de quatre ans, elle avait été sujette à des spasmes qui, plus tard, dégénérent en épilepsie, dont les accès devenaient plus violents chaque fois qu'ils coïncidaient avec l'époque menstruelle. Elle avait eu un fort accès, précédé d'une anxiété extrême, plusieurs jours avant l'incendie. Au reste, elle ne l'avait pas commis dans un état d'exaltation, ni par l'influence d'une cause extérieure quelconque; elle avait même hésité pendant quelques jours.

Dans ses interrogatoires et dans sa prison, elle n'avait jamais manifesté le moindre dérangement d'esprit.

Cette jeune fille n'était pas seulement pyromane, elle était encore suicidé et névropathe.

Pour montrer la connexion intime qui existe entre l'éruption cataméniale et la crise impulsive, je rapporterai une observation personnelle qui est absolument démonstrative. (1)

(1) Voyez aussi Rousseau, *Contribution à l'étude de la monomanie incendiaire*. (Ann., 1879.)

La jeune Eugénie P... jusqu'alors bien portante et n'ayant jamais présenté de troubles intellectuels, a ses premières règles en février 1877. Elle a 17 ans. Pendant les trois jours qui ont précédé l'hémorragie, elle éprouve des douleurs abdominales, de la céphalalgie, des insomnies. Elle entend en elle-même des voix confuses mais impératives qui lui commandent de mettre le feu. Elle ne peut résister à cette impulsion, et incendie la maison où elle est en service. Aussitôt après elle se sent calmée.

La deuxième époque menstruelle a lieu en septembre de la même année et s'est passée régulièrement.

La troisième survient le 24 mars 1878, et se complique comme la première fois d'accidents nerveux, d'anxiété, d'obsessions, d'impulsions irrésistibles; dans cette même journée, elle met le feu à la maison de ses parents.

A partir de cette époque, les règles n'apparaissent plus. La malade est amenée en Juin 1878. C'est une fille petite, chétive, anémique, l'air intelligent, présentant une anesthésie généralisée de la peau et des muqueuses. Elle ne délire pas, mais se plaint seulement d'être inquiète et de ne pas dormir.

Le premier juillet, dans la nuit, elle a un violent accès de délire hystérique qui dure trois heures : tout le temps de l'accès, elle crie au feu, et interpelle ses parents, semblant s'entretenir avec eux.

Le 25 juillet, nouvel accès de délire hystérique transitoire. Elle se lève la nuit, défait son lit, met son linge en pièces : le lendemain elle prétend ne se souvenir de rien.

Dans les nuits des 6 et 9 août, nouveaux accès semblables, ce sont des rires incoercibles, ou des impulsions à détruire. Elle tente de se couper les cheveux. Elle dit qu'elle ne se couperait pas le cou, mais se pendrait bien; on approche évidemment d'une époque menstruelle.

En effet, le 13 août, de 9 heures à minuit, elle est prise de violentes convulsions hystériques avec délire; elle se tord, se roule, criant qu'elle étouffe, que tout brûle, qu'elle veut mettre le feu aux quatre coins, qu'elle veut tout casser, tout briser. Je remarque que sa chemise est tâchée d'un peu sang; elle a ses règles pour la quatrième fois; mais elles se suppriment dès le lendemain.

La malade avoue que la veille, elle a été tout le jour mal à l'aise, anxieuse, qu'elle sentait venir l'accès et qu'elle a elle-même demandé la camisole. Elle ajoute ne se souvenir de rien de ce qui s'est passé pendant sa crise.

Les jours suivants sont mauvais, mais se passent sans grandes attaques.

Le 16 septembre, cinquième apparition des règles; elles se suppriment dès le lendemain. Il y a un peu d'inquiétude et d'excitation, mais pas d'accès de fureur.

A partir de cette époque, calme parfait. Le 26 janvier 1879, retour des menstrues pour la sixième fois. Il y a quelques coliques, l'écoulement est peu abondant, mais dure 4 jours et ne s'accompagne d'aucun trouble intellectuel. Les 12 mars, 7 avril, 5 mai, retour d'une menstruation régulière et normale, disparition de tout symptôme hystérique ou vésanique; la malade est renvoyée comme guérie.

En dehors de la pyromanie pure et simple, si intimement conditionnée par l'époque menstruelle, nous trouvons chez cette jeune fille les stigmates de l'hystérie et l'impulsion au suicide qui semble la compagne obligée de toutes les impulsions avec conscience.

CHAPITRE IV

EXCENTRIQUES

I

LUNATIQUES, INSTABLES, AVENTURIERS

A un point de vue général on peut admettre deux grandes formes d'excentricité : celle qui se révèle surtout par les idées et celle qui se manifeste presque exclusivement par les actes. Les excentriques de la première catégorie, nous les avons étudiés dans les premiers chapitres : ce sont les émotifs atteints de délire du doute et du toucher, les scrupuleux, les anxieux, qui ne peuvent s'empêcher d'attacher une valeur augurale ou symbolique aux actions les plus simples de la vie ; les obsédés que torture une idée fixe ; les onomatomanes, et quelques impulsifs non dangereux. S'ils pensent beaucoup, ils agissent peu, par suite de

l'inhibition qu'exerce sur leur volonté l'émotivité craintive qui caractérise leur état mental.

Chez ceux de la seconde catégorie, au contraire, il ne semble exister aucune incorrection des idées, mais l'activité présente quelque chose d'exagéré, d'exubérant, de désordonné, allant souvent jusqu'à l'incohérence. En même temps, la sensibilité morale qui le plus souvent n'est qu'exaltée chez les premiers, se montre chez les seconds ou absente, ou profondément pervertie. De là une conduite bizarre, inconséquente, immorale, souvent dangereuse, parfois criminelle; une instabilité anormale d'impressions et de sentiments chez des gens dont l'intelligence semble correcte et chez qui les facultés syllogistiques sont conservées.

Beaucoup se font remarquer par un goût inné pour les voyages, les aventures, ou plus simplement par un besoin instinctif de déplacement, de locomotion, sans but précis. Le D^r Foville a donné le nom de *migrateurs* à certains aliénés qui se déterminent, par suite de la nature et de l'évolution de leur délire, à entreprendre des voyages plus ou moins lointains. Ce qualificatif ne conviendrait pas moins, quoique pour un tout autre motif, à quelques excentriques qui finissent d'ailleurs, bien souvent, par échouer dans les asiles d'aliénés.

Tel qui dans sa famille compte de nombreux aliénés, est un individu exalté, dominé par un mysticisme d'autant plus singulier qu'il a en même temps des impulsions à la débauche, aux actes obscènes, et qu'il a éprouvé des impulsions irrésis-

tibles au vol et à l'incendie. Il a erré pendant plusieurs années par toute la France, au gré de son caprice, mangeant son petit avoir; après quoi, il échoue dans un asile d'aliénés. Un de ses neveux, aussitôt hors de pages, se met à errer en France, en Belgique, dans diverses parties de l'Europe; comme son oncle, il mange son patrimoine dans la débauche, et prend sa retraite dans une maison de santé où il vit jusqu'à un âge très avancé.

Tel autre appartient encore à une famille d'excentriques migrants. Dès l'âge de vingt ans il se met à voyager : il se rend à Rome, en Afrique, en Egypte, il ne peut tenir en place, et dépense quarante mille francs dans ses pérégrinations signalées par de nombreuses bizarreries. Il n'a jamais été enfermé ni considéré comme dangereux. Son frère, à dix-sept ans, s'enfuit de la maison paternelle : on le retrouve à Lyon. Plusieurs fugues succèdent à la première, une autre fois on le retrouve dans une prison, et une dernière fois enfin dans un asile. On compte plusieurs aliénés dans la famille.

Ce besoin irrésistible de locomotion semble être un caractère de dégénérescence mentale avancée. Il se rencontre chez diverses catégories d'individus atteints par le cerveau, et principalement chez les instinctifs et les imbéciles, qui prennent texte de ces fugues pour inventer des aventures de la plus haute fantaisie. Nous retrouverons ces derniers quand nous nous occuperons du penchant au mensonge.

Mais lorsque l'intelligence atteint un plus large

développement, l'instabilité mentale se présente sous une forme beaucoup plus compliquée, et l'appétit de locomotion et des voyages n'est plus qu'un des mille aspects sous lesquels elle se fait jour. Au migrateur succède l'aventurier, le déséquilibré, de large envergure.

Vers 1830, un membre de l'Académie française se jeta dans la Seine, du haut du pont des Arts ; rien n'expliquait ce suicide. Il laissa un fils, qui fut un type remarquable de déséquilibré raisonnant :

A peine âgé de douze ans, dit M. Legrand du Saulle (1), A... était déjà bizarre, ingouvernable et très difficile à fixer. Plus il grandit et plus il causa d'inquiétude et de chagrin à sa mère. Paresseux, mais ayant pour les sciences des aptitudes que l'on trouvait remarquables, il fut admis pour l'école navale et partit pour Brest. On le savait avide de l'inconnu et amoureux du danger et l'on prédisait au futur marin les plus hautes destinées. Mais chassé de l'école pour insubordination, esprit de rébellion et propagande de révolte contre l'autorité, il revint à Paris, étudia le théâtre, essaya de jouer la comédie dans des salons, monta des représentations à domicile, disposa au besoin pour cet objet des tapisseries et des meubles de sa mère, passa son temps à apprendre et à faire répéter des rôles, puis s'affilia à des troupes de spectacles forains et de petits théâtres de la banlieue.

Placé au ministère de l'instruction publique, il s'y montra employé inexact, indocile, fantaisiste, versatile, dépourvu de sens moral, d'une désinvolture choquante, d'un esprit faux et d'une insociabilité absolue. Il n'y rendit aucun service, fut toujours conservé néanmoins, continua de faire des fugues en province, à la remorque de quelques acteurs et actrices de bas étage, dépensant beaucoup plus que ses revenus et entraîné dans toutes les aventures et tous les écarts de la vie la plus nomade, la plus

(1) Legrand du Saulle, *Ann. méd.-psychol.*, 1872.

irrégulière et la plus indigne de son nom et de sa famille.

En 1850, âgé alors de trente-deux ans, il prit tout à coup congé des siens et du ministère de l'instruction publique et partit brusquement pour la Californie. Là, il tenta de différents métiers, ne réussit dans aucun, et cessa d'écrire en France. Au bout d'un certain nombre d'années, sa famille finit par apprendre qu'il avait été ordonné prêtre, en 1855; qu'il avait déjà occupé plusieurs cures en Californie, qu'il jouissait d'une très haute considération, qu'il exerçait une sorte de suprématie ecclésiastique et administrative dans le pays qu'il habitait et qu'il allait certainement être appelé à l'évêché de San-Francisco. Il recommença à écrire en France vers 1870 et chaque fois il exigea des envois d'argent. On lui envoya de la sorte plus de vingt mille francs en deux ou trois fois. En 1873, on lui annonça qu'il venait de faire un héritage. Il répondit aussitôt qu'il était très heureux de pouvoir quitter l'Amérique et il ne tarda pas à arriver à Paris, accompagné d'une femme jeune, à la mine excentrique et aux allures suspectes; l'un de ses parents, médecin distingué à Paris, obtint le retour de la voyageuse à San-Francisco, puis fut frappé des inconséquences et des étrangetés de A... qui, le matin, passait deux heures dans une église où il avait été admis comme prêtre habitué, et le soir, se rendait à l'Opéra, dans des petits théâtres lyriques assez mal fréquentés ou dans les cafés-concerts, avec un costume demi-laïque et demi-ecclésiastique !

Le sieur X... fut appelé, reconnu des signes sérieux d'une affection cérébrale un peu obscure, apprit que le malade avait eu, depuis une vingtaine d'années, un certain nombre de poussées congestives, sans perte de connaissance et sans convulsions, mais avec hémiplegie temporaire, tantôt à droite et tantôt à gauche, et qu'il se réparait en général assez promptement. Toutefois, M. X... déclara qu'il n'y avait pas lieu de placer le malade dans une maison de sante.

En 1874, A... avait une conversation habituelle paradoxale, étrange, décousue. Il ne manquait jamais d'insister sur ce fait qu'il jouissait de toute sa raison, qu'il n'avait jamais eu l'esprit troublé et qu'il était heureux de posséder une intelligence élevée, puis il racontait, d'autre

part, qu'il s'était toujours tenu au courant, en Californie, des choses du théâtre, par la lecture du journal le *Figaro*, qu'il y avait à Paris des femmes très belles et très agréables et que l'on pouvait toujours passer son temps chez elles sans s'ennuyer un seul instant. Ses dépenses furent relativement déraisonnables et son inconduite le conduisit à des excès alcooliques, qui jusque-là n'avaient jamais été remarqués.

Du mois de novembre 1874 au mois de mai 1875, il eut trois congestions cérébrales avec hémiplegie passagère du côté droit et tremblement choréiforme. Dès qu'il était un peu rétabli, il sortait, retournait dans les théâtres et disparaissait quelquefois pendant deux ou trois jours de suite. Il avait alors de l'amnésie et de l'incertitude dans la marche. Il affichait des relations avec une fille perdue, sortait avec elle, demandait et obtenait sans cesse de l'argent et rentrait toujours les poches entièrement vides.

Ne se trouvant pas assez libre, il quitta subitement sa famille au mois de mai 1875 et vint s'installer dans une petite maison de campagne, à Lagny, avec une vieille servante. On apprit bientôt qu'il venait constamment à Paris et qu'il oubliait souvent de rentrer à Lagny.

Le 20 juillet 1875, dans la soirée, A... tomba auprès de la gare du chemin de fer de l'Est et fut porté sans connaissance à l'hôpital Lariboisière. A certaines particularités de ses vêtements, les religieuses qui aidèrent à le déshabiller reconnurent qu'il devait être prêtre. Il fut réclamé et retrouvé par sa famille, soigné en ville, et put repartir chez lui, à Lagny, le 26 août.

Le 23 novembre suivant, à dix heures du matin, A... sans connaissance et en proie cette fois à des accidents épileptiformes, fut porté d'une maison de la rue Lafayette où il avait passé la nuit, dans un fiacre, avec ordre de le déposer à l'adresse indiquée, entre les mains de ses parents. Le lendemain, le docteur B... nous raconta toutes les particularités qui précèdent et réclama de nous un conseil. J'allai voir le malade, je portai un pronostic grave, et, en face de l'hémiplegie alterne qui avait été observée, je pensai à une affection probable du bulbe. La famille plaça cette fois A... dans une maison de santé.

Le malade trouva encore la possibilité de se réparer

partiellement, de reprendre de la force, de lire les journaux et de jouer aux cartes avec ses compagnons. Le 9 janvier 1876, il s'évanouit tout à coup, eut de la déviation de la face, de la contracture généralisée, des secousses convulsives, de la dysphagie, de la respiration stertoreuse, de l'émission involontaire des urines et des matières fécales et expira au bout d'une heure. Le docteur X... qui était présent, est resté convaincu que A... avait succombé à une hémorragie de la protubérance. L'autopsie n'a point été faite.

De pareils sujets donnent lieu, pendant le cours de leur existence, à d'innombrables erreurs de diagnostic. Ils passent tour à tour pour être atteints de manie, de mégalomanie, de paralysie générale au début. Ils ne sont rien de tout cela ; ce sont des héréditaires.

Les congestions encéphaliques d'une gravité croissante signalées chez cet individu sont presque de règle chez tous ses pareils. Tantôt elles débute à un âge prématuré, presque au sortir de l'adolescence, comme chez un raisonnant dont nous possédons l'observation, qui eut sa première attaque à vingt-trois ans et ne succomba qu'à soixante treize ans à une dernière attaque foudroyante après l'existence la plus agitée qui se puisse imaginer ; tantôt elles n'apparaissent que longtemps après le début de l'instabilité mentale. Dans ce cas, les poussés congestives ont sans doute existé, mais ne se sont manifestées que par de l'excitation intellectuelle comme dans une observation suivante.

D'une façon générale, l'instabilité mentale dans cette catégorie d'excentriques, se traduit par l'im-

possibilité de se fixer dans la vie, de suivre une direction déterminée, d'embrasser aucune profession, de subir les conventions sociales, de se conformer aux lois et à une discipline quelconque.

A... est fils naturel (1). Son père était un homme sans conduite, ivrogne; livré à tous les genres d'excès, véritablement extravagant et qui a fini par mourir en état de folie confirmée. Oncle paternel mort fou. Une tante, sœur de son père, est aveugle depuis de longues années. Une autre tante du même côté, est atteinte d'une demi-cécité de nature congestive. Elle est, de plus, sujette à des étourdissements qui lui font craindre de devenir folle. Son neveu lui ressemble beaucoup; comme elle, il est sujet à une sorte de tic du côté droit de la figure.

A... a le crâne étroit, le front fuyant, le regard louche, la physionomie douceuse d'un faux bonhomme.

A... a toutes les apparences d'un homme raisonnable et cependant sa vie tout entière, à dater de la première enfance, sur les bancs de l'école, n'a été qu'une révolte incessante contre la société; chez lequel, instincts, désirs, passions, n'ont jamais trouvé de contre-poids, soit dans le simple et rude bon sens qui interdit aux plus pervers de rien faire contre leur intérêt, rien qui n'ait un but, sinon certain, du moins probable, d'utilité quelconque, soit dans cette voix intérieure qui s'élève au fond de l'âme humaine comme le contre-coup douloureux des mauvaises actions.

A peine put-il montrer son caractère, nous dit sa tante, dont nous transcrivons ici les paroles, qu'il parut toujours en opposition avec ce qui est bien. Volontaire, colère, vindicatif. il ne fut jamais comme les autres enfants; il voulait tout ce qu'on lui défendait, prenait et mangeait tout ce qu'il trouvait, au risque de s'empoisonner; il lui est arrivé de boire de l'encre et de l'eau de Javelle. A trois ans, ne pouvant ouvrir une porte pour se rendre chez une voisine qui lui donnait quelquefois des friandises, il s'est jeté par la fenêtre d'un premier étage: on l'a cru tué, il n'était qu'étourdi.

(1) Moreau de Tours, *Psychologie morbide*. Paris, 1860.

Les parents, ne pouvant absolument en rien faire, le mirent en pension à Belleville, espérant que des étrangers auraient plus d'empire sur lui. Là, il fut pire que jamais ; chassé de la classe, il se réfugiait dans la cuisine où il cassait, volait et mangeait tout ce qu'il trouvait ; on ne voulut pas le garder.

Un jour sa grand'mère était allée le voir. A... lui demande de le ramener avec elle ; sur son refus, il ramasse une pierre et la lui lance à la tête. La pauvre femme fut blessée très grièvement et perdit beaucoup de sang. Réprimandé sévèrement, loin de se montrer repentant de cette mauvaise action, il exprime froidement le regret de n'avoir pas fait plus de mal. En grandissant, ce malheureux enfant devenait chaque jour plus terrible, et se montrait animé des plus mauvaises passions. Il s'est fait renvoyer ou s'est sauvé de toutes les pensions. Il volait ses camarades, les maltraitait ; on le fuyait comme la peste.

A... n'était pas dépourvu d'intelligence, bien au contraire ; mais il ne s'en servait que pour mal faire. De douze ans à dix-huit, on lui fit essayer de plusieurs métiers, ses patrons l'ont tous chassé de chez eux pour inconduite et plusieurs fois pour vol.

A dix-huit ans, engagé volontaire dans un régiment de ligne, il se conduit assez bien tant que son régiment est en campagne, et qu'il y a des coups de fusil à donner ou à recevoir ; il se fait même remarquer par son courage. La paix rétablie, il se passe peu de semaines qu'il ne soulève contre lui les plus vifs mécontentements. D'un caractère sauvage, il a sans cesse le sabre à la main pour se venger de prétendues injures. Il subit plusieurs punitions fort graves, fort pénibles, celle des *silos* entre autres, tout cela avec la plus complète indifférence. Ayant été condamné à mort pour voies de fait envers un supérieur, A... accueillit la sentence en disant : « Ma foi, je ne l'ai pas volé, et, après tout, il est temps que cela finisse ; qu'on me tue, je serai débarrassé de moi-même. » La peine fut commuée en dix années de détention.

Peu après sa sortie de prison, A... donna enfin des signes positifs d'insanité d'esprit ; il fut en proie pendant quelques jours à un véritable délire maniaque. Il fut envoyé à Bicêtre où il séjourna pendant deux ans.

Moreau (de Tours) ajoute qu'il nota dans l'état mental de cet individu une particularité de la plus haute importance : Ce n'était que par intervalles irréguliers qu'il montrait cette irascibilité et cette violence de caractère dont il est question dans l'observation précédente. Il exigeait alors une surveillance toute particulière, il fallait le séparer des autres malades, sans cela on eût pu avoir à déplorer quelque malheur.

Dans l'intervalle, il était laborieux, serviable, presque bon garçon. Il avait conscience du changement qui s'était opéré en lui et se croyait sûr, désormais, d'être toujours parfaitement maître de lui.

C'était précisément lorsque l'excitation allait revenir que A... manifestait toutes ces belles dispositions. On remarquait alors comme une très légère teinte d'ivresse dans son regard. Dans ses moments de pleine lucidité, A... se tenait volontiers à l'écart, attendait qu'on l'interrogeât pour prendre la parole, et se gardait de toute importunité.

Nous retrouvons chez ce personnage, si finement analysé par l'auteur de l'observation, une tendance très nette aux poussées congestives; et de plus nous avons à noter un phénomène sinon nouveau, du moins plus nettement accusé que précédemment, une véritable intermittence dans les excentricités, rapprochant A... des aliénés atteints de manie périodique ou intermittente. Avec lui nous entrons, par une transition graduée, dans le

domaine incontesté de la folie proprement dite. Il serait facile de trouver des exemples où aux phénomènes d'excitation et de rémittence complète viennent s'ajouter des symptômes de dépression, et qui constituent de véritables ébauches de *folie circulaire*. Ces formes mentales étant essentiellement héréditaires, ces rencontres n'ont rien que de très naturel.

Rien n'égale le cynisme et l'inconscience de ces individus. Après les actes les plus odieux, les plus méprisables, ils étalent un front candide, une ingénuité monstrueuse et se recommandent de leur moralité et de leurs vertus dont ils pensent qu'on ne saurait douter.

D'abord placé au séminaire, puis au collège, dit M. Dagonet (1) X... se fait renvoyer vers l'âge de 14 ans pour cause d'insubordination. Embarqué à l'âge de 18 ans comme mousse, puis expédié en Afrique après avoir signé un engagement militaire, il se fait licencier trois mois après.

De retour dans son pays, il s'engage dans l'armée belge, déserte, vient à Paris, se présente au supérieur du grand séminaire, auquel il fait accroire qu'il veut se faire prêtre, est envoyé dans une maison religieuse qu'il quitte peu de temps après; retourne en Belgique, se fait arrêter et condamner pour désertion à un an de prison.

Il est grâcié au bout de quelque mois, puis réincorporé; il déserte de nouveau. Condamné une deuxième fois, il est de nouveau grâcié à l'avènement de Léopold II.

Nommé instituteur communal, il se marie malgré le consentement de ses parents et quitte sa femme après quatorze jours de mariage. A la suite des désordres auxquels il se livre, il est destitué de son emploi et, dans l'impossibilité d'avoir une nouvelle place, il tombe bientôt dans une extrême misère.

(1) Dagonet, *Folie morale et folie intellectuelle*. (Ann., 1877.)

Comme il était marié et qu'il était d'ailleurs suffisamment connu, il ne peut trouver à s'engager. Alors il se procure de faux papiers, se rend en Hollande et sous un nom supposé contracte un engagement pour les Indes. Il touche une prime de 160 florins.

Nommé sous-officier et détaché au bureau topographique, il arrive à gagner, tant à Java qu'à Batavia, 60 florins par mois. L'ennui ne tarde pas à le prendre : il simule une maladie, parvient à se faire réformer et revient à la fin de 1869 à Rotterdam, où il reçoit comme sous-officier une nouvelle gratification de 300 francs.

Il rentre alors à Bruxelles où il ne reste que deux jours, part pour Paris où il se fait condamner à quinze jours de prison pour outrages à un magistrat. Remis en liberté, il se livre à diverses tentatives d'escroquerie, se fait donner 20 francs par le directeur du séminaire sur la promesse qu'il retournera de suite chez lui à Bruxelles, passe son temps dans les cafés, vend ses habits, se fait entretenir par une ouvrière qu'il quitte lorsqu'elle est à bout de ressources ; fait des dépenses de voiture et de consommation dans un café, qu'il ne peut payer, et se fait alors arrêter.

Il présente à son arrivée des symptômes de délire ambitieux, mais il prétend qu'il avait exagéré cette disposition d'esprit et qu'il s'était fait une sorte de plaisir d'induire en erreur même le médecin chargé de son observation.

Il n'en est pas moins certain que sous l'influence de la moindre excitation ce malheureux jeune homme ne se domine plus, qu'il perd tout empire sur lui-même et qu'il n'a plus la conscience des actes auxquels il se livre. Il insulte alors, sans motifs, les agents de l'autorité et pour peu que son exaltation prenne des proportions plus grandes, on le voit aussitôt présenter des troubles intellectuels manifestes. Il est alors dominé par les idées ambitieuses les plus insensées : il se figure être le fils de grands personnages, en un mot il devient bien réellement aliéné. Toutefois, chose remarquable, il montre dans ce cas une disposition bizarre à exagérer sa folie, comme si, même dans cet état, il conservait encore en partie la conscience de sa position.

Nous avions depuis quelques années perdue de vue

ce malade, lorsqu'une lettre du médecin d'une maison d'aliénés, en Belgique, nous était adressée. Cet honorable confrère nous faisait savoir que X... était sur le point de passer en cour d'assises ; il avait commis des faux, s'était enrôlé sous le nom et avec les papiers d'un jeune homme mort peu de temps auparavant, et avec lequel il avait quelque grossière ressemblance d'âge, de taille et de physionomie. Lui-même nous écrivait une lettre singulière pour réclamer notre bienveillante assistance : « Convaincu, disait-il, de votre opinion sur *ma moralité et sur mes mœurs*, j'ai l'entière confiance que vous ferez en sorte de m'aider dans les bornes du possible pour me tirer de la déplorable position où je me suis mis, en ne jouissant pas de ma liberté morale. »

Ces dernières lignes sont caractéristiques. Elles montrent suffisamment jusqu'où peut aller l'effronterie inconsciente d'un déséquilibré raisonnant.

Mais un autre point clinique fort important à relever dans l'observation de ce sujet, point qui confirme ce que nous avons dit des habitudes pathologiques de ce genre de malades, ce sont ces poussées de délire transitoire à forme ambitieuse qui lui donnent un accès incontesté dans le domaine de l'aliénation mentale et lèvent tous les doutes sur la nature des perversions morales dont il a fait preuve dans le cours de son existence.

II

EXTRAVAGANTS, SORDIDES

L'excentricité de conduite peut revêtir des formes très diverses, mais il en est une espèce fort intéressante en ce qu'elle peut ne se développer qu'à une époque tardive de l'existence et constituer non plus une infirmité d'esprit d'origine héréditaire, mais une véritable maladie mentale acquise. Dans ce cas on retrouve ce caractère important du diagnostic de la folie : le sujet est devenu différent de lui-même, son nouvel état mental ne répond plus à son état mental d'autrefois. Il s'agit d'une forme atténuée de manie où dominent le désordre des actes, les extravagances pures, une véritable virtuosité dans l'invention d'excentricités inédites ; une manière de vivre sordide et bizarre, l'absence de tout sentiment des convenances et des tendances marquées à l'immoralité. En même temps, bien que le fonctionnement intellectuel semble intact, on constate sans peine un amoindrissement notable des facultés morales et affectives.

Qui n'a, disait en 1867 M. Billod à la société médico-psychologique, entendu parler de ce Diogène de haut étage dont les excentricités ont retenti naguère dans tout Paris ;

qui déplaît cinquante serviettes pour une seule barbe, qui se rafraîchissait l'été en prenant des glaces et en en mettant dans ses bottes, qui faisait mettre un couvert pour son chien dans les restaurants où il dînait, qui se faisait suivre quelquefois de tous les fiacres du boulevard, qui ne se servait de son parapluie que lorsque le temps était beau et le passait à son domestique lorsqu'il pleuvait, etc.

Une de ces excentricités eut pour but de faire expier au public du Théâtre-Français le tort d'avoir mal accueilli, huit jours auparavant, une critique faite par lui à haute voix pendant un entr'acte de la pièce qu'on représentait. Je voudrais, avait-il dit, que l'auteur de cette pièce eût vingt-cinq mille livres de rente, car, ajouta-t-il, s'il les avait, il est probable qu'il ne ferait plus de pièces. La vengeance consista à dégarnir de voitures, en les emmenant pour son compte, toute les stations voisines du Théâtre-Français un jour de pluie battante, dix minutes avant la fin de la représentation, et à priver ainsi le public de cette soirée de la ressource du moindre véhicule.

On ne pouvait revenir de son étonnement lorsqu'on voyait l'esprit le plus fin et le plus cultivé coexister avec ces aberrations incroyables. Un des traits de cet esprit toutefois, était caractérisé par une tendance à tout dépoétiser et à tout ramener au réalisme de la matière. C'est ainsi par exemple qu'après avoir parlé avec enthousiasme et une admiration dont on pouvait être dupe tout d'abord, de la beauté d'une œuvre poétique ou autre, il ne manquait jamais de terminer sa période de louange par cette chute inattendue : « Et quand on pense que l'auteur de ce chef-d'œuvre va à la garde-robe ! » (1)

Un des cas les plus célèbres, en ce genre, est celui de M. du Puy.. qui, vers 1870, occasionna un grand scandale dans la presse et servit de prétexte aux récriminations les plus injustes et les moins fondées.

(1) Billod, *Soc. méd. psychol.*, 25 mars, 1867. (*Ann.*, juil let, 1867.)

M. du Puy... officier de la légion d'honneur, ancien sous-intendant militaire, avait, depuis sa retraite, établi son domicile dans une ancienne église à B... et y menait l'existence la plus excentrique et la plus crapuleuse; fréquentant des gens de bas étage, circulant dans la rue en chemise, sans caleçon ni bas, s'exposant dans le même costume sur son balcon et se livrant *coram populo* à la satisfaction de ses besoins naturels." Sa famille le fait examiner par MM. Rousselin et Lunier du rapport desquels nous extrayons ce qui suit :

« Pour parvenir jusqu'à M. du Puy..., nous avons dû nous hisser à grand'peine au troisième étage à l'aide d'escaliers formés de plans fortement inclinés où les marches sont remplacées par des tasseaux cloués transversalement. C'est là que nous avons trouvé M. du P..., dans une pièce qui lui sert à la fois de chambre à coucher, de cuisine, et de salle à manger, et où sont accumulés pêle-mêle, un lit malpropre et misérable, deux ou trois fauteuils dépiécés, un poêle en tôle, puis un peu partout, par terre, sur les meubles ou accrochés aux murailles, des lambeaux d'étoffes ou de vêtements, des livres, journaux et brochures déchiquetés, des exploits d'huissier, des pipes, des fragments d'ustensiles de ménage et de statuettes en plâtre, des cadres et des tableaux dégradés ; et ce n'est pas là une installation provisoire, mais bien le logement définitif que M. du Puy... s'est réservé dans son *hôtel*. Quant aux chambres qu'il compte louer, ce sont des pièces taillées au hasard, sans autre ouverture que la porte, séparés par de simples cloisons en planches mal jointes, et qu'il se fait fort de rendre parfaitement habitables en moins de huit jours.

« M. du Puy... n'a pas de chemise ; une vieille houppelande râpée, sur laquelle est attachée la rosette d'officier de la légion d'honneur, un pantalon jauni par l'usure et la saleté, un gilet de flanelle en loques, forment tout son vêtement ; et c'est dans cet accoutrement qu'il nous accompagne dans les principaux quartiers de la ville. M. du Puy... nous raconte lui-même son existence. Depuis longtemps séparé de sa femme, sans enfants, il vit seul, servi par une femme de ménage et un domestique, ancien forçat, paraît-il ; ne dépensant guère qu'une centaine de

francs par mois pour sa nourriture et pour les petites filles qui, nous dit-il, ne coûtent pas cher à B... et dont il ne se prive pas; quant au reste de ses revenus, il ne sait trop ce qu'il devient; il soupçonne son domestique de le voler, mais il ne s'en préoccupe pas autrement, et nous dit simplement que c'est un farceur. »

On ne donna alors aucune suite à ce projet de séquestration. Plus tard, traduit pour offense à la morale publique devant le tribunal correctionnel, M. du Puy... fut préalablement soumis à l'examen de trois experts qui, à la majorité, le déclarèrent responsable. Il fut condamné à 100 francs d'amende.

Ni cette condamnation, ni l'interdiction de porter la décoration de la légion d'honneur ne modifient sa conduite. Deux mois à peine s'écoulent, et on le voit de nouveau sur son balcon, sans caleçon ni pantalon, vêtu d'une robe de chambre ouverte depuis la ceinture; les cuisses et les parties sexuelles à découvert.

Nouvelle condamnation à 200 francs d'amende, après quoi il quitte B... et se rend à la campagne. Voici comment il s'y conduit, d'après le rapport d'un commissaire de police

« M. du Puy.. a acheté à C... une petite propriété sur laquelle il a établi à grands frais une habitation, démolissant, rebâtissant successivement, faisant beaucoup de projets, parlant tantôt d'une vacherie, tantôt d'une brasserie, et employant de mauvais ouvriers à des prix excessifs.

» M. du Puy.. est très-excentrique, *sa vie animale est un peu sauvage*; cela se remarque dans ses habitudes, même dans son coucher. La tenue laisse à désirer. Parfois il monte à cheval et fait le commandement sur la place publique. Sa conversation dans son état normal, est quelquefois brillante et annonce de l'instruction, mais en d'autres circonstances, elle est mauvaise, et va jusqu'au cynisme.

» Il est plus que prodigue, dépensant tout sans raison, sans utilité. Il est réellement incapable de gérer sa fortune, encore moins celle de sa femme. Il est vrai qu'en cela il ne porte préjudice qu'à lui-même. Placé dans une maison de santé de première classe, il serait plus heureux. Néan-

moins, l'état mental de M. du Puy... ne présente aucun danger pour la société, pour la sécurité publique, et rien n'autoriserait sa séquestration dans l'établissement de Charenton. »

Quelques mois après il vient s'installer à Paris. Ses excentricités sont telles que MM. les D^{rs} Rousselin et Lunier sont appelés de nouveau à l'examiner.

« La tenue de l'appartement de M. du Puy... dénote de sa part les habitudes les plus étrangères à un homme de sa classe : il vit au milieu de la malpropreté la plus révoltante ; il est impossible de décrire le désordre dont nous avons été témoins en pénétrant chez lui. Nous devons ajouter que là ne se bornent pas les actes déraisonnables constatés par nous, mais que nous avons pu acquérir la conviction que ses habitudes et ses actes de tous les instants sont de nature à compromettre la sécurité publique ; que par suite de son incurie il s'expose notamment à chaque instant à incendier la maison qu'il habite, et que, sous ce rapport, il est devenu pour ses voisins un sujet de craintes perpétuelles. »

Placé à Charenton, il proteste contre la privation de sa liberté et s'adresse au Tribunal qui charge MM. Legerand du Saulle, Lobligeois et Bouchereau de le soumettre à un examen médical. Les experts concluent que M. du Puy... présente des symptômes très-accusés d'affaiblissement intellectuel et de perversion morale, mais qu'il peut être rendu à la liberté.

Contrairement à ces conclusions, le Tribunal n'ordonna pas la mise en liberté de M. du Puy... et, après l'avoir entendu en chambre du conseil, décida qu'il serait procédé à une nouvelle expertise qui fut confiée à M. Tardieu.

Devant ce nouveau médecin, M. du Puy... mit à nu le trouble profond de sa raison. Il raconte que dans son église de B... il voulait établir un restaurant ; qu'il avait eu la pensée de remplacer les escaliers ordinaires par des plans inclinés sur lesquels on pourrait monter en vélocipède. Il récite des vers qu'il a composés sur Charenton ; il indique au docteur l'adresse d'une maison publique où les femmes sont charmantes et dont il a été extrêmement satisfait ; manifeste l'intention de se faire élire député, d'inventer de nouvelles allumettes chimiques, de donner

des leçons d'équitation, de fonder un journal satirique, de composer des vers, de monter une teinturerie de bonnets persans, de fabriquer des vélocipèdes marchant au gaz, de changer de sexe et de religion, etc., etc. M. Tardieu (1), suffisamment édifié, conclut à l'aliénation mentale et à la légitimité de la séquestration.

Nous ne savons rien sur les antécédents de famille de cet individu, et presque rien sur ses antécédents personnels, mais ce que nous savons est de la plus haute importance. « J'ai fait autrefois, a-t-il dit à Tardieu, une chute grave de cheval à la suite de laquelle j'ai été longtemps malade et privé de mémoire. »

Cette circonstance est capitale au point de vue étiologique. On sait, depuis Lasègue (2), qu'un traumatisme du crâne peut avoir des effets éloignés, et créer pour l'avenir une véritable prédisposition aux troubles nerveux et psychiques, et que la prédisposition ainsi acquise peut être en tous points assimilée à une prédisposition innée. Nous ne devons donc pas nous étonner de voir se développer accidentellement, chez un individu ayant subi un traumatisme crânien, des troubles psychiques qu'on rencontre plus particulièrement chez les héréditaires et les dégénérés.

L'observation de M. du Puy... est à rapprocher de la suivante, qui est due à M. D. Hack Tuke (3) et qui a pour sujet un véritable dégénéré.

(1) Tardieu, *Ann. d'hyg. et de méd. lég. et Étude méd.-lég. sur la folie*. Paris, 1880, p. 335 et suiv.

(2) Lasègue, *Les cérébraux*. (*Études méd.*, Paris, 1884.)

(3) Hack-Tuke, *Ann.*, 1878, d'après un article du *Mental science*, 1874.

James Lucas, né à Londres, était le quatrième de cinq enfants dont deux seulement, un garçon et une fille, sont encore vivants aujourd'hui. Son père était un riche marchand de l'Inde orientale, sa tante et l'un de ses oncles étaient réputés excentriques. Il fut ce qu'on appelle un enfant gâté. A l'âge de dix ans il fut affecté d'un impétigo de cuir chevelu qui disparut à la suite d'un traitement local. D'après le témoignage de sa mère, son caractère s'altéra à dater de cette époque, et il devint entêté, irritable et menteur. Un médecin, auquel il fut confié dans la suite, déclara que Lucas était la victime d'une éducation trop relâchée. Son état mental était alors caractérisé par de la perversité, de l'entêtement uni à une certaine dose de fourberie. Son père le plaça plus tard chez un prêtre, mais tous les efforts pour l'instruire et amender son naturel ingrat furent infructueux. Il revint à la maison où il se montra entêté, volontaire, rebelle à toute contrainte. Sa tenue extérieure était extravagante; son père essaya de l'isoler à la campagne, mais il dut renoncer à l'y laisser à cause des mauvaises relations qu'il y contracta. Il ne permettait pas qu'on jetât les escarbilles du foyer et sa famille était constamment sous le coup de la crainte d'un incendie. On voulut lui donner un gardien, mais il fit tant qu'il parvint à s'en défaire. A la mort de son père, il avait dix-sept ans.

A vingt ans un certificat du docteur Sutherland conclut à ce qu'il fût constamment surveillé; mais au bout de deux ans, la faiblesse de sa mère le délivra de cette surveillance.

Dès lors les extravagances de Lucas se multiplient. Il chassait fréquemment en compagnie d'un voisin, et s'équipait de façon si bizarre qu'il attirait les regards de la foule. Un jour, il se promenait en voiture avec les cheveux en papillottes. Un autre jour, il offre à une dame un couple de tourterelles en cage. Cette dame, ayant eu le mauvais goût de refuser ce présent délicat, il la poursuit désormais et l'épouvante de ses persécutions.

Enfin, quand sa mère mourut, dix-neuf ans après son père, l'exécuteur testamentaire fut le jeune frère de Lucas. Lui, James, ne put être investi de ces fonctions par suite d'une idée délirante systématique qui se manifesta pour

la première fois. Il ne voulut signer sur aucune pièce portant l'effigie de sa majesté, sous le prétexte que la reine n'était pas l'héritière légitime du trône. Il refusait de se servir de timbres-poste et de quittances pour le même motif. Toutefois l'auteur remarque une inconséquence très curieuse : il faisait usage de monnaie à l'effigie de sa souveraine.

La mère morte, il garde son corps pendant deux mois, et son frère dut intervenir pour la faire inhumer. Du vivant de sa mère, il était constamment opposé à ses volontés. Néanmoins il paraissait l'aimer tendrement et fut vivement affecté de sa perte. Il voulut que tous les objets qu'elle avait touchés fussent laissés à leur place, et c'est pour cela que les meubles de Red Coat's Green furent abandonnés pendant un quart de siècle.

Alors commença sa vie d'*ermite*.

Il rompit toutes relations avec sa sœur et son frère. Ce dernier se présenta à deux reprises à Red Coat's Green, mais ne fut pas reçu. Autre contradiction bizarre : peu d'années après la mort de sa mère, Lucas fit un testament dans lequel il montrait pour son frère la plus vive sympathie ; dans cet acte, il ne laissait voir aucun trouble mental.

Il vécut seul vingt-cinq ans, barricadé dans cette retraite, où le docteur Tuke est venu le visiter. Il l'a vu par la fenêtre de ce qui avait été jadis la cuisine. Les vitres et les châssis manquaient, et il ne restait à la fenêtre que les barreaux de fer extérieurs. La pièce était pleine de cendres jusqu'à la hauteur de deux pieds. Cette cendre servait de couche à Lucas, qui se leva et s'approcha non sans répugnance de son visiteur. Il ne se lavait jamais et était d'une saleté repoussante. La blancheur de ses yeux contrastait avec le ton foncé de son visage. Il n'avait pour tout vêtement qu'une couverture jetée autour du corps. Ses cheveux noirs, qui avaient poussé démesurément, étaient souillés par la poussière. C'était un homme de haute stature, mais peu musclé, de complexion faible. Les yeux noirs étaient à fleur de tête et le front bien développé. Dans la salle il y avait du feu, une vieille table, une chaise et de nombreuses bouteilles. Au plafond était suspendu un panier. Il y plaçait ses aliments, à l'abri des rats dont il était entouré.

Au ton de sa voix, bas et presque plaintif, notre confrère devina qu'il était dans un état de crainte et d'appréhension. La conversation qu'il eut avec lui justifia pleinement cette supposition. Lucas se plaignit amèrement de l'hostilité que lui témoignait sa famille, notamment son frère ; il paraissait atteint de la monomanie du soupçon ou des persécutions.

Cet homme n'écrivait jamais à sa famille, mais correspondait régulièrement avec son banquier, qui lui fournissait de l'argent. Il remplissait lui-même son livre de chèques, mais comme il refusait de signer sur un papier de l'Etat, on ne put apposer que plus tard le timbre sur ses quittances. La même idée délirante l'empêcha longtemps de toucher des coupons de dividende, mais son banquier parvint à vaincre ses répugnances et finit par obtenir de lui une procuration en bonne et due forme, sur une feuille portant l'effigie de la reine d'Angleterre. Lucas n'était nullement sordide. Il faisait d'abondantes aumônes au pauvres qui venaient le trouver et avait une prédilection pour les pauvres catholiques. Il se nourrissait simplement, mais ne se privait pas. Le pain, le fromage, les harengs saurs, le lait et le gin formaient son régime habituel. *Il avait la crainte du poison.* Il se privait souvent de lait. Un jour, il refusa des œufs que lui apportait son fermier, prétendant que la poule qui les avait pondus recélait du poison. Il changeait fréquemment de boulanger, et l'on trouva, après sa mort, une charretée de pains vieux, que sans doute, il avait trouvés suspects. Il prenait d'occasion beaucoup d'eau-de-vie et dut en absorber une grande quantité la veille de sa mort. Il mourut d'apoplexie, à l'âge de 61 ans. James Lucas était poli, bien élevé ; il avait l'esprit cultivé et la mémoire excellente. Il déplorait la situation malheureuse dans laquelle il se trouvait, dont il rendait son frère responsable. La moindre contrariété le jetait dans une violente fureur. Bien des visiteurs ne le trouvaient pas fou, et les inspecteurs des aliénés eux-mêmes, appelés à se prononcer sur son état mental, déclarèrent qu'ils n'étaient pas suffisamment convaincus de sa folie pour intervenir.

Cet état mental bizarre, en apparence difficile à

qualifier, constitue cependant un ensemble dont la nature morbide ne saurait être méconnue. La prédisposition héréditaire, l'influence nocive d'une éducation relâchée, le changement de caractère à l'âge de dix ans, la perversité précoce, voilà pour la première époque de cette existence. La deuxième époque, allant de l'adolescence jusqu'au moment où le sujet s'isole du monde, est marquée par des actes qui obligent sa famille à le faire légalement surveiller : sa conduite est extravagante, ses allures excentriques. Mais ce n'est pas tout ; déjà quelques idées fixes se montrent, comme ces conceptions bizarres relatives à la reine d'Angleterre, qui compromettent si gravement ses intérêts. Enfin dans la troisième période, aux excentricités pures viennent s'ajouter des idées délirantes bien nettes, des préventions injustifiées contre son frère, la crainte du poison, des accès de dépression mentale, des emportements subits sous l'influence de causes futiles, autant de circonstances qui complètent cette physionomie originale dont la place est toute marquée dans les cadres de l'aliénation mentale.

III

ORGUEILLEUX, DISSIPATEURS

L'excès d'orgueil est un symptôme commun à plusieurs maladies mentales bien caractérisées ; mais il porte alors une empreinte spéciale qui suffit à décéler son origine malade à l'observateur le moins exercé. Les princes, les rois, les dieux qui peuplent les maisons d'aliénés ne trompent personne, l'emphase absurde de leurs prétentions les trahit à chaque minute.

Un peu plus de vraisemblance et de modération dans l'orgueil, et aussitôt la certitude diminue, le jugement devient plus difficile et l'œil d'un clinicien, familier avec les aberrations psychiques, devient nécessaire pour en discerner la véritable nature. Il faut prendre l'individu tout entier, explorer son physique, mesurer son intelligence, scruter son moral dans ses recoins les plus secrets, avant de se prononcer avec quelque certitude. Parmi les cinquante faux dauphins qui ont élevé des prétentions à l'héritage de Louis XVI, qui fera la part des imbéciles convaincus, des roués de haut vol, des fous mégalomanes et des simples déséquilibrés !

Chez ces derniers, l'orgueil ne va jamais seul ; il

s'accompagne toujours, comme les autres dominantes du caractère de ces individus, de tout un cortège de perversions affectives et d'infirmités morales. Presque toujours il présage pour l'avenir la folie confirmée, et très-souvent il n'est que le symptôme principal d'un accès maniaque assez léger pour passer à peu près inaperçu jusqu'à ce que son caractère d'intermittence vienne en révéler la véritable nature.

Ces dégénérés, plus ou moins intelligents, mais en général indéliçats, fourbes immoraux, aiment à se parer des plumes du paon, à se prêter des talents imaginaires, à afficher de hautes prétentions dans la littérature, les arts, les sciences ; à se faire passer pour des gens du grand monde, à se vanter d'être dans l'intimité des grands personnages, et d'avoir des relations familières avec les ministres, les ambassadeurs et les têtes couronnées.

Ils aiment le luxe et la représentation ; se livrent à des dépenses exagérées, se ruinent et ne reculent pas devant l'escroquerie pour se procurer l'argent dont ils ont un incessant besoin.

Ils ont un dédain superbe pour leurs égaux ou les membres de leur famille. La femme méprise son mari, néglige son ménage, délaisse ses enfants, écrase tout le monde de la supériorité de son intelligence ; mécontente de tout, elle exhale ses plaintes à tout venant, annonce des projets d'une nouvelle vie, et son désir de désertir le toit conjugal. Le mari néglige ses affaires, n'a aucune conscience de ses responsabilités de chef de famille, compromet

les intérêts communs, s'abandonne à la débauche, et, par son obstination de fer, entraîne tous les siens à la ruine.

M. N... (1), d'une stature moyenne, a le front assez bas, les traits contractés, l'œil clignotant, la peau très-brune, les cheveux et les sourcils noirs et épais. La démarche est inégale, tantôt lente et tantôt précipitée. Du reste, quoique jeune et bien portant, il marche peu, court toujours en voiture, et par le temps le plus beau garde celle qu'il a quand même il doit rester plusieurs heures dans la même maison.

Il a de précieux éléments de bonheur, une femme bonne et charmante qui a pour lui l'affection la plus tendre et la plus dévouée et de gracieux enfants qui devraient faire sa joie. Pourtant il vit peu dans son intérieur; il est rare qu'il y déjeune et qu'il y dîne. Ce bonheur si doux pour la famille de se trouver réunie au moment des repas, même chez les gens les plus occupés, N... veut l'ignorer, et il en prive les siens. Quand il fait des invitations, c'est toujours chez le restaurateur. Tout le temps qu'il passe sous son toit, il le consacre au sommeil ou au bain. Il va du lit dans la baignoire et de la baignoire aux courses d'affaires pour ne rentrer qu'à une heure fort avancée de la nuit.

N... a 40,000 francs de rente, et jamais il ne procure à sa femme et à ses enfants aucune des délicatesses de la vie aisée, aucune des distractions que le bon père de famille est si heureux de partager. Il court pour les entreprises dans lesquelles il a mis de l'argent : pour la pêche de la baleine, pour l'exploitation de telle ou telle mine, pour la société des engrais, pour le dessèchement d'un marais, pour la canalisation d'un fleuve. Il prête de l'argent à une foule d'intrigants dans les mains desquels « ses capitaux vont, dit-il, se doubler et se tripler. » Il prend chaque jour dans plusieurs bureaux de journaux un grand nombre d'exemplaires qu'il expédie, tantôt dans un département, tantôt dans un autre. Il n'est ni fabri-

(1) Trélat, *la Folie lucide*.

cant, ni commerçant, et pourtant il se fait ouvrir un crédit considérable chez plusieurs banquiers et s'occupe continuellement de faire des déplacements inutiles de fonds. Si l'activité qu'il a toujours montrée dans les affaires venait à se relentir, s'il faisait moins d'invitations, moins de dépenses, *son crédit en souffrirait*. Aussi, pour éviter cette fâcheuse atteinte, se donne-t-il un mouvement et un mal sans fin. Il va, vient, retourne et ne se repose jamais pour qu'on voie en lui l'homme le plus occupé du monde.

Toutefois, il vient un temps où, sans avoir joui ni fait jouir sa famille de sa fortune, mais à force de placements imprudents et de spéculations folles, la gêne se fait sentir. Alors plus elle devient pressante, et plus N... augmente et le mouvement qu'il se donne et celui de ses fonds. Il cherche des occasions de dépense pour *soutenir et entretenir son crédit*. Il est déjà fort endetté près de ses amis : Il en a entraîné quelques-uns dans ses mauvaises spéculations, et il a d'abord fait des sacrifices ignorés pour leur dissimuler les pertes qu'ils ont faites. Puis, la gêne augmentant, il a changé la destination de leurs fonds; il n'en a pas fait l'emploi convenu. Telles sont la marche et la filière nécessaire où s'engagent les spéculateurs dont l'orgueil et l'ambition dépassent l'intelligence. On commence par être imprudent et l'on finit par être fripon. N... n'avait plus rien qu'il mettait encore de l'argent dans des entreprises que tout le monde lui disait être mauvaises.

Il a pris tant de peine et a fait tant d'efforts pour laisser ignorer sa situation, que la veille du jour où il part pour ne plus revenir, son crédit est encore debout. S'il a émigré, c'est moins par crainte de ses banquiers que par peur de ses amis, dont il a mal employé les capitaux, et jusqu'au dernier jour il a fait grande dépense, non par amour du plaisir, mais pour continuer de paraître riche.

Maintenant il vit à l'étranger, il donne des leçons de langue. La douce compagne qui eût été pour lui de si bon conseil et qui n'a jamais été consultée, qui a vu s'effectuer sa ruine et qui en a tant souffert, est allée partager son exil avec la soumission et avec la douceur qui

ne l'ont jamais quittée, qui ne la quitteront jamais. Des années se sont écoulées, et ses enfants, ces jeunes filles qui étaient appelées à jouir d'une grande fortune, sont demoiselles de comptoir dans un magasin. Croyez-vous que leur père ait recueilli quelque enseignement de pareille épreuve, qu'il se soit mûri et réformé à cette terrible école, que ce maître si déchu ait enfin abdiqué son pouvoir et qu'il demande et suive les conseils de sa femme ? Non, non, non, cette folie est incurable N... .. est toujours le maître.

Suivant la remarque de Trélat à qui est due cette observation, la folie de cet individu est un orgueil excessif qu'on trouve jusque dans les plus petits détails de sa vie. Il commandait toujours à la fois à son tailleur dix pantalons d'hiver, vingt pantalons d'été, autant de gilets. Il avait une trentaine de paires de lunettes et, par une bizarrerie singulière, en se couchant il posait sous son lit celles qu'il avait sur le nez, là ou la plupart des personnes placent leurs pantouffles.

Lorsque la déséquilibration mentale évolue vers la folie confirmée, l'orgueil qui en est un des aspects prend des proportions monumentales sans cependant verser dans l'absurde. L'observation suivante est un beau spécimen de ce genre.

M. X... (1) qui se donne la particule et s'intitule ingénieur-architecte, est un conducteur de travaux. Il avait quitté son pays natal depuis l'enfance, lorsqu'à l'âge de soixante-douze ans il y revint avec l'intention de s'y établir définitivement. Malgré son grand âge, il est seul ; ayant abandonné femme et enfants depuis de longues années pour mener une existence nomade, vivant d'on ne sait quelles ressources. Mais les projets qu'il rêve

(1) Observation personnelle.

d'accomplir lui tiennent lieu de tout. Il ira au bord de la mer, dans une ville voisine, y fondera un splendide casino et fera enfin sa fortune. En attendant, il se promène en touriste, et recueille ses impressions sous forme de poésies fugitives : *le matin, le jour, la mer, A Marie*; il les dédie à des personnes titrées qu'il ne connaît pas, mais qu'il a rencontrées à la promenade, et signe : « le grain de sable qui semble l'auteur de ces rêveuses poésies. » Il les fait imprimer en caractères luxueux, et les émaille de singularités typographiques, mots nombreux en italiques, d'autres en capitales, quelques autres en caractères gras de grandes dimensions.

Des semaines se passent, il fait des dettes de toutes parts, et lorsque les fournisseurs lui présentent leurs mémoires il les reçoit de haut, ou leur offre en paiement le produit éventuel de la vente de ses poésies. Bientôt les difficultés s'accumulent et l'exaspèrent, il s'excite, devient insolent et agressif. De nombreuses plaintes pour escroqueries pleuvent sur lui : on l'arrête.

Son exaltation avait pris à ce moment de telles proportions qu'on ne put s'y méprendre et qu'après examen on l'envoya à l'asile d'aliénés. Aussitôt indignation, protestations, réclamations adressées à toutes les autorités; plaintes, accusations, réquisitoires contre sa séquestration, contre les gardiens, contre le médecin, accumulation prodigieuse d'écrits où il est impossible de découvrir autre chose qu'une activité psychique très exagérée. Les autorités, émues, se déplacent, le procureur de la République le visite plusieurs fois, le Préfet lui-même vient recueillir en personne les plaintes de cette nouvelle victime d'une loi scélérate... Mais ces magistrats connaissent la folie raisonnante.

Son indignation n'est pas telle cependant qu'elle accapare toutes ses facultés. Entre deux philippiques, il écrit des églogues.

« J'aime à me promener dans ce riant parterre !
Un cordon d'œillets blancs embaume l'atmosphère.
La pensée et la rose y mêlent leurs couleurs... »

Il adresse des lettres touchantes à ses enfants, rédige pour eux des instructions morales, un historique de sa

famille qui est d'origine ducale, dont les armes sont d'azur à la croix d'argent. Il leur dicte ses dernières volontés, et leur remémore solennellement, avec des expressions attendries, les dernières leçons de sa mère qui est morte il y a soixante ans. « Souvenez-vous que j'ai 73 ans ! et rappelez-vous de ma fête autrefois ! Lorsque a pauvre *maman vivait ! Elle vous voit !!* » La pauvre maman, c'est sa maîtresse à qui il avait confié l'éducation de ses enfants.

Apprenant la mort de Victor Hugo, il s'empresse de lui composer une épitaphe :

« Repose en paix ici, regretté grand poète !... » etc. En tête on lit : Épitaphe pour Victor Hugo qui a bien voulu un jour me présenter à son entourage comme son *frère !*

S'il s'élève dans les hautes sphères de la poésie et de la morale, il n'en redescend pas moins sur la terre avec une extrême facilité ; et entre deux alexandrins, écrit à la Belle-Jardinière pour se commander des vêtements, à un épicier pour avoir un pâté de foies gras et du fromage, à un pâtissier pour avoir des gâteaux.

Il adresse à l'un de ses fils, qu'il n'a pas vu depuis de longues années, des instructions impératives pour le faire sortir de l'asile, et ne recevant pas assez rapidement à son gré la réponse, il écrit à un autre en disant du précédent : Je vois bien clairement que ton frère m'est absolument étranger, ce que je *souçonnais* depuis longtemps.

Au bout de quelques semaines, le calme revient, et nous perdons ce malade de vue.

Un de ses enfants écrit : « Les détails que vous me donnez sur l'état mental de mon père ne me surprennent point, car je m'attendais depuis longtemps à cette fin, tout en l'appréhendant. Mon père a toujours eu les idées très exaltées. Séparé d'une femme qui le rendait ou plutôt pouvait le rendre parfaitement heureux, ayant arraché à cette pauvre femme ses enfants pour les faire élever par un être dégradé, il y a eu dans toute son existence quelque chose d'exalté où toujours l'orgueil a dominé. Je retrouve aujourd'hui, dans le fait que nous déplorons, la triste conclusion d'une vie si agitée, si bouleversée, quand elle eût pu

être si calme et si heureuse. Il y a un fond de vérité dans ses prétentions à la richesse. Il a été à même de toucher un héritage important, mais comme il fallait avec sa signature celle de notre mère, il préféra ruiner ses enfants. »

Cet homme a franchi, à l'âge de 72 ans, les limites de la folie, et son état mental à ce moment peut être classé dans les variétés de la manie. Mais pendant une longue existence il n'a présenté que de nombreux travers moraux et intellectuels parmi lesquels l'orgueil a dominé d'une façon bien remarquable. Ses visées vers la noblesse, les titres d'ingénieur et d'architecte qu'il s'attribue d'une façon absolument gratuite, ses prétentions à la poésie qui lui ont valu d'être traité en frère par Victor Hugo, quelles tuméfactions de cette personnalité malade !

La manie des titres nobiliaires est surtout fréquente chez les femmes, plus sensibles aux distinctions et à tout ce qui tend à créer des catégories dans la hiérarchie sociale. Que de rouées, qui finissent d'ailleurs par tomber sous la main de la justice, surprennent la bonne foi des gens naïfs et commettent des escroqueries en s'affublant d'un titre d'emprunt !

On trouve un exemple de ce genre dans la *Baronne* dont Trélat raconte l'histoire. Cette femme, habituée de la Salpêtrière où elle avait, à chacun de ses séjours, laissé d'effrayants souvenirs, était mariée à l'homonyme d'un général du premier empire. Elle se faisait adroitement passer pour la veuve de

ce général et en profitait pour faire des dupes de toute espèce. « Je ne connais pas, dit Trélat, en parlant d'elle, d'exemple d'une vie plus malfaisante, plus nuisible à la société. Madame B... passait tout son temps de raison à organiser les vols les plus habiles, à instituer des lieux de débauche de grand genre. Elle n'admettait que des jeunes personnes belles, instruites, musiciennes, parlant plusieurs langues, et elle y prostitua ses propres filles. Le père et le grand-père de cette femme avaient été aliénés et ses deux filles étaient des hystériques d'une dépravation morale extraordinaire.

IV

INVENTEURS, RÊVEURS, UTOPISTES

Plusieurs des excentriques que nous nous proposons d'étudier ici ont un point de commun avec ceux de la catégorie précédente : l'orgueil, avec cette différence que l'enflure des premiers est généralisée, se montre dans tous les détails de leur personne, s'étale dans les moindres circonstances de leur vie, tandis que chez les autres elle est en quelque sorte localisée, et se traduit à l'extérieur par des prétentions précises à tel ou tel mérite, tel ou tel talent. Tels sont les inventeurs, les chercheurs,

les utopistes, les réformateurs, les artistes et les poètes incompris. Si les orgueilleux que nous avons étudiés dans le précédent article sont des déséquilibrés *maniaques*, ceux-ci sont plus spécialement *monomaniaques* et ont souvent été considérés comme appartenant à une variété de la mégalomanie.

On appelait jadis, en médecine mentale, *monomanies*, des affections que l'on croyait consister en un délire roulant sur une seule idée et laissant intact le reste de l'entendement.

Ce point de vue était faux, comme il a été surabondamment démontré depuis, en ce sens que, même dans le cas d'un délire en apparence très restreint, les facultés intellectuelles sont toujours troublées dans leur ensemble, et que, si l'on suit un malade pendant tout le cours de son existence, on le voit passer successivement par plusieurs monomanies différentes.

Nous devons rappeler ces principes désormais classiques avant de passer aux faits qui vont encore ne nous révéler que des excentriques, des héréditaires, des dégénérés, fous à l'occasion seulement, mais détraqués toujours, tantôt semi-imbéciles et inconscients, tantôt doués d'une intelligence aiguë, mais incomplète ; tantôt bons enfants et de mœurs douces, tantôt immoraux, pervers et atrocement criminels.

La chose publique intéresse bon nombre de ces individus. Que de chercheurs de panacées, que d'habiles stratégestes, que de diplomates, que

d'économistes, que de moralisateurs parmi eux.

— Monsieur, écrit l'un, je vous adresse une carte de France avec le plan et la position de mes huit camps retranchés. Avec eux, la France pourra dormir tranquille. Les journaux sont inondés de ses projets militaires, de ses devis, de ses mémoires qu'il publie à grands frais. C'est un excentrique semi-imbécile.

— J'ai appris, par la chronique scientifique de mon journal, écrit un autre, que les Prussiens se servaient, pour la traction de leurs canons, d'un petit appareil qui économise la force des chevaux. J'ai songé à appliquer cette invention aux étriers de la cavalerie. Suivent avec figures et croquis à l'appui, la théorie et le mode d'application. C'est un dégénéré qui compte de nombreux fous dans sa famille. Il a encore inventé un engin hydraulique destiné à supprimer les machines à vapeur et se propose de soumettre à l'Académie des sciences une nouvelle théorie du magnétisme.

Tout le monde a conservé le souvenir de ce sinistre aventurier, qui, pendant la guerre de 1870, s'improvisant diplomate, réussit dans l'affolement du moment à se faire prendre au sérieux. En s'entremettant entre généraux et ministres, il contribua dans une certaine mesure aux catastrophes qui fondirent sur son propre pays. Sa biographie, que certains journaux ont résumée à l'époque de sa mort, permet de lui assigner une place dans le panthéon des déséquilibrés.

C'est à Jules A... autre personnage célèbre, hôte

habitué des établissements d'aliénés de la capitale, qu'est due une des plus mirifiques inventions de notre temps.

« Je ne ferai que rappeler, dit M. Laborde (1), sa fameuse invention du *télégraphe escargotique* fondée sur certains attributs de l'*escargot* dit *sympathique*, et qui lui a valu une notoriété toute caractéristique dans le public parisien. » Malgré l'absence complète de sens moral dont il fit preuve dans tout le cours de son existence, il ne s'en adonnait pas comme spécialement aux projets de réformes politiques et sociales, et au perfectionnement de l'éducation publique.

Une de nos aliénées qui, dit Morel, s'est signalée dès sa plus tendre enfance par un caractère bizarre, une intelligence peu droite, un jugement faux, devait le jour à un père chez lequel on n'avait remarqué qu'une disposition pour ainsi dire malade à l'invention. C'était un de ces hommes vulgairement désignés sous le nom d'*excentriques*, d'*originaux*, d'individus à *idées fixes* ou bien encore de *monomanes*, et qui compromettent leur fortune ou celles des autres par la mise à exécution de projets chimériques, impossibles à réaliser. Celui-ci croyait avoir trouvé le moyen de changer à volonté les conditions atmosphériques en modifiant par une culture spéciale et ruineuse la nature des terrains. Il légua à ses enfants plus que de l'originalité et de l'excentricité. (2)

L'apparente lucidité de tous ces personnages en impose parfois aux gens les plus éclairés. Une habituée de la Salpêtrière, citée par Trélat (3), se

(1) Laborde, *Les hommes et les actes de l'insurrection de Paris*. Paris, 1872.

(2) Morel, *Traité des maladies mentales*. Paris, 1860.

(3) Trélat, *loc. cit.*

rend un jour chez un ministre des finances de la Restauration, lui développe le plan d'un journal financier, et l'enthousiasme à tel point que le ministre, M. de Villèle, lui fait toutes les promesses qu'elle désire, parle toute la soirée de la communication qu'il a reçue et ne renonce à y donner suite que quand on lui prouve qu'il n'a eu affaire qu'à une folle.

Dans leur inconscience, dominés par leur idée fixe, ces individus s'abandonnent aux aberrations les plus monstrueuses.

Cette année même, un serrurier de Munster fut convaincu d'avoir déterré un mort et d'en avoir emporté une partie chez lui. Interrogé sur les motifs d'un crime aussi extraordinaire, il répondit qu'il voulait étudier la décomposition des cadavres! (1).

Cléopâtre et Locuste essayant des poisons sur leurs esclaves trouvent des imitateurs parmi les cerveaux détraqués des inventeurs.

Le nommé Bouyn, qui fut jugé en février 1877 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône et condamné à vingt ans de travaux forcés pour empoisonnement, était selon toute probabilité atteint du délire des inventeurs.

Il y a chez de Bouyn des antécédents héréditaires bien accusés: deux tantes et un oncle ont été aliénés. Après avoir terminé toutes ses classes, de Bouyn se livra à des

(1) Comme la partie soustraite par le coupable était la moitié inférieure d'un corps de jeune fille, cette observation pourrait subir une interprétation différente, peut-être. (Voir le chapitre VII.)

études de mécanique et de chimie. Il ne tarda pas à se croire appelé à faire de grandes découvertes et arriva enfin à se convaincre qu'il avait inventé un chemin de fer à rails mobiles, une machine volante qui devait transformer l'art de la guerre, une composition chimique particulière qui, projetée par les trous d'un bouclier trouvé par lui, permettrait d'asphyxier à distance et sans danger pour soi-même des milliers d'hommes. A toutes ces splendides inventions, il ajoutait celle non moins belle de pouvoir obtenir le diamant naturel par un procédé nouveau de cristallisation. Complètement absorbé par ses découvertes, il s'en occupait nuit et jour et ne voulait point abandonner ses recherches pour se procurer les moyens de subvenir à ses besoins. Sans fortune, il vivait aux dépens d'une veuve, sa maîtresse, qui, éprise de lui, se soumettait à tous ses caprices. Sa rage d'invention et d'expérimentation était telle qu'il fit couver des œufs à cette femme dans un appartement maintenu à la température de 25° et ne lui rendit sa liberté que lorsque les œufs furent éclos. Au dire de cette personne il était souvent malade, très doux d'ailleurs, excepté quand on le contrariait sur ses machines. Il passait tout son temps à en faire, écrivait partout pour cela. Il se levait souvent la nuit et disait des choses étranges. En 1873 il commit, dans une usine, un vol avec effraction. Il fut examiné par deux docteurs, le D^r Castellon, qui conclut à la responsabilité mitigée et le D^r Pontier qui le déclara irresponsable. Cette dernière opinion fut acceptée par le jury et de Bouyn acquitté. Tel est l'homme qui, en chemin de fer, se trouvant seul dans un compartiment avec un compagnon, le tua à l'aide de l'acide prussique, tandis que le train passait sous un tunnel, et lui vola ensuite son porte-monnaie et divers objets. De Bouyn, durant l'instruction et le cours des débats, a fourni de nombreuses versions sur ce crime. Il est parfaitement établi pour nous que l'empoisonnement a été commis par l'accusé, mais aussi nous sommes convaincu qu'il n'était que la conséquence de son délire. Qu'il ait tué son compagnon de route pour expérimenter sur un homme la puissance de ses engins destructeurs ou pour lui dérober l'argent nécessaire à la confection de ses machines, il a agi sous l'influence de conceptions délirantes dont le germe lui avait

été transmis par hérédité. M.M. les docteurs Lachaux et Rampal, chargés de statuer sur son état mental, ont conclu à une responsabilité limitée, par suite, ont-ils dit, de son tempérament et des antécédents héréditaires.

Il est probable néanmoins qu'en 1873 le Dr Pontier était dans le vrai quand il déclarait de Bouyn aliéné et irresponsable, et il est vraiment fâcheux qu'après son acquittement il n'ait pas été mis à la disposition de l'autorité administrative. (1)

N'oublions pas l'invention du mouvement perpétuel, l'une des excentricités les plus communes des utopistes et qui remplace de nos jours la recherche de la pierre philosophale, au temps passé. On connaît la célèbre observation de Trélat d'un individu qui, après avoir ruiné sa famille par ses essais et ses inventions, en était venu à chercher le mouvement perpétuel. Pour faire mouvoir indéfiniment une roue, il prétendait se contenter d'une eau stagnante. Dans toute discussion, il excipait de l'incompétence en mécanique de son interlocuteur. A bout d'arguments, le médecin de Bicêtre conduit son inventeur chez Arago qui lui démontre que ses prétentions sont chimériques. Le pauvre diable, un moment désabusé, fond en larmes. Mais bientôt, redressant la tête et reprenant son assurance : « C'est égal, dit-il, c'est M. Arago qui se trompe ! »

Tous les aliénistes ont remarqué cette tendance innée de beaucoup d'aliénés héréditaires à entreprendre dès leur jeune âge des études au-dessus de leur intelligence ou de leurs lumières, à se livrer à

(1) Marandon de Montyel, *Annales médicopsych.*, 1878.1

des lectures abstruses et sans fin, à composer eux-mêmes des élucubrations nuageuses, mystiques, incohérentes, sybilliques, à voir partout des emblèmes, à découvrir aux choses des significations symboliques, à faire des prophéties, à composer des vers, à peindre et à sculpter des images bizarres et incompréhensibles pour l'œil de celui qui n'est pas au courant de leurs particularités mentales. Toutes ces tendances que l'on constate chez les fous véritables, se retrouvent chez les simples déséquilibrés. De là cette masse de ratés et d'incompris qui pullulent dans les bas-fonds de l'art et de la littérature, au sein des grandes cités ; ce flot de réformateurs et d'apôtres, de théoriciens, de pontifes, de poètes et même de philosophes, qui de temps en temps, à l'occasion d'un grand scandale ou même d'une révolution, émergent subitement de leur obscurité profonde, et traversent l'horizon à la façon d'un météore, provoquant l'étonnement, la crainte ou le rire ; soulevant des tempêtes d'idées, amenant parfois des catastrophes ; puis disparaissant soudain, aussi vite oubliés que disparus. Les aspirations de ces archi-penseurs et de ces archi-artistes atteignent rarement au développement moyen et s'arrêtent en deçà de la plus vulgaire médiocrité ; chez eux la nature s'est essayée à faire grand, mais la matière lui ayant manqué, elle a laissé son œuvre inachevée. Aussi, est-ce par leurs bizarreries, leurs vices, leurs excentricités et leurs grimaces seulement qu'ils ressemblent aux grands talents, comme un singe ressemble à un

homme. Nous n'insistons pas : tout le monde trouvera dans ces souvenirs ou dans le cercle de ses connaissances des preuves convaincantes de ce que nous venons d'avancer.

CHAPITRE V

PERSÉCUTEURS

I

PERSÉCUTÉS PERSÉCUTEURS

S'il est une forme bien tranchée d'aliénation mentale, c'est le délire des persécutions. Il naît en général chez des personnes d'une intelligence jusqu'alors normale. Du jour où les premiers symptômes font leur apparition, il se développe suivant une marche régulière dans laquelle il est facile de reconnaître plusieurs étapes successives que les malades parcourent d'une manière invariable, quoique plus ou moins rapide. Après une période d'inquiétude, de trouble et de défiance universelle, surviennent les hallucinations et les désordres de la sensibilité générale. Puis, le délire de persécution se précise, prend un corps, une forme, et s'immo-

A. CULLERRE. — La Folie.

11

bilise dans une formule déterminée. Des mois, des années s'écoulent : alors la maladie reprenant son cours, la personnalité s'exalte, les idées de grandeur surviennent, le malade devient mégalomane, jusqu'au jour où son raisonnement se trouble et où son intelligence affaiblie sombre dans la démence terminale.

A côté de ce type tranché, bien connu des aliénistes, il convient de placer la silhouette incorrecte du persécuté héréditaire (1). Ce dernier est l'être fantasque, intellectuellement et moralement déséquilibré, que nous avons déjà tant de fois appris à connaître. Dès l'enfance on a pu constater chez lui les signes de la dégénérescence et du vice phréno-pathique. Il présente de l'asymétrie faciale, les stigmates de Morel, des troubles nerveux divers, des explosions délirantes précoces. Aussitôt à l'âge d'homme, il prend les allures de l'excentrique raisonnant, affiche un immense orgueil et commence à se poser en victime et en persécuté. Ses conceptions, à l'encontre de ce qu'on observe chez le persécuté véritable, ne se systématisent jamais ; elles restent vagues et flottantes, prêtes à s'accrocher à tout et à tout venant ; elles n'ont pas un cachet délirant bien déterminé, n'ont rien de foncièrement absurde, et puisent leur origine dans un point de départ qui peut être empreint d'une certaine vraisemblance. Il n'éprouve jamais d'hallucinations ni de troubles de la sensibilité. Il n'évolue

(1) J. Falret, *Société médico-psychologique*, 29 juillet 1878. *Annales*, 1878, 20.)

que rarement vers la démence, mais est sujet à subir des accidents nerveux et congestifs et peut finir par l'apoplexie cérébrale. Être demi-fou, demi-pervers, il peut rester toute sa vie sur les frontières de la folie. Quand il les franchit, le saut est marqué par des périodes intermittentes d'exaltation pendant lesquelles il y a une recrudescence de tous les phénomènes psychologiques anormaux, qui revêtent dès lors bien manifestement les caractères de l'aliénation ; dans l'intervalle, tout rentre dans un calme dont un œil exercé peut seul remarquer le caractère relatif et précaire.

Chose remarquable, et qui donne à cet héréditaire son cachet spécial et en fait un type digne d'être isolé, c'est qu'au rebours du persécuté ordinaire, qui se renferme dans une attitude passive dont il ne sort que rarement, et à titre exceptionnel, il met au service de ses dispositions morbides une activité qui ne connaît aucune entrave. Sous prétexte qu'il est persécuté, il devient le pire des persécuteurs. Lorsqu'il a choisi sa victime, il la poursuit avec un acharnement aveugle et irrésistible. Rien ne l'arrête ; son idée le mène, et il la suit imperturbable, sans remords, sans scrupule, sans souci des conséquences possibles, plein de lui-même, de ses hautes facultés, de son éducation supérieure, de ses manières distinguées. Il passe ses jours dans les couloirs des ministères, des tribunaux, de la préfecture de police, assiège les hauts personnages, et prodigue à tous les représentants de l'autorité les flots abondants de sa prose accusatrice.

Parmi les plus connus de ces aliénés lucides persécuteurs, nous pouvons citer Paganel et Sandon. Tous les deux doivent être considérés non comme de simples déséquilibrés envieux et pervers, mais comme de vrais malades, de vrais fous bons à enfermer.

La folie de l'abbé Paganel (1) datait des dernières années de la Restauration. Il avait été placé comme prêtre ou vicaire dans une paroisse des environs de Paris. — Que se passa-t-il ? Ayant un vif sentiment de sa valeur, se plaignit-il de n'avoir pas été traité selon son mérite ? Toujours est-il qu'il s'attira des remontrances ou des disgrâces ; de là des idées d'une persécution dont il fit remonter l'origine à l'archevêque de Quelen et à un certain vicaire général, l'abbé Trévoux. Il parla, il écrivit surtout, accusant celui-ci d'avoir volé la caisse de l'évêché, et M. de Quelen de perdre la religion par ses hérésies et le scandale de ses mœurs.

Un tel dévergondage finit par amener sa séquestration. Extérieurement, sa tenue était calme et résignée. Il causait peu et n'ouvrait guère la bouche que pour dérouler les crimes de ses persécuteurs, invoquer et commenter à sa manière la loi de Juin 1838.

Sa grande occupation était d'accumuler pages sur pages dont le faisceau ne le quittait jamais. Ses élucubrations ne tendaient qu'à écraser ses ennemis.

Leuret, dans le service duquel il avait été placé, le rendit à la liberté. Mais il n'en profita pas longtemps. Le meurtre de l'archevêque Sibour fut l'étincelle qui alluma l'incendie. Il s'agita beaucoup et, à ce propos, dénonça l'abbé Trévoux comme l'auteur du crime. Verger n'était que l'agent gagé et payé par ce misérable. C'est à cette époque que, chargé plus spécialement du service, M. Delasiauve eut le loisir d'observer Paganel ; un entretien raisonnable et suivi avec lui était impossible. Son calme, rare, respirait le dédain. S'il parlait, c'était pour voci-

(1) Delasiauve, *Annales médico-psychologiques*, 1878.

féral contre l'abbé Trévoux, qui avait ajouté le comble à ses méfaits, en mettant à sac sa bibliothèque, par lui estimée valoir plus de cinquante mille francs. Dans ses fréquentes exaspérations, il réclamait impérieusement sa sortie, menaçant le médecin de toutes la rigueur des lois.

Le cas de Sandon eut des conséquences bien autrement graves. Pendant dix ans, ce fou occupa les pouvoirs, le public, la presse ; suscita les scandales les plus extraordinaires ; provoqua les polémiques les plus violentes, les mouvements d'opinion les plus déraisonnables. Il devint un personnage à ce point redoutable, que le gouvernement, au lieu de le maintenir sequestré, en vint à lui servir une pension sur les fonds secrets. L'opinion publique fut tellement abusée sur son compte, qu'ayant été enfermé pendant dix-huit mois à Charenton, il passa pour être la victime d'une iniquité épouvantable et qu'un ancien ministre, de Persigny, conseillait au chef de l'État de lui accorder une large réparation pécuniaire, pour mettre fin à la scandaleuse injustice dont il passait pour avoir été l'objet.

Voici, très résumée, d'après M. Brierre de Boismont, (1) l'observation de cet individu :

Sandon, à 24 ans, était avocat à Limoges. Chargé d'une cause criminelle importante, il se mit en rapport avec un avocat de Paris, M. Billaud. Le procès fut plaidé par ce dernier avec un plein succès ; mais la conduite de Sandon dans cette affaire lui valut sa radiation du tableau de son ordre suivie d'une condamnation de la cour à trois

(1) Brierre de Boismont, *Examen médico-légal de l'affaire Sandon, pour servir à l'histoire de la folie raisonnée au XIX^e siècle* (Annales méd.-psych., 1873).

mois d'interdiction et aux dépens. Les considérants de l'arrêt portaient qu'il avait manqué de droiture dans ses relations avec Billaud, et envers ses clients, du devoir le plus sacré de l'avocat. Le motif de l'indulgence dont la Cour fit preuve envers lui fut, d'après les termes *du jugement, le trouble momentané de ses fonctions intellectuelles.*

Trois années s'écoulaient. Billaud est nommé président du Corps législatif. Aussitôt la haine et la convoitise de Sandon s'éveillent en même temps. Billaud est cause de ses disgrâces passées ; il a touché, dans le fameux procès, 12,000 francs d'honoraires et ne lui a rien donné ! Il peut le dédommager maintenant par quelques miettes du gâteau administratif : Sandon réclame donc son patronage.

Mais Billaud ne répond pas. Pour vaincre sa résistance, Sandon le menace, s'il lui refuse la réparation à laquelle il prétend avoir droit, de rendre publiques des lettres très compromettantes qu'il a reçues de lui. Cette manœuvre restant sans succès, il vient à Paris et colporte ses prétendues lettres. Sommé, dans le cabinet du Gardé des sceaux, de les produire et de les déposer il les jette au feu, manifeste son repentir et retourne à Felletin son lieu natal : c'était en 1852.

Jusqu'en 1860 on n'entend plus parler de Sandon ; mais à cette époque, Billaud ayant été appelé au ministère de l'Intérieur, les idées d'ambition reviennent avec plus de force, s'emparent de nouveau de Sandon et l'obsèdent. Il poursuit le ministre de ses demandes ; il dit que les lettres qu'il a brûlées n'étaient que des copies, qu'il possède les originaux, et il menace de publier ces pièces si le ministre ne transige pas avec lui.

N'obtenant pas de réponse, il se met à colporter mystérieusement des écrits chez des personnages politiques. Perquisition est ordonnée, et on saisit divers pièces, entre autres un bon de 125,000 fr. portant la signature du comte de Montalembert et deux lettres de Billaud. Sandon montrait ces pièces en affirmant que le bon de 125,000 fr. était le prix des lettres du ministre, et qu'il en toucherait le montant quand il les livrerait au noble souscripteur. Celui-ci, pourtant, s'empresse de déclarer que la signature qu'on lui attribue est fausse. Sandon,

vaincu par l'évidence, reconnaît qu'il a fabriqué de sa main le bon et les lettres attribuées à Billaud. Après examen des docteurs Lasègue et Blanche qui reconnurent chez lui l'existence d'un trouble mental réel, il fut rendu, sans poursuites à la liberté.

Mais il recommence son système de sollicitations, d'injures et de menaces envers le ministre. Il est de nouveau arrêté et conduit à Mazas ; il y donne de nouveaux signes d'aliénation mentale qui sont reconnus, et une ordonnance de non-lieu le rend encore une fois à la liberté.

En 1862, sous la pression de son idée fixe, Sandon dénonce le ministre au Garde des sceaux pour arrestation et détention arbitraires. Une instruction fut faite sur cette plainte; elle se termina par une ordonnance de non-lieu. Sandon fut alors poursuivi pour délit de dénonciation calomnieuse.

Conduit encore une fois à Mazas, le troisième juge d'instruction chargé de l'affaire pensa que les antécédents et la conduite de l'inculpé rendaient nécessaire une nouvelle constatation de son état mental: M.M. Tardieu, Foville et Blanche (1) sont désignés et rédigent un rapport dont les conclusions sont: que Sandon est aliéné, qu'il présente une perversion absolue et complète des facultés morales et affectives; que sa maladie est en voie de progrès et évolue vers la démence; qu'elle lui enlève complètement la conscience et la responsabilité de ses actes; qu'elle le rend dangereux non seulement pour lui-même, mais pour l'ordre public et la sécurité des personnes, et qu'il y a lieu de le placer et de le maintenir dans une Asile d'aliénés.

Voici un extrait résumé de ce rapport, véritable observation médicale:

« En le suivant d'un peu haut, pendant ces derniers temps, continue le médecin expert, on acquiert la conviction que lui, qui se plaint des persécutions inouïes auxquelles il ne cesse d'être en butte, s'est, au contraire, constitué l'organisateur d'un système de persécutions pour lequel tous les moyens, même les faux, tels que ses lettres qu'il attribue au ministre, sont bons, et dans lesquels surtout il

(1) Tardieu, *Étude médico-légale sur la folie*. Paris 1880, p. 357.

cherche à compromettre tout le monde. Pas une de ses démarches, pas une de ses paroles, qui ne soient illusions ou mensonge. Il est constant pour toute personne éclairée qui l'approche, qu'il n'a plus à aucun degré la notion ni la conscience du vrai. Il n'a plus même aujourd'hui cette cohérence apparente, cette suite et fausse logique dans les idées et dans les déductions que l'on retrouvait chez lui, lors de sa manie raisonnante. Il passe du plus fol orgueil et de la plus grossière présomption à l'humilité et à la soumission les plus basses. Il rêve les honneurs, la gloire et l'instant d'après il ne demande en larmoyant qu'à se faire oublier. Il veut que l'on compte avec lui comme avec l'un des représentants et des soutiens d'un parti, et, presque sans transition, il se contenterait d'être placé dans une maison de santé, comme un pauvre malade.

A l'égard de l'homme contre qui Sandon dirige ses poursuites, dans la même lettre où il l'accuse de vouloir le faire assassiner, et où il lui demande du poison, il lui confie le soin d'exécuter ses dernières volontés, et lui désigne la place où il veut que ses restes reposent. Dans le même écrit où il adresse à la fille de ce personnage les supplications poétiques les plus passionnées, il accable le père des plus violents outrages.

Il faudrait écrire des cahiers entiers, si l'on voulait rendre visibles tous ses désordres d'esprit. Dans une lettre, à la date du 7 novembre 1862, adressée à l'un des experts, il le prie de presser le dépôt du rapport, et, sans transition, il le charge de lui acheter un Cours de langue allemande, dont il lui indique l'auteur, l'éditeur et le prix. Il termine cette épître par ces paroles : « On me demande un récit de l'entrevue avec les trois médecins. Je veux votre avis avant de le donner, c'est M. Dufaure lui-même qui doit venir le prendre. Avant de placarder votre nom à tous les coins de la publicité, suisse, belge, anglaise, allemande, italienne, européenne, enfin, j'ai dû vous prévenir. »

On retrouve dans ces dernières paroles l'expression de cette idée fixe, vaniteuse, qui domine toute la conduite et les facultés de Sandon, qui le fait se comparer à Montequieu, et lui ouvre les portes de l'Institut.

Il est un autre fait à ne pas omettre, ce sont ses nombreux écrits. Ils reproduisent cette fécondité stérile, cette

manie épistolaire, consistant dans les mêmes idées, les mêmes mots, sans être arrêté un seul instant par leur inutilité avérée et leur constant insuccès. Les centaines de lettres que nous avons dans nos cartons (Tardieu) mettent en évidence ces marques les plus caractéristiques et les plus générales de la folie. Il en est de même de ces post-scriptum multipliés, de ces alinéas nombreux, de ces lignes serrées qui impriment aux écrits des aliénés un cachet si spécial, et qui existent dans toutes les lettres du sieur Sandon.

Signalons un dernier caractère, pris dans la physionomie. Sa constitution est assez vigoureuse, mais son visage a l'empreinte d'une souffrance intérieure. Son teint est plombé, ses traits ordinairement contractés. Il porte souvent la main à sa tête, et s'est plaint à un magistrat qui l'avait visité de sentir son cerveau rongé par les rats. Au professeur Tardieu, il a déclaré avoir éprouvé une *sensation d'engourdissement et de paralysie dans un côté du corps*. Sa parole est facile et très prolixe, ce qui s'observe chez certains fous. Il ne répond jamais directement aux questions qu'on lui adresse et recommence toujours l'histoire de sa vie passée. Le sieur Sandon a eu plusieurs périodes marquées d'excitation et d'emportement, qui le montraient fort capable de violence. Il a fait quelques tentatives de suicide, et cette pensée revient très souvent dans ses discours et ses écrits. »

Il est placé à Charenton. Cris, protestations, pétition au Sénat, qui passe à l'ordre du jour après un rapport du sénateur Tourangin se terminant par ces mots :

« Les faits que nous avons exposés nous ont paru suffisants pour fixer votre opinion sur la pétition qui vous est soumise. Ces faits contiennent deux enseignements : ils prouvent d'abord que, lorsque l'ambition et la cupidité ont jeté l'homme hors des voies de l'honnêteté, elles peuvent le conduire jusqu'à la folie. Ils prouvent aussi que le caractère le plus honorable et les plus éminents services ne peuvent pas mettre l'homme public à l'abri des injures et des calomnies des méchants et des fous. »

Dix-huit mois se passent, Billaud meurt. Dans l'espoir d'apaiser la polémique virulente des journaux en faveur de cet aliéné, on a la faiblesse de le rendre à la liberté. Il

en profite aussitôt pour jeter son dévolu sur une nouvelle victime. C'est désormais Rouher qui sera l'objet de ses réclamations et de ses poursuites.

Depuis les rapports de MM. Lasègue et Blanche ; Tardieu, Blanche et Foville ; depuis celui de Parchappe, dont on ne fit pas usage ; enfin depuis la mission que l'autorité avait confiée, dans les derniers temps de l'Empire, à MM. Béhier, Blanche et Auguste Voisin, à cause des menaces qu'il avait faites à M. Rouher, c'est-à-dire pendant près de sept ans, l'aliéné persécuteur n'a cessé d'occuper de sa personne le public, les autorités, les plus hauts représentants du pouvoir lui-même.

Le 24 août 1870, Sandon entre à la maison municipale de santé pour un accès congestif du cerveau. M. le Dr Besnier fait les remarques suivantes : congestion de la face, tremblement fibrillaire de la langue, gêne de la parole, faiblesse des membres inférieurs, incohérence dans les idées et aberration dans les actes.

Le 26 octobre 1872, Sandon tombait sans connaissance dans la rue. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il succombait le même jour aux suites d'une hémorragie cérébrale. A l'autopsie on constata l'épaississement et l'opacité des méninges, avec quelques adhérences à la partie moyenne du lobe cérébral gauche. Outre le vaste foyer hémorragique de la protubérance qui a entraîné la mort, on retrouve, dans diverses parties du cerveau, sept foyers hémorragiques anciens, quatre à gauche, trois à droite, de dimensions variant entre 3 centimètres et 3 millimètres de diamètre, et de date manifestement différente (1).

Tel est encore le cas de Buchoz-Hilton, le célèbre persécuteur de Louis Philippe.

Cet individu appartenait à une famille d'aliénés. Dès sa jeunesse, il était l'objet de poursuites judiciaires et fut à plusieurs reprises frappé de condamnations correctionnelles pour escroqueries, vagabondage, dénonciations calomnieuses. Sa vie tout entière n'a été qu'un tissu de désordres et de monstrueuses excentricités : il n'a jamais

(1) Liouville. Relation de l'autopsie. (*Annales d'hyg. publ. et de méd. légale*, 2^e série 1873, t. XL, p. 425.)—Tardieu, p. 369.

eu de profession, et n'a vécu que d'expédients. Il aimait à vanter ses hautes relations et se prétendait lié aux hommes les plus éminents de son temps. Pendant la Révolution de juillet, il joua un certain rôle, et se décora du titre de colonel des volontaires de la Charte. Après le rétablissement de l'ordre il prétendit avoir droit à une indemnité de 300,000 francs, et se posa en créancier obstiné de l'Etat et du Roi. Pour appuyer ses revendications, il inonda le public des écrits les plus extravagants ; exploitant une plaisanterie bien connue, il se fit construire une voiture ayant la forme d'une poire, et se mit à débiter dans Paris du cirage à la Poire molle, des cannes à la Poire molle. Poursuivi vingt fois par les tribunaux, il finit par être interné à Nîmes, où il continue son existence désordonnée. De retour à Paris, hanté par des idées de persécutions contre lesquelles il prenait les précautions, les plus extraordinaires, il passe plusieurs années dans une mesure, tient un cabaret borgne, vit en commun avec des chèvres, s'improvise bandit, se livre, en un mot, à des dérèglements qui dépassent toute imagination. Il ne cesse d'écrire, brochures, pamphlets, lettres, pétitions, suppliques, notes de toute espèce. Au bout de quatorze ans, se trouvant dans le besoin, il recommence l'histoire des 300,000 francs et accable le roi d'injures et de menaces. Il avait 67 ans, quand enfin on songea à le faire examiner par MM. Bayard, Jacquemin et Tardieu qui conclurent à la folie (1).

Cette forme de psychopathie, d'un diagnostic si facile pour un aliéniste de profession, est tellement méconnue par les personnes incompetentes et par le grand public que nous ne résistons pas au désir de multiplier les exemples. Plus que tous les raisonnements et toutes les déductions, ils sont capables d'apporter la conviction dans les esprits éclairés. Chose bizarre, et qui montre bien l'incer-

(1) Voyez l'observation détaillée dans Tardieu : *Étude médico-légale sur la folie*. Paris, 1880, p. 312 et suiv.

titude dans laquelle se trouvent en face d'eux les gens chargés d'apprécier leur état mental, chaque fois qu'ils commettent quelque acte justiciable des tribunaux, on est porté à les considérer comme malades et à les exonérer de toute responsabilité. Si au lieu de le poursuivre, on les séquestre d'emblée comme aliénés, le point de vue change, et on ne tarde pas à les considérer comme sains d'esprit et à voir en eux des victimes d'une séquestration arbitraire.

« On peut voir, en ce moment, à Bicêtre, disait, en 1878, Legrand du Saulle, un sieur B., sujet hanovrien, prenant la qualité de physiologiste, se donnant comme un artiste incomparable et se disant l'ami de tous les savants de l'Europe. Cet homme, âgé de cinquante-trois ans, depuis longtemps à Paris, habitait un modeste cabinet rue Saint-Jacques, dans lequel personne n'avait jamais pénétré, et il fréquentait les cours publics, les laboratoires scientifiques et les bibliothèques. Claude Bernard, Berthelot, Marey et Vulpian, le connaissent de longue date et l'ont eu pour auditeur assidu. Il prenait constamment des notes, paraissait vivre d'une façon étrange, causait avec une loquacité irritée et fatigante, mais n'avait point été l'objet d'une attention spéciale. Malgré sa nationalité, il ne fut ni suspecté, ni inquiété, pendant le siège de Paris. B... possédait un capital de 20 à 25,000 francs. Pour accroître son revenu, il acheta des fonds ottomans. Le jour où le Sultan déclara qu'il ajournait à cinq ans le paiement des intérêts de la dette turque, B... se trouva sans ressources, s'exalta, réclama violemment auprès de l'ambassadeur de la Sublime-Porte et fut arrêté pour menaces de mort envers le représentant d'une puissance amie de la France. Je l'interrogeai presque aussitôt et le trouvai fort exalté, mais non délirant. En l'absence de tout renseignement, je ne crus pas devoir mettre en cause l'aliénation mentale et le physiologiste fut dirigé sur Mazas. Là, il fut visité par un expert, et l'enquête alors démontre que B... vivait dans

un réduit sordide, plein de petits papiers, de pain moisi, d'anciens os de côtelettes, de vieilles salades et de détritux de toute nature. M. Blanche conclut à la folie et provoqua une ordonnance de non lieu. B... fut ramené à l'infirmerie spéciale près la Préfecture. Cette fois, sur le vu du dossier, je n'hésitai pas et je dirigeai le malade sur l'asile Saint-Anne.

B..., écrivant à l'ambassadeur d'Allemagne, invoqua sa nationalité et réclama sa liberté. Le prince de Hohenlohe le fit d'abord interroger par un médecin allemand; puis, sur l'attestation de ce dernier, il intervint auprès de M, le Préfet de police. B... sortit de Sainte-Anne et ne tarda pas à recevoir de l'ambassadeur d'Allemagne une libéralité de 3,000francs.

Le physiologiste rentra dans son réduit infect, reprit ses habitudes anciennes et put n'être point inquiété pendant plus d'un an. Il vint chez moi, me demanda des élèves et me dit qu'il pouvait enseigner la langue allemande, la chimie, la physiologie, le piano, la danse ou le violon. Je ne lui promis rien et le congédiai avec politesse,

B... s'exalta de nouveau et se fit ce raisonnement : « Pourquoi le prince de Hohenlohe, m'a-t-il donné 3,000 francs? C'est qu'il avait quelque chose à se reprocher vis-à-vis de moi ; alors, c'est évidemment lui qui m'avait fait arrêter, jeter à Mazas, puis à Sainte-Anne. Mais un crime pareil peut-il se réparer avec une aussi misérable somme? Non, ce n'est pas assez. » A partir de ce moment, il devint inquiet, perplexe, anxieux, et il se rend presque chaque jour à l'ambassade allemande. Il réclame, insiste, parle haut et se fait éconduire. Irrité, mais non découragé, il expédie deux cent cinquante lettres en Europe. au monde savant, et il m'accuse, ainsi que M. Boucherau, médecin du bureau d'examen près l'asile Saint-Anne, d'avoir été le vil complice d'un personnage aussi omnipotent que lâche! Il revient chez moi, se déclare victime du plus odieux attentat, parle du prince de Hohenlohe en termes injurieux, déclare qu'il fera un jour un grand scandale et qu'il est armé. A ces mots, il porte, peut-être sans intention, sa main droite dans la poche intérieure gauche de sa redingote, et je le dirige jusqu'à la porte de mon appartement. Quelques jours après, ses obsessions à l'ambas-

sade d'Allemagne ne finissant pas, il était arrêté de nouveau, interrogé par moi et dirigé sur Saint-Anne, puis sur Bicêtre.

Un an s'est écoulé. B... épuise toutes les formes de réclamations, s'adresse aux pouvoirs publics et met en campagne toutes les influences imaginables. Il a été interrogé par le Procureur de la République et par deux de ses substituts, par un médecin-inspecteur de la Préfecture de police, et, ce matin encore, il a torturé l'esprit de notre savant collègue, M. Falret. B... est loquace, exalté, menteur, vantard ; il a de lui-même et de tous ses talents l'opinion la plus ridicule, mais il discute et en impose. Je le crois très dangereux. Que deviendra-t-il ? » (1)

Notre ami, le Dr Taguet, a publié sous ce titre « *les aliénés persécuteurs* » (2) une série d'observations des plus intéressantes dont les sujets rentrent pour la plupart dans la catégorie des déséquilibrés héréditaires. L'une d'elles a trait à un personnage qui faillit faire pâlir la gloire de Sandon, tant il réussit à occuper de sa personne les journaux, le public et le pouvoir.

M. X... entre comme précepteur dans une des grandes maisons de France, grâce à de puissantes et hautes recommandations. L'accueil bienveillant dont il fut l'objet de la part de la princesse de, lui fit espérer qu'il pouvait gagner son cœur. Le roman d'*un Jeune homme pauvre* passa tout entier devant ses yeux, il n'en fallut pas davantage. Un jour que la princesse était occupée à écrire, penchée sur son bureau, X... s'oublia jusqu'à déposer un baiser sur son cou. L'offense était grande, mais ne pouvait monter jusqu'à elle ; le mari, qui en fut informé, ne s'en inquiéta pas davantage.

M. de meurt, le cœur de la princesse est libre.

(1) *Société méd.-psych.*, 28 janvier 1878.

(2) *Annales médico-psychologiques*, 1876.

Qui sait! On a vu, dit-on, des rois épouser des bergères. X... ne voit pas pourquoi un roturier sans fortune n'épouserait pas une grande dame. A partir de ce moment il écrivit des lettres étranges, insensées, à la princesse, protestant de la pureté de ses sentiments et revenant sur cette vieille histoire du baiser. Cette correspondance ferait des volumes, si nous en jugeons par le malade lui-même qui écrit à M. l'avocat-général pour se plaindre qu'une lettre de dix-huit pages est restée cachetée entre les mains du père L...

M. X... consent à s'éloigner de Paris, où il revient presque aussitôt. La princesse lui ayant fait consigner sa porte, il s'installe dans une maison qui lui permet d'épier ses moindres mouvements; le jour, il la suit dans les églises, dans les magasins, dans les rues. Un soir, posté sous la porte cochère, il est assez heureux, grâce à l'obscurité, pour ouvrir les portières de sa voiture et s'y jeter; il couvre de baisers brûlants les mains de la princesse. La lumière se fait; X... reconnaît la femme de chambre dans l'objet de sa flamme. La nuit il jette du sable, des petits cailloux contre les fenêtres de son appartement.

Sur les plaintes de M. le duc de, beau-frère de la princesse, X... est séquestré d'office et soumis à l'examen de M. le docteur Lasègue.

« Mes constatations, dit l'éminent professeur, furent longues. Dans toute science il y a une partie plus vive en quelque façon, qui touche, qui attire plus complètement celui qui s'occupe de cette science. Tout géomètre, tout médecin ne s'occupe pas également de toutes les parties de la géométrie ou de la médecine, il faut un choix.

« J'étais en ce moment dans cette disposition d'élection spéciale, à l'égard d'une catégorie jusqu'ici mal décrite des maladies mentales. J'étais en face du délire persécutateur, si fréquent cependant. Je l'avais beaucoup étudié, j'attendais une occasion nouvelle de l'étudier encore, et ce fut à la fois avec un sincère appétit de la science et dans le but également d'accomplir un devoir que j'abordai l'examen de l'état mental de X... Je voulais me faire une conviction rationnelle; je vis, je revis X..., je demandai un délai pour me prononcer. »

A l'Asile de Ville-Evrard, X... se pose en victime, en

amant malheureux, il aime et il est aimé ; la preuve c'est que la princesse ne l'a pas congédié après la mort de son mari. Il y a plus, comment expliquer cet attrait irrésistible qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre, ces mouvements de projection du bassin en avant, ces spasmes nerveux que madame de... éprouvait en sa présence, ce langage poétique et mystérieux, dont la pression du pied faisait tous les frais ; de quel nom appeler le fluide qui courait dans leurs doigts lorsqu'ils venaient à se rencontrer ? D'un autre côté, comment comprendre après tous ces signes d'affection, que la princesse se refuse à le recevoir et vienne solliciter l'appui de son beau-frère contre les poursuites de X... ? Mystère.

Rendu à la liberté, son premier soin fut de poursuivre MM. le duc de..., les docteurs Lasègue et Girard de Cailleux pour séquestration illégale, réclamant 100.000 francs de dommages et intérêts. La raison qu'il donne pour prouver la santé de son esprit est admirable : « A Ville-Evrard, dit-il, on ne m'a jamais fait subir aucun traitement, » Il perd son procès.

La guerre 1870-1871 terminée, X... qui a eu l'honneur de servir comme capitaine des mobilisés, ce qui établit pour lui un certificat de non-aliénation mentale, fait appel du jugement qui l'a condamné et demande à plaider lui-même sa propre cause. Dans une longue lettre à M. l'avocat général Aubépin, il se plaint de tout le monde et un peu de tout, de l'avocat de la partie adverse qui l'a traité « du dernier des hommes », de MM. le duc de..., Lasègue et Girard de Cailleux, de la loi du 30 juin 1838 : « Ma séquestration, écrit-il, est un fait monstrueux, que rien ne peut justifier. Toutes les règles du droit ont été violées. Si j'adresse un reproche aux médecins, ils répondent : « C'est la justice qui a fait le coup. Si je m'adresse à l'administration, on dit : Ce sont les médecins qui sont seuls coupables, mais ils étaient de bonne foi. » Il faudrait pourtant bien s'entendre ? Une enquête, on le voit, est nécessaire... en dehors de mon affaire personnelle, elle aura pour résultat de prouver que sous la garantie de la loi de 1838, il se commet des actes arbitraires et inouïs plus fréquents qu'on ne le pense. Aucune séquestration arbitraire n'a eu lieu, dit-on, depuis que la

loi existe, la preuve c'est, qu'il y a eu déjà bien des procès et que l'administration et les médecins ont toujours gagné. A cela je réponds : « Parce que l'on met celui qui a subi l'épreuve la plus cruelle dans l'impossibilité de se justifier. »

Le 29 janvier 1872, M. X... perdait en appel; il n'est pas à croire qu'il pousse le délire jusqu'à se pourvoir en cassation. Qui sait cependant ? le duc de... le principal accusé, protégé par deux arrêts des tribunaux, n'a plus à craindre ses importunités et ses persécutions; il n'en est pas de même des médecins aliénistes; M. X... *s'est constitué le chevalier errant, le protecteur* des aliénés; on le trouve partout où il est question de malades et de maladies. Des cours publics s'établissent à Sainte-Anne il y court, il y glose si fort que l'administration supérieure entend ses cris, et les cours sont suspendus; il s'en attribue toute la gloire.

M. X..., comme beaucoup des individus de son espèce, cumule. Ce n'est pas seulement un persécuteur, mais encore un *érotomane*, variété que nous étudierons dans un chapitre subséquent.

II

PROCESSIFS

A côté des persécuteurs il convient de placer les *processifs*, chez qui Casper le premier a entrevu une forme délirante spéciale, étudiée récemment par le D^r Krafft-Ebing (1), sous le nom de *Délire*

(1) Krafft-Ebing, *Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie*, 1878, et *Annales médico-psychologiques*, 1880, 4.

de la chicane. Selon cet auteur, Brosius, Snell et Liebmann ont complété Casper, en ce qu'ils ont deviné l'origine héréditaire de ce délire. C'est, en effet, une espèce de folie de persécutions ou de manie raisonnante ; comme cette dernière, elle ne se rencontre que chez les héréditaires et les dégénérés.

Chez les processifs, il y a, le plus souvent, anomalie de développement du crâne et divers autres symptômes de dégénérescence qui sont l'indice certain d'un trouble de nutrition congénital. Leur sens moral est dévié, car ils sont prématurément immoraux, insoumis, peu scrupuleux du bien d'autrui. La notion du droit n'existe pour eux qu'en tant qu'il donne prise sur les autres ; c'est une arme légale, pour parvenir à leurs fins. Pétris d'égoïsme, incapables de la moindre concession, du moindre sacrifice, tout ce qui leur porte préjudice les met hors d'eux-mêmes. Entêtés, emportés, ergoteurs et présomptueux, ils sont peu intelligents et leur faconde, qui en impose quelque fois pour du talent, ne couvre pas longtemps l'indigence de leur judiciaire. Notons encore un trouble de l'imagination, qui défigure les faits, et ne les présente que déformés et altérés à la conscience. Comme les hystériques et les enfants, ils se mentent ainsi à eux-mêmes et ont le travers d'inventer. Pleins d'eux-mêmes et de leur infailibilité, ils ne supportent aucune contradiction, d'où des conflits permanents avec leur entourage.

Un grand nombre de processifs se maintiennent

à ce degré de simple anomalie du caractère, véritables fléaux pour ceux qui les approchent. S'ils n'ont pas de procès ou ne peuvent en faire pour eux-mêmes, ils excitent les autres à en inventer et se font alors avocats.

Le véritable délire de la chicane naît sous l'influence du motif le plus futile, la perte d'un procès, quelquefois même une simple contestation. Alors, la passion s'exalte et atteint instantanément son paroxysme; le processif sacrifie tout, bien-être, fortune, famille, au besoin qui le tourmente de rentrer dans ses droits. Il s'acharne de plus en plus, et ce qui jusque-là n'était que folle passion devient délire. L'idée ne lui viendra pas que sa cause est perdue parce qu'elle est mauvaise; il se considère comme martyr ou dupe; les juges sont prévaricateurs, fourbes; il en vient à maltraiter les exécuteurs de la loi. On en voit s'ériger en protecteurs ou avocats interlopes des opprimés; témoin cet homme qui fonda la Société des opprimés, c'est-à-dire des évincés juridiques.

Le plus souvent, les malheureux fous procéduriers ne sont reconnus tels que lorsqu'ils ont gaspillé leur fortune en procès, troublé l'ordre public, ou même commis quelque crime.

Madame C... (1) avait 40 ans quand elle songea à faire l'essai loyal du mariage; elle se croit recherchée par un étranger jeune, beau et riche, qui habitait un hôtel situé en face de la maison où elle était employée comme caissière. Un jour il disparaît; madame C... désespérée, se

(1) Taguet, *Annales médico-psychologiques*, loc. cit.

rend chez le commissaire de police de son quartier et accuse son patron de l'avoir desservi auprès de son amant.

Le commissaire de police reste sourd à ses prières; elle s'adresse au préfet de police, aux tribunaux, demande 10.000 fr. de dommages et intérêts. Déboutée de ses poursuites, elle reste pendant deux ans toute à ses douleurs. Madame C... après maintes réflexions, se décide encore une fois à se marier; même insuccès, mêmes déceptions. B..., d'où vient tout le mal, est poursuivi de nouveau. M^e Jules Favre, chargé de sa cause, l'abandonne, M^e Grandperret la prend. L'affaire était à la veille d'être portée devant les tribunaux lorsque la malade fut séquestrée. Rendue à la liberté elle ne quitte les cabinets des avocats que pour errer dans la salle des Pas-perdus du Palais de justice. Elle s'arrête enfin à M^e Lachaud qui ne peut plaider, une partie de son dossier étant restée entre les mains des premiers avocats. Elle était à la recherche de ses pièces, lorsqu'elle a été séquestrée pour la deuxième fois.

Combien de Chicaneau devraient trouver place dans nos maisons de santé!

Une vieille fille (1) avait été renversée par une voiture, et cet accident n'avait eu d'autres suites que des contusions sans gravité. Elle avait reçu une indemnité très équitablement fixée par le tribunal, conformément aux conclusions d'un certificat de M. le docteur Marjolin et d'un rapport de moi. Mais ne se trouvant pas satisfaite, et attribuant à sa chute toutes les indispositions, tous les maux qu'elle éprouvait, elle poursuivit pendant plus de dix ans, par toutes les voies judiciaires, la réparation d'un dommage chimérique: et comme elle attribuait au témoignage des médecins les échecs répétés qu'elle esuyait dans toutes ses prétentions, elle finit par nous prendre à partie mon honorable confrère et moi. N'ayant pu trouver ni un avoué pour poursuivre, ni même un huissier pour nous signifier une assignation, elle alla jusqu'à s'adresser, non moins vainement mais sans se lasser, au syndic pour

(1) Tardieu, *Étude médico-légale sur la folie*, Paris 1880, p. 166.

lui demander la désignation d'office d'un huissier pris à l'assistance judiciaire, donnant ainsi la mesure de l'altération des facultés qu'avait amenée chez elle l'exagération d'une disposition hypochondriaque. (Ambroise Tardieu.)

Le délire de la chicane peut, comme on vient de le voir, se développer sur un fond d'hypocondrie. Il se développe aussi sur un fonds d'idées de persécution.

B... (1) attire tout d'abord l'attention par son physique étrange. Sa figure d'enfant vieillot est complètement imberbe, le nez largement épaté, les pommettes saillantes, les yeux écartés, le teint d'une paleur blafarde. La tête est mal conformée, et élargie dans le sens transversal. Bien que sa taille soit assez élevée, elle est déformée dans sa partie supérieure par des traces de rachitisme. Les organes génitaux ont subi un arrêt complet de développement et ont l'apparence de ceux d'un enfant de quatre ans. Quand il parle, c'est avec la voix grêle et glapissante d'un castrat.

D'un accord unanime, il est considéré comme violent, impulsif, chicaneur acharné, processif, n'ayant jamais pu vivre en bonne intelligence avec personne. A propos d'un peu de fumier ou de quelques volailles, il intentait des procès à ses voisins et faisait des menaces de mort. D'une avarice extrême, bien qu'il eût le moyen de vivre comme un cultivateur aisé, il végétait dans un taudis sordide où il n'y avait pour tout meuble qu'une paille sans literie et une armoire vermoulue qui suffisait à contenir ses hardes et sa nourriture.

Ombreux à l'excès, se défiant de tous ceux qui l'environnaient, il s'imaginait qu'ils n'avaient d'autres préoccupation que de le voler ou d'empiéter sur son terrain. L'un de ses voisins était surtout l'objet de ses défiances et de son animadversion parce qu'il possédait un terrain riverain du sien propre ; aussi ne cessait-il de porter contre lui devant les gendarmes, les gardes-champêtres, le maire, ses griefs absolument imaginaires. Il lui intenta vainement

(1) Observation personnelle.

de nombreuses poursuites devant la justice de paix; et à fin, ne pouvant obtenir justice à son gré, il prit un fusil, et le déchargea sur le malheureux voisin, qui heureusement ne fut pas atteint.

B... sur mes conclusions, fut acquitté par la cour d'assises comme irresponsable.

Cette observation est surtout intéressante en ce qu'elle fait bien ressortir le rôle que joue la dégénérescence dans les aberrations mentales de ce genre. Elle montre, en outre, que les chicaneurs sont dangereux et poussent parfois jusqu'au crime leur appétit de revendications et de justice. Les observations suivantes complèteront cette démonstration.

Le 15 avril 1876, j'ai eu à examiner, dit Legrand du Saulle (1), un sieur P... accusé d'avoir porté des coups de barre de fer à M. D..., agent d'affaires, à l'occasion d'une réclamation d'un billet ancien. Il s'était présenté avec le plus grand calme chez M. D..., qu'il obsédait depuis longtemps, et il se servait de la barre de fer comme d'une canne. J'ai rarement rencontré un homme plus difficile et plus astucieux que P...; aussi, la situation qui lui était faite me préoccupait-elle vivement. Voici textuellement le certificat que je rédigeai, après un interrogatoire très serré de trois heures consécutives: « Niveau intellectuel moyen. Élocution facile. Volonté énergique. Tendances éminemment processives. Somme de 120,000 francs dépensée en comptes, chicanes, expertises, procès, liquidations, séparation de corps, etc. Prétendu inceste (sa femme aurait été la maîtresse de son propre père). Haine violente contre les officiers ministériels qui l'ont ruiné et contre la justice qui l'a sciemment desservi. Fausses interprétations. Crainte de passer dans son pays pour un voleur, à la suite d'un billet qu'il aurait fait payer deux fois. Idées véritables de persécution. Désir maladif de

(1) *Annales médico-psychologiques*, 1878.

passer devant un tribunal correctionnel ou une cour d'assises, afin de faire plaider à nouveau tous ses anciens procès et de faire savoir par son avocat qu'il est un honnête homme et qu'il a été victime toute sa vie. Préméditation avouée. Acte violent non regretté. Part considérable de volonté et de liberté morale. Placement difficile *aujourd'hui* dans un établissement d'aliénés ».

P... fut remis entre les mains d'un juge d'instruction, à la suite de cette pièce; mais des scrupules se firent jour et M. Motet fut commis à titre d'expert. Notre collègue confirma mon opinion clinique. P... fut traduit en police correctionnelle et condamné à six mois de prison.

Entre le processif et le persécuteur, la nuance est parfois insensible, et les deux personnages se fondent souvent en un seul. A preuve, la très intéressante observation suivante, empruntée aussi à M. Legrand du Saulle.

C... (1) courtier de commerce, âgé de trente-cinq ans, très intelligent, mais non éduqué, a une bonne tenue, le teint pâle, les traits réguliers, le regard incertain, les pupilles égales, la mémoire fidèle, la parole facile, abondante et dégagée. Il a été commis pendant quatre ans et demie chez M. B..., manufacturier à Aubervilliers. Il déclare qu'il a fait des efforts inouïs pour améliorer les affaires de son patron et pour enrichir ce dernier. Il gagnait simplement 150 francs par mois, mais il était l'âme de la maison. Une contestation s'élève tout à coup entre M. B... et C..., au sujet d'une somme de 658 francs, et C... accusé d'abus de confiance, passe en police correctionnelle et est condamné, principalement sur la déposition de M. B..., à six mois de prison.

A l'expiration de sa peine, C... se rend chez M. B..., lui donne des explications interminables, tente de lui prouver son innocence, sollicite sa réintégration, puis, ne pouvant pas l'obtenir, il demande un certificat de bonne conduite, un billet de confiance, un témoignage d'estime.

(1) *Annales médico-psychologiques*, 1878.

Toujours éconduit et désespéré, il diffame partout son ancien patron, se place dans une maison rivale de la sienne et invente tous les moyens possibles pour porter préjudice à M. B..., en attendant les débats publics d'un procès civil en dommages-intérêts, « pour préjudice causé par une fausse déposition à l'audience.

C... n'a point d'argent pour entamer le procès qu'il médite, mais il vole une barrique de gélatine livrée par M. B... et avec le produit de la vente de cette barrique, il pourra enfin plaider contre l'homme qui lui a ravi son honneur. Il est honnête; dit-il, et ne détournerait pas cinq centimes à qui que ce soit, mais vis-à-vis d'une marchandise appartenant à M. B..., il a non seulement le droit, mais le devoir de se l'approprier. « Sa conscience l'exige ». Soupçonné bientôt et arrêté, il est jugé et condamné à treize mois de prison.

C..., scandalisé de l'injustice des hommes et abreuvé de dégoût, pensant sans cesse *aux crimes* dont il a été la victime, commence à écrire le journal de ses impressions intimes. Il ne veut causer qu'avec lui, car lui seul est estimable, et il noircit trois ou quatre cents pagés de grand papier. On relève ça et là les pensées suivantes : « Je ne suis retenu à la vie que par l'espérance de servir la cause humaine avec une abnégation totale de ma personnalité. — Les souffrances que la malice nous inflige ne sont rien, puisque la paix de la conscience et la santé de l'esprit les tournent en jouissances. — La folie est un démon sans fin qui, pour se faire nourrir et adorer, ne craint pas d'assassiner les lois de la nature, de détruire le siège de la raison. — Je tiens à la vie pour être le libérateur du genre humain. De l'enfer terrestre je veux faire un paradis terrestre, sans secousse pour personne, par la seule lumière de la persuasion. Je veux rendre Dieu et le Diable visibles comme une matière que l'on tient dans sa main, que l'on peut interroger, toucher, distinguer et comprendre comme la nuit d'avec le jour. — Une opinion est une passion. Une passion, dès qu'elle est victorieuse, domine; tout ce qui domine, opprime, tout ce qui opprime avilit; tout ce qui avilit dégrade. De là le forfait au grand jour par l'adoration du crime vertueux, par le vol honnête, par la probité malicieuse, par la sagesse de

convention, et aussi par la supériorité décrétée tout comme si elle dépendait d'une volonté. »

Sorti de prison depuis trois ans, C... renouvelle auprès de M. B... toutes ses entreprises de réhabilitation, ne recule devant aucune obsession, déclare d'abord qu'il se contentera d'un aveu écrit de « l'erreur commise » ; puis il élève progressivement ses prétentions, sollicite un emploi largement rétribué dans la maison, et, enfin, à titre de réparation, une somme de 3,000, de 10,000, 30,000 et enfin de 100,000 francs. Il va plus loin encore : M. B... doit lui abandonner immédiatement sa fortune et sa manufacture. Ce n'est pas trop pour le mal qu'il a fait !

C... imagine en dernier lieu le guet-apens que voici : Il loue une chambre rue des Jardins Saint-Paul, près le quai des Célestins, et, sous un faux nom, il fait donner à M. B... un important rendez-vous d'affaires. M. B... sans défiance, arrive à l'heure dite, et est reçu par C..., qui lui demande poliment si, oui ou non, il veut lui rendre son honneur. M. B... parle, constate qu'il a été trompé par la lettre reçue, et, toujours suivi par C..., descend l'escalier, passe devant le concierge, tourne la rue des Jardins-Saint-Paul et se dirige vers sa voiture qui stationnait au coin du quai des Célestins. Au moment où il entre dans sa voiture et adresse la parole à sa femme, C... lui tire aux jambes un coup de revolver, qui n'atteint personne. M. B... afin de ne plus exposer sa femme, sort brusquement de voiture et se met à courir sur le quai. C... le poursuit, fait feu une seconde fois et M. B... reçoit une balle dans le coude.

Le plan de C... était celui-ci : « Je vais blesser M. B... et je passerai devant la cour d'assises ; là je démontrerai que j'ai été littéralement martyrisé, que j'avais droit à une éclatante réparation, et que, ne l'obtenant pas, j'avais le devoir d'en appeler à l'opinion publique. Si je viens maladroitement à tuer M. B..., toute réhabilitation possible m'échappe et je me brûle immédiatement la cervelle. Je suis, en effet, un honnête homme, et je n'ai pas envie de passer pour un assassin ».

Satisfait et fier de ce qu'il a fait, C... est écroué à Mazas. MM. Motet et Voisin l'examinent à diverses reprises et concluent à l'irresponsabilité. Le parquet hésite et

ordonne un supplément d'instruction. Je suis commis et je dépose un rapport très net dans le même sens que nos deux collègues.

Une ordonnance de non-lieu est rendue, et, en février 1877, le malade arrive à Bicêtre.

III

JALOUX

Parmi les déséquilibrés persécuteurs, il faut faire une place à certains individus qu'un sentiment de jalousie absurde, injustifié et irrésistible pousse aux actions les plus coupables et les plus nuisibles.

Quelques jaloux ont conscience de leur état, témoin la lettre que recevait, en mai 1887, un commissaire de police de Paris : « Je vous prie, au reçu de cette lettre, y était-il dit, de venir constater mon décès. J'ai, pour mon malheur, épousé une femme trop belle, et, quoique je n'aie rien à lui reprocher, je ne puis endurer plus longtemps les tourments que me cause une jalousie que je ne puis surmonter. »

Mais, le plus souvent, le sentiment exagéré de la jalousie n'est que la conséquence d'une mauvaise constitution psychique, et d'une tendance naturelle à la défiance. Que de drames conjugaux ignorés

du public, parce que les acteurs, corrects dans le monde, ne s'abandonnent que dans l'intimité aux excitations de leur perversion affective.

D'abord accompagnée d'un excès d'amour, la jalousie ne tarde pas à se compliquer de haine, d'une haine aiguisée et investigatrice qui pousse les malheureux jaloux à rechercher jusque dans les détails les plus secrets de la vie des preuves de leur prétendue infortune. Ils les trouvent dans le parfum inusité d'un vêtement, dans l'expression d'un regard, dans l'inspection des parties les plus intimes du vêtement où ils croient retrouver les traces matérielles d'une odieuse infidélité. Les femmes, surtout, sont habiles à ces prétendues découvertes.

Enfin, cette passion devient tellement violente qu'elle en arrive à constituer un véritable délire.

M. J... (1) a trente ans. Il a épousé une jeune personne de vingt ans, d'une grande beauté, aimable, instruite et douée de talents agréables. Ni l'un ni l'autre ne manquent de fortune. Il y a là tout ce qu'il faudrait pour amener et pour fixer le bonheur; oui, tout excepté la raison, sans laquelle il est impossible de bien acquérir et de bien conserver.

M. J... s'était déjà montré jaloux avant son mariage, mais on avait attribué sa jalousie à l'excès de son amour, et pensé que cette passion se dissiperait quand son affection serait satisfaite.

Il arriva tout le contraire. Quelques mois s'étaient écoulés à peine, qu'interprétant mal les hommages que recevait sa femme, M. J... ne voyait partout que des rivaux et des séducteurs. Elevée dans les principes et sous les exemples les plus sûrs, entourée des amis les plus honorables, aimant beaucoup son mari, ne se plaisant dans

(1) Trélat, *La folie lucide*.

les salons qu'à côté de lui, ne sortant jamais seule, quelle mauvaise pensée madame J... pouvait-elle avoir, quel mal pouvait-elle faire ?

Au lieu de s'adresser à lui-même cette question, M. J... ne rentrait jamais sans faire à sa jeune femme les scènes les plus violentes. Si elle avait dansé, il avait remarqué que M** un tel éprouvait grand plaisir à danser où à valser avec elle. Il avait vu plusieurs fois cet *homme* lui adresser la parole. Si elle s'était mise au piano, si elle avait chanté, les applaudissements mérités par elle troublaient la tête de son mari. « Quel droit, disait-il, peuvent donc avoir des étrangers d'applaudir ainsi ma femme ? »

Il ne sut pas contenir sa colère en public, et fit un soir une scène au milieu d'un salon. Il outragea un jeune homme et eut un duel, qu'on croyait être parvenu à empêcher ; mais il mit autant d'habileté que de réserve à paraître céder, pour mieux suivre sa pensée et marcher à son but. Il en fut quitte pour une légère blessure. La jeune femme, qui aimait les plaisirs de son âge, eut le courage d'y renoncer, mais ce rude sacrifice ne suffit pas pour apaiser la jalousie de son mari. Il fallut quitter Paris.

Cela fut fait avec la même douceur et sans plus de succès. L'année suivante, M. J... injuriait sa femme. Il lui donnait les épithètes les plus brutales, il prétendait qu'elle faisait cacher des amoureux dans toutes les parties de la maison. Il se relevait la nuit pour aller faire des recherches et revenait sans être satisfait. On avait pu, disait-il, profiter de son absence pour le tromper.

Cet état maladif fit de rapides progrès. Le jaloux en était venu à frapper sa pauvre femme, qui ne put supporter de pareils sévices et se sauva chez sa mère. Le malade en fut profondément affecté et devint plus calme, mais cette amélioration fut de peu de durée. Deux enfants étaient issus de ce mariage. Le père s'imagina tout à coup que l'un des deux, le plus jeune, ne lui appartenait pas, et dès lors il lui voua toute sa haine. Il annonça un jour à la mère qu'il le tuerait. On envoya les enfants dans la famille et la jeune femme entreprit un voyage avec son mari, dans l'espoir de le distraire et de le calmer ; mais elle le ramena plus agité que jamais et halluciné. Il entendait les amants de sa femme, cachés sous le sol, lui adresser

des railleries et qualifier grossièrement la position ridicule qu'ils lui avaient faite. Toutefois, il paraissait n'avoir ses hallucinations qu'en présence de sa femme, et n'avait jamais qu'une seule fois rendu le public témoin de sa déraison. Il s'occupait de ses affaires, y mettait beaucoup d'ordre et n'était violent qu'en tête à tête avec sa victime. Sans la scène de la soirée racontée plus haut, personne n'eût soupçonné sa folie, et sa femme, si elle se fût plainte, eût pu rencontrer plus d'un incrédule; peut-être eût-elle été elle-même soupçonnée de déraison.

Deux aliénés dans la famille.

Une jeune femme soignée par Trélat, qui comptait aussi deux aliénés dans sa famille et était sujette à des troubles nerveux névralgiques, manifesta aussitôt après son mariage une jalousie absurde et féroce contre son mari. Voici en quels termes ce dernier se plaignait au savant médecin du travers maladif grâce auquel sa femme lui infligeait tant de souffrances morales :

« Elle devint enceinte bientôt après le mariage. (1) Cette malheureuse jalousie augmenta beaucoup. Alors, à partir de ce moment-là, elle n'existait plus, elle était toujours tourmentée par ses idées de femmes. Elle me suivait ou restait couchée toute la journée. Elle ne me faisait ni mon déjeuner ni mon dîner, ni même son ménage, ne s'occupant ni de mon linge ni du sien. Je lui faisais souvent honte de lui voir porter des bas troués. Enfin c'était une pauvre femme tout à fait désorganisée par son idée fixe, et Dieu sait que je ne lui ai jamais donné aucun motif ni prétexte. Si je voulais la distraire par une promenade les jours du beau temps, elle ne rencontrait encore que des femmes qui la narguaient, et enfin n'importe où j'allais, elle trouvait toujours à se plaindre; même au théâtre elle prétendait que je regardais trop les actrices sur la scène. Jamais elle n'a voulu comprendre les sacrifices que je faisais pour lui ôter cette funeste idée qui la rendait si

(1) Trélat, *loc. cit.*

malheureuse et moi aussi. Je l'ai suppliée d'avoir confiance, en lui faisant donner toutes preuves nécessaires par mon patron, ses parents, nos amis, car toutes nos connaissances étaient tellement peinées de voir un pareil malheur qu'elles ont tout fait, et elle n'a voulu croire que ce soit. Enfin, monsieur, j'espérais qu'après son accouchement tout cela changerait; qu'elle travaillerait un peu, qu'elle ferait ce qu'il faut pour son enfant et pour elle; mais rien de tout cela. Elle devint pire encore. C'étaient alors des scènes épouvantables à la maison. Elle me suivrait continuellement à mon atelier, m'accablait de sottises, ou, prenant le premier venu dans la rue, elle le pria d'aller me demander pour être bien sûre que j'étais là; et quand je refusais de me présenter parce que cela prenait une mauvaise tournure (la patience se lasse à la fin) elle prétendait le soir quand je rentrais chez moi, que j'étais sorti par une porte de derrière. Comme vous le voyez, monsieur, elle n'occupait son esprit qu'à cela. Je ne sais pas où elle allait prendre tout ce qu'elle me débitait. Vers la fin elle y mêla une très-grande méchanceté et alors il n'y avait plus moyen d'y tenir. Elle me réveillait la nuit pour me raconter tout ce qu'elle avait sur le cœur, et toujours, toujours la même chose. Quand je ne l'écoutais pas, elle devenait de plus en plus furieuse, et j'ai remarqué aussi que, quand ses méchancetés commençaient, elle cassait tout ce qu'elle trouvait sous sa main et sortait à moitié coiffée pour courir après des femmes qu'elle disait être mes maîtresses. Enfin elle en vint à se porter à des voies de fait qui n'étaient plus tolérables. Une chose que j'avais toujours à lui reprocher, c'était de trouver des romans dans chaque coin. Les jours qu'elle était le plus raisonnable et quand j'étais à travailler de mon côté, elle lisait ces romans et se montait l'imagination avec ces sortes de lectures.

Elle se croyait si bien trompée, et son exaspération monta à un tel point, qu'elle dit un jour qu'elle se vengerait en se faisant un amant, parce qu'elle savait me faire beaucoup de peine. Et pour cela elle fréquentait les derniers jours une jeune femme mariée qui se conduisit très mal. Je doute fort qu'elle en fût venue là, mais pourtant, dans cette situation, quelqu'un de peu de délicatesse eût pu mettre le comble à mon malheur. »

CHAPITRE VI

MYSTIQUES

I

MYSTIQUES PROPREMENT DITS

La passion du merveilleux est une des formes qu'affectionne l'excentricité d'esprit. Elle se fait jour dès le plus jeune âge et est affaire de tempérament et de prédisposition héréditaire.

Les mystiques recherchent avidement le bizarre, le mystérieux, l'incompréhensible. Ils sont à l'étroit dans le domaine des réalités ; il leur faut le monde des chimères, du fantastique, de l'inconnaissable. Selon les hasards de leur éducation, de leurs fréquentations, de la mode, ils se lanceront à corps perdu dans la religion, le spiritisme, le magnétisme, la magie, les sciences occultes. Ils fonderont des sectes, découvriront des mystères nouveaux,

inventeront des miracles, et créeront même de toutes pièces des religions jusqu'alors inconnues.

Le mysticisme religieux est le plus fréquent. Il résiste, chez certains esprits, à la culture la plus variée et la plus complète. On le rencontre à tous les degrés de l'échelle intellectuelle, et s'il est fréquent chez les dégénérés et les imbéciles, il n'est pas rare chez les déséquilibrés supérieurs et même chez des personnes d'une intelligence élevée et normale sous tous les rapports. Il se transmet assez souvent par hérédité similaire, et beaucoup de mystiques sombrent définitivement dans la folie confirmée.

Par quelques-uns de ses aspects, le mysticisme touche à une disposition mentale que nous étudierons plus loin : la tendance de l'esprit à être le jouet d'idées fixes et d'obsessions. Il en est ainsi chez certains faibles d'esprit dont le mysticisme grossier se caractérise surtout par la minutie et l'excès des pratiques religieuses. Telle, par exemple, la personne dont Trélat parle en ces termes :

Pendant toute sa vie, elle n'avait pris qu'une chose avec chaleur, presque avec passion, — les pratiques religieuses, — non la religion, entendons-nous bien, mais la dévotion dans ses plus étroites habitudes et la fréquentation des églises à toute heure, aux dépens des devoirs journaliers de la famille et de ses plus indispensables réunions. Tous les jours, toutes les veilles et tous les lendemains de fête, à chaque période de cérémonie du culte et notamment pendant toute la durée du carême, il n'y avait plus d'ordres donnés pour le ménage, pour les acquisitions ; il n'y avait plus de règle, il n'y avait plus d'heure ni plus de repas ; aussi le mari ne put-il y tenir, et prit-il l'habitude de faire, à chacune de ces époques, un voyage plus ou moins long. C'est ce qu'il appelait *faire*

son Avent, faire son mois de Marie, faire son carême ou faire ses Pâques. Il put ainsi répéter souvent de grands voyages, passer la mer, et visiter plusieurs fois Londres, Edimbourg, Berlin, Vienne, Milan, Florence, Rome, Naples, Venise et Constantinople (1).

L'auteur qui a écrit ces lignes termine par ces réflexions mélancoliques :

« Un pareil emploi du temps ne peut être blâmé. Il procure des jouissances intellectuelles, mais ce ne sont pas là les joies de famille, et celui qui épouse une imbécile n'a pas de famille. »

Puisque l'occasion se présente, signalons en passant un fait que nous aurons à faire ressortir de nouveau plus loin, c'est qu'en psychologie morbide chaque idée fixe dans un sens a presque toujours pour contre-partie une idée fixe dans un sens diamétralement opposé. Ainsi, à côté de cette passion malade pour les choses religieuses, on constate chez certains autres héréditaires une aversion profonde, parfois innée pour tout ce qui a trait à la religion. « Je ne sais, dit une malade de Morel, dont la famille n'était composée que d'excentriques et de demi-fous, si c'est à mes parents que je dois la haine que j'ai toujours eue pour les choses de la religion et pour les prêtres. Je n'ai pas eu de croyance et je voudrais bien que mes enfants ne soient pas comme moi » (2). Une demoiselle citée par Brierre de Boismont, élevée par une famille très pieuse et devenue mélancolique, avait conçu une telle répulsion pour la religion qu'elle l'avait

(1) Trélat, *La folie lucide*.

(2) Morel, *Traité des maladies mentales*.

prise en horreur. Elle avait des tremblements convulsifs quand on lui parlait de l'Église et des devoirs religieux. Tout à coup, elle poussait des cris terribles, maudissait ses anciennes croyances, injurait les prêtres, les dogmes, la divinité et s'écriait qu'elle le faisait exprès, pour qu'on connût toute sa haine pour la religion (1).

Plus peut-être que tous les déséquilibrés qui nous occupent dans ce travail, les mystiques ont joué de grands rôles dans le monde ; l'histoire est faite en partie des bouleversements qu'ils ont causés, de leurs entreprises, de leurs vertus et de leurs crimes. Mystiques ou fanatiques ont perdu ou sauvé des nations, détruit ou fondé des empires, bouleversé les mœurs, créé des sectes et des religions. Nous renonçons à traiter la question dans un sens aussi vaste, et à entrer dans des développements qui dépasseraient de beaucoup les limites que nous nous sommes tracées. D'autre part, voulant faire œuvre essentiellement médicale, notre domaine n'est pas l'histoire, mais la clinique.

Ce ne sera certes pas sortir de notre sujet que d'étudier en quelques mots l'existence de Louis Riel, l'agitateur canadien, pendu à Régina le 16 novembre 1885. Incontestablement il appartient bien à la psychologie morbide.

Le père de Louis Riel semble avoir mené une vie assez aventureuse. Il est successivement cardeur, engagé dans la compagnie de la baie d'Hudson, novice dans une communauté d'Oblats, associé aux Indiens pour la chasse du

(1) *Annales médico-psychol.*, 1873.

bison, cultivateur et enfin meunier. Il finit par devenir un homme considérable et dirigea en 1849 un mouvement insurrectionnel.

La vie de Louis Riel ne fut pas moins agitée que celle de son père. Il manifesta pendant son enfance les plus heureuses dispositions intellectuelles et fit ses études à Montréal. En 1868, il commence son rôle d'agitateur politique en faveur des métis canadiens : Il dirige plusieurs insurrections, qui aboutissent à une catastrophe.

C'est en 1874 qu'il commença à s'attribuer un pouvoir surnaturel et à se croire investi d'une mission spéciale. L'Esprit qui s'était montré à Moïse, au milieu des nuées enflammées lui apparut de la même manière, et lui dit : « Levez-vous, Louis David Riel, vous avez une mission à remplir. » Comme beaucoup d'autres mystiques de son espèce, il avait à lui des opinions religieuses qui ne s'accordaient pas avec l'orthodoxie catholique. Il voulait un pape spécialement américain. Selon lui, le dimanche ne devait plus être célébré. Il fallait le remplacer par le sabbat des Juifs. Son système religieux relève de toutes les religions connues et est à la fois protestant, juif et mahométan. Il était en communication journalière avec les anges et ne prenait aucune décision sans les consulter. Plusieurs fois, il s'opposa aux opérations militaires les plus rationnelles, sous prétexte que ses voix l'avaient ainsi ordonné. Il ne s'entourait que de gens de son espèce, exaltés ou fous, et son secrétaire Jackson fut acquitté par la cour de Régina parce qu'il était atteint d'aliénation mentale. Riel est persuadé que si on le pend, Dieu le ressuscitera. « Ce serait plus simple, dit-il, d'épargner à Dieu le trouble de faire un miracle. » Il lui arriva de vouloir prêcher à l'église et de monter à l'autel ; et il demanda à célébrer la messe sous prétexte qu'il avait été ordonné prêtre par les Esprits (1).

Louis Riel fut enfermé deux fois comme aliéné. Lors de son procès, quatre médecins du pays furent consultés sur son état mental ; deux se prononcèrent pour la folie et deux contre. On sait le reste.

(1) H. Gilson, *Étude sur l'état mental de Louis Riel (Encéphale)*, journal des maladies mentales et nerveuses. Paris, 1886, J.-B. Ballière.)

Le mysticisme s'accommode fort bien d'une absence complète de sens moral. On en trouve une preuve des plus éclatantes dans ce crime mystérieux de Villemomble qui a eu il y a quelque temps un si grand retentissement.

Euphrasie Mercier, femme que son activité, sa vie laborieuse et ses aptitudes commerciales n'avaient pu conduire à la fortune, tente d'y parvenir par un crime. Elle se place comme gouvernante chez M^{lle} Ménétré, qui habite toute seule une maison isolée de Villemomble. Bientôt elle empoisonne sa maîtresse, brûle le cadavre, enterre les os à demi calcinés dans le jardin et commet une série de faux très compliqués dans le but de s'emparer de la fortune de sa patronne.

Obéissant à une sorte d'impulsion instinctive, elle réunit autour d'elle la plupart des membres de sa famille, ses sœurs, Honorine et Sidonie, son frère Camille, sa nièce Adèle et son neveu Alphonse. Deux ans après, ce dernier devine le crime et le dénonce. Au cours du procès on s'aperçoit qu'on se trouve en présence d'une famille d'hallucinés et de mystiques, d'héréditaires. Les excéntricités d'Euphrasie, celles d'Honorine et de Sidonie, impliquées comme elle dans l'accusation, motivèrent une expertise dirigée par MM. Ball, Blanche et Motet, (1) à la suite de laquelle Honorine et Sidonie reconnues comme irresponsables furent acquittées, et Euphrasie, considérée comme partiel-

(1) Rapport sur l'état mental (*L'Encéphale*, journal des maladies mentales et nerveuses. Paris 1886, p. 387.

lement responsable, condamnée à vingt ans de travaux forcés.

C'est d'après les savants rapports des experts que nous avons résumé l'observation suivante qui comprend les principaux membres de cette singulière famille.

La famille Mercier, à laquelle appartiennent Euphrasie, Sophie, Honorine, Sidonie, Hortense et Camille Mercier, est une famille de visionnaires et d'aliénés. Le père était un homme aux sentiments religieux très exaltés, qui voyait le doigt de la Providence dans les moindres incidents de sa vie. Il dépensa six mille francs pour faire élever une chapelle, où il allait recevoir les inspirations de Dieu. Selon ses filles, il avait le pouvoir de guérir les maladies. Il mourut en 1846, à la suite d'une troisième attaque d'apoplexie.

Ruinés par la Révolution de 1848, la principale préoccupation des enfants Mercier fut de rétablir leur fortune. Leur caractère mystique leur a fait voir la main de la Providence dans leurs succès, la main du mauvais esprit dans leurs revers.

Sophie-Honorine a 52 ans; de manières aisées, d'une physionomie agréable, elle s'exprime avec facilité et animation. Elle raconte qu'en 1849, elle vint fonder à Paris un magasin de modes avec Sidonie. Mais leurs affaires ne prospèrent pas. Elles deviennent inquiètes, et s'imaginent qu'on se moque d'elles et qu'on leur conseille de se prostituer pour gagner de l'argent. Honorine a des inspirations et dit à Sidonie : « Il y a un monsieur puissant et riche qui nous persécute et veut nous faire tomber dans le mal, mais une voix intérieure me le défend. » Elles prennent le parti de fuir et s'en vont à Vienne, en Autriche. Elles y restent neuf mois; mais en proie aux mêmes obsessions, elles reviennent à Paris. Au bout de trois années de lutte, nouveau voyage en Autriche; mais la police leur refuse un permis de séjour, d'où elles concluent qu'il y a connivence entre la police viennoise et la police française, et qu'elles sont victimes d'une machination dirigée par un

personnage influent. Nouveau retour à Paris. Mais il faut fuir encore, et elles se décident à partir pour l'Amérique. Honorine se rend alors chez un agent d'émigration, M. de Chateauneuf, qui paraît touché de son infortune. — « On veut me vendre, sauvez-moi, lui ai-je dit. Je ne me doutais pas que j'allais être sa proie. Je revins chez lui, et à la troisième visite, il fit sur moi son crime devant Dieu. Je lui ai pardonné; c'était la passion. » Neuf mois après elle accouchait d'un fils. Dès ce moment le délire des persécutions s'accroît chez Honorine, et elle finit par être enfermée à la Salpêtrière. Plus tard elle eut un second enfant d'un autre amant, et subit une seconde séquestration.

On relève, dans ses confidences, les preuves du plus extravagant mysticisme chez tous les membres de cette famille. « Nous avons toujours eu une grande piété, et Dieu s'est révélé à nous dans bien des circonstances... L'intervention de la Sainte-Vierge s'est manifestée à nous bien des fois... Mon frère de Lille, qui est un savant, un *inventeur* nous écrit : Défiez-vous; j'ai des rêves prophétiques, il va vous arriver quelque chose de pénible. — Moi, je suis plus avec le ciel qu'avec la terre. On appelle cela folie, mysticité; moi je dis que c'est très beau, que c'est une grande consolation... Ma sœur Euphrasie, étant toute jeune, avait des visions... mon père faisait des miracles... Dès mon enfance j'ai eu des révélations et des visions; à onze ans, après avoir lu les visions de saint Paul, je fus ravie en extase... Des personnes ont dit que mes révélations étaient du spiritisme, moi je suis contre le spiritisme; c'est une hallucination diabolique. Tout autre chose est la révélation par Dieu. Il y a des magiciens, je l'ai senti, je l'ai vu dans mes visions. Les magnétiseurs sont des magiciens pour moi. Ils ont une puissance de volonté très forte, qui caractérise la fascination... » etc.

Les convictions délirantes d'Honorine répondent à un système qui n'a pas varié depuis son enfance. Prenant d'elle-même et de sa mission une haute opinion, elle l'impose à ses sœurs et à son frère, et joue incontestablement le rôle le plus actif. C'est chez elle que le délire a les reliefs les plus accusés.

Sidonie-Hortense est tout autre. Plus âgée que sa sœur, elle n'a jamais eu autant d'activité d'esprit qu'elle. Elle

obéit, elle suit, elle accepte presque aveuglément, et ses convictions lui arrivent toutes faites par sa sœur. Autant Honorine est prolix, autant Sidonie est réservée, non par système, mais par une sorte de lassitude. Aussitôt qu'on la laisse à elle-même, elle retombe dans une sorte de rêvasserie. Elle est plutôt passive qu'active, et se résigne, subissant ce qu'elle appelle la fatalité.

Camille Mercier a 55 ans. Sa physionomie est peu intelligente. Sans malformation crânienne, il a la tête petite. Il parle volontiers. Il fait l'éloge de sa sœur Honorine. — « Elle est très intelligente, Honorine, elle a des révélations, c'est immense. — J'en ai, moi aussi, mais je ne suis pas à comparer à elle. Comme mon père, je fais des choses extraordinaires; par mes prières, j'ai fait venir au monde un enfant. Sur la demande de mon propriétaire, j'ai fait pleuvoir. Il me fallait pour cela faire le chemin de la croix, me confesser et communier. — Dernièrement, Dieu m'a fait baiser le parquet. — Il y a des moments où le sang me travaille; je me mets de l'eau sur la tête, pour me calmer. » Comme sa sœur Honorine, il concilie l'exaltation religieuse la plus extravagante avec une conduite immorale et des instincts dépravés. Il entre à ce sujet, sans se faire prier, dans les détails les plus cyniques que nous nous abstenons de rapporter.

Euphrasie Mercier est l'aînée de cette famille où l'amour du merveilleux est poussé jusqu'à la folie. Elle n'y échappe pas pour son propre compte; mais ce qui la caractérise, c'est un esprit pratique extrêmement développé et une intelligence remarquable au point de vue commercial. Au point de vue physique, c'est une femme d'une haute taille, d'une constitution vigoureuse, et qui paraît bien conservée malgré ses 65 ans.

Bien différente de sa sœur Honorine qui passe les nuits à prier dans un état d'agitation extrême, elle repose tranquillement; le délire n'a pas, chez elle, marqué son passage par une empreinte aussi profonde.

Après la débâcle de la fortune paternelle, Euphrasie se plaça comme caissière. Elle a travaillé ensuite comme ouvrière en chaussures, a fondé un magasin, en 1854 et dès lors a toujours vécu dans les affaires. Elle est arrivée plusieurs fois à réaliser une fortune assez considérable,

mais à diverses reprises elle a tout perdu. Dans le cours de cette existence agitée et pénible, elle a toujours fait preuve de grandes capacités et d'une indomptable énergie.

Toutefois, le vice héréditaire de la famille ne l'a pas épargnée. Euphrasie est une mystique, une visionnaire. De fort bonne heure elle a eu des visions. Elle a vu l'ombre de sa grand'mère, a conversé longuement avec celle de son père. Elle a eu d'incessantes hallucinations de l'ouïe qui l'ont constamment maintenue en communication avec le monde invisible. Elle a vu N. S. Jésus-Christ apparaître en plein dans ses fenêtres; dans une autre occasion elle a vu le bon Dieu. Elle rapporte une prophétie qui lui a été dictée le 6 janvier 1880 au sujet de son neveu Alphonse de Chateaufort, le fils aîné d'Honorine : « On m'a dit du ciel d'écrire ceci : Alphonse de Chateaufort II, surnommé le cruel à cause de sa manière d'agir à ton égard, il en sera puni, vous l'apprendrez. » Le sens de cette prophétie avait échappé à Euphrasie jusqu'aux événements de 1885, c'est alors qu'elle a tout compris.

Euphrasie a d'abord subi l'influence d'Honorine; mais comme en ajoutant foi à ses inspirations, elle perdit des sommes considérables, elle cessa d'avoir confiance dans son oracle habituel.

Elle s'est fait un système religieux d'après les révélations d'Honorine, mais comme il n'est pas d'accord avec l'orthodoxie catholique, elle n'est pas en bons termes avec les prêtres. Elle admet qu'il existe deux puissances contraires, que les volontés de Dieu peuvent changer; que dans trois règnes successifs, Dieu le Père, Dieu le Fils, et Dieu le Saint-Esprit ont successivement gouverné le monde. Avec Honorine et une comtesse polonaise, elle faillit fonder un triumvirat pour le gouvernement du monde. Elle a écrit de nombreuses prophéties sous la dictée de la Trinité.

En résumé le caractère d'Euphrasie apparaît sous deux aspects différents: D'une part le mysticisme; d'autre part l'esprit de suite, le bon sens et les aptitudes commerciales. On pourrait dire qu'elle a fait deux parts de son existence, l'une consacré aux rêves, l'autre aux réalités.

Une des aberrations mystiques les plus fréquentes de l'époque actuelle est le spiritisme.

Le D^r Gairdner, professeur de médecine à l'Université de Glasgow, a fait de cette folie de notre temps une étude intéressante (1). Pour lui, l'état mental des personnes adonnées au spiritisme est une condition malade de la faculté du merveilleux. Cette faculté, que tout homme possède, le porte à aimer l'inconnu, à chercher l'explication de ce qu'il ne peut comprendre. Appliquée par un esprit sain à la recherche des connexions entre le monde spirituel et matériel, elle peut s'exercer dans des limites déterminées, sans s'écarter des lois naturelles. C'est ainsi que l'interprétation des phénomènes qui régissent les rapports de l'âme avec les organes est l'emploi le plus noble que l'homme puisse faire de la faculté du merveilleux. Mais les spirites ne s'en tiennent pas à ces sages limites. Leur folie les pousse à admettre des lois nouvelles et à affirmer des rapports anormaux entre la matière et l'esprit.

Pour justifier l'incontestable bonne foi de bon nombre d'adeptes, il faut nécessairement admettre chez eux un véritable trouble mental. A l'appui de cette opinion, le D^r Gairdner rapporte l'histoire fort triste d'un de ses anciens élèves dont les débuts dans les recherches de physiologie étaient pleins de promesses. Son avenir fut brisé par l'influence néfaste des pratiques de l'électro-biologie, comme on appelait, en 1851, la prétendue science nouvelle. Il commença par converser avec les sages

(1) Gairdner, *Mental science*, 1879.

de la Grèce et finit par entrer dans un asile d'aliénés, malgré les efforts d'un maître qui l'aimait d'une affection toute particulière (1).

Comme on le voit, le spiritisme conduit tout droit à la folie les esprits mal équilibrés qui se laissent prendre à ses mystères pleins d'horreur. Ces naufrages de l'intelligence ne sont malheureusement pas rares et les journaux en publient fréquemment de tristes exemples.

Madame N..., sa mère, et trois de ses filles, s'abandonnaient au spiritisme, lisaient les ouvrages sur la matière, et croyaient aux tables tournantes et aux esprits frappeurs.

Ces pratiques avaient produit chez ces pauvres femmes une certaine exaltation qui se traduisait, dans leur conversation, par des théories religieuses et politiques assez extravagantes. Peu à peu, un changement assez notable se manifesta dans leurs allures. Un frère, qui habite Paris et qui est également spirite, était venu les voir et avait apporté de nouveaux livres s'occupant de ces matières. Elles s'absorbaient tellement dans cette étude, qu'elles négligeaient leur travail, et qu'elles n'exerçaient presque plus aucune direction sur leurs ouvrières. Elles leur recommandaient seulement de prier pour elles, parce qu'un grand événement allait se produire.

Un soir, cette famille d'hallucinés s'abandonna toute entière à ses extravagances. Le chat, qui goûtait peu l'abstinence à laquelle on le condamnait, se mit à miauler pour réclamer sa nourriture. Le frère le prit pour un possédé du diable, et le tua pour fouiller ses entrailles, afin de voir s'il avait une âme, et prétendit avoir vu sortir l'âme de Loyola.

Toute la nuit se passa en évocations des esprits. Quand le jour se leva, l'une des deux sœurs se mit à la fenêtre, criant sans discontinuer et avec une régularité mécanique : « Dieu est bon ! Dieu est bon ! Dieu pardonne ! Dieu par-

(1) *Annales*, 1882.

donne! » pendant que son frère lui imposait les mains.

La foule ne tarda pas à envahir la rue et l'intervention de la police devint nécessaire. Il fallut tenir les deux pauvres filles. Le frère tâchait de les calmer, disant qu'elles s'exaltaient outre mesure; que Dieu voulait qu'on pardonnât aux esprits méchants. Lui-même, cependant, prétendait avoir lutté contre une des puissances infernales durant plus d'une heure, s'être servi pour la dominer d'une chaise, et n'être parvenu à la vaincre qu'en lui faisant prononcer le nom de Dieu. En proie à des convulsions violentes, les cheveux épars, les yeux hagards, elles lançaient des imprécations à tous ceux qui les touchaient, criant que c'était Satan qui les saisissait.

On parvint non sans peine à les dominer; la mère, tombée dans un état de prostration complète, fut laissée dans la maison; sa raison n'a nullement été atteinte.

Ce qui est plus étrange, c'est que la troisième sœur, en ce moment à Moulins, a été prise presque en même temps, assure-t-on, de la même folie: un télégramme annonçait qu'on la tenait à la disposition de sa famille (1).

II

FANATIQUES

Le fanatique est un mystique agissant. Non seulement il se croit inspiré, chargé d'une mission divine; non seulement il a des extases et des visions, mais encore il met au service de cette disposition d'esprit un zèle aveugle qui ne recule devant aucune conséquence.

(1) *Annales médico-psychologiques*, 1875.

De notre temps où les sentiments religieux s'affaiblissent, où la foi s'éteint, où les grands saints et les grands miracles se font si rares qu'on ne les voit plus, l'idée religieuse ne suffit plus à fixer tous les gens que la nature, par ses combinaisons mystérieuses, a créés avec le tempérament fanatique. Mais de même que le mysticisme ne s'exerce pas nécessairement sur des matières religieuses, de même le fanatisme met son bras au service d'idées étrangères à la religion, ou plutôt des religions nouvelles. La politique est la grande religion des temps modernes : c'est à sa rescousse que se précipitent, armés de pied en cap, le plus grand nombre des fanatiques de notre époque.

Comme tous les déséquilibrés, le fanatique pèche par le sens moral. Il n'en a pas, il est inconscient du juste et de l'injuste, du licite et de l'illicite ; ou plutôt il se croit investi du monopole de ce qui est bien, se croit le représentant de la morale, seul autorisé à en dicter les lois ; dès lors il ne recule pas devant les actes les plus odieux ou les plus criminels pour accomplir ce qu'il considère comme son devoir. Nous retrouvons là chez le fanatique cette infériorité de la conscience que nous avons déjà signalée chez d'autres déséquilibrés ; ce sont des demi-automates, suivant aveuglément sans s'en douter, les inspirations d'une passion malade.

Le fanatisme politique domine dans les vieilles civilisations latines. Mais le fanatisme religieux se montre encore vivace dans les civilisations plus

jeunes. En Orient il a toujours existé et existera toujours. Les Egyptiens se font écraser par le cortège du Chérif qui revient de la Mecque. Les Hindous se précipitent en foule dans les eaux sacrées du Gange ou sous les roues du char qui porte leur divinité.

« En 1831, dit M. Barnum (1), l'Amérique était en proie à une fermentation religieuse qui avait une tournure sauvage. On se suicidait par piété, on assassinait par dévotion. »

Le fanatisme pousse au suicide et à l'homicide. Tantôt le suicide est direct, tantôt il est indirect, comme était le supplice des martyrs chrétiens qui insultaient leurs juges, leur crachaient au visage, ou renversaient les autels des dieux établis dans l'espoir de se faire condamner à mort et de goûter ainsi plus tôt les félicités éternelles. Telle est encore la mort lente de l'ascète qui se livre aux mortifications, aux pénitences, et se prive de nourriture.

Une des plus curieuses tentatives de suicide indirect est celle d'Augusta Strohm, citée par M. Brierre de Boismont (2), qui ayant assisté à deux exécutions capitales, se persuade que le plus grand bonheur était de terminer sa vie de pareille manière, c'est-à-dire de pouvoir être préparée à la mort et de faire une fin aussi édifiante que celle des condamnés. Espérant donc se faire condamner à mort, elle tue une amie endormie chez elle avec

(1) Despine, *De la folie au point de vue philosophique*. Paris, 1875.

(2) Brierre de Boismont, *Du suicide*. Paris, 1865.

une hachette et un couteau, qu'elle avait eu soin d'aiguiser d'avance.

Les sectes religieuses pullulent en Russie. Une des plus connues est celle des Skoptzy, qui se châtent pour gagner le ciel. Il en est d'autres qui tuent dans le but d'être agréables à Dieu. Le tribunal du gouvernement de Wladimir a jugé il y a une vingtaine d'années un de ces forcenés qui avait renouvelé le sacrifice d'Abraham.

Le nommé Kursin, qui fait partie de la *Secte du Sauveur*, a tué son fils et l'a offert en sacrifice à Dieu.

La secte du Sauveur est l'une des plus fanatiques, et elle possède de nombreux adhérents. Sa doctrine consiste en une négation absolue de tout bien sur la terre. Un adhérent de cette secte ne possède rien ici-bas, et, d'après ses idées, tout ce qui l'entoure représente le mal personnifié. Ces idées amènent naturellement les malheureux égarés à des actes de désespoir insensé.

Voici comment il raconte lui-même son crime :

« Une fois, dans la nuit, j'ai ressenti un chagrin si violent de ce que le genre humain doit bientôt périr, que je n'ai pu dormir un seul moment. Je me suis levé, j'ai allumé toutes les lampes devant les images des saints, et m'étant mis à genoux, j'ai prié Dieu avec ferveur en l'implorant de me sauver ainsi que ma famille. Tout à coup l'idée m'est venue de sauver mon fils de la damnation éternelle ; car comme cet enfant unique est très beau et développé au-dessus de son âge j'avais peur qu'il ne devint, après sa mort, la proie de l'enfer. C'est pourquoi je me suis décidé à l'immoler au Seigneur. Pénétré de cette idée, j'ai continué mes prières. Je me suis dit que si pendant ma prière la pensée d'immoler mon fils à Dieu me venait du côté droit je l'exécuterais ; si, au contraire, elle me venait du côté gauche, je renoncerais à son exécution ; car, d'après nos préceptes religieux, la pensée qui nous vient du côté droit nous vient de notre bon ange, et celle qui vient du côté gauche nous vient du diable.

» Après une longue prière, la pensée m'est venue du

côté droit; je suis donc rentré tout joyeux dans mon habitation où mon fils dormait à côté de ma femme. Convaincu que ma femme s'opposerait au sacrifice que je voulais faire à Dieu, je l'ai envoyée au marché chercher des provisions. Après son départ, j'ai réveillé mon enfant et je lui dis: « Lève-toi, mon fils, prends ta chemise blanche afin que je puisse t'admirer. Après que mon fils eût exécuté mon ordre, je l'ai couché sur un banc et je lui ai porté plusieurs coups de couteau dans le ventre ».

L'enfant, en se débattant, tombait continuellement sous le couteau de son père, et il a été trouvé couvert de nombreuses blessures.

Le père, voulant enfin mettre un terme aux horribles souffrances de son fils, lui perça le ventre du haut en bas. Malgré cette affreuse blessure, l'enfant n'est pas mort sur le coup.

Cette scène lamentable se passait le matin avant le lever du soleil, de sorte qu'une obscurité complète régnait dans l'habitation de l'accusé.

Au moment où le crime était consommé et où l'enfant rendait le dernier soupir, les premiers rayons du soleil pénétrèrent dans la cabane et illuminèrent le visage de l'innocente victime.

Kursin dit que cette vue produisit sur lui une émotion très vive; il frissonna, ses mains s'affaissèrent, une prostration générale le fit tomber à genoux. Alors, dans un moment d'extase, il pria Dieu de recevoir avec miséricorde ce sacrifice.

L'infanticide Kursin, enfermé dans une prison, a refusé toute espèce de nourriture, et est mort d'inanition avant la sentence du tribunal (1)

Parmi les mystiques homicides les plus célèbres mérite de prendre place Charles Guiteau, l'assassin du président des Etats-Unis Garfield, qui fut condamné à être pendu.

Vingt-deux médecins aliénistes, les plus célèbres

(1) *Annales méd. psych.*, 1868.

des Etats-Unis, furent appelés à examiner son état mental, et l'apprécièrent en termes très divers. Il n'en résulte pas moins des résultats médicaux publiés sur son compte qu'il appartenait à la catégorie des héréditaires que nous étudions ici.

Charles-Julien Guiteau est né le 8 septembre 1841. Son grand-père paternel était un médecin très considéré et ayant des opinions religieuses très exaltées.

Son père était un homme intelligent et énergique, ayant une capacité exceptionnelle pour les affaires ; mais c'était un fanatique en religion et il consacra les trente dernières années de sa vie à prêcher l'amour libre et le socialisme ; il mourut à l'âge de soixante-dix ans, après plusieurs mois d'une maladie accompagnée d'émaciation et de délire. Quelques membres de sa famille et quelques personnes au courant de ses rêveries le considéraient comme au moins partiellement aliéné ; mais il semble que, d'après l'opinion la plus générale, il passait seulement pour un excentrique. Il y a dix-huit ans, il eut occasion de conduire un malade à l'hôpital central pour les aliénés à Jaksonville (Illinois), et il y resta plusieurs jours. Il prétendait avoir personnellement des relations directes avec la Divinité ; il voulait essayer de guérir les aliénés par la simple imposition des mains ; d'après cela, et d'après l'ensemble de sa conduite, le docteur Mac Ferland, qui était directeur de l'asile, le considéra, à cette époque, comme un aliéné.

Un oncle paternel de l'assassin est mort aliéné dans un asile ; un autre, qui était ivrogne, a fini par la démence ; une de ses tantes paternelles épousa un homme qui fut fou ; elle en eut une fille aliénée et mourut poitrinaire. Une autre tante paternelle eut aussi un fils aliéné placé dans un asile ; elle paraît avoir présenté elle-même certains indices de folie.

La mère de Guiteau, au moment de la naissance de ce dernier, était, depuis plusieurs mois, atteinte d'une affection cérébrale pour laquelle on lui avait rasé le crâne ; elle eut, après Guiteau, deux autres enfants qui moururent, l'un à deux ans, l'autre à vingt mois.

La sœur unique de Guiteau, après avoir déposé devant

la cour, eut une attaque du petit mal; son médecin déclara qu'elle y était sujette et qu'elle avait été atteinte antérieurement de manie puerpérale. Le frère unique de Guiteau, en témoignant devant la cour, fit une déclaration fanatique sur l'antagonisme de Satan et de Jésus-Christ et sur l'intervention perpétuelle de ces deux influences contraires dans tous les faits qui constituent l'existence de l'homme; il termina en disant: « Telles étaient les opinions théologiques de mon père; ce sont celles de mon frère; ce sont les miennes. » La demi-sœur unique de Guiteau, âgée d'environ vingt-six ans, est atteinte de goitre exophtalmique; aucun renseignement n'a été donné sur la santé de son demi-frère unique, âgé d'environ vingt-trois ans.

Guiteau ne parla que très tard; son éducation fut fort négligée, son père s'adonnant aux extravagances religieuses de la communauté de l'Amour libre à Onéida. Il reçut dans son enfance, à la partie supérieure et postérieure de l'os frontal, un violent coup qui laissa une cicatrice. Il était peu enclin au travail manuel, mais avait le goût des livres. Ce ne fut qu'à partir de dix-huit ans qu'il s'abandonna au fanatisme religieux; il avait des habitudes solitaires et contracta à cette époque une maladie vénérienne. A dix-neuf ans, par suite sans doute de son goût pour le libertinage et de cette dépravation sexuelle qui est si fréquente dans les formes congénitales de dégénérescence, intellectuelle il se joignit aussi à la communauté de l'Amour libre. Il était d'une irritabilité extrême et passait par des périodes d'affaissement mélancolique suivies d'exaltation. Il se croyait inspiré. Vaniteux et volontaire, il finit au bout de cinq ans par quitter la communauté, où il ne se jugeait pas apprécié à sa valeur. Alors il veut fonder un journal intitulé la *Presse théocratique* pour supprimer les églises et assurer l'éducation religieuse des États-Unis tout entiers. « Je suis venu à New-York, écrivait-il à son père, pour obéir à ce que je considère comme une inspiration de Dieu... Je suis convaincu que la *Presse théocratique* est destinée à remplacer avec le temps, en grande partie, le culte dans les églises. »

Sa tentative eut à peine un commencement d'exécution. Il rentre à Onéida, puis au bout d'un an s'enfuit clandestinement, dénonçant les abus de l'Amour libre, et mena-

çant de diriger contre la communauté un procès en revendication.

De 1866 à 1871 il mène une vie aventureuse. Il se fixe à Chicago comme homme d'affaires, à peu près ignorant du droit et s'appropriant parfois les sommes qu'il recevait pour ses clients. En 1869, il se marie à une femme estimable qu'il abandonne au bout de quatre ans pour vivre avec une prostituée.

Après un voyage infructueux à San Francisco, il revient s'établir à New-York comme homme d'affaires. Il ne réussit pas plus que précédemment, se lance dans la politique, espérant obtenir une place; songe à réclamer pour diffamation cent mille dollars de dommages et intérêts au *New-York Herald* et finit par échouer en prison pour abus de confiance.

En 1875, il invente un nouveau mode de publicité, et se croit si sûr du succès qu'il offre la présidence des Etats-Unis ou le Gouvernement de l'Illinois à qui voudra commander sa découverte.

S'étant réfugié chez sa sœur, à la campagne, en juillet 1875 un jour qu'il cassait du bois, par une grande chaleur, il leva sur elle sa hache au moment où elle passait près de lui. Le médecin de la famille appelé à l'examiner, déclara qu'il était fou; il disparut subitement emportant sa bible qu'il lisait constamment.

En 1876, il est de nouveau à Chicago. Excité par les prédications de Moody et Sankey, il se croit appelé à remplir le rôle d'un grand évangéliste. Il ne recueille que le mépris et le ridicule.

En 1879, il publie ses sermons sous le titre de : *La Vérité compagnon de la Bible*. Il ne paya pas son éditeur et ne put vendre son livre.

En 1880, il végétait à Boston, faisant des dettes, et négligeant de les payer disant qu'il était le serviteur de Dieu et que Jésus-Christ n'avait pas l'habitude de payer ses notes, ce qui ne l'empêchait pas de déployer l'astuce d'un fort habile coquin. Enfin il se lance dans la politique. Il parut croire qu'il avait pris une part importante à l'élection de Garfield et lui écrivit pour le féliciter. Peu de temps après il écrit au secrétaire d'Etat, Evarts, pour obtenir quelque mission importante; puis adresse lettres

sur lettres au Président pour lui rappeler ses prétendus services et lui réclamer tantôt une mission en Autriche, tantôt le consulat de Paris. Il devient un véritable *persécuteur* ; ses démarches étaient tellement répétées et indiscretes qu'il fut nécessaire de lui interdire l'entrée de la Maison-Blanche.

Se voyant négligé malgré tous ses témoignages de dévouement et de fidélité, Guiteau conçut pour la première fois l'idée de supprimer le président six semaines avant le meurtre. Cette pensée lui traversa l'esprit, une nuit qu'il s'était couché accablé de fatigue. Il dit que cette idée le révolta d'abord, et qu'il pria Dieu de l'en délivrer ou de lui faire savoir si c'était une suggestion du diable ou une inspiration divine. Il affirme que le 1^{er} juin il sut positivement qu'il agissait sous l'inspiration divine, locution dont il s'était déjà servi par rapport à des actes insignifiants de sa vie de tous les jours (1).

Le 8 juin, il emprunte quinze dollars et achète un pistolet du plus fort calibre. Le 18 juin, sachant que le Président devait aller à Long-Branch, il se rend à la station du chemin de fer ; mais ne le tue pas ce jour là parce que, écrit-il, le cœur lui a manqué, en voyant madame Garfield

(1) Il y aurait une curieuse étude à faire sur l'état mental des régicides. Beaucoup appartiennent à la catégorie des fanatiques et des mystiques ; la plupart ont l'esprit troublé. Exemples : Jacques Clément, « homme d'un caractère sombre et mélancolique, d'un esprit ardent et inquiet, d'une imagination déréglée, ignorant et grossier, fanatique et libertin, » qui, la veille de son crime, s'inspirait de la lecture du meurtre d'Holopherne par Judith. — Jean Châtel, sexuel, obsédé, mélancolique, assassinant Henri de Bourbon dans l'espoir que cette action serait utile à l'Église et ferait en sa faveur réduire à quatre les huit degrés des tourments de l'enfer. — Ravailiac, extatique, halluciné, rendu régicide par l'inspiration divine et pour accomplir *sa mission*. — Margaret Nicholson, Frith, Hadfield, assassins de Georges III, déclarés fous par le conseil privé et les médecins. — Staps, l'assassin de Napoléon, halluciné. — Le meurtrier du duc de Berry, mélancolique. — Anne Neil, qui voulut assassiner le président Johnson, devenue folle à la suite de pertes d'argent. — Junius Brutus Booth, l'assassin du président Lincoln, adonné à des excentricités de tout genre, mélancolique et suicide, sujet à des crises de fureur aveugle avec délire, etc.

avoir si mauvaise mine et s'appuyer si tendrement au bras de son mari. Pendant trois semaines il le guetta. Enfin, le 2 juillet, il l'aborde dans une gare, et lui tire deux coups de pistolet dans le dos, sans la moindre hésitation et tout en conservant le plus grand sang-froid. Il est douteux que jamais meurtre ait été préparé avec plus de précaution et accompli avec plus de décision.

Il protesta que son crime n'avait pas pour mobile la vengeance ou l'intérêt. « Pendant deux semaines de sérieuses prières, je fus convaincu que la Divinité m'avait chargé d'accomplir cet acte et de m'y préparer. C'était le 1^{er} juin ; depuis cette date je n'ai jamais eu le moindre doute sur le caractère divin de l'acte et la nécessité de le commettre. »

— J'ai, dit le Dr Folsom (1), d'après le travail duquel nous avons résumé l'observation précédente, examiné Guiteau dans sa prison une semaine avant le jugement. Je n'ai pas trouvé chez lui de caractère physique évident d'une maladie cérébrale. La tête n'est pas tout à fait symétrique, la courbure de la voûte palatine est légèrement exagérée et les incisives supérieures avancent un peu trop ; ce sont là des particularités qui, jointes à d'autres symptômes, et particulièrement à une forte prédisposition héréditaire pour les maladies nerveuses, peuvent avoir une certaine valeur comme signes corroboratifs d'aliénation.

L'observation précédente, toute résumée que nous avons été obligé de la présenter, est éminemment propre à justifier les idées doctrinales que nous avons exposées au début de ce livre. Quelle

(1) Ch. Folsom, *Ch. Guiteau, l'assassin du président Garfield* (*Annales médico-psych.*, mai 1882). — Voy. aussi Lutaud, *Ann. d'hyg. publ. et de médecine légale*, 1882.

existence que celle de Guiteau ! Aventurier, orgueilleux, inventeur, utopiste, dépravé, persécuteur, dénué de sens moral, mystique, fanatique et assassin, il pourrait indifféremment prendre place dans les diverses catégories que nous avons étudiées. Il semble qu'il réunit dans sa personne toutes les particularités mentales qui caractérisent la dégénérescence ; c'est un héréditaire complet.

Son procès a été la plus grande satisfaction de sa vie : « Qui a tiré le coup, crie-t-il à ses juges ? Est-ce la Divinité, est-ce moi ? » Lorsqu'il trouvait l'occasion de déclamer devant la cour, quelque passage de son *Oraison sur l'apôtre saint Paul*, il était dans un état de béatitude évidente, et éprouvait une joie infinie à être l'objet d'une attention générale.

D'après le D^r Folsom, il était sujet, comme la plupart des héréditaires à de véritables accès d'excitation maniaque. On en retrouve au moins huit bien caractérisés dans son existence. « C'était au moment de ces recrudescences d'excitation — pendant lesquelles il différait certainement beaucoup de l'état de calme où il restait souvent de longs mois de suite — qu'il poursuivait les femmes de ses absurdes projets de mariage. »

Le fanatisme politique, qui a joué et joue encore dans notre histoire contemporaine un rôle si désastreux, est affaire de tempérament et de milieu, comme autrefois le fanatisme religieux. Dans les têtes de ces prophètes nouveaux, l'idée semble bouillonner et déborder de toutes parts. Mais en allant

au fond des choses, on s'aperçoit qu'ils sont presque toujours séduits par des théories platement vulgaires, et des conceptions puériles qui les fascinent d'autant plus qu'elles sont plus bizarres et plus incompréhensibles. Mais qu'importe ! Leur foi est inébranlable comme leur orgueil.

Je ne rappellerai pas les douloureux événements de 1871, où la folie a joué un rôle si prédominant (1) ; mais chaque jour nous assistons à des spectacles où le fanatisme, s'il est moins redoutable, n'en étale pas moins son immoralité à la fois monstrueuse et naïve. C'est hier, que l'anarchiste X... s'écriait devant la cour d'assises : « Je serai pour vous un accusateur. Je revendique le droit des malheureux. Je ne suis pas une bête de somme tailable et corvéable à merci. Je suis de ceux qui croient que nous avons tous un droit immuable, le droit à l'existence. Vous devez tous trembler sur vos tibias à la pensée de la révolution qui vous menace ! » D... qui défendait avec une éloquence si convaincue et si incohérente, la pauvreté et la vertu, était poursuivi pour avoir, avec une bande de malfaiteurs, pillé et incendié un hôtel.

Tel est encore cet autre anarchiste qui, inculpé de tentative d'assassinat, s'écriait devant ses juges : « Je suis un justicier et non un assassin. J'étais allé chez L... pour tuer *un patron* ; en cas d'insuccès, je faisais volontiers le sacrifice de ma vie au triomphe de la cause révolutionnaire ! »

(1) Voyez tous les détails nécessaires dans : V. Laborde, *Les hommes et les actes de l'insurrection de Paris*, 1872.

C'est parmi ces théoriciens ignorants et convaincus que l'assassinat politique trouve encore des adeptes. L'artiste X..., poursuivi pour avoir tenté d'assassiner un député, écrivait dans une brochure destinée à exposer un plan d'organisation politique, des maximes de ce genre : « On peut bien détruire une dizaine de chenilles pour sauver un cent de choux. » X..., disait le médecin expert chargé de l'examiner, n'a pas d'instruction et a été victime de lectures mal digérées d'où il a tiré des conceptions fausses sur le monde ; il y avait dans son esprit une sorte d'obsession. Il a fini par croire qu'il avait réellement une mission à remplir.

Toujours les sauveurs ! toujours cette idée de mission, qui revient dans tous ces faits de mysticisme et de fanatisme. H... l'assassin de Bazaine, avait, lui aussi, reçu une mission divine.

« Le jour où la capitulation de Metz nous parvint à Paris, je montais l'avenue des Champs-Élysées, ayant en face de moi l'Arc-de-Triomphe. Les derniers rayons du soleil couchant de ce jour maudit éclairaient d'une triste et sinistre lumière le groupe de Rude qui fait face à l'avenue, il me sembla que les yeux de nos héros se remplissaient de larmes. Je crus les sentir frémir d'horreur, je crus que Dieu venait de les animer en donnant une âme à la pierre.

» Mon cœur se serra, je versai d'abondantes larmes sur les malheurs de ma patrie adorée, en songeant que cet infâme Bazaine trahissait.

» Tout à coup, levant les yeux sur le ciel, je fixai mes regards sur une étoile qui brillait d'un éclat si vif et si puissant que mes yeux crurent apercevoir un immense diamant ; puis je vis comme du feu, puis du sang.

» Je jurai de frapper l'infâme, quel que fût le lieu et l'heure où Dieu le placerait sous mes coups.

» C'est de cef instant que date mon serment. Depuis, une seule minute ne s'est pas écoulée sans que cette idée ait hanté mon cerveau, sans que ma conscience m'ait crié : Tu as la France à venger ! Qu'attends-tu ? Et ton serment ?

» L'heure a sonné..... »

III

ÉROTOMANES

L'amour platonique poussé jusqu'au délire est ce qui caractérise l'état mental des *érotomanes*. Ce sont des extatiques d'un genre particulier et ils occupent dans ce chapitre une place des plus légitimes, car le mysticisme religieux et l'*érotomanie*, comme le prouve surabondamment l'histoire des religions, ont toujours fait bon ménage ensemble. Le rapprochement est tellement naturel, que selon Esquirol, « l'érotomanie est une affection mentale dans laquelle les idées amoureuses sont fixes, dominantes, comme les idées religieuses sont fixes et dominantes dans la théomanie ou dans la lypémanie religieuse. »

L'érotomanie doit être soigneusement distingués des troubles mentaux qui sont liés à une per-

turbation fonctionnelle des organes sexuels (1). Le culte de l'érotomane est pur, exempt de toute arrière-pensée charnelle. Il s'adresse à un être imaginaire ou à des personnes, qui, en raison de leur rang, de leur fortune ou de leur position sociale, ne sauraient l'accepter. Ce travers est peut-être plus commun chez la femme que chez l'homme, ou tout au moins il aboutit plus souvent chez elle à la folie confirmée. On le rencontre à tous les âges de la vie, mais beaucoup plus fréquemment dans la jeunesse, et même dans l'enfance.

De véritables érotomanes se rencontrent sur les bancs de l'école ou de la pension. Certaines jeunes filles s'imaginent volontiers qu'on s'occupe d'elles, qu'on les remarque, qu'on les aime. Certains collégiens se livrent à une correspondance interminable qu'ils adressent d'abord à un objet inconnu et idéal, mais qui finit par prendre corps dans une actrice, une femme du monde, ou une fille à la mode.

Madame C... a donné à un autre l'affection qu'elle devait à son mari. Elle aime un M. P... qui vient lui-même de contracter un mariage. On lui dit qu'il ne lui est pas permis de placer là ses espérances et son attachement, mais elle ne croit rien de ce qu'on lui affirme : « On la trompe, il n'est pas possible qu'un homme comme *lui* se soit marié. Avec un pareil amour dans l'âme on ne s'unit, on ne peut s'unir qu'avec celle qu'on aime. On ne coupe pas plus volontairement, dit-elle, un morceau de son cœur qu'on ne se couperait volontairement le bras. — Vous savez que vous êtes mariée vous-même et que vous ne pouvez vous marier ailleurs ? — Notre amour

(1) Voir plus loin chapitre VIII.

est au dessus du mariage. Pour *lui* j'ai quitté mon mari : C'est à lui que j'appartiens et que j'appartiendrai toujours. »

Elle écrit à M. P... autant de lettres qu'elle peut se procurer de papier. Elle n'a pas reçu d'instruction, elle n'est qu'une pauvre ouvrière, son écriture est très-mauvaise, son orthographe détestable, et pourtant, à part la différence de mérite littéraire, chacune de ses lettres est passionnée et brûlante comme celle d'Héloïse.

« Mon Théodore chéri, viens me chercher, je ne puis plus rester ici, je mourrai ou je deviendrai folle, emmène-moi avec toi. Que j'ai donc souffert ! C'est par cela même que tu m'es devenu si cher. Tu sais bien que je n'ai plus de famille, que je l'ai brisée. Tu es ma famille, ma seule affection que tout le monde connaît. Je n'ai rien à taire, je suis compromise de tout côté ; c'est avec toi, j'en suis heureuse. J'ai fait un mariage impossible, il n'a pas duré longtemps. C'est toi qui as tout fait. Merci, merci ! Tu vois bien, mon joli Théodore, que nous devons rester ensemble, que je dois vivre pour toi. Dis-moi que tu ne m'as pas trompée, que tu n'es pas marié, que c'est moi qui te prodiguerai toute mon affection. Je ne puis plus ni veiller, ni dormir seule. Je ne saurais non plus mourir seule, et pourtant je ne puis vivre sans toi. Dans mes nuits d'insomnie je te vois pâli, je te crois malade. Viens ici décider de mon sort (1) ! »

L'érotomane ne reste pas toujours dans le domaine de la contemplation idéale ; et quand il passe à l'action, c'est parfois pour tomber dans le crime. L'érotomanie mutuelle conduit souvent à un double suicide. C'est bien ainsi, selon l'expression de Marc, qu'on doit qualifier ces catastrophes où la mort, consentie réciproquement, est donnée à l'un des amants par l'autre, qui se tue ensuite ou tente de se tuer.

Souvent, l'érotomane devient un véritable per-

(1) Trélat, *loc. cit.*, p. 133.

sécuteur pour l'objet aimé et qui ne le paie pas de retour.

M. M..., tailleur, âgé de 32 ans, est éperdument amoureux de Mlle Van Zandt, de l'Opéra-Comique, et s'imagine remplir lui-même le cœur de la cantatrice.

Le père de ce malade, très bizarre, a toujours cherché fortune par l'extraction, à l'aide des procédés les plus primitifs, du métal précieux contenu dans de vieux objets dorés qu'il achetait chez des marchands de bric-à-brac. A la suite de la perte d'un enfant hydrocéphale de seize mois, mort dans les convulsions, il a quitté sa femme, l'accusant d'avoir laissé mourir l'enfant faute de soins.

M. M..., laborieux, rangé, s'était fait remarquer lui-même par quelques singularités; il était vaniteux, avait une haute opinion de son intelligence et parlait à ses parents, à ses amis, d'un ton de supériorité que rien ne justifiait. Il s'occupait d'inventions, de direction de ballons, du vol des oiseaux, sans toutefois abandonner son travail. Dans le courant de septembre, sa femme part dans le Midi avec sa fille qui avait été malade. Resté seul, il va pour se distraire quelquefois au théâtre. A une représentation de *Lakmé* à l'Opéra-Comique, il lui semble, placé au parterre, qu'il est l'objet de l'attention de M^{lle} Van Zandt; la cantatrice porte sans cesse ses regards dans sa direction. Très ému, il rentre chez lui et ne dort pas; il n'a garde de manquer les représentations suivantes; il s'installe à la même place et se croit remarqué par la jeune actrice. Celle-ci, dit-il, le regarde, en plaçant la main sur son cœur, puis elle sourit et, le regardant toujours, elle porte la main à sa bouche; de son côté, il lui envoie un baiser et elle continue à sourire.

Elle part pour Hambourg; il l'apprend par les journaux et explique ce départ par le désir de l'attirer auprès d'elle à Hambourg; mais il résiste, dit-il, et ne fait pas le voyage.

Elle revient, et son attitude au théâtre ne varie pas. Elle part pour Nice; cette fois, il n'y avait plus à douter, il se décide à la rejoindre. Dès son arrivée, il se présente chez l'actrice, il trouve la mère qui répond que sa fille ne reçoit personne; tout confus, il hésite, il se trouble et se

retire balbutiant des excuses. Au bout de huit jours, il revient à Paris, très attristé, craignant d'avoir compromis sa bien-aimée. Celle-ci rentre à Paris plus tôt que ne l'avaient annoncé les affiches. Ce retour prématuré ne peut avoir d'autre cause que le désir de le revoir. C'est ainsi que M. M... interprète tous les actes de la cantatrice.

Il renouvelle ses visites à l'Opéra-Comique et il est de plus en plus convaincu de l'amour de Mlle Van Zandt. Il voit dans un étalage des boulevards une photographie dans laquelle l'actrice, dans son rôle de Mignon, est représentée en pleurs. Pourquoi pleurer, si ce n'est pour lui ?

Il l'attend à la sortie du théâtre, ou bien encore, il va se poster à côté de sa demeure pour la voir quand elle sera dans son appartement.

Au mois de mai, sa femme revient à Paris, il s'empresse de lui raconter ce qui se passe, son ardent amour pour M^{lle} Van Zandt. « Je sais que j'ai tort, dit-il, mais c'est plus fort que moi ; du reste, il me suffit de la voir. » Ces révélations sont suivies de brouilles et de scènes de ménage ; il ne se décourage pas et continue ses visites à l'Opéra-Comique.

Il manque deux représentations et, à la troisième, apprenant par l'affiche que M^{lle} Van Zandt indisposée ne jouera pas, il se croit la cause de cette indisposition ; elle ne l'a pas vu, elle ne peut pas continuer. Le lendemain, il va au théâtre, elle joue, plus séduisante, plus aimante que jamais, dit-il ; c'est donc visible, elle a besoin de moi. La pièce finie, il court à la porte de l'actrice. Dès que la voiture arrive, il s'approche voulant remettre une lettre ; un sergent de ville intervient et l'arrête. Chez le commissaire de police, on trouve un revolver sur lui et il raconte, avec toutes les apparences de la sincérité, que désireux de voir M^{lle} Van Zandt à la sortie du théâtre, il s'attarde dans les rues et a besoin d'une arme pour se protéger contre des attaques nocturnes ; il repousse avec indignation le soupçon d'une tentative d'assassinat. Il raconte dans les moindres détails tout ce qui s'est passé et conclut à la vive affection de M^{lle} Van Zandt pour lui. Il est conduit à Sainte-Anne dès le lendemain.

Pendant les huit mois d'absence de sa femme, sa conduite a été des plus régulières, son amour pour M^{lle} Van

Zandt est trop pur pour qu'il songe jamais à abuser des sentiments si vifs qu'il a inspirés. Maintenant, s'il désire la voir et lui parler, c'est pour s'expliquer, pour dire à M^{lle} Van Zandt qu'il l'aime toujours, mais qu'il l'engage à l'oublier, car il n'est qu'un pauvre ouvrier. Il n'a jamais eu d'idées charnelles à son endroit ; il avait lu, dit-il, Paul et Virginie, et cet amour chaste et élevé avait pour lui le plus grand charme.

Cette belle observation due à Magnan (1) est d'autant plus intéressante qu'elle montre bien sur quel terrain germe l'érotomanie. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un accident isolé dans l'existence, mais l'un des anneaux de toute une chaîne d'incorrections intellectuelles. L'érotomane, comme tous ceux que nous avons déjà passés en revue, est un déséquilibré et un héréditaire, et souvent son casier d'antécédents est des plus chargés, comme dans une autre observation du même auteur, où un jeune érotomane, élève de l'école des Beaux-Arts, comptait parmi ses parents une bisaïeule mélancolique suicidée, une aïeule mélancolique, une mère psychopathe, un père excentrique et une sœur névropathe.

(1) Magnan, *Annales*, 1885.

CHAPITRE VII

PERVERTIS

I

HYSTÉRIQUES

Bien que, au point de vue mental, l'hystérie ne puisse revendiquer en propre que le délire spécial qui fait partie de l'attaque complète, il est si commun de trouver chez les sujets entachés d'hystérie certains troubles psychiques allant de la plus légère perversion du caractère jusqu'à la folie véritable, qu'on est convenu d'étudier à part un *état mental des hystériques*. Nous adopterons donc, pour nous conformer à l'usage, cette manière de faire, mais sans y attacher une importance doctrinale, et en faisant bien observer au contraire que la plupart des remarques que nous aurons à présenter s'appliquent à d'autres sujets mal équilibrés, mal doués moralement, rentrant dans la grande

classe des héréditaires. « N'étant ni raisonnable ni folle, l'hystérique appartient d'ordinaire, fait précisément observer Legrand du Saulle, à une famille de névropathes, de convulsifs, d'apoplectiques, d'aliénés ou de suicidés, et, dans le langage de la science, on l'appelle une *prédisposée*, une *héréditaire* ou même une *cérébrale*. Surnuméraire permanente de l'aliénation, elle reste sur la frontière de la raison et de la folie, suscite sur son propre compte les opinions les plus divergentes, mais peut difficilement se faire prendre au sérieux. Incorrect rejeton d'une famille à tares pathologiques, elle représente à sa façon un passé morbide en voie de transformation » (1).

Le signe le plus constant de l'hystérie psychique est l'instabilité du caractère. A l'enjouement, aux manières engageantes et aimables, les hystériques font inopinément succéder la maussaderie, la susceptibilité, la colère. Après s'être montrées bonnes, accommodantes, satisfaites, elles deviennent sans transition mécontentes, aigries, injustes, méchantes, odieuses même. Elles prennent alors plaisir à faire souffrir les autres et à faire le mal pour le mal.

En raison d'une sorte d'ataxie de la sensibilité affective dont elles sont atteintes, tantôt elles se

(1) Les éléments de cette étude ont été en partie empruntés au remarquable mémoire de Huchard (*Archives de neurologie*, 1882), et au livre de Legrand du Saulle (*Les hystériques, état physique, état mental, actes insolites, délictueux, criminels*. Paris, 1883).

montrent insensibles aux plus grands malheurs, tantôt elles sont poussées aux éclats du plus violent désespoir à propos de l'incident le plus futile. Privées de sens moral, poussant tout à l'extrême, elles sont excessives, primesautières et capricieuses dans leurs passions, dans l'amour comme dans la haine, dans les plus nobles sentiments comme dans les plus vils instincts. Elles peuvent s'enflammer pour le bien comme elles s'enflament pour le mal, à la condition de pouvoir se mettre en évidence et d'être remarquées. On en voit se placer à la tête de bonnes œuvres, s'agiter, se multiplier, panser d'une main délicate les plus cruelles blessures morales, consoler les deuils, relever les courages abattus. Mais par contre, elles sont capables des plus grandes noirceurs et ne reculent même pas devant le crime. Parmi les femmes qui composèrent les brigades de pétroleuses en 1871, un certain nombre, reconnues hystériques, avaient été recrutées primitivement comme ambulancières.

Elles sont vives, intelligentes, d'une conversation attachante, et pleines d'imprévu; elles ont le talent de passer d'un sujet à un autre avec une facilité et une aisance extrêmes. Elles tiennent par-dessus tout à plaire, à captiver. Elles enveloppent de cajoleries de toutes espèces et avec un art infini la personne qu'elles ont résolu de séduire, et ne manquent guère de réussir.

En revanche, il faut qu'on s'occupe d'elles. Irrésistiblement poussées à rechercher l'éclat d'un rôle en vue, elles ne reculent devant aucun sacrifice

pour se faire remarquer. Comédiennes consommées, elles adorent la pose et en abusent.

Elles ont au plus haut degré l'esprit d'*opposition*, de *contradiction*, de *controverse*. Il suffit qu'on soutienne une chose devant elles pour qu'elles en prennent immédiatement le contre-pied. Elles se plaisent à combattre les idées qu'elles soutenaient la veille, et à afficher des opinions bizarres, paradoxales et subversives, simplement pour étonner et attirer l'attention : leur assurance n'a d'égale que leur absence de conviction.

Si leurs impressions sont mobiles et fugaces, par une singulière contradiction elles font preuve à propos de certaines de leurs idées d'une persévérance et d'une ténacité extraordinaires. Ont-elles imaginé quelque fable manifestement inexacte, elles en maintiendront les termes avec la dernière énergie. Certaines idées fixes, véritable catalepsie de l'intelligence selon Esquirol, s'emparent d'elles et les poussent irrésistiblement à des attitudes injustifiées et bizarres. Telle se condamne à un mutisme absolu, convaincue que parler lui fait mal ; telle autre se soumet à un jeûne rigoureux pour s'éviter des douleurs gastriques ; telle autre encore demeure au lit pendant des années persuadée qu'elle est incapable de marcher. C'est peine inutile de les combattre, car, comme dit Lasègue, l'excès d'insistance amène l'excès de résistance, et d'ailleurs leur opiniâtreté ne prend pas son origine dans la puissance de leur volonté, mais dans la force de leur inertie.

Elles se recherchent entre elles, promptes à nouer des amitiés aussi soudaines qu'imprévues, à les dénouer de même et à y faire succéder des aversions et des haines aussi peu justifiées. Jalouses jusqu'à la férocité, elles ne se pardonnent ni un succès mondain ni un triomphe de toilette.

La calomnie est leur arme favorite. Pour se venger de quelque grief ou même pour faire montre de leur esprit, elles sont capables des inventions les plus noires, dont elles ont parfois la candeur de se vanter. Triviales et basses, étrangères à toute espèce de dignité, elles affectent en public des sentiments élevés, des goûts délicats, des manières distinguées, mais dans l'intimité descendent volontiers de leur piédestal, s'abandonnent à des familiarités étranges et débraillées, en un mot s'encanaillent.

Leur dépravation morale éclate surtout dans la vie privée. L'hystérie dans le ménage, dit M. Brouardel, suit toujours à peu près la même évolution. A peine mariée depuis quelques semaines, l'hystérique se plaint d'être *incomprise*, et de n'avoir point trouvé celui sur lequel elle était appelée à verser les trésors d'amour dont déborde son âme. Il n'est bientôt rien qu'elle ne mette en œuvre dans la maison pour être désagréable à son mari. Le mari perd patience : on se querelle, on va devant le tribunal, qui invariablement ne manque pas de reconnaître que c'est le mari qui a tort.

Cette perversion affective ne se révèle pas seulement à propos du mari, mais parfois à propos des

enfants. Il y a des hystériques qui témoignent de l'affection à l'un de leurs enfants et de l'aversion à un autre ; chose horrible à dire, il y en a chez qui l'instinct maternel n'existe pas.

La plupart sont indifférentes à leurs maux physiques et supportent avec une quiétude singulière les désordres nerveux auxquels elles sont sujettes ; pourtant, on en rencontre dont l'égoïsme étroit est sans cesse en alarmes, se plaint, gémit, réclame des soins et des remèdes et finit par verser dans l'hypocondrie la plus extravagante.

Contrairement à l'opinion vulgaire, les hystériques ne sont pas nécessairement salaces et portées à la lubricité. On confond avec l'appétit sexuel exagéré auquel elles sont très souvent complètement étrangères, une dépravation du sens moral les poussant à rechercher les occasions d'exercer leur pouvoir de séduction et leur goût des aventures romanesques et galantes. C'est toujours cet éternel besoin de se faire remarquer qui conduit l'hystérique aux situations scabreuses, aux actes incorrects, aux conversations épicées et cyniques dans lesquelles elle compromet à la fois sa dignité de femme et l'honneur domestique.

Toutes les diverses modalités de leur caractère et de leur état mental peuvent, selon M. Huchard, se résumer dans ces mots : *elles ne savent pas, elles ne peuvent pas, elles ne veulent pas vouloir* ; c'est bien en effet parce que leur volonté est toujours chancelante et défaillante, dans une sorte d'équilibre instable, tournant au moindre vent

comme une girouette, qu'elles ont cette mobilité et cette inconstance dans leurs idées, leurs affections et leurs désirs.

Selon Legrand du Saulle, les troubles mentaux des hystériques peuvent, comme les troubles somatiques de la grande névrose, présenter quatre degrés différents.

« Chez les malades du premier degré, l'hystérie est légère, les facultés affectives sont un peu diminuées mais non encore profondément troublées ; c'est du nervosisme plutôt que de l'hystérie proprement dite.

» Au degré suivant, le trouble est plus prononcé, la façon de percevoir les impressions du dehors et de réagir contre elles trahit une équilibration vicieuse des facultés, une perturbation déjà profonde du caractère, du moi pensant, et surtout du moi sentant. La malade ne jouit plus d'une entière liberté dans ses déterminations ; et si la responsabilité ne fait pas complètement défaut, elle est tout au moins atténuée à certains moments et à l'occasion de certains actes.

« Un pas de plus et c'est déjà l'hystérie grave, l'hystérie avec impulsions irrésistibles, parfois avec hallucinations passagères ; dans tous les cas, avec dérangement marqué des facultés. La malade est conduite aux actes les plus étranges et les plus audacieux, aux accusations les plus odieuses, aux dénonciations les plus fausses.

« Le quatrième degré, enfin, constitue la folie hystérique. »

Bon nombre d'hystériques rentrent purement et simplement dans une des catégories d'excentriques que nous étudions dans ce livre : nous n'insistons donc pas sur des faits (1) qui ne seraient que des redites. Attitudes incorrectes, actes insolites, instabilité mentale, telles sont les particularités qui signalent certaines hystériques. L'existence accidentée de ces personnes ne diffère que par la diversité des circonstances particulières. Telle commence par un noviciat dans un couvent, simule une tentative de viol sur sa personne, s'évade, s'abandonne à ses tendances érotiques, se marie, se sépare, devient prostituée et finit par une mort ignominieuse (2). En voici une autre qui, belle, intelligente, instruite, capable des plus généreux dévouements, mais douée des plus mauvais instincts et de passions impérieuses, passe une partie de sa vie au milieu des bandits, bravant les dangers, les abîmes, le choléra, le couteau des joueurs ivres. Les familles qui la recevaient ne comptaient que des victimes ; pères, fils, gendres étaient entraînés par elle (3). La seule chose qui les distingue des excentriques ordinaires, ce sont les stigmates de la grande névrose, qu'on retrouve, à un degré plus ou moins prononcé, chez ces malades.

(1) Voyez notamment les chapitres consacrés aux *persécuteurs*, aux *mystiques*, aux *idées fixes*, *impulsions* et *obsessions diverses*.

(2) Legrand du Saulle, *Les hystériques*, *loc. cit.*

(3) Briere de Boismont, *Annales d'hygiène*, 1853.

II

MENTEURS

Le mensonge est un des travers les plus frappants des hystériques, de l'avis de tous les médecins spécialistes et légistes.

L'hystérique, dit Brouardel (1) est essentiellement menteuse, et c'est là le vrai criterium du caractère hystérique.

Les hystériques, selon Huchard (2) sont remarquables par leur esprit de duplicité, de mensonge, de simulation.

Elles trompent aussi bien leurs maris, leurs parents, que leurs confesseurs et leurs médecins, ajoute Morel (3).

On se surprend quelquefois, expose Charcot (4), à admirer la ruse, la sagacité ou la tenacité inouïe que les femmes qui sont sous le coup de la grande névrose mettent en œuvre pour tromper.

Les mensonges des hystériques ne sont, ainsi que le fait remarquer Lasègue (5), que le résultat

(1) *L'hystérie et le mariage*, cours de médecine légale de la Faculté de médecine, 1886-1887.

(2) Huchard, *loc. cit.*

(3) Morel, *Études cliniques*.

(4) Charcot, *Leçons sur les maladies du système nerveux*.

(5) Lasègue, *Les hystériques, leur perversité, leurs mensonges* (*Annales médico-psychologiques*, 1881).

de la combinaison d'un fait faux et d'une sagacité qui donne à ce fait inventé un cachet de vraisemblance. Nous empruntons à cet auteur quelques-unes des observations remarquables qu'il a citées devant la Société médico-psychologique.

Une jeune fille de dix-neuf à vingt ans raconte l'histoire suivante : un jour, elle est envoyée de l'atelier où elle travaillait pour prendre des mesures. A la porte, elle est accostée par un domestique qui la fait monter dans une maison qu'elle ne saurait plus reconnaître, auprès d'un vieux monsieur. — Là trouve naturellement place la description complète de la demeure ; il n'y manque pas un détail. — Le vieillard auprès de qui elle est amenée, ne lui demande qu'une chose, c'est qu'elle remplace dans son affection la fille qu'il a perdue. Comme elle fait des difficultés, on exige simplement d'elle qu'elle se rende à son atelier ; tous les jours on la ramènera auprès du vieux monsieur, puis elle retournera auprès de sa mère.

Ce manège aurait, en effet, duré pendant quelque temps ; mais un jour est arrivé un prêtre qui l'adjure de céder au désir du vieillard ; elle s'obstine à refuser, alors des domestiques la saisissent et la portent dans un sous-sol. Au bout de quelques jours, elle parvient à s'échapper et va retrouver sa mère. Tout cela durait depuis un mois, six semaines ; mais l'absence de la jeune fille n'a duré que huit jours. — Naturellement, la mère colporte les récits de sa fille ; celle-ci, de son côté, les raconte dans tous les détails ; enfin, la chose prend de telles proportions que plainte est déposée par les habitants mêmes du quartier. Ceux-ci se portent caution de la vérité de l'histoire, et, cependant, il n'y avait de vrai que l'absence de huit jours de la maison paternelle. Au bout de six mois, on apprend que c'était avec un musicien de régiment qu'elle avait passé cette huitaine.

Une autre histoire d'hystérique a mis en jeu des généraux, des diplomates et même des têtes couronnées.

Un jour, Victor-Emmanuel reçoit une lettre d'une personne qui lui annonce qu'elle est fille naturelle de sa sœur la princesse de Carignan. Comme preuve de son assertion, elle parle d'une cassette cachée sous le lit de la femme qui lui servait de mère ; celle-ci lui avait fait des demi-confidences sur sa véritable naissance, un jésuite venait voir souvent cette femme ; mais un jour, cassette et jésuite avaient disparu, etc... Ne recevant pas de réponse à sa lettre, elle continue d'écrire, donne son adresse. Victor-Emmanuel finit par envoyer un de ses aides de camp, avec mission d'aller trouver l'empereur et l'impératrice. La police est chargée de faire des recherches ; mais on ne découvre rien. Cependant le mandataire qui avait vu la jeune femme est convaincu par ce qu'elle lui raconte ; il l'emmène en Italie et elle est installée à la cour. Puis un jour, pour je ne sais quel motif, elle quitte l'Italie et revient à Paris. Là, les inventions continuent leur train, les jésuites y jouent un grand rôle : tous ses manèges durent encore un an. Enfin, à force de recherches, on finit par trouver que cette soi-disant fille naturelle de la sœur de Victor-Emmanuel est la femme d'un coiffeur ; quant au roman qui avait mis en émoi la diplomatie et les têtes couronnées, il n'y avait pas un mot de vrai. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Cette femme, après avoir réintégré le domicile conjugal, arrive à convaincre son mari de la vérité de toutes ses inventions ; il se produit alors un véritable délire à deux, qui prend, avec le temps, de grandes proportions. Enfin, un jour, je suis appelé en toute hâte auprès du chef de division à la préfecture de police ; je trouve là cette femme dans une véritable attaque d'hystérie, qui finit par un état aphasique. La malade ne pouvant plus parler, écrit ; c'est par ce moyen que nous arrivons à connaître qui elle était et à la rendre à qui de droit.

Les hystériques ne sont pas seules à mentir et à inventer des histoires. Le mensonge peut encore être le signe d'un trouble mental précoce ou de dépravation chez les enfants.

MM. Lasègue, Bourdin et Motet (1) les ont particulièrement étudiés à ce point de vue.

Rien n'est plus émouvant, fait observer ce dernier, que le récit d'un enfant racontant avec une simplicité naïve et d'autant plus touchante, un crime dont il prétend avoir été la victime. Amis, parents, voisins, tout le monde est pris, et, sous le coup d'une indignation croissante, ils colportent l'histoire, l'arrondissent, l'arrangent et la fixent enfin dans sa forme définitive.

Un négociant chemisier est arrêté pour avoir commis un attentat à la pudeur sur un jeune garçon. Etonnement de cet homme; il est emmené chez le commissaire de police; interrogé, il déclare avec la violence de sa dignité froissée que l'imputation est calomnieuse, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette accusation. Quant au petit garçon, — la prétendue victime — il donne les détails les plus précis avec le vocabulaire naïf des enfants. On poursuit les investigations, les parents sont interrogés et confirment les dires de leur fils. Cependant, la justice, se rendant aux protestations indignées et pleines de sincérité du négociant, laisse tomber l'affaire et aucune poursuite n'a lieu. Mais le négociant veut en avoir le cœur net, il veut connaître d'où a pu provenir une telle accusation et, pour cela, se met à faire lui-même sa propre police. A force de recherches, il finit par reconstituer intégralement la journée de l'enfant. Vous allez trouver là le processus obligé de tous les faits pareils. L'enfant quitte le domicile de ses parents pour aller à l'école; au lieu de se rendre en classe, il va jouer dans un clos avec quelques gamins de son âge et rentre une heure après l'heure ordinaire. Interrogé par ses parents il répond d'un air embarrassé; qu'arrive-t-il alors? Les parents suivent une piste qui leur vient à l'esprit et qui se trouve être l'attentat à la pudeur,

(1) Lasègue, *loc. cit.*; Motet, *Les faux témoignages des enfants devant la justice* (Académie de médecine, 12 avril 1887, et *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1887.

ils font les questions ; l'enfant répond oui à tout ce qu'on lui demande, et le roman est fait. Mais il y avait un dernier point à éclaircir ; où le fait s'était-il passé ? Pour trouver l'endroit, on emmène l'enfant, le hasard fait qu'on passe par la rue Vivienne ; devant la maison du chemisier, la mère demande à son fils, si c'est là, il répond oui, etc... On voit d'ici la fin de l'histoire. Bref, tout a été inspiré à l'enfant par ses parents ; il a bien retenu la leçon, car devant la justice, il la raconte ainsi qu'elle lui a été dictée. On a bien là tous les caractères d'une histoire véritable et il y avait lieu de s'y tromper. (1)

L'affaire si retentissante de Tizza-Eszlar, où on accusait les israélites d'avoir égorgé une jeune fille pour l'accomplissement d'un rite religieux, a été tout entière basée sur un récit inspiré à un enfant par un juge passionné, qui avait lui-même inventé les détails du crime.

L'observation suivante, due à Bourdin (2), montre bien le danger qu'il y a à éveiller prématurément l'imagination des enfants par le récit de faits immoraux ou extraordinaires.

Une petite fille abandonnée fut adoptée par monsieur et madame X... gens des plus honorables. Cette enfant, gentille et gracieuse, avait su se faire aimer. Les parents adoptifs l'admirent dans leur intimité et tout était pour le mieux. Un jour survint, dans une ville du Midi, un grand scandale qui alla se dénouer devant la cour d'assises. Le procès occupa une grande partie de la presse. Les journaux ne purent tout dire, mais des sous-entendus provoquèrent des commentaires qui se firent sous le manteau de la cheminée. La lecture des débats fut faite à haute voix, par M. X... en présence de la petite fille qui jouait avec ses poupées, et qui d'ailleurs semblait ne faire aucune attention à ce qui se disait autour

(1) *Soc. méd. psych.*, 28 mars 1881.

(2) *Annales médico-psychologiques*, 1881.

d'elle. Ni le mari, ni la dame ne pensèrent à l'enfant, qu'en raison de son jeune âge ils considéraient comme incapable de comprendre la conversation tenue à mots couverts. Quelques jours après la lecture et les commentaires imprudents dont elle avait été suivie, madame X... entrant subitement dans le salon, surprit la petite fille qui se livrait sur sa poupée à des démonstrations obscènes. Madame X... demanda à l'enfant qui pouvait lui avoir appris une pareille chose. La petite fille ne fut nullement déconcertée. Elle dit qu'elle faisait à sa poupée ce qu'on lui avait fait à elle-même. Puis la confiance alla son train. La petite déclara qu'étant en nourrice, elle couchait habituellement avec son frère de lait qu'elle appelait son petit mari. Elle ajouta qu'en ces occasions ils se conduisaient comme mari et femme. Après le petit garçon était venu le père nourricier, et après le père nourricier, le grand-père qui avaient pris les mêmes licences que le petit mari. Ce récit fut épicé de détails étranges sur les douleurs ressenties par elle-même, l'innocente victime. Or, les héros de cette aventure étaient une fillette de quatre à cinq ans, et un petit garçon à cette époque, âgé de dix ans. Monsieur et madame X... furent atterrés par ces déclarations. Il se plaignirent avec énergie et voulaient intenter un procès. Sur ces entrefaites, intervint un homme expérimenté qui dit : « Mais les faits dénoncés sont-ils vrais ? » La petite fille fut soumise à l'examen d'un médecin habile, qui déclara nettement qu'aucun attentat n'avait été commis sur la personne de l'enfant soumise à son observation. Ceci étant acquis, on fit, dans la famille de la nourrice, une enquête qui provoqua les plus grandes colères. La petite fille devint l'accusée. Poussée dans ses derniers retranchements, elle avoua qu'il n'y avait rien de vrai dans ce qu'elle avait dit. Elle confessa qu'elle avait voulu faire comme les dames que *l'on avait mises sur le Journal*.

De telles inventions ne sont pas uniquement le fait d'hystériques ou d'enfants ; on les rencontre aussi chez des hommes.

Un maître d'études raconte qu'un jour, étant entré dans un cabaret des environs de la ville, il assista à un en-

retien de gens de mauvaise mine. Il entend qu'il s'agit d'un complot contre la sûreté de l'Etat. Il va lui-même faire une déposition à la préfecture de police; mais voyant qu'il n'inspire pas une grande crédulité, il continue son histoire. Aussi, un jour, il arrive à la police pour annoncer qu'il possède de nouveaux détails sur le complot, qu'il a filé les conjurés, qu'il a découvert l'un des coupables, etc. Sur ses affirmations, on le fait suivre; mais on ne trouve personne. Il convient enfin d'abord qu'il s'est trompé, puis qu'il a trompé. (1)

Lasègue nous fournit une autre observation de ce genre, des plus curieuses :

Il s'agit d'un individu qui a préoccupé la police pendant près de sept ans. C'était un garçon frêle, grêle, à constitution féminine, qui, élevé à Paris, y a commencé son droit. A un moment donné, il serait parti pour l'Inde où il aurait été adopté par Sidi-Saël. De là transporté en Angleterre, il prétend avoir d'importantes communications à faire; des secrets d'Etat qu'il ne peut révéler qu'à la France. Il serait trop long de raconter toute son odyssée, de le suivre dans toutes ses pérégrinations, en Angleterre, en France, en Hollande, etc. Il est mis en prison, puis reconnu pour un aliéné. Tout cela dure près de sept ans. Quatre ans après, je me trouvais un jour avec lui, j'ai voulu en avoir le cœur net; après bien des interrogations et des supplications, il m'a raconté son histoire. Le prétendu Sidi-Saël était employé dans la maison de commerce d'un de ses frères; un jour il disparut emportant cent francs; depuis cette époque il a erré partout. J'ai fait venir son frère qui m'a confirmé qu'en effet les faits se sont passés ainsi: par lui aussi, j'ai appris que le faux Sidi-Saël est un de ces irréguliers de l'intelligence; un fait curieux à noter, c'est qu'il ne pouvait s'endormir sans avoir deux chandelles allumées devant sa fenêtre.

(1) Lasègue, *Annales*, 1881.

III

SIMULATEURS

Le besoin de tromper, de mystifier, de simuler est, chez certains individus, tellement irrésistible et se traduit par des faits si étranges, qu'on ne peut s'empêcher de lui reconnaître une origine malade. Comme le mensonge, la simulation est une particularité propre aux hystériques, sans leur appartenir exclusivement; on la rencontre aussi chez les dégénérés ordinaires. Elle caractérise ce que Dally a appelé le *délire malicieux*, sorte de disposition mentale en vertu de laquelle ces derniers s'efforcent à la fois de produire chez les autres une impression extraordinaire, et de se persuader qu'ils sont eux-mêmes des êtres exceptionnels.

Une jeune fille, par exemple, annoncera sa mort pour tel jour, telle heure. A l'époque dite, elle fait la morte, et le délai de trois jours expiré, elle revient à elle enchantée des marques de désespoir qu'elle a recueillies de la part de sa famille.

Un jeune homme, pour se donner une certaine originalité, refuse avec ostentation de faire usage de la viande : il en mange en cachette.

Voici un homme de loi qui prétend n'avoir pas

dormi depuis deux ans. Il jouit de la surprise que cause son cas vraiment extraordinaire, et il entre en colère contre son domestique et le met à la porte en apprenant que celui-ci a déclaré qu'il dort très bien.

Une jeune fille très pieuse continue un beau jour à aller à confesse et refuse absolument de communier, sous prétexte que c'est inutile au salut. Désespoir d'une famille pénétrée de sentiments religieux. D'après un conseil éclairé, elle se résout à affecter l'indifférence vis-à-vis de l'hérésie de la jeune fille, qui ne tarde pas à l'abandonner (1).

Une jeune femme, rentrant du bal avec son mari, va au berceau de son enfant, ne l'y trouve pas, montre à son mari la lampe renversée et enfin découvre l'enfant la tête la première dans la fontaine. Rien n'avait été volé. Or cette femme, en soirée dans une maison située deux portes après la sienne, était sortie un instant prétextant un pressant besoin. Ma conviction profonde était qu'elle avait tué son enfant et j'avais dit au juge d'instruction : « Elle sera dévorée de l'envie de paraître en cours d'assises. » Ma prédiction s'est réalisée. L'affaire ayant été classée, cette femme venait constamment trouver le juge d'instruction en lui disant : « Mais puisque vous ne poursuivez personne, c'est donc moi qui suis la coupable... Alors, poursuivez-moi ! » (2)

Une très-jeune fille, d'une piété *éclatante*, dit Bourdin, (3) n'avait pu trouver à se marier à son gré. Elle vivait donc modestement, sans bruit et sans éclat. La condition de la famille, très-honorable d'ailleurs, ne permettait pas qu'il en fût autrement. La vie calme de l'intérieur ne donnait pas de satisfaction suffisante à la jeune dévote. Pour sortir de cette condition, elle eut recours à un

(1) Dally, *Le délire malicieux* (Annales, 1887).

(2) Brouardel, cours de la Faculté, *Revue de l'hypnotisme*, 1887, p. 287.

(3) C.-E. Bourdin, *Les enfants menteurs* (Annales, 1883).

stratagème qui lui réussit pendant un certain temps. Elle feignit une maladie. Des douleurs violentes dans le bassin la retenaient au lit. Un jour même, elle rendit par les parties secrètes un petit fragment d'os dont on ne put découvrir la provenance. Un médecin appelé déclara ne pas connaître la véritable cause du mal. On se décida à conduire la jeune demoiselle dans l'hôpital d'une ville voisine. Là, elle fut examinée par des médecins et des chirurgiens qui, en l'absence de tout symptôme de maladie, et en face d'une personne jouissant d'une santé florissante, déclarèrent que la jeune fille n'était pas malade. On avait donc résolu de lui donner son exeat, quand apparurent successivement de petites esquilles, qui étaient remises le matin au chirurgien de service. Un nouvel examen au spéculum donna au chirurgien la conviction qu'il avait affaire à une fourbe. La prétendue malade fut mise à la porte. La jeune fille se réfugia successivement dans presque tous les hôpitaux de la province. Enfin, elle arriva à l'école secondaire de médecine. Le professeur chargé du service de la clinique chirurgicale consentit à mettre la malade en observation. La chute des esquilles recommença. Elles étaient abondantes. La carrière qui les fournissait, était, paraît-il inépuisable. On eut l'idée d'examiner au microscope les fragments osseux. Dès le premier jour la supercherie fut découverte. Le dernier fragment rendu portait, dans l'une de ses anfractuosités, un petit morceau de carotte cuite. La menteuse fut jetée à la porte de l'hôpital. L'affaire fit du bruit dans la province, et, à partir de ce moment, les portes de tous les établissements hospitaliers lui furent fermées.

Mais les simulations des hystériques ne sont pas toujours aussi inoffensives ; elles revêtent souvent la forme d'imputations graves et de dénonciations contre autrui.

C'est une hystérique qui dénonce faussement ses servantes comme voleuses. C'en est une autre qui accuse un jeune homme de s'être introduit dans sa chambre la nuit et de lui avoir fait violence.

Une autre, qui est reconnue vierge à l'examen médical, accuse un prêtre de l'avoir violée dans les circonstances les plus dramatiques, après s'être, lui-même, frappé de deux coups de poignard.

Une autre tombe évanouie sur le seuil de sa porte. Ses poignets sont liés, sa bouche bâillonnée, ses vêtements souillés de boue. Revenue à elle, elle raconte qu'elle a subi une tentative de viol de la part de jeune gens qui, n'ayant pu réussir, lui avaient, pour se venger, lacéré et tailladé le visage, les bras et la poitrine. L'instruction n'ayant pas abouti, elle finit par avouer que l'aventure était imaginaire et quelle s'était fait elle-même les incisions qu'on avait constatées sur son corps (1).

Une jeune fille disait avoir été l'objet d'une attaque en wagon, et présentait une toute petite plaie au-dessous de la mamelle gauche. On finit par découvrir que le couteau de l'assassin avait été acheté un mois auparavant, par la prétendue victime elle-même (2).

La vie entière de certaines hystériques n'est qu'un tissu de fourberies et de simulation, comme on peut le voir par l'observation suivante :

Le 23 novembre 187., Pauline R... était atteinte d'une violente exaltation à la suite, disait-on, d'un attentat à la pudeur avec violences. Demi-nue, sa chemise en lambeaux, elle proférait des imprécations contre son agresseur, qui n'était autre, prétendait-elle, que le fabricant chez qui elle était employée.

Cet homme fut poursuivi et condamné à un mois de

(1) Legrand du Saulle, *Les Hystériques*, Paris 1883.

(2) Brouardel, *loc. cit.*

prison, bien qu'innocent et victime des machinations de Pauline. Celle-ci avait, en effet, préparé d'avance la scène à laquelle elle s'était livrée en répandant le bruit que son patron l'obsédait de ses ardeurs indiscrètes, et en faisant circuler des lettres anonymes.

Elle n'en était pas d'ailleurs à son coup d'essai. Légère et coquette, elle avait épousé successivement deux maris, et s'était ostensiblement livrée à la débauche.

Perdue de réputation, elle avait changé de résidence et fait peau neuve. Dans la nouvelle localité où elle vient se fixer, elle simule des visions, des apparitions, des miracles. Le curé se défie, alors elle va ailleurs. Cette fois, pour donner plus de poids à ses récits d'extases et de conversations avec les saints, elle brise elle-même les vitres de sa maison et accuse les libres-penseurs de la persécuter. Ces scènes de violence se renouvellent à chaque instant; la justice s'en mêle sans y voir clair; les enquêtes n'aboutissent pas; elle passe à l'état de martyr.

Un mois après, elle simule dans sa propre maison un vol avec effraction. Une procédure volumineuse s'engage, mais ne donne aucun résultat; les gendarmes sont sur les dents, et on accuse le juge de paix d'incapacité.

Trois mois plus tard, elle simule enfin une tentative d'assassinat sur sa personne. Le parquet se transporte pour la troisième fois chez elle, et le juge d'instruction comprend enfin qu'il a été jusqu'ici dupe de cette fourbe rusée (1).

Nous terminerons cette étude par la relation d'une affaire judiciaire où le mensonge et la simulation d'une hystérique eurent les conséquences les plus désastreuses.

Un jeune homme, faussement accusé de tentative de viol, subit une condamnation déshonorante et passa dix années de sa vie au milieu des malfaiteurs de la pire espèce. « Puisse, dit Legrand du

(1) Marandon de Montyel, résumé d'après *Un cas de simulation* (*Annales*, 1879).

Saulle, qui, le premier, a publié cette observation, le récit de cette terrible erreur judiciaire servir à réparer, dans une certaine mesure, le mal fait à un innocent, et contribuer à éviter, à l'avenir, d'aussi lamentables méprises. »

En 1834, le général de X..., commandant en chef de l'Ecole de cavalerie de Saumur, habitait cette ville avec sa famille, composée de sa femme et de deux enfants, un petit garçon et une petite fille, Marie, âgée de seize ans. Celle-ci fut l'héroïne du terrible procès dont nous allons résumer les principaux incidents.

Parmi les officiers de l'Ecole qui assistaient aux réceptions de l'hôtel de X..., se trouvait un lieutenant de lanciers, que des incartades de jeunesse avaient brouillé avec sa famille. Marie de X... se plaignit un jour à ses parents que le jeune lieutenant, placé à côté d'elle à dîner, lui eût tenu ce propos inconvenant : « Vous avez, mademoiselle, une mère charmante ; mais vous êtes bien malheureuse de lui ressembler si peu. » — Déjà depuis quelque temps une pluie de lettres anonymes tombait dans l'hôtel, on en trouvait dans tous les coins, il en arrivait par la poste : les unes contenaient des déclarations d'amour pour M^{me} de X..., les autres, des outrages et des menaces pour sa fille. A Paris, l'année précédente, M^{me} de X... en avait reçu de semblables, mais on n'en avait pas tenu compte. Bientôt, il en vint de signées avec des initiales si transparentes (E. de la R...), que M^{me} de X... avertit son mari.

En même temps, une lettre de la même écriture parvenait à un autre officier reçu chez le général, et, supposant une intrigue entre lui et la jeune Marie, l'engageait à compromettre celle-ci, en remettant à sa mère un billet en forme de déclaration d'amour, signée Marie de X..., et contenue dans la lettre anonyme.

Le général lui-même reçut un écrit par lequel on l'avertissait qu'une machination était tramée contre son repos et que sa fille était menacée du déshonneur. Aussi, le lieutenant de la R... s'étant présenté à une soirée de l'hôtel de X..., fut-il sommé par le général de n'y plus

revenir. Tandis que ce jeune homme, au comble de la surprise, cherchait à avoir l'explication de l'affront qui lui avait été infligé par son supérieur, l'hôtel de X... était le surlendemain le théâtre du plus dramatique événement.

A deux heures du matin, la gouvernante de Marie de X..., entendant des plaintes dans la chambre de sa maîtresse, y pénètre, et la trouve étendue sur le carreau, sa chemise tâchée de sang, un mouchoir serré autour du cou et une corde autour de la taille. La jeune Marie raconte qu'un homme, reconnu par elle pour être le lieutenant de la R..., malgré un morceau d'étoffe qui lui cachait le visage, avait pénétré dans sa chambre par la fenêtre en brisant un carreau, l'avait terrassée, et, après avoir inutilement cherché à la violer, l'avait frappée de coups de couteau dans les parties les plus secrètes. Les parents, avertis seulement le lendemain, tiennent secret l'attentat ; il est à noter que, deux jours après ses blessures, Marie de X... dansait dans un bal ; elle ne montra point, même à sa mère, les plaies secrètes dont elle se disait atteinte, et, trois mois après, un médecin, commis par la justice, ne put constater qu'une cicatrice à peine visible de trois lignes de longueur et d'une ligne de largeur.

Cependant, la famille de X... continue à recevoir des lettres signées E. de la R..., dans lesquelles le signataire se vante de son crime dans les termes les plus odieux. Marie sort un jour de son cabinet de toilette, tenant un billet anonyme plein de menaces pour les siens, qu'elle vient d'y trouver ; elle tombe en proie à des spasmes nerveux effrayants ; elle a des hallucinations : « Homme rouge ! Le papier !... on assassine mon père et ma mère ! » s'écrie-t-elle. Pendant deux jours, elle est dans un état si horrible qu'on lui donne l'extrême-onction.

Dès lors, le parquet est saisi de l'affaire ; le lieutenant de la R..., qui dans l'intervalle s'était battu en duel avec M. d'E..., est emprisonné ; et, pourtant, fait incompréhensible, les lettres signées de lui parviennent encore à sa victime.

Le défenseur de l'accusé, dans une plaidoirie qui peut être considérée comme un modèle de sagacité médico-légale, s'attacha à faire ressortir les invraisemblances, les

contradictions et impossibilités matérielles contenues dans le récit de l'attentat, tel que le faisait la victime.

Portant la question sur son véritable terrain, M^e Chaix d'Est-Ange, par une prescience fort remarquable à cette époque où la pathologie nerveuse était encore si mal connue, conclut que les lettres anonymes ont été l'œuvre de Marie de X... et qu'il n'y avait pas eu d'attentat, sinon dans l'imagination d'une jeune fille, peut-être hallucinée, en proie en tout cas à une névrose étrange, sans doute, mais certaine. Par les rapports des docteurs Bailly, Récamier et Ollivier (d'Angers), il a été établi que Marie de X... était affectée de mouvements spasmodiques très prononcés et d'accidents morbides présentant à la fois les caractères de la catalepsie et du somnambulisme. Elle avait chaque jour plusieurs accès, revenant à heure fixe, caractérisés par un mal de tête atroce, les grimaces les plus bizarres, des mouvements automatiques des membres et un état d'insensibilité complète de la vue et de l'odorat ; on pouvait lui faire respirer impunément de l'ammoniaque.

Le jury déclara M. de la R... coupable de tentative de viol et de blessures volontaires avec admission de circonstances atténuantes : la Cour condamna à dix ans de réclusion cet infortuné, qui subit en entier sa peine à Clairvaux et faillit perdre la raison à la suite d'une si dure épreuve.

M. de la R... fut enfin réhabilité en 1849 sur le rapport favorable du garde des sceaux, Odillon Barrot, qui avait été l'avocat de ses adversaires. (1)

IV

CRIMINELS

Les impulsions dangereuses sont fréquentes dans la folie confirmée, et poussent les aliénés à

(1) Legrand du Saullie, *les Hystériques*, page 410 et suiv.

l'accomplissement des plus grands forfaits. Les mélancoliques persécutés assassinent par vengeance ou pour se faire un piédestal de leur victime ; les alcooliques délirants tuent par peur, sous l'influence d'hallucinations terrifiantes ; les maniaques épileptiques massacrent par pur automatisme, semblables à un engin destructeur dirigé par une main étrangère. Nous n'avons pas à entrer dans l'examen de tous ces faits dont la nature morbide, hors de doute et admise par tous, est étudiée dans les traités de médecine mentale.

D'autre part, nous avons étudié dans un précédent chapitre les impulsions conscientes chez les déséquilibrés lucides, et nous avons constaté que lorsque ces individus succombent à l'irrésistibilité de leurs idées fixes et commettent quelques actes dangereux, ce n'est qu'après avoir lutté de toutes leurs forces contre la fatalité qui les poursuit et en donnant, la plupart du temps, des marques de regret ou de désespoir.

Mais il existe une troisième catégorie d'impulsifs qui ne saurait être confondue avec les précédentes. Ce qui la caractérise, c'est une obtusion plus ou moins profonde ou un manque complet de sens moral, coïncidant avec l'absence de tout délire et l'intégrité de l'intelligence, d'ailleurs plus ou moins développée.

Il se commet, de temps en temps, de ces crimes qui, par les circonstances étranges et monstrueuses qui les accompagnent, stupéfient l'esprit humain. De cause, il n'y en a point, ou elle si futile qu'on

ne saurait y trouver une explication satisfaisante; de but, on n'en découvre pas davantage; c'est le crime pour le crime; par instinct, par besoin, par une sorte d'appétit naturel dont la puissance n'est contrebalancée par aucune force opposée.

L'étude psychologique de cette sorte de criminels, démontre qu'ils sont atteints d'une véritable imbécillité morale. Si, de l'examen personnel, on passe à l'examen des antécédents héréditaires, on trouve chez ces individus les tares psychopathiques les plus graves; ils appartiennent à des familles où la folie, l'épilepsie, l'immoralité, la débauche et l'idiotie se trouvent réunies. Comment douter de la part considérable que prend l'élément morbide dans la perpétration de certains attentats, quand on voit des jeunes enfants ignorants encore du bien et du mal, faire preuve d'une dépravation effrayante et commettre spontanément les crimes les plus monstrueux?

On trouve, dans les divers recueils de médecine mentale et légale, des exemples nombreux de ce penchant inné aux actes criminels. Esquirol a rapporté l'observation d'une petite fille qui, dès l'âge de cinq ans, manifestait le désir de tuer sa belle-mère et son petit frère. On la menaçait des plus durs châtiments: « Cela n'empêchera pas, disait-elle, que ma mère et mon petit-frère meurent et que je les tue. »

Augustine O..., âgée de douze ans et demie, bonne d'enfants, étouffé successivement, à vingt jours d'intervalle, les deux petits malheureux dont elle avait la garde, « parce qu'ils tantouillaient dans sa soupe et l'ennuyaient par leurs cris. »

Le père d'Augustine est un ivrogne et une de ses sœurs, à seize ans, faisait déjà le métier de prostituée. Elle-même a des habitudes vicieuses auxquelles elle associait les enfants dont elle avait la garde (1).

En 1869, un garçon de neuf ans assassinait, à coups de trique, près de Salsbourg, un enfant de quatre ans, et, pendant un mois, vint de temps en temps visiter le cadavre qui n'avait pas été découvert, s'acharnant sur lui, le mutilant et en dispersant les morceaux.

Ce dernier avait tué par pure envie de tuer; Augustine O..., parce que les enfants l'ennuyaient et qu'ayant vu *un chasseur étouffer une perdrix*, elle songea à faire de même; la jeune fille d'Esquirol, parce qu'elle n'aimait pas sa belle-mère et qu'elle avait entendu ses grands parents *souhaiter sa mort* (1).

Voilà pourquoi les enfants tuent. Mais nous n'insistons pas sur ce sujet qui demanderait des développements hors de proportion avec le cadre de ce travail. Qu'il nous suffise de faire remarquer que ce n'est que par une étude approfondie qu'on arrive à diagnostiquer l'impulsion par imbécillité morale, et qu'il faut toujours soigneusement rechercher, chez les jeunes criminels, des traces possibles d'une névrose convulsive, qui, comme l'hystérie et surtout l'épilepsie, changent totalement l'aspect des choses et substituent les données solides de la pathologie aux appréciations flottantes et discutables de la psychologie pure.

Il faut agir de même lorsqu'on se trouve en présence de crimes accomplis par des adultes sous

(1) *Annales méd.-psych.*, 1878.

(2) *Annales méd.-psych.*, 1869.

l'influence en apparence exclusive d'une perversion de la sensibilité morale. Il est rare qu'outre la prédisposition héréditaire, on ne trouve pas chez eux une des formes de la déséquilibration mentale des dégénérés.

A l'âge de 30 ans, Marie Jeanneret (1), qui se croyait des aptitudes pour la médecine, se fait garde malade après un stage de quelque temps dans une école d'infirmières, à Lausanne. On remarque bientôt que toutes les personnes qui lui passent par les mains ne tardent pas à présenter des symptômes bizarres : ils ont les yeux et les paupières comme paralysés, avec des douleurs à l'estomac ; des crises nerveuses et des accès de délire bruyants ; tantôt riant avec d'énormes yeux effarés ; tantôt pris de vomissements incoercibles. Cinq malades succombent successivement dans la même maison, au milieu des mêmes circonstances étranges ; puis, quatre autres dans deux autres familles.

La fille Jeanneret avait toujours avec elle des fioles contenant des médicaments tant pour son usage personnel que pour les malades qu'elle soignait, et qu'elle gorgeait de poisons (atropine, morphine, tartre stibié) ; suivant curieusement les symptômes qui se produisaient, consultant les pupilles des victimes, annonçant la marche de la maladie et le dénouement fatal quelque temps à l'avance. Elle prédisait même, alors qu'ils étaient en bonne santé, la mort des gens qu'elle avait choisis pour ses épouvantables expériences. Plusieurs autres personnes, droguées par elle, échappèrent miraculeusement à la mort. Il est plus que probable, dit le Dr Chatelain, que sa fatale activité ne s'est pas bornée à ces neuf cas ; à Genève seulement, on parle de huit à dix autres personnes mortes entre ses mains. « Nous-même avons donné des soins à un malade domicilié à Vevey, admis à Préfargier, avec des symptômes nerveux inexplicables alors ; depuis, nous avons appris que l'accusée avait été sa garde-malade avant son entrée

(1) Chatelain, *Considérations médico-légales sur l'état mental de Marie Jeanneret, convaincue d'avoir commis neuf empoisonnements* (Annales méd.-psych., 1869).

dans l'Asile et qu'à cette époque *toute la famille* avait été malade. »

Sur tous ces faits recueillis par la procédure, la fille Jeanneret a été interrogée à plusieurs reprises par le juge d'instruction. *Elle a reconnu avoir administré clandestinement de la morphine et de l'atropine.* On sait qu'elle se procurait ces substances auprès des médecins, en prétextant diverses affections (principalement des yeux), et, auprès des pharmaciens, en produisant soit d'anciennes ordonnances, soit des flacons dont l'étiquette indiquait que le précédent contenu avait été une solution d'atropine. Aux six malades qu'elle s'était chargée de soigner, qui ont succombé, et qu'elle est accusée d'avoir empoisonnés, *elle a reconnu avoir administré subrepticement de l'atropine*, et en avoir fait autant aux trois personnes qui n'ont pas succombé et qui font l'objet de trois autres chefs d'accusation. Seulement, sur tous ces points, elle affirme n'avoir eu aucune intention criminelle, et n'avoir cédé qu'au désir de faire des expériences médicales, ou de procurer du calme aux malades sur lesquels les drogues des docteurs produisaient des effets irritants.

Divers médecins chargés d'examiner l'état de ses facultés déclarent qu'elle est atteinte d'hystérie, mais qu'ils n'ont pu découvrir chez elle *aucune anomalie de l'état mental.* Voici maintenant quelques détails sur les antécédents de cette singulière criminelle qui fut condamnée à vingt ans de travaux forcés, le jury ayant admis des circonstances atténuantes.

Marie Jeanneret est née en 1836. Restée orpheline dès son bas âge, le développement de son enfance a été retardé par une fièvre nerveuse dont elle fût fort longtemps à se remettre. Depuis lors, il lui était resté *quelque chose.* Elle a toujours été *d'un caractère bizarre, difficile, menant une vie agitée et décousue.* Elle était inconstante dans ses goûts, manquant de jugement, avec une volonté obstinée, un besoin d'émotions vives, et une disposition à l'intrigue et au mensonge. Elle avait des crises nerveuses qui, malheureusement, n'ont été nettement déterminées par personne. Elle éprouvait aussi des impulsions bizarres, comme par exemple « de verser clandestinement le contenu d'un vase de nuit dans la soupe. » A une certaine époque de

sa vie, elle tomba dans l'hypocondrie et se mit à se faire soigner par toute espèce de médecins. Elle aimait les traitements douloureux, et réclamait sans motif des cautérisations au fer rouge; elle s'instilla pendant trois années de l'atropine dans les yeux, et venait ensuite réclamer des soins pour les troubles de la vision qu'elle éprouvait et les symptômes d'intoxication qui se produisirent à la longue sans qu'elle voulût en reconnaître la cause.

Une de ses bisaïeules était complètement aliénée pendant ses grossesses; sa mère était très nerveuse; une de ses grand'tantes était hypocondriaque et s'est suicidée; la fille de celle-ci avait la même maladie nerveuse et il fallait la garder à vue. Son grand'père maternel est mort subitement dans des circonstances mystérieuses et il est probable qu'il s'est suicidé, car il était également hypocondriaque. Enfin, un autre parent rapproché est hypocondriaque et mélancolique.

Ces antécédents personnels et héréditaires nous expliquent maintenant et le personnage et ses actes. Marie Janneret est une dégénérée héréditaire, hystérique, présentant, avec une lucidité intellectuelle à peu près complète, les plus étranges aberrations de la sensibilité morale.

La première chose qui frappe dans ces neuf empoisonnements, fait remarquer le D^r Chatelain qui a bien étudié ce cas d'un si puissant intérêt, est l'absence de tout motif. Elle n'a aucun but; elle n'a ni vengeance à satisfaire; ni mobile d'intérêt à poursuivre: elle tue pour tuer. Peu lui importe le sexe, l'âge, la position, l'état de santé ou de maladie de la victime: elle est irrésistiblement poussée à la faire périr, et rien ne l'arrête, pas même les liens du sang et de l'amitié. Bien plus, ces effroyables hécatombes la laissent impassible. Elles ne lui procurent ni jouissance, ni émotion, ni

regret, ni remords. C'est avec une parfaite liberté d'esprit que des renseignements puisés à bonne source la montrent *veillant près du cadavre de ses victimes* ; leur rendant les derniers devoirs, les ensevelissant de ses mains, et *coupant de leurs cheveux, en souvenir*. Et-ce ainsi qu'agit un criminel ?

Si, dans un cas comme celui de la fille Janneret, la perversion affective est manifestement d'ordre maladif, il n'en est pas toujours ainsi, et il arrive souvent que les particularités psychopathiques de l'auteur d'un crime odieux et inexplicable ne sauraient fournir de celui-ci une excuse suffisante.

S'il est un forfait abominable, c'est celui d'une mère donnant la mort à son enfant ; non pas la mort rapide qui suit une impulsion irrésistible, consciente ou non, et qui, par ses circonstances mêmes, décèle son origine pathologique ; mais la mort lente, la mort en détail, amenée peu à peu par les sévices et les violences, par un système savamment organisé de mauvais traitements, précédée d'une longue et douloureuse agonie.

Dans la nuit du 21 au 22 janvier, Alexandre Vilmont, âgé de quatre ans et demi, succombait aux mauvais traitements que lui faisait endurer sa mère depuis six mois. — Jusqu'à l'âge de quatre ans, il avait été élevé par son aïeule maternelle. — Chaque jour sa mère le battait, tantôt avec un bâton, tantôt avec un martinet, tantôt avec le tire-pied de son père. L'enfant en était arrivé, quand sa mère lui demandait s'il en avait assez, à répondre : Oui, maman, et à la remercier. Il était presque continuellement renfermé et laissé seul quand ses parents quittaient leur domicile, même pour de longues heures ; et s'il lui

arrivait de se salir dans ces circonstances, la mère, en plein hiver, le plongeait dans de l'eau froide et le nettoyait avec une brosse de chiendent. Elle lui mit même un jour des excréments dans la bouche, lui demandant s'il trouvait ça bon. Le cadavre de l'enfant était couvert de contusions. Il fut soumis à l'examen de M. le Dr Danner qui y a compté plus de cent plaies; une côte était brisée; sur un doigt de pied un ulcère laissait voir l'os à nu; et malgré cette plaie douloureuse, chaque dimanche la mère imposait à l'enfant plusieurs heures de marche. Enfin la mort, que tant de souffrances devaient nécessairement amener à bref délai, avait été déterminée par une congestion qui s'était produite à la suite d'un coup de bâton porté sur la tête.

La mère qui a tué ainsi son fils unique par un cruel martyre de six mois n'avait aucun motif sérieux de le faire; mais dès l'âge de la puberté elle avait présenté des signes d'une perversion profonde des sentiments affectifs. Orpheline, elle avait été tendrement élevée par sa grand-mère et elle prenait plaisir à la tourmenter, à ce point que, dans le pays, on l'accusait d'avoir abrégé ses jours par ses caprices et sa brutalité. Mariée, elle a torturé son mari qui, à plusieurs reprises, a dû fuir, et âgée à peine de vingt-six ans, elle assassine son enfant dans les conditions que l'on sait. M^{me} Vilmont a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Certes, une pareille mère ne saurait être considérée comme une criminelle ordinaire. Était-ce une malade? Les documents qui précèdent sont loin de suffire pour prononcer un pareil jugement.

Ce qu'on peut dire, du moins, sans crainte de se tromper, c'est que c'était, à la lettre, un monstre, un être incomplet, totalement dépourvu de sensibilité morale.

Mais où est donc la ligne de démarcation du crime et de la folie? Et de pareils faits ne démontrent-ils pas clairement qu'elle n'existe pas?

On voit beaucoup plus fréquemment la contrepartie du forfait odieux dont nous venons de nous occuper, et les observations qu'on donne inspirent les mêmes réflexions.

Était-ce une criminelle, ou une folle, cette fille dont Bourdin a raconté l'histoire en ces termes, et qui fit mourir sa mère à petit feu :

Une femme, sœur d'un idiot, mère d'une hystérique, ayant elle-même de la difficulté à parler, sans être cependant ni aphasique ni paralytique, avait auprès d'elle sa mère, bonne vieille très respectable. La mort récente du mari avait mis l'épouse survivante en la libre possession de sa part des biens de la communauté, augmentée des libéralités arrachées à la faiblesse du mari. Il s'agissait de jouir. Les mauvaises langues du village prétendaient que la mère ne reverrait pas Paris. Alors on vit se dérouler une série de scènes étranges. La mère fut comme séquestrée. On ne lui permettait presque pas de communications avec la famille et encore moins avec les étrangers. On laissait la vieille mère dans l'obscurité complète pendant des journées entières, ou bien on allumait des lampes qui n'étaient éteintes que dans l'après-midi, quand le beau soleil d'été descendait sur l'horizon. Dès l'aube du jour, on servait un repas copieux et, vers le crépuscule, on apportait la tasse de café au lait. Il était défendu aux serviteurs de faire connaître à la prisonnière le jour de la semaine ou la date du mois. En toute chose on cherchait à dérouter la pauvre vieille femme afin de lui arracher des paroles contraires à l'état des choses et propres au besoin à la faire passer pour démente. La mère résistait. En présence des étrangers et quand elle était libre de sa parole, elle s'exprimait avec rectitude et sans manquer aux règles du bon sens. Lorsque la fille paraissait, la mère se taisait. Quelquefois la mère et la fille restaient seules en présence. Les portes étaient bien closes. Des oreilles indiscrettes entendaient les cris étouffés de la vieille et le lendemain les serviteurs trouvaient son corps couvert d'ecchymoses. Si les actes de la fille étaient mauvais, ses paroles étaient

douces et mielleuses. Quand on demandait des nouvelles de la mère retenue dans son lit, la fille, frottant ses yeux sous prétexte d'essuyer une larme absente, gémissait et donnait cours à l'expression d'une vive douleur. En face de ces démonstrations hypocrites, que se passait-il ? La mère a-t-elle toujours eu la nourriture nécessaire et appropriée ? A-t-elle été purgée contrairement aux prescriptions du médecin ? Autant de questions qui n'ont pas reçu de réponse. — Finalement la mère n'a pas revu Paris. Elle a été inhumée avec pompe et placée sous une dalle élégante. (1)

Cette observation nous éloigne encore d'un degré de la folie pour nous rapprocher du crime, car le sujet a pour agir un motif dont la puissance est malheureusement bien forte sur un grand nombre d'individus : l'intérêt. Mais l'intérêt n'explique ni les cruautés, ni les tortures infligées à la victime. Celles-ci relèvent d'une perversion morale manifestement préparée par l'hérédité morbide, et par ce côté, du moins, semblent échapper au domaine du crime pour se rapprocher de celui de la pathologie.

(1) *Société méd.-psych.*, 28 janvier 1878 (*Annales*, 1878).

CHAPITRE VIII

SEXUELS

I

ANOMALIES DE L'INSTINCT SEXUEL

Nous avons signalé chez les dégénérés héréditaires l'existence fréquente d'anomalies dans la conformation des organes sexuels; les anomalies, les aberrations et les perversions de l'instinct et de la fonction génésiques ne sont pas moins fréquentes chez les mêmes individus et constituent un des chapitres les plus intéressants de la psychologie morbide.

Une anomalie fréquente est l'excitation sexuelle prématurée. On en trouve dans les auteurs de nombreux exemples.

Parent-Duchatelet rappelle l'histoire d'une petite fille de quatre ans dont le cynisme naïf et les

habitudes déréglées stupéfiaient ceux qui l'approchaient. Marc cite une enfant de huit ans atteinte de fureur génitale. On doit à Zambaco l'observation de deux petites filles d'une dépravation inouïe. Lasègue a vu des enfants contracter des habitudes vicieuses à l'âge de deux ans et même de dix-huit mois.

Magnan rapporte l'histoire d'une fille de sept ans, née d'une mère névropathe et d'un père alcoolique, qui n'avait d'autre préoccupation que de satisfaire ses mauvais instincts et qui déjouait, pour arriver à ses fins, les précautions les plus intelligentes.

Il ne s'agit pas, dans tous ces faits, d'habitudes vicieuses acquises, mais d'une excitation spontanée du centre génito-spinal, provoquant par une sorte de réflexe les manœuvres organiques. Ainsi que Lasègue l'a judicieusement observé, l'enfant qui se livre à cette habitude n'est pas comme tous les autres : « il est moins intelligent, il apprend moins vite, il fait peu de progrès dans ses études, sa mémoire est infidèle, son caractère est bizarre; en un mot, il manque évidemment quelque chose à son développement cérébral. » (1) Ce besoin instinctif n'existe pas seulement chez les enfants, mais chez les adultes ainsi que le démontrent certaines observations et en particulier la suivante : (2)

Une vieille psychopathe de soixante-douze ans était, depuis sa première jeunesse, sujette à des troubles nerveux et à des impulsions de diverse nature. Remarquant

(1) Lasègue, *Études médicales*, t. II. Paris, 1884.

(2) Cullerre, *Nervosisme et névroses*. Paris, 1887.

chez elle certains mouvements bizarres, comme spasmodiques, de la région moyenne du corps et des membres inférieurs, je lui en demandai la cause, et voici quelle fut sa réponse : « Dès l'âge de quatre ou cinq ans, — je ne sais comment cela m'est venu, me dit-elle, car personne ne me l'a appris, — j'ai ainsi pris l'habitude de ces mouvements qui me procuraient un sentiment très vif et très particulier de plaisir. Depuis cette époque, malgré la honte que m'inspire cette pratique, je n'ai jamais pu m'en débarrasser complètement. »

Une seconde catégorie comprend certains individus chez qui l'orgasme vénérien se produit spontanément sans provocation aucune.

Une psychopathe lucide que j'ai soignée pour une névropathie générale, survenue à l'occasion de la ménopause, était prise plusieurs fois par jour de gonflement du ventre et de douleurs analogues à celles de l'accouchement, auxquelles succédaient sans transition des spasmes qui la jetaient dans la confusion et lui inspiraient des scrupules désolés. (1)

M. Magnan (2) cite le cas d'une dame de trente-cinq ans, musicienne distinguée, mais névropathe, gastralgique, mal équilibrée. Depuis douze ans, elle était en proie, par périodes, à un éréthisme qui ne cédait que très difficilement aux ablutions froides.

Le même auteur donne encore l'observation suivante : Il s'agit d'un névropathe de cinquante-cinq ans, que j'ai eu l'occasion de voir avec M. Bouchard ; ce malade sourd, et fils de sourde, a un frère et une sœur tous deux durs d'oreille et aliénés mélancoliques. Depuis plusieurs années il est torturé par un priapisme qui le force à passer hors du lit une partie de ses nuits, il éprouve constamment une sensation de chaleur aux lombes et à la verge. Après un

(1) Observation personnelle.

(2) *Annales méd.-psych.*, 1885.

sommeil très court, il est réveillé par une érection douloureuse qui l'oblige à se lever et qui parfois résiste aux lotions et aux lavements d'eau froide. Il reste debout, se lamentant, parcourant de long en large la chambre, puis quand l'organe est moins turgescent, il s'installe sur un fauteuil canné, les jambes élevées à l'aide d'un coussin et parvient ainsi à goûter quelquefois quelques heures de repos.

Les approches sexuelles, rares ou fréquentes, n'ont aucune influence sur cet état indépendant aussi de toute action morale.

Enfin dans un dernier groupe prennent place les individus qui présentent une exagération permanente des appétits sexuels.

Une paysanne, dont l'observation citée par Marc (1) appartient à Alibert, avait éprouvé dès l'adolescence une exagération de l'appétit sexuel qui l'avait conduite à un abus extraordinaire des pratiques solitaires. Tombée peu à peu dans une profonde hébétude intellectuelle, elle avait été transportée à l'hôpital Saint-Louis. Dans le délire plus effréné, elle offrait le scandale perpétuel d'une sorte de mouvement automatique, qu'elle n'était point maîtresse de réprimer, malgré les violents reproches qu'on lui adressait. Un autre phénomène vint frapper notre attention ; chez elle, les extrémités supérieures, comme les bras, les mains, la tête et la poitrine, offraient un état de maigreur digne de pitié ; mais les hanches, le bas-ventre, les cuisses et les jambes étaient d'un embonpoint remarquable. Ce qui causa surtout notre surprise, dans un accident aussi étrange, c'est que les forces sensibles s'étaient exaltées et, en quelque sorte, concentrées dans l'intérieur de l'organe utérin, au point que la vue seule d'un homme suffisait pour déterminer en elle un spasme voluptueux des parties de la génération : toutes les impressions qu'elle éprouvait venaient retentir dans ces organes ; la main de toute personne qui n'était pas de son sexe, posée dans la sienne, elle en avait la sensation dans le vagin. Plus tard, la vue

(1) C. H. Marc. *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires.*

des élèves qui l'entouraient, même la seule exploration de son poulx, suffisait pour produire le spasme voluptueux.

Cet appétit exagéré peut coïncider avec une intelligence parfaitement lucide, mais viciée pourtant par le phénomène de l'irrésistibilité, à ce point que ceux qui le ressentent n'hésitent pas à compromettre leur honneur, leur famille et leur position sociale pour satisfaire leurs désirs.

On doit à Trélat la curieuse observation suivante : (1)

Il s'agit d'une femme d'une stature ordinaire mais d'une forte complexion, ayant une expression de physionomie très convenable, beaucoup de politesse dans les manières, une grande retenue dans le maintien. Interrogée, elle répond parfaitement à toutes les questions, se met à l'ouvrage et travaille, malgré ses 67 ans, avec autant d'activité que de perfection. Pendant quatre ans pas une parole obscène, pas un geste, pas le plus petit moment d'agitation, pas de mouvement d'énervement; elle est parfaite tant qu'elle est enfermée, mais absolument incapable d'user de sa liberté. Toute sa vie, dès son jeune âge, elle a recherché les hommes; jeune fille elle les provoquait.

Du caractère le plus docile, le plus aimable, le plus enjoué, rougissant quand on lui adressait la parole, baissant les yeux toutes les fois qu'elle se trouvait en présence de plusieurs personnes, aussitôt qu'elle était parvenue à se trouver seule avec un homme elle était subitement transformée, relevait ses jupes et l'attaquait avec une énergie sauvage. Ses parents la marièrent, dans l'espoir de mettre un terme à ses désordres. Le mariage ne fut pour elle qu'un scandale de plus: elle aimait son mari avec rage, mais elle aimait avec une rage égale tout homme avec lequel elle parvenait à être seule. Devenue grand'mère, elle continuait le même genre de vie. Un jour elle fit entrer chez elle un petit garçon de 12 ans, mais dès qu'elle voulut

(1) Résumée par Ball, *Encéphale*, 1887, et *La folie érotique*. Paris, 1888, page 69. (*Petite bibliothèque médicale*).

lui faire des attouchements obscènes, l'enfant prit la fuite et alla tout raconter à son frère, qui monta dans la maison désignée par le plaignant et battit cette femme à outrance. Pendant cette scène le gendre survint, et avant qu'on eût le temps de lui rien dire, se mit du côté de celui qui fustigeait sa belle-mère.

L'âge n'a point tempéré le feu qui la dévorait, plus elle commettait d'excès, plus elle avait d'éclat et d'embonpoint, plus elle avait de fraîcheur.

Elle était veuve, ses enfants l'avaient reléguée hors des barrières où ils lui servaient une rente. Etant devenue vieille, elle était obligée de rétribuer les hommages qu'elle se faisait rendre, et comme la petite pension qu'elle recevait était insuffisante pour cet usage, elle travaillait avec une ardeur infatigable, pour se payer un plus grand nombre d'amoureux.

Après avoir séjourné quatre ans à la Salpêtrière, elle mourut d'une hémorrhagie cérébrale.

La même excitation sexuelle se rencontre chez des hommes.

Un vieillard (1) qui mourut aliéné et dont le fils épileptique était doué lui-même d'un appétit génésique extraordinaire, était irrésistiblement poussé plusieurs fois par jour aux rapprochements sexuels. Il lui arrivait, même ayant des convives à sa table, d'emmener sa femme au milieu du repas pour se livrer au coït. Riche et propriétaire d'un grand domaine, il avait établi dans ses fermes des relais d'amour, ayant fait de ses fermières autant de maîtresses qui se prêtaient à tous ses désirs. Pris sur la fin de sa vie de manie aiguë avec délire obscène, et fureur d'onanisme, il ne tarda pas à succomber.

Un de nos malades, héréditaire atteint de troubles intellectuels intermittents, a manifesté à diverses reprises une véritable fureur génitale. Un officier de police, chargé de faire une enquête sur

(1) Observation personnelle.

son état mental, écrivait en style superlatif : « Ce malheureux ne laisse ni trêve ni repos à sa pauvre femme qui n'en peut plus. Chez lui, il y a plus que de la passion, il y a de la rage. La nuit dernière, il *a été* avec elle un nombre incommensurable de fois ; et ce matin, il l'a menacée de l'éventrer parce qu'elle ne pouvait plus supporter ses *exactions!* » Cet individu est toujours psychopathe, mais n'a plus de fureur génésique.

Ces faits, manifestement empreints d'un cachet maladif, ne doivent pas être confondus avec la lubricité et la salacité du vice. Beaucoup des victimes de l'instinct sexuel exagéré déplorent leur infirmité et ce n'est que lorsqu'ils sont en proie au délire de la folie, qu'ils s'en montrent les complices.

A l'opposé de l'hyperexcitation sexuelle, on rencontre la frigidité et l'impuissance. Il est fréquent de rencontrer, parmi les dégénérés héréditaires, des individus absolument dénués d'appétit génésique. Nombre de *raisonnants*, selon Legrand du Saulle, qui sont en apparence bien constitués, mais qui ont une voix flûtée et eunuchoïde sont dans ce cas.

Il y a, dit-il, à Bicêtre, un sieur D..., né à Paris, âgé de 33 ans, sans profession, ancien soldat, qui descend directement de trois générations d'aliénés : 1° Sa bisaïeule maternelle a été atteinte de folie puerpérale et elle est morte jeune à la suite d'accidents cérébraux mal définis ; 2° son aïeule maternelle, qui a toujours passé pour avoir un caractère extrêmement bizarre, est décédée à la suite d'un délire ambitieux dans un établissement d'aliénés du département de la Manche. Elle se croyait reine. Le mari de cette femme (aïeule maternelle de D...) était mélanco-

lique et obsédé par des idées de persécution, par la crainte d'être trompé et par la peur de la mort. Il s'est tiré un coup de fusil, après avoir donné certaines instructions dans une lettre dernière, s'être fait une légère blessure et avoir signé avec son sang ses adieux au monde; 3^o sa mère atteinte du délire des persécutions, avec hallucinations de l'ouïe, du goût et de l'odorat, craintes d'empoisonnement et refus fréquent d'aliments, est morte à l'âge de 35 ans à la Salpêtrière. Elle avait eu cinq enfants, trois succombèrent au berceau; un autre, devenu sourd très jeune, était irascible, violent, indiscipliné, vicieux, et a disparu. Le dernier enfin est celui qui nous occupe.

D..., élevé dans une petite école, placé à treize ans comme domestique chez un marchand de vin, préoccupé déjà de la crainte de devenir fou, abandonne au bout de quelques mois sa place et son patron; est arrêté comme vagabond et remis à son père. Un jour, après un accès de colère, il tente de s'empoisonner avec des allumettes chimiques. Il avait alors un peu plus de quatorze ans. Il est placé à Bicêtre, et il y reste trois ans et demi. Employé à divers métiers, ne se plaisant nulle part et n'étant bon à rien, il s'engage dans le 71^e de Ligne, est traduit en conseil de guerre pour insubordination, condamné à un an de prison, puis, à l'expiration de sa peine, incorporé dans le 96^e de Ligne. Là, à la suite de plaisanteries de la part de camarades mal avisés, il s'emporte et met son uniforme en lambeaux. Traduit de nouveau devant un conseil de guerre, il est acquitté pour cause d'aliénation mentale et placé à l'asile de Bourg, où il reste huit mois. De retour à Paris, arrêté pour vagabondage, placé à Bicêtre, transféré à Saint-Alban, il s'évade au bout de quatre ans et revient à pied du département de la Lozère à Paris, en mendiant tout le long de sa route. Après beaucoup de péripéties, il est dirigé sur l'asile de Ville-Evrard, refuse de s'alimenter, est nourri pendant quelques jours à l'aide de la sonde œsophagienne, finit par obtenir sa sortie, recommence sa vie aventureuse, se fait arrêter un peu partout et rentre enfin à Bicêtre.

D... est peu intelligent, calme, lucide, raisonnable, bon travailleur. Il est dépourvu de spontanéité, d'initiative et de volonté, et il est incapable de se diriger. Il analyse sa

situation avec une justesse frappante et ne délire jamais. Lorsque je lui reproche de ne point vouloir recevoir les visites de son père, il me répond invariablement : Cet homme-là a causé tout mon malheur en épousant une fille, qui était fille et petite-fille de fous ; s'il avait fait un autre mariage, je ne serais pas à Bicêtre. Je ne lui pardonnerai jamais de m'avoir fait naître avec une aussi mauvaise cervelle et je ne veux pas le voir. Dites-lui que je suis sa victime et qu'il me laisse tranquille. On est bon pour moi ici et cela me suffit. »

D... est fort, vigoureux, assez bien conformé, un peu polysarcique. Il est affecté depuis l'âge de dix ans d'une hernie inguinale droite. Les organes génitaux sont bien développés et ne laissent en apparence rien soupçonner qui soit extra-physiologique. D... est cependant privé de tout désir vénérien, n'a point d'érections, n'est point sujet à des rêves lascifs et n'éprouve jamais de déperditions séminales pendant son sommeil. Il rapporte qu'il en a eu plusieurs fois, lorsqu'il avait dix-sept ou dix-huit ans et que cela s'est absolument passé. Il n'a jamais recherché la fréquentation des femmes, loin de là. Etant soldat, il a été entraîné trois ou quatre fois par des camarades dans des maisons de tolérance, mais il ressort nettement de tout ses aveux qu'il n'a point eu de rapports sexuels normaux et complets. Quant à la masturbation, elle lui est inconnue. D... est impuissant et stérile. Il représente, lui compris, quatre générations d'aliénés et est incapable de se reproduire. (1)

De même qu'il existe des individus atteints d'une façon intermittente d'éréthisme génésique ; de même, il en est qui, sans être impuissants, sont frappés de frigidité intermittente sans l'intervention d'une cause psychique. Tel cet étranger, examiné par Charcot et Magnan, appartenant à une famille de névropathes, qui, à certaines périodes, sans fatigues préalables, sans causes physiques ou

(1) Legrand du Saulle, *Annales méd. psych.* 1876.

morales appréciables, se trouvait impuissant à toute approche sexuelle. Il en avait conçu un tel chagrin qu'il avait résolu de se suicider. Un de ses frères, marié et père de six enfants, déclara être absolument dans les mêmes conditions, et avoir, de tout temps, été obligé de subir les caprices de ses organes.

II

PERVERSIONS DU SENS GÉNITAL

Nous renvoyons aux traités de médecine légale pour la description des dépravations sexuelles, qui se rencontrent plus encore chez les vicieux vulgaires que chez les déséquilibrés. Nous nous bornerons à étudier ici les perversions qui relèvent manifestement de la pathologie.

Les plus intéressants, à notre point de vue, sont les *sexuels obsédés* et *impulsifs*, dont l'étude mériterait, à juste titre, de prendre place dans les chapitres consacrés aux déséquilibrés avec conscience, et que seule, la nature de leurs impulsions nous a engagés à placer ici.

Une fille de 29 ans (1), observée par M. Magnan, éprouvait un penchant anormal pour un garçon de deux ans.

Cette malade dont la mère est hystéro-épileptique et

(1) *Annales médico-psychologiques*, 1885.

dont le père mélancolique est mort à la suite d'accidents cérébraux aigus, a présenté successivement plusieurs des syndromes psychopathiques des héréditaires: elle a eu des impulsions au vol, la crainte des épingles, le doute anxieux sur l'accomplissement de certains actes ou l'existence de certaines choses, puis enfin l'anomalie sexuelle suivante.

Depuis huit ans, elle éprouve un besoin irrésistible de cohabitation avec un de ses jeunes neveux. Cet enfant, âgé de treize ans a été l'objet de ses premiers désirs; sa vue la mettait dans un état d'excitation extrême, elle éprouvait des sensations voluptueuses qu'elle était impuissante à réprimer, qui s'accompagnaient de soupirs, d'inclinaisons de tête, de déviation des yeux, de rougeur de la face, quelquefois de spasmes et de sécrétions vaginales; elle se sentait poussée à le saisir et à l'approcher d'elle. Plus tard, quand il a grandi et à la naissance du second frère, c'est ce dernier qui est devenu l'objet de ses convoitises malades, puis enfin le troisième, le quatrième et actuellement c'est le dernier venu, âgé de trois ans, dont son esprit est préoccupé. Elle se sent poussée à l'attirer près d'elle.

Cette malade est très lucide, elle est désolée et honteuse de ces singuliers désirs; elle est tranquille, elle travaille et s'occupe toute la journée: elle sort de temps à autre, et va dans sa famille pour essayer en quelque sorte ses forces; mais encore la vue de son neveu l'impressionne vivement; à table, elle se place loin de lui; mais pendant toute la durée du repas, elle éprouve des spasmes, du malaise à l'estomac, une constriction à la gorge, et la lutte devient des plus pénibles. Elle n'a jamais cédé à cette perversion instinctive; ses désirs, sans qu'elle puisse se l'expliquer, n'ont jamais eu pour objet que ses neveux, et elle peut, avec indifférence, voir d'autres petits garçons; toutefois, elle évite leur contact.

A côté de ces faits dont les héros, pleinement conscients de l'étrangeté de leur penchant, le combattent de toutes leurs forces, il convient de placer ces passions extraordinaires, parfois incestueuses, où se laissent entraîner sans lutte certaines per-

sonnes déséquilibrées frappées d'imbécillité morale.

C'est une jeune fille de quinze ans et demi (1), d'une constitution très robuste, déjà polysarcique, exaltée, extravagante, absurde, dépravée, mais sans délire, qui, au sortir de pension, à la campagne, tient à son frère, très faible d'esprit, âgé de dix-sept ans, des propos obscènes, et qui, pendant deux ans, commet avec lui les plus grands excès sexuels, jusqu'à ce que la mort enlève le jeune homme, et que, huit jours après, une tentative de parricide conduise enfin la jeune fille dans une maison d'aliénés.

Ailleurs encore, c'est une femme de trente-trois ans, mariée depuis dix ans, sans enfants, un peu obscène, jalouse, romanesque, se disant dégoûtée de la vie, peu intelligente, affublée de toilettes excentriques, emportée, impulsive, incapable de s'occuper sagement à quoi que ce soit, tendant des pièges à son mari, et le souffletant, non-hystérique, n'ayant aucune retenue dans ses paroles et dans ses actes, ouvrant sa fenêtre et se montrant volontiers, la poitrine nue; ne délirant jamais à proprement parler, proclamant sans cesse sa complète intégrité d'esprit; qui, après la perte pour la France de l'Alsace et de la Lorraine, reçoit tout à coup chez elle son jeune frère, âgé de dix-huit ans, le comble aussitôt de tendresses choquantes, le séduit et devient pour lui la plus tyrannique des maîtresses; jusqu'à ce que, abreuvé de dégoût et exténué de fatigue, le jeune homme prenne la fuite et s'engage dans un régiment d'artillerie, et que, la malade, tirant vanité de ses écarts incestueux, ait fait mainte fois à son mari la description enflammée de ce qu'elle appelait « ses nuits d'amour », et qu'une séparation de corps, basée sur des griefs supposés, soit enfin intervenue.

Plus loin c'est une dame titrée, âgée de trente-neuf ans, fort jolie encore, d'une intarissable loquacité et d'un cynisme pathologique, qui déclare qu'elle a un fils unique âgé de dix-neuf ans, d'une beauté extraordinaire: et que, pour le préserver des tentations faciles, des agaceries du vice, des maladies contagieuses et de l'usage des mercu-

(1) Legrand du Saule, *Annales médico-psych.*, *loc. cit.*

riaux, elle n'a pas trouvé d'autre moyen, depuis plusieurs années, que de l'initier elle-même progressivement et avec les ménagements voulus à tous les plaisirs sexuels ; qu'elle raisonnait les élans voluptueux de l'adolescent ; qu'elle est descendue ensuite pour lui à toutes les complaisances lubriques et à tous les raffinements du libertinage le plus licencieux ; qu'elle adore « ce véritable Apollon », qu'elle est enceinte de ses œuvres et qu'elle a cherché à se faire avorter, parce qu'elle est veuve, parce que son ventre grossit et qu'elle craint de n'avoir plus autant de charmes aux yeux de celui qui partage son lit, et qui, en cas d'infidélité, la conduirait infailliblement au suicide ! En dehors de ces épouvantables révélations, cette malheureuse femme est intelligente, gracieuse, distinguée, très versée dans les choses de la politique, de la bourse et du sport : elle a d'elle-même et de « son dévouement pour son fils » une haute opinion, déclare qu'elle sait ce qu'elle dit et ce qu'elle fait, qu'elle n'a jamais perdu la raison un seul instant, discute pied à pied avec le médecin qui lui reproche son crime avec l'énergie de l'indignation et qui finit par la plaindre avec la clémence émue qu'inspire la constatation de la folie ; puis elle repousse avec hauteur tout blâme et tout pardon, défie la médecine et la justice et déclare qu'elle se sent intérieurement absoute par Dieu, qui seul est infaillible.

Parmi les perversions sexuelles les plus remarquables, on doit placer *l'inversion du sens génital*, signalée pour la première fois par Westphal, et étudiée depuis par un certain nombre d'auteurs, entre autres MM. Charcot et Magnan. Cette aberration consiste en ce qu'au mépris des lois naturelles, un sexe se sent irrésistiblement attiré vers le sexe du même nom. On l'a signalée chez quelques femmes : Westphal et Gock ont observé deux jeunes filles qui, dès leur jeune âge, aimaient à s'habiller en garçon, à jouer aux jeux de garçons, rougissaient auprès des autres jeunes filles, éprou-

vaient le désir de leur faire la cour et de leur prodiguer des caresses. D'assez nombreuses observations de ce désordre mental ont pour sujets des hommes. Comme tous les phénomènes morbides de ce genre, il se présente rarement à l'état isolé, et n'est que l'anneau d'une chaîne constituée par une série de troubles intellectuels et moraux qui se déroule pendant toute l'existence.

Legrand du Saulle a observé un jeune homme de vingt ans, déjà licencié ès lettres, à l'esprit très orné, au caractère froid et morne, aux tendances contemplatives, misanthropiques et haineuses, qui recherchait volontiers la solitude, fuyait le monde et témoignait une répulsion frappante pour la femme en général et pour tout ce qui pouvait trahir une origine, une intervention ou une forme féminine. Il se sentait au contraire, invinciblement attiré vers l'homme, les images, les tableaux et les statues représentant des nudités masculines ; il possédait des planches d'anatomie consacrées aux organes génitaux de l'homme et aux annexes de la virilité et il cherchait à apercevoir dans la rue une partie du pénis de tout individu qui s'arrêtait pour uriner ! Il fut appréhendé un jour à la place de la Bourse dans un urinoir public abrité, alors qu'un vieillard et lui, à une certaine distance l'un de l'autre, se montraient complaisamment toutes leurs parties sexuelles. Ce jeune homme, fils d'une mère hystérique, était affecté de phimosis et de microrchidie légère (1).

Nous devons à Charcot et Magnan (2) la très curieuse observation d'un professeur de faculté, présentant de l'hérédité névropathique, qui dès l'âge de six ans était obsédé par l'ardent désir de voir des garçons ou des hommes nus. Ce désir n'avait pas grand-peine à se satisfaire car ses parents demeuraient près d'une caserne et les soldats ne se gênaient pas pour laisser voir leurs parties viriles. Il se livrait à la masturbation et n'avait pour pro-

(1) Legrand du Saulle, *Société médico-psych.*, 27 mars 1876.

(2) *Archives de neurologie*, 1882.

voquer l'érection qu'à évoquer l'image d'hommes nus. L'âge, en changeant ses habitudes, ne modifia pas les dispositions de son imagination ; les hommes beaux et forts provoquent toujours chez lui une vive émotion ; une belle statue d'homme lui produit le même effet ; l'Apollon du Belvédère lui fait beaucoup d'impression. Quand il rencontre un homme jeune et beau, il est tenté de lui plaire et de lui faire des cadeaux. Souvent, la représentation soudaine d'un homme nu dans son imagination vient l'obséder et mettre obstacle à son travail. La suprême satisfaction de cette sensualité n'a jamais été que la vue de l'homme nu, surtout de la verge de l'homme ; il n'a jamais eu de désirs obscènes ou contre nature. Les femmes, si belles qu'elles soient, n'ont jamais fait naître en lui le moindre désir. Il adore la toilette féminine, y est très expert, et aimerait à s'habiller en femme. Il a des pertes spermatorrhéiques toujours provoquées par la pensée de l'homme nu, soit en rêve soit pendant la veille.

Cet homme âgé de trente ans, brun, grand, bien charpenté, très intelligent, a toujours été névropathe. Dans son enfance, il était scrupuleux, et obsédé notamment par l'impulsion au vol. Il éprouve depuis l'âge de quinze ans des crises nerveuses hystéroides avec perte de connaissance.

Cette étrange aberration du sens génital semble plus commune qu'on pourrait le supposer tout d'abord. Dans un cas, qui nous est personnel, elle coïncidait avec des impulsions sodomistiques dont le malade, d'une moralité irréprochable, se montrait honteux et désespéré. Et, en nous faisant cette confidence, il ajoutait : « Parfois, il me semble qu'on lit sur mon visage cet odieux penchant, et cela me pousse aux idées noires. » Désireux de guérir, ce jeune homme recherchait systématiquement la société des femmes, bien qu'il fût, la plupart du temps, impuissant auprès d'elles.

En dehors de cette anomalie bizarre, on constate chez les psychopathes lucides des obsessions très variées. Les uns sont irrésistiblement portés à attacher leurs regards sur les parties sexuelles des hommes, sur la région fessière des femmes, sur l'anūs des enfants; cet autre est obsédé par la recherche des clous des souliers des femmes et n'est maître de ses aptitudes génésiques qu'en évoquant l'image d'une semelle ferrée de bottine de femme; celui-ci est obsédé par l'impulsion à voler des tabliers blancs dans lesquels il se livre à la masturbation; tel autre, enfin, ne peut accomplir l'acte sexuel sans évoquer l'image d'un bonnet blanc.

Tel était ce déséquilibré (1), appartenant à une famille d'excentriques et d'originaux qui à l'âge de cinq ans, ayant couché pendant cinq mois dans le même lit qu'un parent âgé d'une trentaine d'années, éprouva pour la première fois un phénomène singulier : c'était une excitation génitale et l'érection, dès qu'il apercevait son compagnon de lit se coiffer d'un bonnet de nuit. Vers cette même époque, il avait l'occasion de voir se déshabiller une vieille servante, et dès que celle-ci mettait sur sa tête une coiffe de nuit, il se sentait très excité et l'érection se produisait immédiatement. Plus tard l'idée seule d'une tête de vieille femme ridée et laide, mais coiffée d'un bonnet de nuit, provoquait l'orgasme génital. La vue du bonnet de nuit seul n'exerce que peu d'influence, mais le contact d'un bonnet de nuit provoque l'érection et parfois l'éjaculation. Par contre, il se souvient qu'à sept ans il était resté absolument réfractaire aux tentatives de masturbation faites sur lui par un de ses camarades d'école. Il n'a jamais recherché les rapports anormaux; il affirme que la vue d'un homme ou d'une femme nus le laisse absolument froid. Jusqu'à treize-deux ans, époque de son mariage, il n'aurait pas eu de relations sexuelles; il épouse une de-

(1) Charcot et Magnan, *Archives de neurologie*, 1882.

moiselle de vingt-quatre ans, jolie et pour laquelle il éprouvait une vive affection. La première nuit des noces, il reste impuissant à côté de sa jeune femme; le lendemain la situation était la même lorsque, désespéré, il évoque l'image de la vieille femme ridée, couverte du bonnet de nuit; le résultat ne se fait pas attendre, il peut immédiatement remplir ses devoirs conjugaux. Depuis cinq ans qu'il est marié, il en est réduit au même expédient il reste impuissant jusqu'au moment où le souvenir rappelle l'image favorite. Il déplore cette singulière situation qui le force, dit-il, à la profanation de sa femme. Quelquefois, mais à de très rares intervalles, il a des hallucinations la nuit; celles-ci ont déjà fait leur apparition à l'âge de dix ans et il en a eu encore l'année dernière; il voit le plus habituellement une bête noire qui veut le saisir au cou. Dès son enfance, il a eu également des accès passagers de profonde tristesse avec des idées de suicide, plus particulièrement de submersion et de pendaison; il a songé aussi quelquefois à s'empoisonner; mais il n'a pas le courage, dit-il, de le faire; il hésite aussi à cause de l'affection qu'il éprouve pour sa femme. Il éprouve également des craintes vives quand il monte sur l'impériale d'un omnibus; il est pris de vertiges et de nausées, il se voit très élevé, il s'imagine n'avoir rien pour se soutenir et il lui semble qu'il va tomber. Il ne peut, sans de grandes appréhensions, regarder par la fenêtre d'un troisième ou d'un quatrième étage. En passant à côté d'une maison élevée, il craint qu'elle ne s'écroule sur lui.

Il semblerait que certains pédérastes offrissent un état mental voisin de l'inversion du sens génital. On trouve, chez beaucoup d'entre eux, des signes certains de trouble mental et des antécédents marqués d'hérédité morbide. Selon Ball (1), ils seraient souvent atteints d'épilepsie et leurs accès d'érotisme suivraient une marche périodique. Ils apportent en naissant une prédisposition cérébrale qui,

(1) Ball, *La folie érotique*. Paris, 1888, page 146.

plus tard, les rend tributaires d'un vice qui n'est chez eux que la manifestation d'une maladie. Ils présentent dès le principe des tendances efféminées, aiment la toilette, portent des bijoux, se chargent les doigts de bagues et affectent un langage singulier.

La bestialité me paraît, dans certains cas, avoir une origine impulsive. Elle n'est pas rare chez les aliénés et je possède en ce moment dans mon service trois malades qui s'y sont autrefois livrés. Le délire de l'un d'eux, dont le père est mort fou, roule en grande partie sur des obsessions de ce genre.

III

AUTRES ABERRATIONS SEXUELLES

Une aberration fréquente, chez les névropathes, est une répulsion instinctive, continue ou intermittente pour les rapprochements sexuels.

M^{me} P. . (1) (aïeule et oncle aliénés), est une hallucinée persécutée. Le mari « a toujours remarqué de sa part plus d'éloignement que de penchant pour le rapprochement sexuel, ordinairement accompagné ou suivi de mauvaise humeur et même d'injures. C'est un acte honteux et répugnant, disait-elle. Conçoit-on qu'on puisse se livrer à de

(1) Trélat, *La folie lucide*.

pareilles malpropretés et salir une femme habituée à se tenir propre? » Il lui arrivait d'entrer dans tous les détails, de les rapprocher de ce qu'elle avait vu chez les animaux, d'en profiter pour humilier l'homme, de proférer alors des paroles d'extrême dégoût, de se sauver du lit conjugal et de ne vouloir point y retourner de la nuit... elle en vint à s'imaginer qu'on accomplissait partout des actes de lubricité.

Une héréditaire, hystérique, atteinte de claustrophobie et autres troubles intellectuels avec conscience, fut prise subitement d'une telle aversion pour les rapports sexuels qu'elle fuyait son mari toutes les fois qu'il manifestait quelque velléité de ce genre.

M. X..., négociant, 22 ans, constitution nerveuse, lymphatisme, anémie, tic douloureux des paupières, tremblement des mains, lourdeur de tête; sommeil agité par des rêves confus et d'affreux cauchemars; appétit nul, digestions laborieuses, constipation. M. X .., qui a conscience de son état, n'a ni force, ni courage pour le travail, ni même pour faire des promenades un peu longues. Il a le désir de marier, mais la seule idée d'une femme le trouble et le glace. (1)

Une étrange aberration est celle que Lasègue a décrite sous ce titre: *les exhibitionnistes*. (1) Il s'agit d'individus, d'hommes presque exclusivement, qui font montre de leurs organes génitaux, non pas au hasard, devant les passants quels qu'ils soient, mais aux mêmes endroits, en regard des mêmes personnes. La première pensée, dit l'auteur, est qu'on a affaire à des gens vicieux ayant épuisé les débauches et réduits aux dernières ressources des

(1) *Annales médico-psych.*, 1868.

(2) *Union médicale*, 1877.

excitations impuissantes. L'enquête prouve surabondamment qu'il n'en est rien. Les diverses observations citées dans ce mémoire démontrent que ce sont des prédisposés héréditaires et des cérébraux.

« Le premier cas (1) qu'il m'ait été donné d'observer m'avait laissé une vive impression. Il s'agissait d'un jeune homme (moins de trente ans) appartenant à une famille honorable, jouissant lui-même d'une situation enviée comme secrétaire d'un personnage politique de cette époque. Il était distingué d'esprit et de formes, et son éducation le rattachait au meilleur monde.

L'autorité avait été informée, par des plaintes multiples, d'un scandale qui se renouvelait dans les églises, toujours vers la tombée de la nuit. Un jeune homme, dont on donnait le signalement, se présentait subitement devant une femme en prière dans l'église alors peu fréquentée; il étalait ses organes génitaux sans prononcer une parole et disparaissait dans l'ombre après une courte apparition.

La surveillance était difficile, à cause du nombre des endroits où elle devait s'exercer. Un soir, cependant, cet étrange fantaisiste fut arrêté à Saint-Roch, au moment où il se livrait à son exercice périodique devant une vieille religieuse qui poussa un grand cri et éveilla l'attention du gardien. Le délit était si singulier que le parquet demanda un examen médical. J'eus avec le prévenu de longs entretiens dont je ne pus dégager que quelques indices. L'impulsion était invincible, elle se reproduisait périodiquement aux mêmes heures, jamais dans la matinée; elle était précédée d'une anxiété qu'il attribuait à une sorte de résistance intérieure. L'enquête, poursuivie avec une sollicitude concevable, ne fournit que des documents négatifs. Tout était irréprochable, sauf les faits qui avaient motivé l'arrestation.

J'étais alors moins expérimenté, et, devant l'absence de toute conception délirante, de toute perversion intellectuelle ou nerveuse, je dus m'incliner et déclarer qu'il n'y avait pas lieu d'admettre l'irresponsabilité. J'ignore qu'elle suite fut donnée à l'affaire. »

(1) Lasègue, *Études médicales*, 1884.

Comme on le voit, les exhibitionnistes de ce genre ne sont que des psychopathes lucides, des impulsifs avec conscience. Le fond sur lequel ces accès se développent, n'a rien de commun avec les folies confirmées, mais n'en n'est pas moins pathologique. Guislain a désigné sous le nom de *Nécrophiles* des individus que la plus monstrueuse des aberrations mentales pousse à profaner les cadavres.

Le plus connu de ces individus est le sergent Bertrand qui en 1847 et 1848 déterra dans les cimetières de Bléré (Indre-et-Loire) et dans ceux d'Ivry-sur-Seine et de Montparnasse, à Paris, de nombreux cadavres de femmes, s'acharnait d'abord sur eux à coups de sabre, puis les éventrait, en arrachait les viscères et les souillait parfois ensuite d'immondes embrassements. Poussé par une impulsion irrésistible, Bertrand ne reculait pas, même devant la mort quand son accès, *annoncé par de la tristesse, de l'angoisse et de la céphalalgie, s'emparait de lui*. Plusieurs fois il essuya des coups de feu; il fut même blessé, rien ne l'arrêta. Il savait qu'on avait installé, pour l'atteindre, une machine infernale au cimetière Montparnasse, ils'y rendit quand même. « Je savais, dit-il à ses juges, que la machine existait pour me donner la mort; je n'en ai pas moins franchi les murs. Une autre fois cette machine a raté. J'aurais pu la prendre et l'emporter, mais je me suis contenté de la démantibuler d'un coup de pied. Je suis entré dans le cimetière où j'ai déterré plusieurs cadavres. C'était un soir qu'il faisait une nuit profonde; le temps était horrible, il pleuvait et tonnait très fort. En sortant du cimetière Montparnasse je me suis rendu au cimetière d'Ivry où j'ai commis les mêmes actes... ma maladie se déclarait environ tous les quinze jours: elle s'annonçait par des maux de tête. »

Les antécédents de l'accusé, selon Michéa, certains caractères physiques, la tristesse, l'amour de la solitude dans le jeune âge; la périodicité des désirs, l'état convul-

sif et l'anesthésie durant les accès, sont autant de preuves qu'il ne jouissait pas de sa raison. Bertrand fut néanmoins, condamné à un an de prison.

En 1886, eurent lieu des attentats analogues au cimetière de Saint-Ouen. Dans la nuit du 25 au 26 mars, les gardiens trouvaient sur le talus le corps d'une jeune fille de dix-huit ans, nommée Mary Fernandé, qui avait été inhumée la veille à cinq heures du soir. Le cadavre avait été déterré, extrait de la bière et jeté à environ vingt mètres de l'endroit où il avait été enseveli; il avait subi les derniers outrages. Quelques jours après on constatait que la sépulture d'une petite fille avait été violées et le corps enlevé.

Les agents continuèrent leurs recherches et plus loin, près de la haie formant clôture, ils découvraient un linceul. A cet instant, ils aperçurent un homme qui sautait de la fenêtre d'une maison voisine abandonnée. Ils se mirent à sa poursuite et parvinrent à l'arrêter. Puis ils visitèrent la maison et y trouvèrent le petit cadavre.

L'individu arrêté fut questionné, il ne répondit pas; il semblait atterré.

Néanmoins son identité fut bientôt établie.

C'était un nommé Blot (Henri), âgé de vingt-six ans. journalier, demeurant rue Christian, n° 7.

Blot était marié et père d'un enfant. Mais sa femme, qu'il brutalisait, avait été forcée de le quitter.

Cet homme connaissait parfaitement les lieux et les usages du cimetière. Son père y avait été employé; lui-même y avait travaillé comme fossoyeur.

Il est soumis à un examen médico-légal, et le médecin reconnaît chez lui des habitudes d'intempérance « des

imperfections dues à l'hérédité morbide, mais il ne le considère pas comme un aliéné», et tout en tenant compte de ces antécédents pathologiques, l'homme de l'art conclut à une répression.

Blot est un grand garçon, portant une moustache rouge, les cheveux coupés ras, l'œil hagard. Il dit avoir agi poussé par une volonté plus forte que la sienne. Les agents du cimetière font connaître un détail d'une importance considérable. Lorsque Blot était fossoyeur à Saint-Ouen, dit un des témoins, je vis souvent des cercueils entr'ouverts près de la fosse commune; on voyait la tête et le corps. Depuis que Blot n'est plus au cimetière, ces faits ne se sont pas reproduits.

La déposition de sa femme n'est pas moins importante :

« Pendant les six premières semaines de notre ménage, je fus à peu près heureuse. Mais bientôt mon mari s'adonna à l'absinthe et devint brutal. Le fond de son caractère était sournois. Ainsi, quand nous étions hors de chez nous, il m'embrassait devant le monde et me donnait de forts coups de pied sous la table. Chez nous, quand nous étions seuls, il me frappait à coups de poing et à coups de pied n'importe où.

Pendant une grossesse, il me brutalisait abominablement pour me faire avorter. De dégoût je l'ai quitté. »

Blot a été condamné à deux ans de prison.

Michéa raconte l'histoire d'un moine quêteur, qui fut surpris accomplissant le coït sur le cadavre d'une femme qui venait de mourir. Legrand du Saulle parle d'un prêtre qui, quelques années avant la Révolution, fut convaincu d'avoir assouvi ses désirs brutaux sur le cadavre encore chaud d'une femme auprès de laquelle il avait été placé pour réciter des prières.

A côté des nécrophiles, il convient de placer ceux que M. Ball (1) appelle les *Sanguinaires*, et

(1) Ball, *La folie érotique*. Paris, 1888. p. 116.

qui, par une étrange dépravation morale, sont poussés à mutiler et à torturer l'objet de leur passion. Le plus célèbre de ces monstres est Gilles de Rays, maréchal de France, qui dans ses débauches inénarrables sacrifia plus de huit cents enfants. Gilles de Rays était-il un misérable débauché ou un fou? Grave question qu'il est impossible de résoudre. Pourtant, il semble bien qu'il ait éprouvé quelques impulsions morbides, car il avoua avoir quitté la cour parce qu'il était irrésistiblement poussé à violer et à *occire le Dauphin*. Ce n'est que plus tard qu'il se livra à ses épouvantables orgies.

Pour le fameux marquis de Sade, l'idéal du bonheur était de posséder une femme pendant que le sang coulait à flot d'incisions larges et profondes pratiquées sur les seins. Cet individu qui fut enfermé à Bicêtre et à Charenton, par mesure de morale publique, ne semble pas avoir donné des signes indubitables d'aliénation mentale.

Nous empruntons à M. Ball les faits suivants (1):

André Bichel, dont l'histoire a été rapportée par Feuerbach, après avoir violé des jeunes filles, les assassinait et les coupait en morceaux. Il raconta lui-même devant le tribunal qui le jugeait le démembrement d'une de ses victimes (Catherine Leidel).

« Je lui ouvris la poitrine, dit-il, et avec un couteau je fendis les parties molles; puis j'ai débité le corps comme un boucher ferait d'un veau. Je l'ai fendu en deux avec une hache, pour le faire entrer dans le trou que j'avais creusé d'avance sur la berge. Pendant toute cette opéra-

(1) *L'Encéphale*, 1887, et *La folie érotique*. Paris, 1888. p.127.

tion, j'éprouvais un violent désir d'arracher un lambeau du cadavre et de le manger. » (1)

Ce désir, un véritable anthropophage, Léger, l'a satisfait.

Un vigneron de 24 ans quitte la maison de ses parents pour aller chercher une place. Au lieu d'accomplir raisonnablement son projet, il erre dans les bois pendant huit jours, pris d'un désir insensé de manger de la chair humaine. Il rencontre enfin une petite fille de douze ans, il la viole, puis il lui déchire les organes génitaux, lui arrache le cœur, le mange et boit son sang; puis il enterre le cadavre.

Arrêté peu de temps après, il fait tranquillement l'aveu de son crime. Il fut condamné et exécuté. L'autopsie fut faite par Esquirol, qui trouva des adhérences entre la pie-mère et les couches corticales du cerveau. S'agissait-il d'un début de paralysie générale?

Le dernier héros de ce genre d'ignominies est Menesclou qui fut guillotiné il y a quelques années (1). Il avait violé, puis mutilé une petite fille de huit ans. Ch. Robin trouva, à son autopsie, des traces de méningite chronique.

Telles sont les principales formes de la dépravation sexuelle chez les dégénérés héréditaires. Nous aurions pu grossir cette liste; nous avons préféré nous en tenir aux types les plus tranchés et les moins discutables. Le vice et la folie sont souvent assez voisins l'un de l'autre pour qu'il ne soit pas toujours facile de distinguer la ligne qui les sépare; cependant le domaine de l'un et de l'autre doit demeurer séparé. Il ne faut pas oublier qu'une étrangeté ou une monstruosité génésiques ne peut en aucun cas suffire à caractériser un état psycho-

(1) Westphal, *Archiv. für Psychiatrie*, Band VII, p. 302.

(2) Motet, *Ann. d'hyg. publ. et de méd. légale*. 3^e Série, 1880, t. VII p. 439.

pathique, et qu'on ne sera autorisé à conclure la maladie, que dans les cas où il existe manifestement chez le sujet, soit actuellement, soit dans le passé, d'autres tares psychopathiques et des désordres réels de l'intelligence.

CHAPITRE IX

QUESTIONS DE MÉDECINE LÉGALE

I

CRIME ET FOLIE

Par tout ce qui précède, il nous semble suffisamment établi que le fou tel que se le représente le vulgaire, cet être hors des gonds, désordonné, hagar, n'est qu'une variété dans l'espèce. On peut être fou et conserver toutes les apparences de la raison ; on peut délirer sans danser sur la tête, sans déraisonner sur tout et toujours et même sans divaguer le moins du monde. Comme toutes les maladies, la folie a ses modes, ses formes et ses degrés.

Mais, il faut le reconnaître, de cette absence de limite tranchée entre la raison et la folie découlent les plus graves problèmes au point de vue de la

responsabilité morale. L'héréditaire, en raison de ses dispositions anti-sociales, de la faiblesse de son sens moral et de son manque d'équilibre intellectuel, se met souvent dans le cas d'être recherché par la justice. Et aussitôt la question : est-il ou n'est-il pas fou ? Est-il ou non responsable ? se pose pressante, inéluctable, et exige une réponse catégorique. La société et l'accusé l'attendent ; il n'est plus temps de dissenter sur la nature plus ou moins morbide des phénomènes, d'émettre des hypothèses et de se retrancher derrière le doute scientifique : la justice réclame de la science un verdict qui la mette à même de prononcer le sien.

Mais les difficultés que soulève l'incertitude des limites qui séparent la raison de la folie ne sont pas les seules car nous ne pouvons préciser davantage les frontières du crime et de la folie ; aussi convient-il que nous nous arrêtions un instant sur ce sujet que nous n'avons fait qu'effleurer dans un précédent chapitre.

Si nous nous reportons aux études les plus récentes des médecins criminalistes, nous voyons que loin de tendre à tracer des limites précises, elles ont au contraire pour résultat de créer une zone mixte, dans laquelle le crime et la folie morale viennent se confondre par des nuances insensibles.

Nous avons étudié au début de ce livre les ca-

(1) Voyez chapitre VII.

ractères somatiques qui accompagnent la folie héréditaire, principalement les stigmates de la dégénérescence. Les *criminels d'habitude* partagent précisément avec les aliénés héréditaires un grand nombre de ces symptômes de dégénérescence.

D'après Lombroso (1), les voleurs ont une tendance marquée à la microcéphalie, et l'on constate chez eux une grande quantité d'incorrections crâniennes, des anomalies dentaires, des synostoses prématurées des sutures, un front fuyant, la saillie ou l'aplatissement de la région occipitale. La plagiocéphalie, ou déformation oblique ovalaire de la tête, si commune chez les aliénés, ne le serait pas moins chez les criminels. S'il est une différence à noter au point de vue qui nous occupe entre ces deux catégories d'individus, c'est que les anomalies qu'on rencontre chez les criminels surpassent de beaucoup celles des fous eux-mêmes.

L'habitus des criminels-nés porte en effet tout entier le cachet de la dégénérescence. Toujours d'après le même auteur, ils sont atteints de strabisme dans la proportion de cinq pour cent. Les voleurs et les meurtriers ont un facies d'une laideur uniformément repoussante dû à la déformation et aux anomalies de leurs traits. Les violateurs sont grêles, blonds, rachitiques, parfois bossus; les pédérastes ont un aspect infantile, une apparence féminine. Les faussaires et les escrocs ont un teint pâle, des yeux hagards, la barbe rare, les oreilles

(1) Lombroso, *L'homme criminel* (traduction). Paris, 1887.

écartées, les cheveux épais et crépus. Chez tous, les anomalies génitales sont fréquentes, mais elles le sont surtout chez ceux qui commettent des crimes contraires à la morale sexuelle. Parmi les violeurs, en effet, certains sont à demi-impuissants, et leurs parties génitales sont tantôt atrophiées, tantôt d'un volume énorme.

Enfin les criminels de toutes les races perdent leurs caractères ethniques propres, et, comme les *crétins*, tendent vers un type uniforme qui, selon la propre expression de Lombroso, est le résultat d'une *dégénération morbide*.

On ne saurait en outre nier que, de même que certains individus présentent une disposition innée aux désordres de l'esprit, il en existe qui ont une disposition innée pour le crime. « On peut, dit Maudsley, dire du voleur ce qu'on dit du poète : il naît tel, il ne le devient pas. » Les récidives, qui s'élèvent à un chiffre énorme et sont devenues un véritable danger social contre lequel il a fallu dresser la barrière de lois spéciales, sont la preuve la plus évidente de cette prédisposition au mal d'un grand nombre de criminels. Ainsi, en France, sur 1000 récidivistes (1) :

67	n'avaient pas atteint leur 16 ^e année.
204	avaient de 16 à 21 ans.
284	— de 21 à 30 ans.
215	— de 30 à 40 ans.
206	— de 40 à 60 ans.

(1) Lombroso, *loc. cit.*

Sur 6108 prisonniers libérés en 1878, 39 % ont été repris dans l'espace de deux ans.

Fait remarquable, les proportions de récidives pour les diverses sortes de crimes sont en rapport avec la fréquence des anomalies crâniennes. Les voleurs fournissent le plus de récidivistes ; ce sont aussi eux qui présentent le plus d'anomalies de ce genre.

Presque tous les modes de la sensibilité physique sont obtus chez les criminels : or, nous savons que chez les fous moraux, l'analgésie est fréquente ; Renaudin, Moreau (de Tours), en ont cité des exemples ; c'est aussi l'opinion de Tamburini et de Seppilli. On doit rappeler, d'ailleurs, que les hystériques, chez qui la sensibilité est si souvent troublée ou pervertie, présentent fréquemment les caractères de la *folie morale*.

L'hérédité morbide est un terrain commun où viennent bien décidément se confondre le crime et la folie, ce qui ne contribue pas peu à démontrer l'inanité des efforts de ceux qui voudraient établir entre les deux, d'infranchissables barrières. D'après une statistique de Lombroso à laquelle il faut cependant se garder d'attacher une valeur absolue, si dans les antécédents héréditaires indirects des fous moraux, on rencontre plus de fous que de criminels, dans leurs antécédents directs, au contraire, les criminels et les vicieux dominant. Aussi, peut-on dire qu'en principe, les tendances à la folie et au crime, se confondent dans une hérédité de même nature et de par cette dernière, la folie

morale, réel trait d'union entre le crime et la folie intellectuelle, semblerait même plus rapprochée du premier que de la seconde.

Malgré ces preuves d'autant plus solides qu'elles ne reposent que sur des faits palpables, faciles à vérifier, quelques auteurs distingués se refusent à reconnaître la parenté du crime et de la folie. Le Dr Jacobi (1), par exemple, regarde le crime comme l'expression et le résultat d'un état mental particulier, *sui generis*, n'ayant que peu de points de contact avec l'aliénation mentale. Pour lui, c'est une manifestation de l'*Atavisme*, un retour à l'état mental de nos ancêtres les plus éloignés, tout comme la microcéphalie. « Ce n'est pas, dit-il, le réveil des instincts, encore moins est-ce la dégénérescence, comme semblent le croire beaucoup de médecins aliénistes. » Et pour démontrer que le crime d'habitude n'a pas de rapport avec la dégénérescence mentale, il part de ce principe, que cette dernière prend ses origines dans l'excitation cérébrale exagérée, dans l'abus de la force nerveuse; qu'elle est d'autant plus fréquente dans une contrée, par exemple, qu'on constate un plus haut degré de surexcitation mentale chez la population de cette localité. Mais cette théorie est manifestement inexacte et incomplète, car la dégénérescence mentale se montre excessivement commune dans certains milieux où la stagnation intellectuelle

(1) P. Jacobi, *De la sélection dans ses rapports avec Phéridité chez l'homme*. Paris, 1881.

est aussi grande que possible (1). Au surplus, pour être dénués de sens moral et portés à la violence, les sauvages, nos ancêtres, présentaient-ils toutes les tares physiques, toutes les incorrections somatiques qu'on rencontre chez les criminels? Le contraire est bien plus probable.

Une remarque importante à faire, c'est que tout ce que nous avons dit jusqu'ici ne s'applique qu'aux *criminels d'habitude*, et que les criminels d'occasion, comme le sont beaucoup de meurtriers, n'ont avec les premiers que des rapports plus ou moins éloignés, et n'offrent souvent aucun des signes de la dégénérescence.

Si, maintenant, nous continuons notre parallèle dans le domaine psychologique, nous voyons que l'absence de sens moral est encore une particularité commune aux criminels et à certains aliénés. Beaucoup de criminels ne peuvent comprendre en quoi consiste l'immoralité. Dans leur argot spécial la conscience s'appelle *la muette*.

« Il n'est pas rare, dit Lombroso, qu'un de ces misérables comprenne qu'il fait mal, mais il ne donne pas à sa mauvaise action la même importance que nous. Par exemple, Dombey écrivait, après son premier assassinat : « J'espère qu'on me pardonnera *cet enfantillage* ! » Rouet, en marchant à la potence, où le conduisait un assassinat suivi de vol, murmurait : « Faire mourir un homme pour si peu de chose ! »

(1) A. Cullerre, *Des dégénérescences psycho-cérébrales dans les milieux ruraux* (*Annales médic.-psych.*, 1884).

Si, malgré leur imbécillité morale, on voit sur-nager en eux quelques sentiments, on peut en même temps constater combien, malgré leur appa-rente énergie, ces sentiments sont instables, et tout de surface. Gasparone, poussé à un premier meurtre, par amour pour sa maîtresse, la tue peu après pour un mot de reproche qui lui avait échappé. Thomas, autre assassin, aimait sa mère à la folie, ce qui ne l'empêcha pas, dans un accès de colère, de la précipiter d'un balcon. Un troi-sième, Martinati, avait, pendant de longues années, aimé la femme dont, deux mois après son mariage, il songeait déjà à se défaire (1). On sait quelle étrange passion la plupart des prostituées, qui, à beaucoup d'égards, se rapprochent des crimi-nels-nés, éprouvent pour leurs indignes souteneurs; malgré sa violence, ce grand amour capable de résister aux plus indignes traitements, tombe à plat sous le prétexte le plus futile, pour se reporter sur un autre.

Nous avons vu, chez les fous héréditaires, le mysticisme religieux s'allier à la plus complète im-moralité. La famille Mercier (2) en est un des plus frappants exemples. Le monde des criminels, lui aussi, compte ses pratiquants convaincus, et il en est qui n'hésitent pas à mettre leurs forfaits sous la protection divine.

« Où trouver une personne plus religieuse, je dirai mieux, plus bigotte que la marquise de Brinvilliers, qui

(1) Lombroso, *loc. cit.*

(2) Voyez chap. vi

de sang-froid et longtemps avant son arrestation, préparant par écrit son examen de conscience, mêlait à ses parricides, à ses incendies, à ses empoisonnements, à ses débauches, les confessions omises ou faites avec négligence, et qui la veille du jour où on l'arrêta, se formalisait de ce qu'on l'autorisait à faire gras un jour maigre ? » (1) Selon madame de Sévigné, la Brinvilliers avait cessé d'être fille à sept ans. Elle s'essayait à la pratique des empoisonnements sur ses domestiques, sur ses amis, sur les malades des hôpitaux. Elle s'empoisonna elle-même pour éprouver un contre-poison. Enfin elle fit mourir par le poison son père, ses deux frères, sa sœur. Elle mit dix mois à tuer son père, répondant aux caresses et aux douceurs de celui-ci en doublant toujours la dose.

Que le lecteur se reporte à l'histoire de l'empoisonneuse Marie Janneret, que nous avons rapportée dans un précédent chapitre et il sera frappé des analogies qui existent entre son cas et le précédent. Qu'il veuille bien remarquer en outre, que la fille Janneret était indubitablement une aliénée, et qu'il dise si au lieu de l'horreur que lui inspirait la Brinvilliers, il ne va sentir naître en lui une pénible incertitude.

Comme les déséquilibrés et les fous héréditaires, les criminels manifestent un orgueil excessif, ce qui permet à Lombroso de faire le curieux rapprochement suivant : « La vanité des criminels est supérieure à celle des artistes, des littérateurs et des femmes galantes. » Lacenaire disait : « Je ne redoute pas la haine, mais je crains d'être méprisé. »

De même que certains fous moraux, et en parti-

(1) Lombroso, *loc. cit.*

culier les hystériques ont l'orgueil de leurs déportements et s'en font gloire, de même, les criminels ont l'orgueil de leurs forfaits. C'est précisément cette vanité excessive qui cause souvent leur perte. En se vantant de leurs crimes avec une inconcevable imprévoyance, ils se chargent eux-mêmes de fournir à la justice les moyens de s'emparer d'eux.

La cruauté est, en général, provoquée par un motif précis, comme la vengeance, la cupidité, la vanité offensée; et tuer pour tuer est, comme nous l'avons vu ailleurs, le fait de certains aliénés chez qui existe une perversion malade de la sensibilité morale. Cependant, il est des assassins véritables qui, eux aussi, tuent pour tuer, par une sorte d'appétit sanguinaire. Spadolino se plaignait en mourant de n'avoir fait que quatre-vingt-dix-neuf victimes et de n'avoir pu compléter la centaine (1). La férocité des Néron, des Caligula, des Tibère avait quelque chose de machinal, d'incoërcible. Gall a réuni et Moreau (de Tours) a cité quelques exemples frappants de ce penchant irrésistible au meurtre, même chez des personnes qui n'étaient ni folles ni criminelles : un garçon apothicaire, qui éprouvait un tel besoin de tuer, qu'il finit par embrasser la profession de bourreau; un fils de marchand qui, pour le même motif, se fit boucher; un riche Hollandais qui payait les bouchers qui faisaient de grosses livraisons aux navires pour qu'ils lui laissassent le plaisir d'assommer les

(1) Lombroso, *loc. cit.*

bœufs; un prêtre qui se fit aumônier de régiment pour voir couler le sang.

On sait avec quelle avidité les criminels recherchent le spectacle des exécutions capitales. Certains psychopathes éprouvent un penchant analogue, et c'est encore à Gall que nous empruntons les exemples suivants :

Le chevalier Lelwin assistait à toutes les exécutions criminelles. Il faisait tous ses efforts pour être placé près de la guillotine. La Condamine ne cherchait pas avec moins d'ardeur à se repaître de l'agonie des condamnés. Don Carlos, fils de Philippe II, n'avait pas de plus grand plaisir que de voir palpiter les animaux qu'il avait tués. Pierre le Grand, au témoignage de Voltaire, se repaissait des supplices dont il était l'exécuteur, et il avouait qu'il n'avait pas vaincu sur ce point son caractère.

Nous avons vu, en étudiant les perversions sexuelles, à quelles étranges aberrations sont conduits certains individus manifestement atteints dans leurs facultés intellectuelles et morales. Certains criminels aiment à associer le meurtre et la vue du sang à l'amour charnel; ce sont en général, comme le remarque Lombroso, des hommes soumis à une chasteté forcée, des prêtres, des bergers, des soldats, comme Mingrat, le père Ceresa, l'abbé Lacolange, l'abbé Léotard, Legier, etc.

On a remarqué que les passions sexuelles des criminels étaient ou très faibles, ou exagérées, et qu'elles revenaient périodiquement. Comme nous

l'avons fait observer, il en est de même chez les fous héréditaires.

Ajoutons que, comme les déséquilibrés héréditaires, les criminels sont portés aux excès alcooliques, au jeu, à la débauche; qu'ils manifestent parfois, en même temps que les sentiments les plus vils, des passions nobles, des aspirations artistiques, un goût tout particulier pour la poésie, un sentimentalisme bizarre et exagéré.

Enfin, bien que chez le criminel-né, la lésion porte surtout sur la sensibilité morale, son intelligence, en raison de l'union intime qui existe entre toutes les facultés, présente de nombreuses anomalies.

« Si l'on pouvait, dit Lombroso, établir une moyenne de la puissance intellectuelle des criminels avec la précision qui préside aux observations craniologiques, je crois qu'on obtiendrait des résultats égaux, c'est-à-dire qu'on trouverait une moyenne inférieure à la normale, avec des exagérations d'infériorité et de supériorité ». C'est précisément ce que nous avons signalé chez les fous héréditaires (1).

L'observation montre que les criminels d'occasion sont les plus intelligents, mais que tous, même les criminels de génie, présentent quelque côté défectueux de l'intelligence. Ils sont d'une légèreté d'esprit et d'une mobilité extrêmes. Il est impossible de fixer leur attention, et de leur faire suivre le raisonnement le plus simple. Leur imprévoyance

! (1). Voyez chapitre 1^{er}.

est incroyable ; et les plus grands coupables ne semblent pas se douter qu'ils peuvent être découverts. Même quand ils ont fait preuve, dans l'exécution d'un crime, d'une habileté infernale, ils ne tardent pas à commettre quelque maladresse qui, à leur grand étonnement, cause leur perte.

II

DIAGNOSTIC DIFFÉRENTIEL

De ce qu'il y a des analogies nombreuses entre le criminel-né et le fou héréditaire ; de ce qu'ils puisent leur constitution cérébrale défectueuse à une source commune, l'hérédité ; de ce qu'ils sont tous les deux des produits de dégénérescence de la race ; de ce qu'un même individu peut être à la fois criminel et aliéné, il ne s'en suit pas qu'il faille les assimiler l'un à l'autre et les confondre en un type unique. Ce sont deux rameaux d'un même tronc peut-être ; mais s'ils convergent par la base, ils s'écartent par le sommet et se développent dans des directions différentes. Aussi, ne croyons-nous pas pouvoir dire avec Lombroso : « La folie morale est un genre dont le crime constitue une espèce. » Pour nous, ce sont plutôt deux espèces voisines.

Car malgré leurs points de ressemblance, il y

aura toujours une différence fondamentale entre eux, différence sur laquelle doit reposer tout entier le diagnostic : c'est que, si le criminel-né et l'aliéné héréditaire sont tous les deux des *infirmes* de l'intelligence, l'aliéné héréditaire seul est un *malade*.

Ce sont ces caractères de maladie, qu'il importe donc de rechercher avec soin et de mettre en lumière. Et pour cela, il faut remonter à l'origine même du sujet, consulter la santé physique et morale de ses ancêtres, explorer son enfance, suivre pas à pas tous les incidents pathologiques de son existence, interroger sa vie mentale jusqu'en ses plus petits détails, en relever les incidents, les modifications, les crises, rechercher les mobiles de sa conduite, en apprécier la nature, en un mot faire la biographie scientifique de l'individu ; et ce n'est que d'après les documents fournis par cette laborieuse étude, qu'il sera permis de se prononcer avec quelque assurance.

L'hérédité est un facteur d'une importance capitale, et lorsqu'elle existe, elle constitue une présomption importante en faveur de la folie, bien qu'on ne puisse nier qu'elle se rencontre quelquefois à l'origine du crime. Si, en général, dans l'étiologie de la folie, on tient grand compte de la présence chez les ascendants ou les collatéraux d'un cas d'aliénation mentale, quelle importance ne devons-nous pas attacher à la constatation d'un grand nombre de faits d'hérédité dans les antécédents morbides d'un individu comme

il arrive presque toujours dans le cas de folie morale? Marie Jeanneret, empoisonneuse et folle, ne comptait pas moins de sept aliénés parmi ses parents les plus proches. On en trouve à peu près autant dans la famille de Guiteau, l'assassin de Garfield. Dans la famille du comte Agnoletti, parricide et fou, qui malgré l'énergique défense du professeur Verga, de Milan, fut condamné, il s'en trouvait également une demi-douzaine. Voici en quelques mots, l'observation de cette intéressante victime d'une erreur judiciaire.

Le 8 janvier 1872, le comte Achille Agnoletti écrivait de Milan à sa femme la lettre suivante: «Thérèse, la lutte a été terrible, cruelle, mais la force de la douleur et le précipice où tu m'as jeté dans notre dernier entretien, m'ont décidé à laisser libre celle qui désirait tant l'être. Ce n'est point égoïsme, mais un *juste principe de philosophie* qui fait que mon fils partagera mon sort... » Le soir, Agnoletti entra dans l'hôtel de Rome, mouillé, grelottant; son visage décomposé exprimait la terreur. Il déclara qu'en voulant satisfaire un besoin, il était tombé dans l'eau. Le lendemain on trouvait noyé dans un canal un jeune enfant de trois ans; c'était son fils. On crut à un acte de vengeance dirigé contre sa femme dont il était séparé et avec qui il avait, par suite de ses prodigalités et sa vie dissipée, vécu en mauvaise intelligence. En réalité, selon le professeur Verga, « Agnoletti voulait d'un seul coup fuir ses créanciers, ses ennuis et tous ses maux; c'était une idée fixe. Combien de gens se tuent dans de conditions bien moins malheureuses. Il voulait aussi associer son fils à sa destinée, et cela par une double erreur: la première était de croire la chose logique et permise à un père, il l'a écrit; la seconde, de préserver son fils d'une vie malheureuse, pensée pire que la première, et que nous avons notée chez les aliénés mélancoliques. Dans son esprit

malade, la mort du fils devait compléter le suicide du père. Il le tenait sous son manteau afin de périr avec lui. L'eau froide, pour laquelle Agnoletti a toujours éprouvé une espèce de frayeur, lui fit ouvrir les bras et laisser son fils pour se sauver. S'il n'avait pas l'intention de se tuer, ainsi qu'on la prétendu, pourquoi l'annoncer avec tant de solennité à sa femme, dans sa dernière lettre que j'appelle son testament. N'exposait-il pas sa vanité, qu'il portait si haut, à faire la plus triste figure ? Souvenir, j'en suis certain, qui est un de ses plus grands tourments. Pourquoi, au moins, ne pas emporter de l'hôtel de Florence son argent et les objets de valeur, qui lui auraient été si utiles dans sa fuite ? Pourquoi entrer dans l'eau jusqu'aux cheveux, ce qui exigeait un changement de vêtements, retardait son évasion et éveillait les soupçons ? Si l'assassinat du fils était une vengeance contre la mère, pourquoi ne pas l'assouvir sur celle-ci ? Sa vengeance, en l'admettant, était celle d'un fou ! »

« Les Agnoletti, ont dit certains témoins du procès, sont des fous de père en fils, et Achille Agnoletti est un extravagant et un fou. » Un de ses précepteurs disait encore de lui : « Ce cher enfant est un véritable fou, » tant il avait le caractère violent, indiscipliné et bizarre. A l'armée, il passait pour être *toqué*. Son père le détestait ; tous le fuyaient à cause de ses violences. A la mort de son père, il se livre à des dépenses folles, et se ruine en peu de temps à l'achat d'objets d'art et en luxe insensé. Il avait un palais, et des équipages à quatre chevaux. Il était alors sujet à des *bouffées d'exaltation avec idées de grandeur*, et aimait parfois à dire qu'il était un grand seigneur, un roi. Pendant son procès, il eut l'attitude la plus singulière. Il se fit gloire à l'audience de la monstrueuse lettre qu'il écrivait à sa femme au moment d'accomplir le meurtre de son enfant. « Quiconque la lira, disait-il, comprendra qu'elle n'est pas l'œuvre d'un imbécile, mais d'un homme de caractère ! »

Agnoletti se faisait remarquer par une mutabilité de caractère et d'humeur en harmonie avec la mobilité de ses yeux, de sa physionomie, de toute sa personne. Les dépositions sont unanimes pour attester qu'il passe avec une extrême facilité de la joie à la tristesse, du rire aux pleurs,

du calme à l'excitation. Agnoletti a avoué qu'il sentait les changements de temps, comme une hystérique, et qu'il était sujet à des tremblements qui lui faisaient tomber les objets des mains. Dans le procès de Milan, sa tenue fit une vive impression sur tous les assistants, parce qu'il pleurait, sanglotait et était sur le point de s'évanouir. Tantôt il déclamait d'une voix vibrante et presque arrogante, tantôt il discourait négligemment, en se dandinant avec des mouvements vibratoires. L'Agnoletti du premier procès (il fut jugé deux fois), était tout à fait différent de celui du second. Dans le premier, il baillait, traînait ses mots et ne pouvait tenir le fil du discours; il fallait lui accorder un long repos. Dans le second, il n'était plus le même; il se levait aux appels comme une détente de ressort, prenait des poses et des attitudes de maître absolu; on aurait dit qu'il voulait par sa voix tonnante et ses gestes électriques foudroyer les juges et les jurés. Dans la prison, comme l'a déposé le docteur Maironi, les jours pour Agnoletti se suivaient, mais ne se ressemblaient pas.

Agnoletti a la mémoire prompte et tenace, l'expression facile et parfois heureuse; mais quel usage a-t-il fait de ses dons? Il vous répète à satiété l'histoire de sa vie, en divaguant sur une foule de détails d'un intérêt tout à fait secondaire, en s'arrêtant spécialement à chaque petit trait qu'il croit à son avantage et qu'il semble vous jeter à la face d'un air de triomphe; quant à son crime, vers lequel il aurait dû faire converger tous les efforts de son raisonnement, il l'a décrit minutieusement, au point de faire frémir l'auditoire; mais quant à chercher à le voiler, à l'atténuer, à l'excuser, il n'en a pas eu le moindre souci. Si jamais preuve plus décisive de l'absence complète du sens moral et de l'erreur du jugement sur l'appréciation d'un acte criminel a été donnée, c'est évidemment dans ce cas. Agnoletti se contente de crier de toutes ses forces: *Je suis innocent, ma conscience ne me reproche rien*; comme si on devait le croire sur parole et que l'innocence d'un accusé dût se mesurer à la force de ses poumons.

Comme antécédents personnels, on relevait chez l'accusé des céphalalgies, des vertiges et des hémorroïdes.

Voici maintenant quels sont ses antécédents héréditaires; son grand-père maternel, atteint de folie conges-

tive, a succombé au délire des grandeurs. Une tante du même côté, dont la mère était folle, a été atteinte d'aliénation avec impulsion au suicide et à l'homicide. Son grand-père paternel était hypocondriaque. Il savait en consultant ses déjections, y reconnaître le *potage*, le *bouilli* et le *rôti*. Sa mère était hystérique et avait des crises d'exaltation. Son père, enfin, était « un original difficile à aborder », renfrongné et taciturne. On l'appelait *le méchant*.

Le professeur Verga se demande, en terminant, quel nom il faut donner à un homme si variable, si prodigue, si vaniteux, sur lequel l'éducation paternelle, la vie de collègue, la discipline militaire n'ont eu aucune prise; qui dit adorer sa femme et ne peut supporter ses légers défauts, qui chérit son fils avec des larmes de tendresse et va le noyer? A cet étrange mélange de bien et de mal, d'amour et de haine, de bon cœur et de férocité, de grandeur et de misère, de délicatesse et de brutalité? Ce nom, la science l'a trouvé, c'est la folie raisonnante. Or nous savons ce qu'on doit entendre par ce mot.

Selon Krafft-Ebing (1), qui a bien étudié les signes de la folie morale, on peut prouver qu'il existe dans tous les cas une organisation cérébrale défectueuse congénitale ou que le sujet a eu pendant le cours de sa vie une maladie cérébrale grave. C'est ce que nous avons nous-même exposé au début de ce travail. Pour lui la dégénérescence cérébrale congénitale est due essentiellement à des parents

(1) *Friedreich's Blätter für gerichtliche Medizin*, Nurnberg, 1871, et *Annales médico-psychologiques*, 1873.

atteints d'aliénation, d'épilepsie ou d'alcoolisme. Il convient, selon Verga, d'ajouter à cette énumération l'hystérie, l'hypocondrie, et les maladies cérébrales bien caractérisées, comme la méningite, l'encéphalite et même l'apoplexie.

Si des antécédents héréditaires on passe aux antécédents personnels, on retrouvera souvent au début de l'existence des fous moraux de graves maladies du système nerveux ; les convulsions de l'enfance, des inflammations du cerveau et de ses enveloppes, le retour de phénomènes nerveux inquiétants sous l'influence de la moindre cause. Ces divers accidents laissent après eux une altération permanente des centres nerveux, dont dépendront plus tard les désordres de la sensibilité et de l'intelligence.

Plus tard, à l'époque de la puberté, nous retrouverons chez eux de nouvelles perturbations nerveuses ; la chorée, l'hystérie sous ses diverses manifestations, somatiques et psychiques ; des accidents vertigineux ou épileptiformes passagers (1) ; du délire, de véritables accès de folie.

Plus tard encore, ils auront éprouvé des congestions cérébrales, des attaques épileptiformes. Nous avons déjà dit tout cela, et si nous y insistons de nouveau, c'est par ce que la constatation de ces incidents pathologiques est d'une importance capitale.

(1) Nous négligeons à dessein de parler de l'épilepsie confirmée, car, pour nous, la constatation de cette maladie ne permet aucun doute sur la nature des troubles psychiques concomitants.

« De même, dit Lasègue, qu'il peut se produire chez les individus dont la santé a été altérée par une affection primitive, une maladie seconde en rapport avec cet antécédent, de même il y a des maladies secondes chez les individus dont l'état cérébral a été troublé » (1). Et en effet, chacune de ces crises laisse après elle une nouvelle modification du système nerveux qui influera sur les facultés intellectuelles, pour les pervertir ou les désorganiser.

On retrouvera encore, chez les mêmes individus, une grande tendance à délirer sous l'influence de causes banales; une intolérance tellement marquée pour les boissons alcooliques, que tout excès, fût-il léger, s'accompagne de délire, et enfin, une grande prédisposition à éprouver des accès d'aliénation mentale de forme commune.

La constatation de ces diverses particularités morbides ne sera pas de mince importance pour le diagnostic. D'autre part, si nous pénétrons sur le terrain psychologique, ici encore nous retrouvons certaines différences de grande valeur. Le criminel-né, quelle que soit l'acuité de certaines de ses dispositions intellectuelles, son habileté, sa ruse, son audace, n'a le plus souvent qu'une intelligence bornée; le psychopathe héréditaire peut au contraire jouir de facultés brillantes. Le premier, sous ce rapport, reste toujours égal à lui-même; le second peut passer par des alternatives très diverses où il semble que son esprit s'allume et s'éteigne tour à tour, au gré de forces inconnues.

(1) Lasègue, *Les cérébraux. Études médicales*, 1884.

Il existe de ce fait une observation bien curieuse de Morel.

« Dans une expertise très difficile que j'ai faite conjointement avec MM. les D^{rs} Duménil et Vingtrinier, il s'agissait d'un jeune homme qui avait fait pour une trentaine de mille francs de faux billets. Comment excuser un pareil acte ? S'il y a des aliénés qui volent (les paralytiques généraux, les hystériques, les épileptiques), il est plus difficile d'admettre qu'ils se livrent à l'escroquerie. Rien de plus prémédité, de plus réfléchi qu'un pareil acte ; aussi n'eûmes-nous pas l'idée d'excuser l'acte de l'inculpé. Mais nous présentâmes cet individu sous son véritable côté maladif. C'était un héréditaire bizarre, excentrique, instinctif, recelant dans une tête bien faite en apparence, un cerveau defectueux. Il n'avait pu terminer ses études. Il était inepte. L'argent qu'il se procurait était employé, en faible partie, à satisfaire ses passions érotiques. Il en consacrait la majeure partie à l'achat de jouets d'enfants ou de choses inutiles, etc. Cette situation fut prise en considération. L'individu fut interdit et envoyé à Quatre-Mares, où il donna la preuve qu'il existait chez lui la manie des grandeurs. Il sortit de l'asile très amélioré et fut envoyé en Afrique, où il recommença ses escroqueries. Le rapport que nous avons fait une première fois fut remis aux mains du procureur impérial. Notre individu échappa une seconde fois à une peine infamante. Il fut envoyé chez les frères Labitte, à Clermont. Il en est sorti, et comme preuve qu'il ne faut pas désespérer de ces sortes d'état, je dirai que depuis deux ans, il va parfaitement bien, qu'il existe chez lui une transformation complète et qu'il remplit un emploi dans une administration publique sans que ses chefs aient jamais eu à se plaindre de lui ». (1).

Il y a une forme d'aliénation désignée sous le nom de *folie circulaire*, parce que l'exaltation et la dépression des facultés y alternent dans une sorte de cercle vicieux. Un très grand nombre d'hérédi-

(1) Morel, *Soc. psych.*, 30 juillet 1886. *Annales*, janv. 1867.

taires présentent à l'état d'ébauche, d'esquisse plus ou moins vague, cet état circulaire des facultés intellectuelles et morales. Exaltés pendant des mois et quelquefois des années, on les voit s'enfoncer soudain dans une sorte de somnolence indifférente et stupide qui fait l'illusion d'un naufrage définitif. Hardis, actifs, fiévreux, pleins de confiance en eux-mêmes dans la première période, ils deviennent indécis, tristes et hésitants dans la seconde.

L'intermittence, phénomène habituel dans les maladies nerveuses, est encore un des signes distinctifs les plus importants des psychopathies sans délire. Nous avons vu que certaines folies héréditaires étaient essentiellement périodiques, comme la dipsomanie, la pyromanie, la kleptomanie, les monomanies homicide et suicide. La même périodicité s'observe pour certaines crises moins caractérisées, mais tout aussi réelles, comme le vagabondage, la perversion des facultés morales, le retour d'instincts dépravés, d'excès ou d'aberrations sexuelles, d'actes malfaisants ou criminels de diverse nature.

Enfin on peut dire que, si chez le criminel-né le sens moral n'existe pas, ou n'a que de faibles racines, chez le psychopathe appartenant à la folie morale il est plutôt perverti. Ce dernier, plus encore que l'autre, présente des perversions affectives multiples, un égoïsme outré, un orgueil absurde, une indifférence absolue pour tout ce qui n'est pas lui. Il faut encore remarquer avec Esquirol et Krafft-

Ebing (1), que le plus souvent il agit à l'encontre de ses intérêts, néglige toute prudence ; que dans ses actes il y a irrésistibilité, spontanéité et le plus souvent absurdité évidente ; qu'il ne comprend pas l'horreur de son crime devant lequel sa conscience reste impassible et muette ; et que non seulement il ne cherche pas toujours à le dissimuler, mais encore qu'il s'en vante comme d'un titre de gloire ; — sans oublier toutefois que, dans certains cas, il peut obéir aux mêmes mobiles que les autres hommes, et chercher des moyens de défense ou d'excuse comme le premier criminel venu.

Si en dehors du délire caractérisé, pas un des signes que nous venons d'étudier n'est pathognomonique d'un état maladif de l'intelligence et de la sensibilité morale, on peut hautement affirmer que la réunion de plusieurs de ces symptômes suffit dans la plupart des cas pour porter un diagnostic. Et s'il est des cas indécis où l'expert hésite entre le crime et la folie, il faut qu'on sache que c'est l'exception. Il se produit parfois, il est vrai, des divergences de vues devant les tribunaux, entre experts chargés d'examiner un accusé soupçonné de folie ; mais il est à remarquer que c'est presque toujours entre des aliénistes de profession et des praticiens incompetents en matière d'aliénation mentale.

(1) Krafft-Ebing, *loc. cit.*

III

RESPONSABILITÉ

« Il n'y a ni crime ni délit, dit la loi, lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou qu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » (1)

Étant donné que le mot *démence*, dans le langage juridique est synonyme d'*aliénation mentale*, la question de responsabilité légale se ramène donc strictement à une question de diagnostic. Le prévenu était-il aliéné au moment de l'acte? Il est irresponsable. Était-il sain d'esprit? Il est responsable et doit alors compte de sa conduite à la société.

Hors de là, il n'y a que contradiction, discussion, intrusion d'incompétences et confusion.

Tel n'est pas, cependant, l'avis des partisans de la *responsabilité partielle*. Ces derniers n'admettent l'irresponsabilité totale qu'en cas de folie générale. Si l'accusé ne présente qu'une aliénation partielle, un délire restreint à un certain nombre d'idées, il ne sera pas responsable quand il aura agi sous l'influence de son délire, mais il devra

(1) Article 64 du Code pénal.

être considéré comme tel toutes les fois que le mobile auquel il aura obéi sera étranger à la sphère de ses conceptions malades. On suppose que la lésion circonscrite de son intelligence n'a pas à ce point bouleversé sa raison qu'il n'ait plus la notion du bien et du mal et qu'il ne puisse plus opposer la moindre résistance à l'entraînement de ses passions. Pourquoi un individu commettant un acte manifestement étranger à son trouble mental, l'exécutant avec une volonté évidemment perverse, ne subirait-il pas sa part de responsabilité comme tout autre coupable ? Il y a là, selon les partisans de cette doctrine dont le plus éloquent porte-parole est Legrand du Saulle, quelque chose qui choque le bon sens et répugne aux scrupules d'une conscience alarmée.

D'autres, dont les idées, croyons-nous, n'ont plus de représentants à l'heure actuelle, sont allés beaucoup plus loin, car Casper soutenait, à une époque peu éloignée de nous, que tout individu atteint de délire partiel doit être responsable dans tous les cas, qu'il ait ou non agi sous l'influence du délire.

Pour soutenir cette doctrine, il faut, comme Legrand du Saulle, nier la solidarité des facultés et admettre que l'individu, accaparé par une idée fixe, est cependant assez maître de ce qui lui reste de raison pour résister à des penchants mauvais. Cependant, l'observation attentive démontre, et nous nous sommes évertué dans tout le cours de ce travail à bien faire ressortir ce point de clinique — que quel que soit en apparence le cercle restreint

dans lequel se meut le délire, l'intelligence n'en est pas moins altérée dans sa totalité; que des idées pathologiques ne sauraient germer et se développer que sur un terrain préalablement maladif; que si la folie est diverse dans ses manifestations, elle est une dans sa nature, et qu'il n'y a pas de monomanie qui ne présente, dans le cours de son existence, plusieurs monomanies différentes, symptômes variables d'une maladie, et non maladies elles-mêmes.

Deux conséquences graves découlent de la doctrine de la responsabilité partielle : la première, qu'un malade — car selon l'expression même de Legrand du Saulle, l'aliénation mentale, même partielle, doit toujours rester une maladie — sera exposé à subir et à communiquer à sa famille une flétrissure indélébile; la deuxième, qu'au lieu de recevoir les soins appropriés à son état, il ira se mêler aux criminels vulgaires dans la promiscuité de la prison ou du bagne, à moins — et c'est là où apparaît l'ingéniosité du principal apôtre de la responsabilité partielle — à moins qu'on ne crée pour les fous partiels une *pénalité spéciale* et des prisons-asiles d'aliénés.

Ce détail nous semble significatif; il jugerait la doctrine, si elle n'était déjà condamnée par la fausseté de son principe, qui repose sur une erreur médicale. Mais en admettant même qu'il soit vrai, comment limiter exactement la sphère du délire? fait excellemment observer Jules Falret, l'éloquent adversaire de la responsabilité partielle.

« Comment affirmer que tel acte, accompli dans tel moment, est totalement étranger aux conceptions délirantes de l'individu, tandis que tel autre acte, commis au même instant, doit être attribué à une impulsion malade ? Comment fragmenter ainsi l'âme humaine et faire deux parts distinctes dans ce qu'il y a de plus indivisible chez l'homme, sa personnalité, son libre arbitre, sa responsabilité ? Comment le punir en même temps pour certains actes et l'absoudre pour certains autres ? Qui pourrait prétendre apprécier avec certitude ce qui se passe dans l'intimité de la conscience, en dehors de tout témoin intérieur ou extérieur ? Qui pourrait peser, mesurer le degré d'impulsion qui a entraîné le malade à l'action et le degré de résistance qu'il a pu y opposer ? Qui a la prétention de posséder un *phrénomètre*, c'est-à-dire un instrument assez précis, assez rigoureux, pour calculer avec exactitude dans cette statistique intellectuelle et morale, dans ce mécanisme compliqué des facultés intellectuelles, morales et instinctives, la puissance des forces d'impulsion et le contre-poids exercé par les forces de résistance (1). »

Ainsi donc, nous le répétons : admettre une certaine responsabilité légale en matière d'aliénation mentale, c'est commettre une hérésie scientifique et vouloir livrer à l'arbitraire et au hasard la vie et l'honneur des individus et des familles. D'ailleurs, si l'on admettait la responsabilité partielle chez les aliénés, à plus forte raison faudrait-il l'admettre

(1) Jules Falret, *Dict. encyclop. des Sc. méd.*, 3^e série, t. III.

chez les sains d'esprit. Car qui oserait dire qu'il n'y a pas, entre tous les hommes, d'innombrables degrés dans le libre arbitre : bien plus, que le même homme ne jouit pas d'une liberté variable suivant l'heure et les circonstances ? Depuis l'homme intelligent, instruit, doué des plus hautes qualités morales, habitué à exercer un empire presque absolu sur ses idées et ses penchants, jusqu'à l'être grossier, ignorant, vicieux par éducation, élevé dans un milieu où les mauvaises passions se développent à l'abri de toute contrainte, n'y a-t-il pas un nombre infini de degrés dans la responsabilité morale ?

Mais la responsabilité morale n'est pas la responsabilité légale, et le Code n'est pas un traité de philosophie. Si la loi demande à tous un même compte de leurs actes ; si elle ne peut, sous peine de n'être plus la loi, faire de différence entre un homme bien doué moralement et un autre qui le serait moins, elle ne peut pas davantage en faire entre un homme très malade et un autre qui ne l'est pas au même degré : tous les deux sont malades, cela suffit pour qu'ils échappent à sa compétence.

Laissons maintenant de côté l'aliénation mentale proprement dite, et supposons-nous en présence d'une de ces nombreuses variétés d'incorrection mentale qui sont sur la frontière de la raison et de la folie, et qui ne présentent pas d'une façon indubitable le cachet de la maladie. Quelle conduite tiendra l'expert ? Lorsqu'il aura reconstitué l'histoire du sujet, qu'il aura relevé ses antécédents hérédi-

taires, ses imperfections intellectuelles et morales, constaté, en un mot, son infirmité mentale, sera-t-il en mesure de porter un jugement, et quel sera ce jugement ?

C'est précisément dans ces cas mixtes qu'il conviendra de discuter le degré de responsabilité, et d'admettre qu'elle peut être atténuée, suivant les cas et suivant les circonstances. En d'autres termes, tout en reconnaissant que ses investigations n'ont pas abouti à constater la folie confirmée, l'expert a le devoir de signaler au magistrat que le sujet s'éloigne plus ou moins de la normale, que sa constitution psychique est plus ou moins défectueuse et partant que sa liberté morale s'en trouve plus ou moins diminuée.

Pour l'appréciation de faits de cette nature, on ne saurait poser des règles immuables, et chaque cas particulier doit être apprécié individuellement. Le fait seul qu'on constate chez un individu la déséquilibre mentale ou la prédisposition héréditaire, ne saurait l'exonérer de toute responsabilité. Qu'arriverait-il, en effet ? C'est qu'il n'y aurait plus ni aventuriers, ni excentriques malfaisants, ni chevaliers d'industrie, ni vicieux, ni vagabonds, ni ivrognes, ni hystériques, etc., ni criminels mêmes, si, comme la science tend à l'admettre, ces derniers sont aussi des héréditaires dégénérés ; il n'y aurait plus que de malheureux déshérités, plus à plaindre qu'à punir.

Pourtant la société a le droit et le devoir de se défendre. Tant que ces individus n'offrent que des

lacunes dans leur intelligence, tant qu'ils se contentent d'être des êtres mal doués, des déséquilibrés, de simples prédisposés, ils doivent compte de leur conduite. Ils possèdent, comme le dit encore Jules Falret (1), les principaux attributs de l'espèce humaine et, quelques faibles que soient leurs facultés, elles leur permettent pourtant d'apprécier dans une certaine mesure la moralité de leurs actions, de discerner le bien et le mal et de s'abstenir de commettre des actes contraires aux lois. Ce serait pousser trop loin l'indulgence que de les absoudre quand même de tout ce qu'ils peuvent faire de mal. D'autre part, il serait excessif de les assimiler absolument aux hommes qui jouissent de la plénitude de leur intelligence. D'où la nécessité d'admettre pour cette catégorie d'individus une certaine atténuation de la responsabilité légale.

Tels sont les principes qui se sont peu à peu dégagés de l'étude de la Psychologie morbide. Et on peut dire que cette science, loin d'avoir affaibli, comme on le prétend, d'une façon un peu banale, les ressorts de la justice, a largement contribué à éclairer ses jugements, et à en augmenter l'autorité.

« Nous ne sommes plus au temps, s'écriait, il y a quelques années, dans un procès criminel, un magistrat italien, où des milliers de sorciers, de possédés, étaient brûlés, ni même à l'époque plus rapprochée de nous où un magistrat proclamait hautement que certains criminels étaient des fous

(1) Jules Falret, *Dict. encyclop. des Sc. méd.*, 3^e série, t. III

qu'il fallait guérir en place de Grève. » S'il n'en est plus ainsi, c'est grâce aux progrès de la psychologie morbide.

Mais il en est de cette science comme de toutes les autres. Incomplètement étudiée, superficiellement connue, elle donne lieu à des abus de langage, à des interprétations excessives, à des conclusions erronées dont elle ne doit pas être rendue responsable.

« Rien qu'à voir, disait récemment un publiciste, la foule des adjectifs que nous avons improvisé substantifs pour excuser le criminel, on sent que notre époque est l'apogée de la fausse sensibilité. Tout va au gré des besoins de la défense ; un assassin n'est plus pour nous un assassin... c'est un *inconscient* ; c'est un *irresponsable*... *Impulsif* est le néologisme le plus nouveau dans la série criminelle... (1) »

C'est aux avocats, aux gens de lettres, aux journalistes eux-mêmes, que ces critiques s'adressent, et non à la science et à ses représentants.

Car c'est un préjugé bien peu justifié que celui qui prétend que les spécialistes voient des fous dans tous les coupables. Je ne sais s'il existe une statistique des conclusions pour ou contre la folie, fournies par les experts à la justice, mais si elle était faite et rendue publique, nous sommes convaincus qu'elle étonnerait profondément ceux qui croient au parti pris des experts en aliénation mentale.

Au point de précision et de rigueur où elle est

(1) Lorédan Larchey, *Monde illustré*, 16 juillet 1887.

rendue, la science ne doit plus inspirer aucune défiance, et s'il est un regret à exprimer, c'est qu'elle ne soit pas consultée plus souvent ; car il ya encore des erreurs judiciaires qui pourraient être évitées.

En 1866, un surveillant en chef déclarait qu'il y avait dans la prison à laquelle il était attaché, au moins douze détenus chez lesquels la folie était présumable (1). Gutsch, médecin des prisons de Bade, établit (2) qu'il a constaté chez plusieurs détenus un trouble évident des facultés devant faire admettre qu'au moment de leurs crimes, ils étaient déjà atteints d'aliénation.

Dans l'enquête de la commission anglaise instituée en 1865 par le Parlement pour étudier la question de la peine de mort, on lit, dit Brierre de Boismont (3) que lord Sidney Godolphin, examinateur de l'Asile de Denham, a reconnu que la peine de mort avait été appliquée à des aliénés.

« On peut se faire une idée des conséquences de la folie méconnue ou rejetée, dit encore le même médecin (4) lorsqu'on lit dans le travail de M. le D^r baron Mundy, sur les législations étrangères relatives à la folie que le jurisconsulte Fitzroy Kelly déclara en 1864 que pendant les 64 dernières années, on avait commis, en Angleterre, 60 meurtres légaux, en exécutant autant d'aliénés. Une

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juillet 1866.

(2) Gutsch, *Des rapports de l'aliénation mentale avec l'emprisonnement cellulaire*.

(3) Brierre de Boismont, *Annales méd. psych.*, 1873.

(4) *Loc. cit.*

brochure du docteur anglais Madden, sur les aliénations mentales et la responsabilité criminelle des insensés, apprend qu'en quelques années, 11 d'entre eux ont été condamnés à mort et 8 exécutés. Les 3 autres ont été graciés, mais renfermés. »

Une statistique du D^r Vingtrinier (1) comprend 4,300 condamnés, parmi lesquels 262 aliénés. Sur ce nombre, 176 signalés par les médecins comme fous, ont été acceptés par les juges, — 82 condamnations ont été prononcées sans que les médecins aient été consultés ou même malgré leur opinion exprimée. Sur 6 condamnations pour affaires criminelles, 1 a été exécuté, les 5 autres sont devenus fous. Quant aux 76 condamnés pour délits correctionnels, 1 est mort peu de temps après l'arrêt, 19 ont subi leur peine au quartier d'aliénés de Bicêtre, les 56 autres ont dû, peu de jours après leur arrêt, être conduits dans un asile d'aliénés.

« Un triste exemple de ces erreurs judiciaires (2), est celui du meurtrier de l'archevêque Sibour. Les antécédents de son assassin, Verger, prêtre du diocèse de Paris, dénotaient un caractère exalté, inquiet, porté à la menace et de nature mélancolique. Il comptait dans sa famille huit aliénés et suicidés. On l'avait enfermé dans la prison de Melun pour un délit qu'on croyait passible des tribunaux. Deux mois avant son crime, *il était mis hors de cause, comme aliéné*. Cette circonstance paraît avoir été ignorée puisqu'on n'en a point parlé dans le procès. Le désordre de son esprit n'avait cependant pas échappé à plusieurs ecclésiastiques et particulièrement à l'un des curés de Paris. » Et cependant, ainsi que l'atteste Tardieu qui a pu-

(1) Vingtrinier, *Des aliénés dans les prisons et devant la justice*, 1853.

(2) Briere de Boismont, *loc. cit.*

blié (1) une lettre de Verger, attestant l'exaltation de son esprit, ce malheureux n'a été l'objet d'aucun examen, bien que le danger de sa folie eût été signalé à l'autorité.

Tardieu caractérise ainsi la condamnation à perpétuité d'un autre fou mélancolique, qui avait tué, au Grand théâtre de Lyon, une femme qu'il ne connaissait pas, pour avoir le temps de se réconcilier avec Dieu : « Jobard est un aliéné, victime de la plus flagrante et de la plus cruelle des erreurs judiciaires. »

Il est surtout une forme de folie qui donne lieu aux interprétations les plus diverses, soit de la part des magistrats, soit de la part du public. C'est précisément celle qui nous a occupé presque constamment dans le cours de cet ouvrage : celle qui se manifeste surtout par le désordre des sentiments et des actes, tout en respectant, au moins en apparence, l'intelligence proprement dite. Elle est même souvent méconnue par les médecins qui n'ont pas fait une étude approfondie des maladies mentales. De l'aveu de Krafft-Ebing, aliéniste allemand dont les travaux de médecine légale font autorité, le bagne est rempli de fous moraux, victimes d'erreurs judiciaires, et Verga prétend que si la folie morale est si commune dans les asiles de riches et si rares dans les asiles de pauvres, c'est que les premiers doivent à des magistrats plus éclairés et à des avocats plus habiles, l'avantage d'être soustraits à des condamnations, auxquelles ne peuvent échapper les autres.

(1) Tardieu, *Étude médico-légale sur la folie*, 2^e édition, Paris, 1880.

Ce sont ces mêmes fous, lucides en apparence, qui donnent lieu, de temps en temps, à ces histoires dramatiques de séquestrations arbitraires, qui soulèvent de si violentes protestations dans la presse et le public. Et pourtant, que faire! La société doit-elle donc rester désarmée en face de leurs méfaits, de leurs scandales et parfois de leurs crimes? Les poursuivre? Mais ils sont irresponsables! Les séquestrer comme aliénés? Mais ils sont lucides! Voilà à quelle impasse on se laisse conduire, quand on ne veut pas tenir compte de tous les éléments du problème.

A propos d'une séquestration retentissante, dont la légitimité légale ne peut être mise en doute par aucun homme de bon sens, — de ce bon sens qui suffisait à certain jurisconsulte pour diagnostiquer tous les cas d'aliénation mentale, — les journaux ont exhumé récemment tous les vieux clichés de prétendues séquestrations arbitraires. On a, en particulier, évoqué l'affaire de M. du P... dont nous avons fourni l'observation dans un des chapitres de ce livre, (page 135) et on l'a présenté comme une de ces innocentes victimes.

Cet homme, il est vrai, a-t-on dit, manifeste une grande excitation cérébrale; il fait les projets les plus chimériques, ses idées sont tellement abondantes et disparates qu'elles en deviennent confuses et frisent l'incohérence; il se livre aux actes les plus excentriques. Vous voulez l'enfermer à Charenton? Est-ce donc nécessaire? Il n'a encore fait de mal à personne; à qui peuvent nuire ses

extravagances ? Votre injuste mesure n'aura d'autre résultat que de le rendre tout à fait fou.

Voyons, cependant. Un jour, M. du P... commit une extravagance un peu plus forte que les autres... Il lui prit fantaisie de se promener *in naturalibus* dans les rues d'une grande ville. Le magistrat pensa, lui aussi, que ce n'était pas Charenton qui convint à cet homme ; il l'envoya devant la police correctionnelle qui le condamna. Quelques mois se passent, le même M. du P..., qui a repris le cours de ses excentricités, apparaît sur son balcon dans un costume encore plus léger que la première fois et se livre à des démonstrations outrageantes pour la morale publique. Nouvelles poursuites, condamnation correctionnelle, et à cause de la récidive, interdiction de porter les insignes de l'honneur. Ce n'est que plus tard qu'on s'avisa que M. du P... pouvait bien être irresponsable, et on finit par où on aurait dû commencer. On le mit à Charenton. *M. du P... n'en avait pas moins subi une double flétrissure et été victime d'une double erreur judiciaire.* Je livre cette petite histoire aux méditations des adversaires de la séquestration des aliénés prétendus lucides.

CHAPITRE X

FOLIE ET CIVILISATION

I

LA FOLIE DANS L'HISTOIRE

La Folie joue dans les destinées du monde un rôle dont bien peu de gens se doutent. Elle est comme la rançon de tout progrès de l'esprit humain. Tant que le cerveau de l'homme demeure dans une inactivité relative et que les admirables facultés qu'il renferme à l'état embryonnaire ou latent ne reçoivent aucune culture, aucun développement, la folie reste absente, comme chez les peuples sauvages. Dès qu'il se développe et se perfectionne par un exercice et un effort soutenus, aidés par la sélection sociale et l'hérédité ; dès que la pensée y pénètre et s'y installe en maîtresse, la folie s'y glisse à sa suite, s'efforçant de fausser et de détruire son œuvre.

Le cerveau d'un homme civilisé l'emporte en

poids de 30 pour 100 sur le cerveau d'un sauvage, et les recherches anthropologiques démontrent que la capacité du crâne d'un Parisien moderne est sensiblement supérieure au volume de celui d'un Parisien d'il y a quelques centaines d'années. Ainsi l'organe de la pensée va se développant à mesure que l'intelligence elle-même se perfectionne, et l'on peut dire justement avec H. Spencer que c'est grâce aux expériences accumulées par d'innombrables générations pensantes et fixées par l'hérédité, que le cerveau d'un enfant de nos jours contient à l'état latent les plus hautes facultés intellectuelles ; que ce n'est qu'à force de progrès capitalisés d'âge en âge que, d'un sauvage qui ne peut compter le nombre de ses doigts et dont le langage est rudimentaire, sortent à la longue les Newton et les Shakespeare.

Mais à mesure qu'il se perfectionne, le cerveau devient plus fragile, plus impressionnable, par conséquent plus accessible aux causes de désorganisation, qu'elles naissent de lui-même, ou proviennent du monde extérieur. Aussi, l'histoire de la folie est-elle l'histoire même de la civilisation. Aussitôt que l'idée religieuse, cette première forme de la pensée, s'éveille chez un peuple, elle enfante les prophètes, les extatiques et les hallucinés, c'est-à-dire des insensés. Aussitôt que l'organisation sociale se complique et que naissent les distinctions, les castes et les dynasties par la sélection des mieux doués, la folie surgit en même temps que le privilège et, par elle, l'élite de la nation ne tarde pas à disparaître après en être devenue le rebut. Aussitôt

que les villes se fondent, créant des foyers plus intenses d'activité intellectuelle, on y voit fleurir les talents et les génies, mais en même temps s'y multiplier les fous, suivant une progression parallèle.

Laissons pour un moment de côté les rapports de la folie et du génie que nous étudierons plus loin et bornons-nous, pour l'instant, à l'examen de quelques-uns des côtés du rôle historique de la folie.

La possession des privilèges et du pouvoir semble avoir eu à toutes les époques les plus désastreux effets sur la santé intellectuelle et morale de ceux qui en étaient investis. Mis au-dessus de leurs concitoyens par leur intelligence ou leurs qualités morales supérieures, ils n'ont pas tardé à dégénérer eux-mêmes et à transmettre à leur race le germe d'une dissolution rapide et fatale. N'avoir plus à se contenir, à vaincre ses désirs, à résister à ses passions, à réfréner ses mauvais instincts, fait subir, à la longue, aux facultés morales, une désorganisation profonde. La conscience s'endort, la notion du bien et du mal s'efface, les penchants bas se satisfont à l'aise, la personnalité s'exalte, un égoïsme d'autant plus puissant qu'il s'ignore, étouffe tout sentiment généreux. Il en résulte dans les centres nerveux un véritable trouble fonctionnel comparable à celui qui serait causé par une maladie mentale. Si les effets prochains en sont moins graves, les effets éloignés en sont, en revanche, identiques. Aussi voit-on le vice névropathique sous toutes ses formes : les névroses, la déséquilibration mentale,

les anomalies psychiques, le crime, la débauche, les affections cérébrales, les maladies chroniques, les infirmités, les vices de conformation et la stérilité s'abattre successivement sur les races privilégiées et les éteindre avec une rapidité parfois foudroyante.

C'est ainsi que commencent et c'est ainsi que finissent les castes, les aristocraties et les dynasties.

Les aristocraties ne se maintiennent qu'à la condition d'admettre de temps en temps des roturiers dans leur sein. Les Spartiates, qui formaient la noblesse de la Laconie, étaient neuf mille du temps de Lycurgue. Ils étaient, dit le D^r Jacobi, huit mille en 480, six mille en 420, deux mille après Leucres, mille au temps d'Aristote, et du temps de Xénophon, il n'y avait plus que quarante Spartiates, les deux rois, les éphores et le Sénat compris. Sparte périssait faute d'hommes, dit Polybe (1).

L'aristocratie romaine subit le même sort. Pour conserver l'ordre patricien, il fallait fréquemment recourir à des anoblissements en masse; et le peuple romain lui-même, sorte d'aristocratie inférieure dans l'État, diminuait tellement de nombre qu'il fallut accorder sans cesse à de nouveaux barbares le titre de citoyen romain.

Il en fut de même des aristocraties féodales de l'Europe. Au commencement du xv^e siècle, les familles remontant aux croisades étaient devenues

(1) P. Jacobi, *Études sur la sélection dans ses rapports avec l'hérédité chez l'homme*. Paris, 1881.

très rares. La noblesse s'éteint avec une telle rapidité qu'on a vu certains titres nobiliaires être successivement portés par six, sept, huit familles et même par un plus grand nombre (1).

Plusieurs causes ont été alléguées pour expliquer cet étrange phénomène. On a mis en avant les excès de tout genre auxquels s'abandonnent les classes privilégiées. Mais les excès ne sont le monopole d'aucune classe de la société et leur action nocive devrait être moins forte chez les classes élevées dont les conditions hygiéniques sont meilleures, la mortalité moindre et la vie moyenne plus longue. Au reste, les abus de ce genre sont un effet autant qu'une cause, et les tendances à la débauche et à l'ivrognerie ne sont souvent, en principe, que le résultat d'un vice psychopatique pré-existant. On a remarqué, en outre, que les aristocraties non adonnées aux vices dont nous parlons s'éteignaient comme les autres, témoin celle de Sparte, et celle des premiers temps de Rome.

On a aussi invoqué la consanguinité. Divers auteurs ont en effet soutenu que, si les aristocraties disparaissaient en passant par la dégénérescence, la folie et l'imbécillité, la cause en devait être attribuée à l'habitude où elles sont de ne s'allier qu'entre elles. Esquirol explique de cette manière la fréquence de l'aliénation mentale et de son hérédité dans les grandes familles de France et d'Angleterre. On ne saurait évidemment nier l'importance

(1) Jacobi, *loc. cit.*

de cette cause, mais il faut remarquer que la consanguinité ne porte en elle-même aucun principe nuisible à la génération, et qu'elle ne produit des effets fâcheux que lorsqu'il existe au préalable chez les consanguins des tares graves et des germes de dégénérescence.

Il semble donc nécessaire d'en revenir à l'explication psychologique et d'attribuer aux influences morales, aux troubles fonctionnels de l'intelligence et de la sensibilité engendrés, par le milieu, et à la transmission par l'hérédité de cet élément de dégénérescence, la disparition rapide et fatale des classes privilégiées.

Ce qui est vrai des classes privilégiées l'est à plus forte raison des familles princières. La dynastie du grand Cyrus finit avec Cambyse, un fou furieux. Alexandre le Grand, malgré son génie — et en cela, comme nous le verrons plus loin, il ne fait pas exception à la règle — était, dit-on, atteint de frigidité et mourut dans un état mental voisin de la folie. Il était si peu maître de ses fureurs qu'il tua toute sa vie, depuis son cousin Amynthas jusqu'à Clitus et Parménion. Arrhidée, son frère, était imbécile. Philippe, son père, joignait à de grands talents des tares psychiques nombreuses : il était perfide, féroce et de mœurs infâmes.

« L'histoire des Séleucides, dynastie royale de Syrie, n'est qu'une longue suite d'excès en tout genre, de débauches, de cruautés, de crime et de folie. Les Lagides égyptiens vont encore plus loin dans la folie et le crime. Jusqu'au petit royaume

de Pergame qui se donne le luxe de rois débauchés, cruels et fous (1). »

La première dynastie des empereurs romains commence par Auguste et finit par Néron, monstre de débauche, parricide et fou, en passant par Caligula, l'épileptique furieux et par Claude, l'imbécile.

Caligula était contrefait, avec un front énorme. Il n'était sain ni d'esprit ni de corps, dit Suétone. Il était épileptique de naissance. Après huit mois de principat, il est atteint de fureur maniaque avec délire des grandeurs. L'histoire de ses épouvantables écarts est assez connue pour que nous n'ayons pas à y insister. En dehors de ses accès de folie, il était excentrique, fantasque, sexuel acharné et *astraphobe* au point de se cacher sous son lit quand il entendait le tonnerre. Julie, fille d'Auguste, son aïeule, comptait parmi ses enfants un névropathe stérile mort d'une maladie nerveuse, une fille célèbre par ses impudicités et ses débauches, et un imbécile.

Claude était microcéphale et prognathe, avait une figure repoussante animée de tremblements convulsifs, le bras droit presque paralysé, une démarche chancelante et ridicule. Il avait les accès de rage des idiots, leur glotonnerie répugnante et leur passion effrénée pour l'acte sexuel. Insensible aux souffrances et avide des spectacles, il avait le plus grand plaisir à assister aux tortures et aux exécutions et à faire égorger au cirque tous les

(1) P. Jacobi, *loc. cit.*

gladiateurs vaincus. Antonia, sa mère, avait eu de très nombreux enfants morts en bas âge, et les trois qu'elle avait sauvés étaient le père de Caligula, une fille débauchée, adultère et empoisonneuse, et l'empereur Claude !

Parmi les dynasties modernes, aucune n'a échappé à la loi fatale de la dégénérescence.

« Plus la position sociale d'une branche de la famille est élevée, fait observer le D^r Jacobi qui a si bien étudié l'histoire biologique et psychologique de la plupart de ces familles, plus rapidement cette branche dégénère, s'abâtardit et finit par la stérilité et les cas de mort prématurée, heureuse encore si elle échappe à la folie et au crime. Aussi voyons-nous continuellement les branches cadettes et bâtardes se substituer aux branches aînées et légitimes et monter au trône à l'extinction de ces dernières. Mais une fois placées dans les mêmes conditions, ces branches parcourent le même cercle de transformations pathologiques, aboutissent au même résultat et quittent la scène de l'histoire en cédant la place à d'autres dynasties, lesquelles, à leur tour, sont fatalement condamnées à descendre encore, et toujours, la pente pathologique. »

Etudions rapidement avec le D^r William W. Ireland (1), l'une des plus glorieuses lignées de l'Europe, la famille royale d'Espagne. Le chef de la première dynastie des rois d'Espagne fut Jean II de Castille, prince d'une intelligence faible et mal

(1) Ireland, *Mental science*, 1879.

équilibrée; sa femme, Isabelle de Portugal, devint aliénée à la fin de ses jours.

Leur fille Isabelle épousa Ferdinand le Catholique. De leurs enfants, l'un, don Juan, est mort jeune; un autre, Marie, reine de Portugal, eut un fils qui ne lui survécut que d'un an; une autre épouse le roi d'Angleterre et a un fils mort au berceau et une fille, Marie Tudor, surnommée à cause de sa férocité l'*Hyène du Nord*, laquelle mourut sans enfants; enfin Jeanne, contrefaite, d'une pauvre intelligence, qui mourut folle. Cette dernière, qui avait épousé l'archiduc Philippe d'Autriche, donna le jour à Charles-Quint.

Charles-Quint prouva une fois de plus que la folie et le génie sont proches parents. Il eut une enfance arriérée; il était bègue et fut épileptique jusqu'à son mariage. D'un caractère peu scrupuleux, en même temps que d'un mysticisme outré, il avait des accès de mélancolie, et mourut l'esprit touché. Il était gourmand, buveur et goutteux dès l'âge de trente ans. Il descendait par son père de Charles le Téméraire, devenu fou à la suite de sa défaite par les Suisses.

Le frère de Charles-Quint, Ferdinand, empereur d'Allemagne, eut un fils mélancolique et un autre, Rodolphe II, connu pour son excentricité et son hypocondrie.

Charles-Quint eut deux bâtards: Don Juan d'Autriche, grand capitaine, mais esprit chimérique et maladif qui ne laissa pas de postérité; et Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, célèbre par

son esprit et son courage, mais masculine de goûts et d'allures, aimant la chasse, le vin, et ayant la goutte.

De sa femme légitime, Isabelle de Portugal, il eut Philippe II, fanatique, mélancolique, esprit bizarre, sensuel, libertin, cruel, éminemment névropathique, surnommé le *Tigre du Midi*, et mort à peu près fou.

Philippe II, quatre fois marié, eut de Marie de Portugal sa cousine, le malheureux don Carlos, contrefait, bossu, le front bas, n'ayant parlé qu'à cinq ans, impuissant et incapable de toute culture intellectuelle. Il mourut à vingt-trois ans, dans la prison où on l'avait relégué. De sa quatrième femme, Anne d'Autriche, sa nièce, Philippe II eut quatre enfants morts en bas âge, et Philippe III, maladif, apathique, sans caractère, incapable.

Philippe IV, fils de ce dernier, était incapable et aussi faible d'intelligence et de caractère que son père. De ses nombreux enfants, la plupart succombèrent en bas âge : l'une, Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, était à moitié imbécile. L'autre, Charles II, imbécile, rachitique, épileptique et impuissant, laissa s'éteindre la dynastie dont il était le dernier rejeton.

Et nous n'avons, dans cette énumération, passé en revue que les principaux personnages de cette famille. La liste eut été autrement longue si nous en avions examiné un à un tous les membres.

Nous allons, en nous bornant de même aux principaux personnages, faire d'après le D^r Jacobi

une revue rapide de quelques-unes des plus puissantes dynasties d'Europe avant le dix-huitième siècle.

En l'espace de quatre siècles, l'Angleterre use six dynasties de rois, des Plantagenets aux Oranges. Les Lancastres s'éteignent après avoir passé par l'épilepsie avec Henri IV, la folie et l'imbécillité avec Henri VI, la débauche avec Henri V, la mort prématurée et la stérilité avec les autres membres de la famille. Les Yorks disparaissent dans le crime avec Edouard IV et Richard III, tous les deux assassins de leurs familles, ce dernier étant bossu, boiteux et paralysé d'un bras.

Puis viennent les Tudors ; sur les sept enfants d'Henri VII, cinq meurent en bas âge. Henri VIII son fils est un personnage « névropathique, cruel, sanguinaire, lascif et dévot, cupide et prodigue, entêté et versatile » (1). De ses six mariages il n'eut que trois enfants : Edouard VI, mort à dix-huit ans ; Marie, fanatique, sanguinaire et féroce, *l'hyène du Nord* ; et Elisabeth, esprit brillant sous certains rapports, mais vain, futile, violent et colérique. Bien que par suite d'une infirmité des organes sexuels, elle dût se condamner à la continence, elle manifestait un érotisme bizarre, se plaisant à allumer les hommes, en étalant à leurs regards la nudité de sa gorge et de son nombril. Elle mourut dans un accès de mélancolie avec stupeur.

Parmi les Stuarts, Jacques I^{er} est faible d'intel-

(1) P. Jacobi, *loc. cit.*

ligence, bouffon, pédant, débauché, objet de dérision pour son entourage; Charles II est inintelligent, ignorant, plongé dans une débauche crapuleuse, atteint d'idiotie morale et d'épilepsie ; il est frappé de folie passagère à la fin de sa vie. Jacques II est imbécile et sexuel ; Charles-Edouard le Prétendant ne put jamais apprendre à lire et mourut fou et paralysé.

La famille de Valois monta au trône de France avec Philippe VI, petit-fils de Philippe le Hardi. Tous ses enfants moururent en bas âge, sauf Philippe d'Orléans, dont la postérité s'éteignit à la deuxième génération, et Jean le Bon dont la descendance nombreuse disparut en grande partie en peu de temps.

Les descendants directs de ce dernier furent Charles le Sage, dont le fils, Charles VI, fut fou. Charles VII, fils du précédent, également fou, mourut de faim par crainte du poison.

Louis XI, fils de Charles VII, est un singulier mélange de grands talents et de tares psychopathiques. Cruel, bizarre, hypocondriaque, superstitieux, obsédé, tremblant devant la mort, il succomba à la suite d'accidents cérébraux répétés. Charles VIII, son fils, fut stérile, et avec lui s'éteignit la branche aînée.

La branche cadette prend le pouvoir avec Louis XII et s'éteint aussitôt.

La branche suivante commence avec François I^{er} ; les enfants de ce dernier furent : François,

dauphin, mort à dix-neuf ans; Henri II dont le fils, François II, scrofuleux et faible d'esprit, meurt à seize ans; Charles IX, atteint de contractures et de tics convulsifs, qui meurt fou à vingt-quatre ans, épuisé de débauches; Henri III, névropathe, efféminé, incestueux et pédéraste mort à trente-sept sans enfants.!

Avec Henri IV commence la dynastie des Bourbons. Il eut seize enfants, tant légitimes que bâtards: aucun n'hérita de ses talents. Gaston d'Orléans était traître, lâche, adonné à tous les vices crapuleux. César et Alexandre de Vendôme se livrèrent dès leur enfance aux débauches les plus honteuses. Louis XIII est bègue, faible, impuissant, hypocondriaque, mélancolique, dénué de tout sentiment affectif.

Avec Louis XIV, la race se relève; mais ce prince laisse une postérité lamentable; morts nombreuses en bas âge, vices infâmes, excentricités, ivrognerie, maladies cérébrales, imbécillité.

Le grand Dauphin, le seul de ses enfants légitimes qui ait laissé de la postérité, est « absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres », selon Saint-Simon, et semi-imbécile, est frappé d'apoplexie à trente-neuf ans. De ses trois enfants, le duc de Bourgogne, bossu, contrefait, boiteux, prognathe, sexuel, ivrogne, colérique, dévôt et scrupuleux, meurt à vingt-neuf ans; le duc de Berry, imbécile, succombe à vingt-huit ans; le duc d'Anjou, qui sous le nom de Philippe V fonde la branche des Bourbons d'Espagne est d'une sensualité bes-

tiale et d'une indolence extrême. Il finit par tomber dans une imbécillité complète, et cède le trône à ses fils, Louis I^{er} qui meurt à dix-sept ans sans postérité, puis Ferdinand VI, mélancolique, fou, mort sans enfant.

Le duc de Bourgogne, fils du grand Dauphin, eut trois enfants : deux morts au berceau, et Louis XV, encore un sexuel. Ce dernier a six filles, chez qui on trouve la dartre, la scrofule, l'épilepsie, la dépravation et l'inceste, dont l'aînée seule s'est mariée ; et un fils, le Dauphin, mal né, mal conformé, lourd, bizarre, excentrique, demi-fou, demi-imbécile. Marié deux fois, le Dauphin eut neuf enfants dont quatre morts en bas âge. Des cinq autres, Louis XVIII, Clotilde et Elisabeth moururent sans enfants ; Charles X eut deux fils, l'un mort sans postérité, l'autre n'ayant qu'un fils stérile (le comte de Chambord) ; enfin Louis XVI eut deux fils morts jeunes et une fille morte sans enfants.

Quant aux dynasties plus récentes, elles n'échappent pas à la loi fatale, et sur ce point les connaissances du lecteur nous dispenseront d'entrer dans d'inutiles détails.

Si nous poursuivions notre démonstration, nous verrions que ce ne sont pas [seulement les familles princières et les races aristocratiques, mais encore les peuples privilégiés qui semblent obéir à la loi fatale de dégénérescence. Il est d'usage, en désignant le groupe des nations qui marchent à la tête de la civilisation, de dire : *la vieille Europe*. L'Europe n'est peut-être pas encore bien vieille,

mais elle est tout au moins dans son âge mûr, et le jour viendra où, comme tout ce qui subit l'évolution de la vie, il lui faudra *faire place aux jeunes*.

II

LA FOLIE, LE TALENT ET LE GÉNIE

En étudiant les dynasties, nous avons fait à plusieurs reprises la remarque que, parmi les princes, les plus illustres par leurs talents et même leur génie étaient loin d'être exempts de toute tare psychopathique, et présentaient au contraire un singulier mélange de grandeur intellectuelle et de petitesse morales, de bizarreries, d'excentricités et même de déséquilibre mentale. Ainsi Alexandre-le-Grand, Charles-Quint, Louis XI, et d'autres que nous n'avons pas nommés.

Ce fait n'a rien qui soit spécial aux grands princes; si on étudie la biographie des hommes illustres, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, on le retrouve avec les mêmes caractères, et l'on constate que la plupart, ou sont eux-mêmes porteurs de tares nerveuses et psychopathiques ou présentent les divers signes de l'affaiblissement de la race; ou enfin comptent de nombreux aliénés

ou dégénérés parmi leurs ascendants, leurs descendants ou leurs collatéraux.

C'est, en dépit des objections, une observation tellement générale, que la sagacité des penseurs n'a pas attendu pour le constater, que la science élucidât ce point de psychologie morbide. — *Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiæ*, dit Aristote. — *Est aliquid delirii in omni magno ingenio*, a écrit Boerhaave. — « C'est, fait dire Molière à l'un de ses personnages, une chose admirable, que tous les grands hommes ont toujours quelque grain de folie mêlé à leur science. »

Dans son beau livre sur la *Psychologie morbide*, Moreau (de Tours) en a réuni de nombreux exemples. Parmi les grands hommes de la guerre et de la politique, nous voyons que César et Pierre le Grand étaient épileptiques, qu'Alcibiade et Turenne étaient bègues; que Cromwell était hypocondriaque, que Richelieu a eu des accès d'aliénation mentale et que Talleyrand était pied-bot. Le Grand Condé, le vainqueur de Rocroi, était un homme ignorant, colérique, traître, et quoique frigide, amoureux de sa sœur Longueville; son fils unique était rachitique et mourut fou. Lord Chatham avait des tics d'esprit voisins de la folie confirmée, et sa petite-fille, lady Stanhope, la sibylle du Liban, était une espèce de folle.

Parmi les grands noms que les religions ont enfantés, Mahomet était épileptique, et avait des visions et des extases. Saint Dominique, Saint Fran-

çois-Xavier, Saint François d'Assises étaient extatiques et hallucinés; ce dernier était stigmatisé, par conséquent hystérique. Ignace de Loyola fut halluciné, donna des marques d'égarement d'esprit et fut poursuivi par l'idée du suicide. Luther était halluciné; Savonarole était halluciné: il prétendait avoir part aux révélations célestes et comme Luther il eut de grands combats à soutenir contre les démons.

Parmi les philosophes, nous trouvons Socrate, halluciné; Pascal, névropathe et obsédé; J.-J. Rousseau mélancolique, persécuté et suicide; Condillac somnambule; Saint-Simon excentrique; Fourier, ayant passé toute sa vie dans un état d'hallucination non interrompue; Hegel, dont la sœur était folle; Auguste Comte, frappé d'aliénation mentale au milieu de sa laborieuse carrière.

Parmi les hommes de science, Swammerdam, mystique et aliéné; Zimmermann, mort fou, halluciné et hypocondriaque; Haller, atteint à la longue, de lypémanie religieuse; Newton frappé à la fin de sa vie de mélancolie avec stupeur; Cuvier, qui perdit tous ses enfants de fièvre cérébrale; Linné, génie précoce, hydrocéphale, apoplectique, mort en démence.

Si nous passons aux poètes et aux gens de lettres, nous voyons Lucrèce, atteint de manie intermittente; Tacite, dont le fils fut idiot; Le Tasse aliéné; Swift mort fou; Chatterton, Gilbert, morts suicidés; Kleist, Klingermann, Lenz, Lenau qui se suicidèrent dans un accès de folie; Bernardin de

Saint-Pierre, persécuté; Byron, scrofuleux, pied-bot, qui au dire de lord Dudley aurait eu des convulsions et aurait été fou; Henri Heine, atteint d'une maladie chronique de la moelle; Alfred de Musset, Hoffmann, Poë, alcooliques. Et nous ne parlons ni de tous ceux qui moururent à la fleur de l'âge, ni de ceux qui n'ont montré qu'une légère déséquilibration de l'intelligence ou de la sensibilité morale.

Enfin, les artistes fournissent aussi leur large part d'esprits incorrects et l'on retrouve certains tics nerveux et psychiques chez un grand nombre d'entre eux, sans parler de leurs bizarreries, de leur instabilité mentale et des excentricités qui leur sont habituelles.

Parmi les musiciens, on compte Mozart, névropathe, mort d'une maladie cérébrale; Haendel, dont les facultés furent un instant compromises; Beethoven, bizarre et mélancolique; Donizetti, mort de paralysie générale; Schumann, Chopin, morts fous. Un sculpteur et un caricaturiste de talents sont morts dernièrement à Charenton.

Un peintre bien connu, mort récemment d'une gangrène du pied, était ataxique tandis que son père était hémiplégique et aphasique, sa mère épileptique; que de ses deux frères l'un est atteint de paralysie générale progressive et l'autre est un cérébral (1).

(1) Charcot, *Gazette des hôpitaux*, 1887. Si nous ne parlons pas davantage des contemporains, c'est par un sentiment de réserve que l'on comprendra.

L'enfance et la jeunesse de certains hommes célèbres sont pleines de bizarreries et se rapprochent par plus d'un trait de ce que l'on observe chez les futurs aliénés victimes de la prédisposition héréditaire. Ainsi Lewes, le biographe de Goethe, dit de ce grand poète :

« Il n'aime point à jouer avec les autres enfants ou ne peut s'y décider que s'ils sont d'une beauté exceptionnelle. Lui présente-t-on un petit camarade dont les traits ne sont pas à son goût, il entre dans une rage noire, et il n'y a plus moyen de le calmer. Ainsi donc, dès l'âge de trois ans, il a le sentiment du beau. Il n'écoute rien avec autant de plaisir que les contes et bientôt commence d'en inventer lui-même. Il apprend tout avec une facilité singulière : c'est un enfant précoce.

« A peine l'a-t-on mis à l'école, qu'il se plaint d'avoir des camarades qui ne sont ni assez beaux ni assez spirituels à son gré. Sa mère lui reproche sa démarche prétentieuse et guindée qui le distingue désagréablement des autres. Sur quoi il répond : « Je commence par ceci ; mais un jour je saurai bien me distinguer autrement !... » Une autre fois il déclare que jamais il ne pourra se contenter de ce qui suffit au commun des hommes. La nouvelle du tremblement de terre de Lisbonne ébranle sa foi chrétienne. Il conçoit aussitôt l'idée de se mettre en rapports directs avec le « dieu de la nature », et à cet effet, il dresse dans sa chambre un autel de sa façon ; sur cet autel, il brûle tous les jours comme symbole de l'âme une pastille odorante qu'il allume aux rayons du soleil à l'aide d'une lentille. C'est ainsi que, dans la solitude de sa chambre à coucher, ce prêtre de sept ans célèbre les rites de son culte personnel. A l'âge de treize ans, il a des accès de tristesse, et, comme il le dit lui-même, *la volupté de la mélancolie, l'illusion d'une existence perdue, l'entraînement vers la solitude* (1). »

On retrouve dans la biographie de la plupart

(1) Lewes, *Goethe's life and works*.

des poètes et des artistes, des particularités analogues. Chateaubriand disait de lui-même : « Mon défaut capital est l'ennui, le dégoût de tout et le doute perpétuel. » Comme plus tard Lamartine, il fut d'abord tourmenté par l'idée du suicide.

A dix-sept ans, Georges Sand était profondément mélancolique et éprouvait les mêmes impulsions au suicide : « Cette tentation, dit-elle, fut quelquefois si vive, si subite et si bizarre que je pus bien constater que c'était une sorte de folie dont j'étais atteinte. Cela prenait la forme d'une idée fixe, et frisait par moments la monomanie. »

Rien ne peint mieux la déséquilibration mentale du tempérament artistique que ces traits de la vie d'une jeune femme, peintre de talent, morte il y a quelques années :

« Se montrer, paraître, briller, voilà son rêve perpétuel. L'orgueil la dévore. Elle répète sans cesse : « Si j'étais reine ! » Elle s'écrie, en se promenant dans Rome : « Je veux être César, Auguste, Marc-Aurèle, Néron, Caracalla, le diable, le pape ! » Elle ne trouve de beauté qu'aux princes, au duc de H..., au grand-duc Wladimir, à don Carlos. Le reste ne vaut pas un regard.

Les idées les plus incohérentes se mêlent dans sa tête. C'est un étrange chaos. Elle est très pieuse ; elle prie Dieu matin et soir ; elle lui demande un duc pour mari, une belle voix et la santé de sa mère. Elle s'écrie, comme le Claudius de Shakespeare : « Il n'y a rien de plus affreux que de ne pouvoir prier. » Elle a une dévotion spéciale à la sainte Vierge ; elle pratique la religion orthodoxe et elle lit l'avenir dans un miroir brisé, où elle découvre une multitude de petites figures, un plancher d'église en marbre blanc et noir, et peut-être un cercueil. Elle consulte le somnambule Alexis, qui voit dans son sommeil le cardinal Antonelli ; elle se fait dire pour un louis la bonne

aventure par la mère Jacob. Elle a toutes les superstitions : elle est persuadée que le pape Pie IX a le mauvais œil. Elle craint un malheur parce qu'elle a vu la nouvelle lune de l'œil gauche. Ses idées changent à tout moment. A Naples, tout à coup, elle se demande *ce que c'est qu'une âme immortelle qui se replie devant une indigestion de homard*. Elle ne conçoit pas qu'un malaise de l'estomac puisse faire envoler la céleste Psyché, elle en conclut qu'il n'y a pas d'âme, que c'est « une pure invention ». Elle voyage sans cesse, allant de Nice à Rome, de Rome à Paris, de Paris à Pétersbourg, à Vienne et à Berlin. Sans cesse errante, elle s'ennuie sans cesse. Sa vie lui semble amère et vide. « Dans ce monde, dit-elle, tout ce qui n'est pas triste est bête, et tout ce qui n'est pas bête est triste. » Elle manque de tout, parce qu'elle veut tout. Elle est dans une affreuse détresse, elle pousse des cris d'angoisse. Et pourtant elle aime la vie (1).

Lombroso a résumé, dans les propositions suivantes, les particularités pathologiques des hommes de talent qui sombrent plus tard dans la folie : Ils manquent, en général, de caractère et surtout de modestie ; ils donnent de très bonne heure des signes de précocité ; ils sont portés à abuser des substances narcotiques et enivrantes ; ils présentent des anomalies du sens génital ; ils ne peuvent rester en place et voyagent sans cesse ; ils changent souvent de carrière et d'études ; ils sont les véritables pionniers de la science ; ils ont un style propre, passionné, coloré ; ils sont tourmentés par le doute religieux ; ils se préoccupent sans cesse de leur personnalité et sont perpétuellement ballotés entre des états d'éréthisme et d'atonie.

(1) *Marie Bashkirtseff, son Journal*. Paris, 1887. — *Le Temps*, 18 juin 1887.

Beaucoup d'hommes de talent sont des mélancoliques, des obsédés, des hypocondriaques. Je n'en veux pour exemple que ce passage caractéristique de la biographie de Talma :

Talma fut toute sa vie un dépensier, toujours endetté et toujours courant après l'argent pour satisfaire ses créanciers, ce qui ne contribuait pas peu à accroître sa mélancolie naturelle, car ce grand artiste était un mélancolique et même, par moments, un hypocondriaque: « Lorsque je vais au spectacle, disait-il un jour à sa femme, et que je vois tous ces êtres rassemblés, parés et joyeux, je fais toujours cette réflexion: *Dans peu d'années ils seront tous dans le cercueil et ce sera pour l'éternité!* Le croiras-tu, disait-il encore, quand je considère une femme, ses formes gracieuses, ses traits charmants, *je cherche à voir ce que serait le squelette de cette jolie créature*; je le découvre sous la chair; mes yeux et mon esprit ont pris cette habitude, et, malgré mes efforts, je la vois toujours ainsi. » D'autres fois, c'étaient des terreurs dont il ne pouvait se défendre: tantôt il se croyait près de devenir aveugle; tantôt il craignait de tomber mort dans la rue; souvent il pensait être paralysé. Un jour, en jouant *Cinna*, racontait-il à Audibert, il entrevit autour de lui des abîmes sans fond. Une fois, il lit dans un journal l'affreux récit d'un crime; il croit avoir devant les yeux la tête coupée de la victime; il fuit, il marche à l'aventure, entre dans une église, en ressort, va sans savoir où et se rappelle enfin qu'il doit jouer *Hamlet*. « Ce soir-là, disait-il, quand je levai le poignard sur ma mère, je me fis peur à moi-même (1) ».

Inutile de multiplier les preuves de cette déséquilibration mentale naturelle aux hommes de talent et de génie. Leurs biographies et leurs mémoires nous fourniraient à ce point de vue des matériaux inépuisables; nous y renvoyons le lecteur.

(1) Alfred Copin, *Talma et l'Empire*.

Ce singulier phénomène, constaté depuis les siècles les plus reculés, n'a reçu un commencement d'interprétation scientifique qu'à une époque encore récente. On connaît le célèbre argument du livre de Moreau (de Tours) sur la *Psychologie morbide* :

« Les dispositions qui font qu'un homme se distingue des autres hommes par l'originalité de ses pensées et de ses conceptions, par son excentricité ou par l'énergie de ses facultés affectives, par la transcendance de ses facultés intellectuelles, prennent leur source dans les mêmes conditions organiques que les divers troubles moraux dont la *folie* et l'*idiotie* sont l'expression la plus complète. »

En d'autres termes, le génie est un *état névropathique*, un véritable éréthisme nerveux développé dans un cerveau semi-morbide. D'après divers auteurs, on en trouve la preuve dans l'analogie étroite qui existe entre l'*inspiration*, l'*enthousiasme* et l'*excitation maniaque*; analogie admise de toute antiquité, au point que les Grecs désignaient par le même terme de *Mania* la folie et l'inspiration poétique et prophétique.

Suivant Moreau (de Tours), l'état névropathique apporte avec lui dans l'organisme un nouvel élément de vie, imprime une impulsion inaccoutumée au jeu des organes, et spécialement des appareils chargés des manifestations nerveuses. Il en serait de même de certaines autres maladies chroniques comme la scrofule et le rachitisme, dont l'idiotie est le produit. Aussi, se croit-il, après

avoir administré des preuves de la thèse précédente, autorisé à conclure que le fonctionnement intellectuel ne saurait être plus parfait que lorsque ces divers états morbides se trouvent réunis chez le même individu, c'est-à-dire lorsque le sujet est d'une constitution tout à la fois rachitique, scrofuleuse et névropathique.

Le mérite de Moreau (de Tours) a été de poser nettement le problème des parentés du génie et de la folie. Quant à la solution qu'il en a donnée et dont nous venons de résumer les principales propositions, elle n'a plus guère, pensons-nous, qu'un intérêt historique. L'assimilation, par exemple, de l'activité de l'homme de génie avec l'excitation maniaque de l'aliéné est une pure hypothèse que rien de positif ne justifie. S'ils étaient de même nature, il ne saurait y avoir entre l'éréthisme génial et l'éréthisme pathologique qu'une simple différence de degré et l'on verrait, chose absolument singulière, ou le génie aboutir à la folie, ou la folie aboutir au génie. Si l'on veut bien consulter l'histoire, on verra que si quelques personnages remarquables sont devenus effectivement aliénés, le fou devenu subitement homme de génie est encore à naître.

Au reste, le génie est un état complexe dont aucune définition satisfaisante n'a encore été donnée. Où est l'excitation maniaque dans le génie d'un Newton ou d'un Napoléon ? Où est même simplement l'éréthisme ? Il semble bien que chez les plus grands hommes, le génie soit plutôt un don, une sorte d'instinct, une force agissant d'elle-même,

sans effort et sans trouble. Encore, toute naturelle qu'elle soit, cette force ne puise-t-elle pas rien qu'en elle-même tous ses moyens d'action et de développement ; elle en tire une partie des circonstances et du milieu. Ce fait qu'à certaines époques les génies se multiplient et qu'à d'autres ils manquent d'une façon absolue en est une preuve caractéristique. Une autre preuve qu'il y a dans tout génie deux choses : ce qu'il doit à lui seul et ce qu'il doit à son milieu, c'est que chaque époque semble se résumer dans une forme spéciale de génie : les génies religieux dans les époques de décadence et d'anarchie sociale ; les génies militaires dans les époques de luttes de peuples ; les génies scientifiques, artistiques et littéraires, dans les temps de paix et de richesse ; les génies politiques dans les époques de révolutions.

Le génie n'est donc pas un genre de folie, mais le génie et la folie puisent à la même source une commune origine. S'ils ne sont pas nécessairement par eux-mêmes une excitation, le talent et le génie sont nécessairement le résultat d'excitations accumulées et transmises. Ils sont eux aussi le produit de la sélection sociale. Les statistiques de personnages célèbres ou remarquables établies par le Dr Jacobi, prouvent que, d'une façon générale, il y a corrélation entre le nombre des talents fournis par une région donnée, la proportion de la population urbaine et la densité de la population totale. Plus la vie intellectuelle et sociale est active dans un pays, plus la population est dense, plus il

y a de villes, c'est-à-dire de centres où les fonctions cérébrales sont sollicitées à une activité intense, et plus il naît de talents et de génies.

Mais les statistiques démontrent aussi que la folie et les dégénérescences sont d'autant plus nombreuses dans une agglomération, que la tension intellectuelle y est plus considérable. Talent et folie sont donc le résultat de l'excitation intellectuelle de générations successives transmise par l'hérédité.

Plus la tension intellectuelle et l'excitation seront fortes chez les individus d'une génération et plus il y aura de chances pour qu'elles produisent chez leurs descendants des capacités hors ligne, de brillants esprits, de grands talents, mais en même temps des déséquilibrés, des génies partiels, des psychopathes, des nerveux et des dégénérés. Chez un homme illustre par son mérite intellectuel, quelques bizarreries morales, quelques excentricités, quelques idées fixes ne font que déparer un peu ses hautes facultés; chez un esprit médiocre, elles constituent des difformités mentales, qui sans aucun contre-poids, se développent à l'aise, et aboutissent à un trouble complet et général de l'intelligence.

Avec un exercice cérébral modéré mais soutenu, le perfectionnement est sans doute plus lent, mais plus régulier, plus stable; les générations ont une santé psychique plus forte, mieux équilibrée. Mais avec l'abus de l'activité cérébrale et le surmenage du système nerveux, l'effort de l'hérédité devient plus capricieux, ses résultats moins fixes, les

à-coups et les malfaçons plus nombreux ; et il aboutit d'une façon beaucoup plus rapide aux formes pathologiques, aux anomalies morales, à la dégénérescence et à l'abâtardissement de la race.

III

LA PSYCHOLOGIE MORBIDE DANS LA LITTÉRATURE ET L'ART.

La littérature d'une époque en reflète dans une certaine mesure les mœurs, les idées dominantes, et s'il est permis de parler ainsi, la santé intellectuelle. Nous ne pouvons développer cette question comme elle le mérite, mais nous essaierons du moins d'en indiquer à grands traits les principaux éléments.

Plus la civilisation est avancée et complexe, plus elle engendre d'esprits inquiets, troublés, dévoyés et malades. Plus elle est simple et primitive, et plus il y a d'uniformité dans les intelligences, plus elles sont sollicitées dans la même direction, moins elles risquent de s'égarer et de se perdre dans les régions encore inexplorées de la pensée et du sentiment. Si l'on se reporte aux poètes des premiers temps de la Grèce, on y constate l'absence de toute mention concernant la folie. « A l'exception de deux

lignes de l'*Iliade* où il est fait allusion à la légende de la mélancolie de Bellérophon, observe le Dr J. R. Gasquet (1), on ne trouve aucun passage ayant trait à ce sujet dans ce merveilleux panorama « de la jeunesse du monde. »

Sous de nombreux rapports, selon le même auteur, les Grecs de l'âge héroïque ressemblaient beaucoup aux nations de l'Europe occidentale entre le dixième et le treizième siècles : la *Divine comédie*, la grande épopée de cette époque, est tout aussi dépourvue que l'*Iliade* de toute description de la folie, quoi qu'elle soit remplie d'épisodes de passion et de violence. C'est que, dans les deux cas, les conditions de la vie étaient plus simples, la lutte pour l'existence moins terrible, les soucis inhérents à une civilisation avancée, absents. La religion avait plus d'empire sur les esprits, la violence des passions, que rien ne contenait, servait en quelque sorte de soupape de sûreté; enfin, les individus psychiquement mal doués avaient sans doute moins de chances de survivre et de faire souche d'aliénés.

Il n'en fut plus de même à l'époque raffinée où fleurirent les grands tragiques. L'*Oreste* d'Eschyle, après avoir tué sa mère, sent sa raison l'abandonner; bientôt il succombe à la mélancolie anxieuse, poursuivi par des hallucinations terrifiantes : « Voyez-les comme des Gorgones, vêtues de noir, entourées des replis de serpents innombrables... Ce sont bien les chiens irrités qui vengent ma mère... Vous ne les voyez pas, vous, mais moi, je les vois,

(1) S. R. Gasquet, *Mental science*, 1872.

elles me poursuivent. Je ne puis plus rester (1). »

L'Ajax, de Sophocle, irrité de perdre les armes d'Achille décernées à Ulysse est pris soudain pendant la nuit d'un accès de délire épileptique ou somnambulique, et massacre les troupeaux de l'armée achéenne. Revenu à lui, il demande avec stupeur ce qu'il a fait, il ne se souvient de rien (2).

Ainsi il semble que les poètes de l'Athènes civilisée ont compliqué les personnages des temps héroïques de la Grèce en leur donnant des caractères nouveaux, très probablement pris sur le vif de leur propre époque.

La littérature romaine est, dans ses œuvres d'imagination, plus pauvre en documents sur la folie que la littérature grecque, à laquelle elle a tant emprunté; mais dans les œuvres d'histoire, elle prend une forte revanche, n'ayant eu pour cela qu'à peindre les monstrueux modèles qui s'offraient à elle et dont nous avons parlé précédemment, en traçant la physionomie de quelques uns des empereurs romains.

Au moyen âge et au commencement des temps modernes, la folie, qui conserve son caractère religieux, et dont les manifestations sont attribuées à l'intervention de l'esprit malin, est presque complètement absente de la littérature proprement dite. Elle encombre, au contraire, les œuvres de controverse religieuse et de droit avec les procès de sorciers, et les relations de possessions démo-

(1) Eschyle, *Les choéphores*, traduction Pierron. Paris, 1841.

(2) Sophocle, *Ajax*, traduction Artaud. Paris, 1841.

niaques. Les troubles d'esprit de cette période, d'ailleurs si nombreux, ne sortaient guère de ce cercle d'aberrations provoquées par des superstitions irrésistibles et une foi grossière et aveugle.

Les possessions démoniaques, dont l'histoire nous a conservé de longs et minutieux procès verbaux, sont, en quelque sorte, décrites avec non moins de force et de véracité dans les œuvres d'art, selon MM. Charcot et Richer, à qui nous devons de curieuses recherches sur ce point. Des miniatures, des plaques d'ivoire, des tapisseries, des bas-reliefs de bronze, des fresques, des tableaux, des gravures ont retracé des scènes d'exorcisme et figuré les attitudes et les contorsions des *possédés*, dans lesquels, disent ces auteurs, la science retrouve aujourd'hui les traits précis d'un état purement pathologique (1).

Les premières représentations de démoniaques qu'ils ont rencontrées datent du v^e ou du vi^e siècle. Elles ont un caractère absolument religieux, et ont d'autant plus de mérite artistique qu'on s'éloigne davantage de ces temps primitifs.

Tout d'abord, la représentation des démoniaques est purement conventionnelle; l'attitude et les traits du possédé n'ont rien de caractéristique, et seule la figure du démon, qui s'échappe de son corps au moment de l'exorcisme, indique naïvement qu'on est en présence d'une scène de possession. Cette représentation du démon elle-même,

(1) Charcot et Richer, *Les démoniaques dans l'art*. Paris, 1887.

d'abord vague et sans caractère, se précise peu à peu ; les artistes lui donnent des cornes, une queue, des griffes ; plus tard, ils le représentent sous la forme d'animaux fantastiques.

Il faut arriver à la Renaissance, au Dominiquin, à André del Sarte, à Rubens, pour rencontrer une exacte et scrupuleuse observation de la nature, et la représentation réelle des scènes de la possession démoniaque, c'est-à-dire de la grande hystérie.

Tandis que Raphaël, malgré tout son génie, n'a donné que des représentations tout à fait inexactes de convulsionnaires (1), Rubens, au contraire, semble avoir mis tout son talent dans la reproduction fidèle de la réalité. Dans toutes ses œuvres, il sut voir la nature et la reproduire avec respect. « Aucun maître n'a été plus injustement discuté dans sa conception du dessin. Tel de ses possédés offre des caractères si vrais et si saisissants, que nous ne saurions rencontrer ou imaginer une représentation plus parfaite des crises que nous avons longuement décrites dans des ouvrages récents et dont nos malades de la Salpêtrière nous offrent journellement des exemples typiques. Il a fallu toute l'intuition du génie jointe à une rare acuité d'observation pour saisir et fixer avec tant d'effet

(1) Dans le possédé du tableau de la *Transfiguration* (musée du Vatican) on ne retrouve aucun caractère précis soit de l'épilepsie soit de l'hystérie, quoique l'artiste ait eu l'intention de reproduire une scène de l'une de ces maladies. Dans la physionomie, les attitudes, les contorsions, tout est faux, et rien ne répond à une maladie convulsive connue.

et de sûreté les traits fondamentaux d'un tableau si changeant et si complexe. »

C'est dans ses tableaux représentant *Saint Ignace guérissant les possédés et ressuscitant les enfants* (1) qu'on trouve la plus parfaite expression du talent de ce maître.

Un des auteurs qui ont le plus usé de la folie et qui l'ont le mieux décrite est Shakespeare, qui, de l'aveu des médecins lettrés d'Angleterre et de France, a fait preuve d'une connaissance approfondie de la marche des maladies mentales. De la foule des personnages qu'il a mis à la scène avec l'esprit plus ou moins troublé, se détachent : le *Roi Lear*, dont la folie, indiquée dès le commencement du drame par les prodromes habituels, c'est-à-dire la perversion des sentiments affectifs, se développe progressivement jusqu'à la manie furieuse; *Lady Macbeth*, dont les accès de délire somnambulique affectent une forme qu'on pourrait qualifier de classique; *Hamlet*, le grand déséquilibré mélancolique, que tourmentent l'idée du suicide et le dégoût de la vie, que son imagination rêveuse aidée des croyances superstitieuses de l'époque, pousse dans l'hallucination; qui n'a ni volonté, ni décision, ni énergie; qui, simulant la folie furieuse pour le public, désabuse ses amis et leur fait une si admirable description de l'ennui qui l'accable.

Shakespeare vivait à une époque troublée, au

(1) Église Saint-Ambroise, à Gênes, et musée de Vienne.

milieu d'esprits désorientés. Aussi, Hamlet est-il la peinture exacte d'un état moral, particulier à cette époque. « J'imagine, dit un auteur (1), que Shakespeare n'a eu qu'à réunir les traits épars que lui fournissaient ses contemporains pour en former ce personnage... Ils ont, les uns sa tournure d'âme, son inquiétude secrète et sa tristesse grave; les autres sa subtilité métaphysique aisément chimérique, et son élévation de pensée mêlée de superstition; ceux-ci sa fière allure, unie à ses boutades de dureté et à cette rudesse de ton qui lui sont habituelles; ceux-là enfin, son esprit mâle et son irrésolution. Ce ne sont là toutefois que des traits isolés; le trait essentiel est le trait *historique*. La situation dans laquelle se trouvèrent les héritiers du moyen âge, lorsque sonna le seizième siècle, est exprimée par Hamlet avec une étonnante fidélité. »

Cervantes a-t-il voulu, comme le prétendent de profonds critiques, faire ressortir une fois de plus, en écrivant son immortel *Don Quichotte*, le contraste éternel qui existe entre l'esprit poétique et celui de la prose, entre les affamés d'idéal, de désintéressement, de dévouement, de justice, et les positifs sectateurs du culte de l'intérêt? Il est bien plus probable qu'il n'a eu d'autre but que de tourner en ridicule un travers de son époque: cet engouement irrésistible pour de mauvais romans de chevalerie, dont l'extravagance pervertissait le

(1) Shakespeare, *Œuvres complètes*, traduction E. Montégut. Paris, 1877.

goût, le langage et les mœurs de ses contemporains. A force de lire ces aventures échevelées, le pauvre don Quichotte tombe dans une sorte de *mégalomanie*, dont la description semble indiquer que Cervantes avait visité les maisons de fous de son pays et y avait acquis des notions assez étendues sur l'aliénation mentale.

Le calme qui régnait dans les esprits à la grande époque de la littérature classique se reflète dans ses chefs-d'œuvre tout empreints d'une beauté sereine et idéale. Tout y est général et impersonnel, les passions et les caractères. Ses types sont des types éternels, n'ayant de place déterminée ni dans le temps ni dans l'espace. L'amour de Phèdre ne pourrait être, de nos jours, qu'une aberration mentale ayant sa place marquée entre le vice et la folie; l'amour de la *Phèdre* de Racine, tout incestueux qu'il soit, n'est pourtant que de l'amour. *Harpagon* n'est pas un avare du temps de Molière; c'est l'*Avare*. Il en est de même des principaux personnages satiriques du grand poète, le *Malade imaginaire*, *Tartufe*, le *Misanthrope*.

L'hypocondrie morale de ce dernier est aussi loin de celle d'Hamlet que de celle de René, de Werther, de Raphaël. On serait tenté de croire que c'est une hypocondrie bien portante, comparée à celle des autres personnages que nous avons cités. Nous avons vu qu'Hamlet résume en lui toutes les déséquilibrations morales d'une époque : ainsi font le René de Châteaubriand, le Werther de Goethe, le Raphaël de Lamartine et tant

d'autres héros de cette littérature sentimentale et mélancolique qui prit naissance après les terribles orages de la Révolution française. L'ennui, le dégoût, la désespérance envahissent les esprits désespérés, qui n'ont plus ni foi ni croyance où accrocher leur faiblesse.

Le même malaise moral et social se retrouve dans la littérature du premier tiers de ce siècle; dans la poésie, avec *Childe Harold*, *Olympio*, l'amant d'Elvire, *Rolla*; dans le roman avec les premiers héros de George Sand; dans le drame avec quelques-uns des personnages de Victor Hugo. Le pessimisme rigide de *Didier*, le ténébreux amant de Marion de Lorme est en avance de deux cents ans sur son époque.

Le nombre considérable de déséquilibrés, au temps présent, est dû en partie non seulement aux progrès incessants de l'individualisme et du scepticisme religieux, philosophique et politique, mais encore à l'extrême complication des mœurs, des intérêts, des idées et des impressions du milieu moderne. Dans l'existence humaine, une diversité sans limites a succédé brusquement à l'uniformité d'autrefois. On ne doit donc pas s'étonner de voir la littérature refléter de plus en plus les divers aspects de cette instabilité mentale, qui semble caractériser notre époque.

L'œuvre de Balzac, consacrée à la description des *espèces sociales*, pour employer sa propre expression, fourmille de traits, de remarques, d'observations qui relèvent de la psychologie mor-

bide, mais qui n'occupent presque nulle part une place importante, et ne jouent qu'un rôle secondaire dans les divers épisodes de la *Comédie humaine*. De son temps, au reste, les questions concernant l'hérédité psychologique et psychopathique, et les conséquences philosophiques et sociales qui en découlent, n'étaient pas à l'ordre du jour. « L'homme n'est ni bon, ni méchant » (1), dit-il lui-même; et il explique par les influences de milieu les différences que l'on remarque entre les créatures humaines : « La société ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologie ? »

Toutefois, il ne pouvait décrire les types si nombreux et si variés qui représentent la société contemporaine sans rencontrer sous sa plume quelques-uns de ces esprits maladifs qui y jouent un rôle souvent aussi important que celui des esprits dont l'équilibration est meilleure. C'est à cette circonstance sans doute, servie par l'intuition d'un talent supérieur, que nous devons par exemple ce type remarquable d'hypocondrie morale, ce névropathe inintelligent, jaloux, défiant, féroce-ment égoïste, follement colérique, avec des accès passagers de véritable excitation maniaque, le *comte de Mortsauf*; ou encore le *baron Hulot*, ce sexuel salace, dont rien n'arrête le funeste penchant; ni le chagrin, ni la ruine, ni la mort, ni le déshonneur qui s'abattent sur sa famille; *Claës*, que la folie des

(1) Balzac, ayant-propos à la *Comédie humaine*.

inventeurs pousse à l'abîme ; *Pons*, le premier prix de Rome, l'artiste d'abord célèbre, dont le talent ne tarde pas à se fondre dans l'hébètement et la manie du collectionneur ; *Grandet*, cet avare dont la passion devient une folie.

On y trouve jusqu'aux nervosités et aux détraquements psychiques du magnétisme animal, alors à la mode, mais avec les idées et les théories du temps, d'après les expériences merveilleuses des Pigeaire, des Teste, des Lafontaine sur la double vue et la lucidité somnambulique. *Ursule Mirouet* est une voyante selon la formule de cette époque.

De nos jours, le magnétisme est redevenu à la mode, mais a revêtu une forme nouvelle plus en rapport avec les données actuelles de la science, quoique tout aussi merveilleuse (1). La découverte de la suggestion hypnotique a été le point de départ de toute une littérature qui a cherché à exploiter soit à titre épisodique, soit à titre d'élément principal, les données de l'hypnotisme moderne. La possibilité de suggérer l'accomplissement d'un crime a surtout frappé les romanciers qui, devant sur ce point la réalité des faits vécus et observés, ont exploité une pure hypothèse. Parmi les spécimens les plus remarquables de la littérature hypnotique, il faut noter le *Jean Mornas* de M. Claretie ; mais ce personnage n'a pas, que nous sachions, de prototype dans les annales judiciaires.

(1) Voyez Cullerre, *Magnétisme et hypnotisme*, 2^e édition. Paris, 1887 (*Bibliothèque scientifique contemporaine*).

Le *Volkyné* (1) de M. Gilbert-Augustin Thierry est un personnage plus merveilleux encore. Un jeune Français aime jusqu'au crime Marfa, l'épouse du prince Volkyné qu'il tue en traîneau, par une nuit de neige. Mais le prince, frappé à mort s'accroche à son meurtrier, l'hypnotise et lui dit : « Tu n'épouserai pas Marfa. Le jour de vos noces, toi-même tu raconteras tout au juge de ton pays. Je veux ! » Tel est le thème d'un récit dramatique et attachant, mais qui appartient à la littérature d'imagination, beaucoup plus qu'à la littérature réaliste.

Les théories littéraires qui ont peu à peu prévalu, et qui reposent sur le principe de l'observation exacte et de la représentation fidèle de la nature, ont conduit les écrivains à négliger de plus en plus les grandes lignes pour s'attacher aux détails, à laisser de côté les types généraux pour peindre des individualités particulières. Mais la puissance du talent est telle que, sans l'avoir cherché, il crée parfois de ces personnages en qui se résument toute une catégorie d'individus et qui, malgré les ornements d'emprunt qu'ils doivent au temps et au milieu où ils sont censés avoir vécu, n'en sont pas moins de tous les temps et de tous les milieux. Telle nous semble être l'héroïne de Flaubert, *Madame Bovary*, le prototype de toutes les détraquées, de toutes les déséquilibrées, de toutes les névropathes, de toutes les hystériques du roman contemporain.

M. Alphonse Daudet a poussé à un grand degré

(1) Gilbert-Augustin Thierry, *Marfa (le Palimpseste)*. Paris, 1887.

de perfection littéraire et psychologique cette analyse de quelques-uns des caractères morbides de notre société contemporaine. Nous trouvons, dans l'*Évangéliste*, la peinture de ce regain de mysticisme fanatique dont les sectes protestantes essayent de galvaniser la foi mourante des générations actuelles. « Névrose religieuse » — le mot y est, et peut s'appliquer à plusieurs des personnages de ce livre, qui devra rester comme un spécimen des aberrations mentales de notre époque.

Dans *Les rois en exil*, l'auteur aborde un autre sujet de psychologie morbide : la fin des races royales et princières ; sujet d'actualité s'il en fut, dans un temps où les maisons de santé s'ouvrent pour les rois et les reines, où les princes se livrent aux spéculations véreuses, et où les princesses montent sur les planches des cafés-concerts. — « Tous exilés ou fous ! » s'écrie la reine d'Illyrie qui gémit sur la dégénérescence dont est frappée la race de son époux : « le sang le plus vicié, le plus épuisé, le plus pauvre... du sang de roi ! »

Nous devons au même auteur quelques personnages épisodiques intéressants de ratés, de déséquilibrés, de toqués : l'illustre *Delobelle*, acteur et directeur de théâtre *in partibus*, « dépositaire d'un génie mystérieux et inconnu » ; le fantastique *Bompart*, ce bohème optimiste, parasite et brasseur d'affaires qui n'ont jamais existé, auteur de combinaisons merveilleuses où la fortune manque toujours d'être prise au piège ; *Césaire Gaussin*, le libertin prodigue, coureur de tripots qui, en quel-

ques années d'incurie et de dilapidation, arrive à la ruine : « Ce type contradictoire qui apparaît de loin en loin dans les familles les plus austères, dont il est comme la soupape d'échappement. »

Ces types épisodiques ou fantaisistes sont à nos yeux une des plus intéressantes créations de la littérature moderne. Peut-être nous paraissent-ils plus vrais que les héros d'une importance plus considérable, parce que, moins prétentieusement fouillées, moins finement dessinées, leurs silhouettes se détachent avec plus de relief; leurs contours plus saillants, plus roides, moins surchargés d'ombres et de nuances, nous rappellent davantage le type impersonnel de la variété clinique à laquelle ils appartiennent. Nous avons pris autrefois plaisir à lire dans *Fa dièze* de M. Alphonse Karr les angoisses d'un *onomatome* à la recherche de quelques mesures d'un air de musique, dont l'oubli l'obsède au point qu'il en meurt. Dans ce roman la vérité d'observation s'allie de la façon la plus agréable à une fantaisie pleine d'*humour*. De même, chose plus rare qu'on ne croirait au premier abord dans l'œuvre de M. Zola, on peut voir, dans un de ses derniers romans, le type épisodique, mais bien moderne, bien parisien, de l'*oniomane*, qui, fascinée par les fastueux étalages des grands bazars modernes, achète, achète, jusqu'à l'épuisement complet de sa bourse.

Enfin, avec M. Zola, la doctrine naturaliste arrive à sa floraison la plus parfaite; la fatalité rentre dans la littérature, ramenée par la science et

ses données sur l'hérédité morbide. On connaît le fameux arbre généalogique des Rougon-Macquart. On s'étonne seulement de le voir si feuillu, étant si véreux, et on se prend à souhaiter, en face de cette prétendue *histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire*, que l'auteur, poussant ses théories scientifiques jusqu'à leurs dernières conséquences, s'empresse de faire s'éteindre dans la stérilité une race si mal douée et si mal-faisante. — « Ah ! s'écrie un de ces personnages, vous êtes bien la fille de votre mère ! Vous avez ses yeux, sa voix et son sang brûle dans vos veines. Elle m'a trahi ; elle s'est enfuie de la maison conjugale ; elle est allée tombant de chute en chute jusqu'au dernier degré du mépris. C'était une *détraquée*, vous en êtes une autre (1) ».

Tous détraqués ou vicieux, les personnages de cette monstrueuse épopée, mais plus vicieux encore que détraqués : voleurs, adultères, incestueux, alcooliques, sexuels, sexuels surtout. Un acre relent de rut circule à travers l'œuvre entière, et surtout dans les derniers récits, au point que les propres disciples du maître ont poussé la sévérité jusqu'à les traiter de recueils de scatologie et de coprolalie, de la compétence des médecins de la Salpêtrière.

« Les moins perspicaces, ajoutent-ils, ont fini par s'apercevoir du ridicule de cette soi-disant *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire*, de la fragilité du fil héréditaire, de

(1) Zola, *Renée*.

l'enfantillage du fameux arbre généalogique, de l'ignorance médicale et scientifique du maître (1) ».

M. Zola ne semble avoir rencontré sur son chemin que des difformités, des monstruosités, des sujets relevant de la pathologie ou de la cour d'assises; il semblerait, à le lire, que l'humanité, sans exception, pataugeât dans un immense borbier, dont rien de pur et de sain n'émerge jamais. Cependant la science n'a jamais prétendu qu'une tare accidentellement constatée dans une famille pût la condamner à jamais à ne produire dans toutes ses branches que des dégénérés, des criminels et des grotesques. La fatalité héréditaire est heureusement moins inéluctable que l'antique fatalité du Destin.

La nature se plaît à des exceptions, soit normales et prévues, soit bizarres et inattendues, et peut, grâce aux inépuisables ressources de l'Atavisme, faire sortir des créatures bien nées d'une souche médiocre et même suspecte. Balzac énumère, avec complaisance, dans la préface de son œuvre, le nombre imposant de personnages vertueux qui se trouvent mêlés à l'action de ses récits et se vante d'avoir résolu le difficile problème littéraire qui consiste à rendre intéressant un héros de cette espèce. M. Zola, son émule, n'en pourra pas dire autant et sans doute ne s'en soucie guère. Tant pis, car le réalisme de Balzac était plus vrai que le naturalisme de M. Zola.

(1) *Le Temps*, 19 août 1887.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA FOLIE, L'HÉRÉDITÉ, LES DÉGÉNÉRESCENCES INTELLECTUELLES ET MORALES.

I. — Nature et origines de la folie.....	11
II. — Les frontières de la folie.....	23
III. — Stigmates physiques, intellectuels et moraux de la dégénérescence héréditaire.....	33

CHAPITRE II

obsédés

I. — La peur des espaces.....	53
II. — La folie du doute.....	64
III. — Crainte des contacts. — Délire du toucher.....	73
IV. — Obsessions mentales diverses.....	84

CHAPITRE III

IMPULSIFS

I. — Impulsions au suicide et à l'homicide.....	92
II. — Dipsomanie.....	102
III. — Impulsions irrésistibles au vol, aux achats, au jeu.....	110
IV. — Pyromanie.....	117

CHAPITRE IV

EXCENTRIQUES

I. — Lunatiques, instables, aventuriers.....	121
II. — Extravagants, sordides.....	134
III. — Orgueilleux, dissipateurs.....	144
IV. — Inventeurs, rêveurs, utopistes.....	152

CHAPITRE V

PERSÉCUTEURS

I. — Persécutés persécuteurs.....	161
II. — Processifs.....	177
III. — Jaloux.....	186

CHAPITRE VI

MYSTIQUES

I. — Mystiques proprement dits.....	191
II. — Fanatiques.....	203
III. — Érotomanes.....	216

CHAPITRE VII

PERVERTIS

I. — Hystériques.....	222
II. — menteurs.....	230
III. — Simulateurs.....	237
IV. — Criminels.....	244

CHAPITRE VIII

SEXUELS

I. — Anomalies de l'instinct sexuel.....	255
II. — Perversions du sens génital.....	264
III. — Autres aberrations sexuelles.....	272

CHAPITRE IX

QUESTIONS DE MÉDECINE LÉGALE

I. — Crime et folie.....	281
II. — Diagnostic différentiel.....	293
III. — Responsabilité.....	304

CHAPITRE X

FOLIE ET CIVILISATION

I. — La folie dans l'histoire.....	317
II. — La folie, le talent et le génie.....	331
III. — La psychologie dans la littérature et l'art.....	343